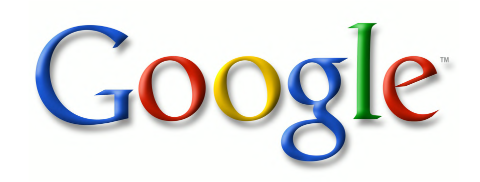
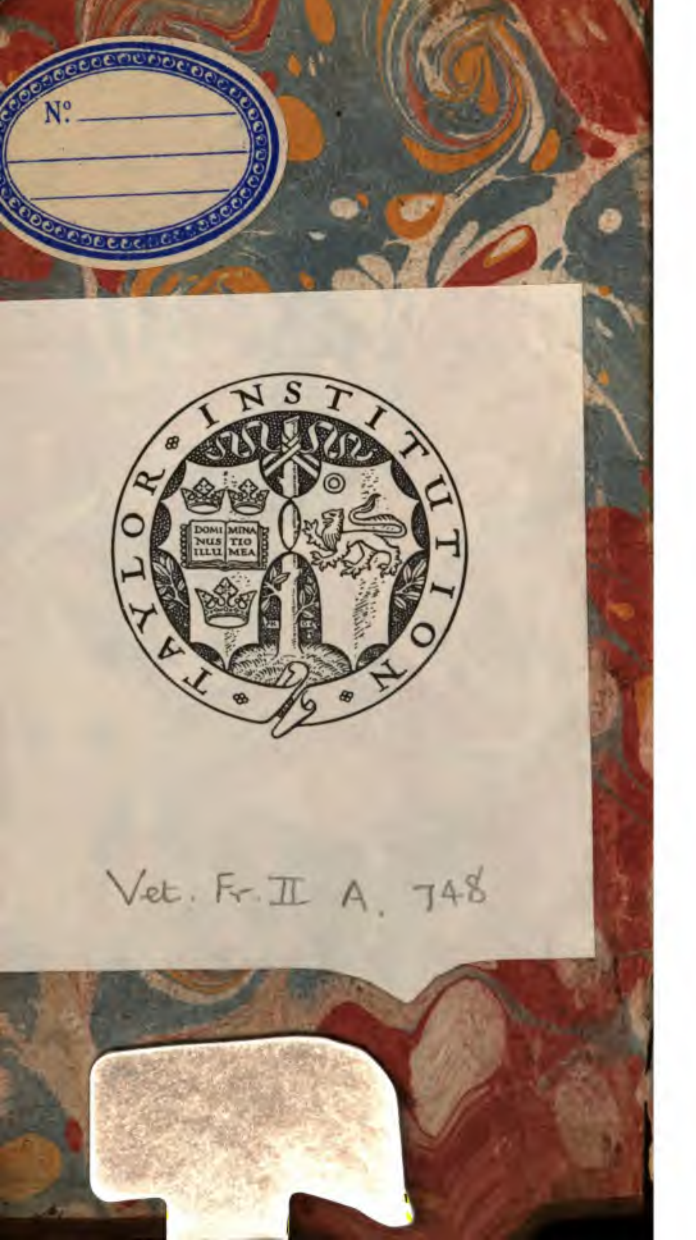
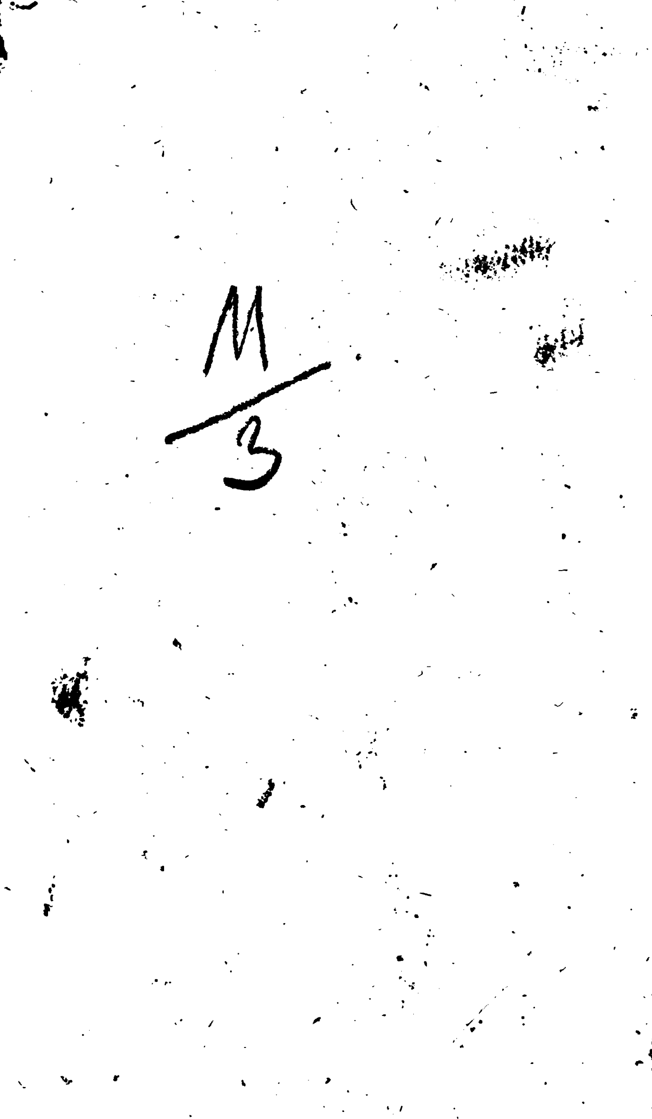




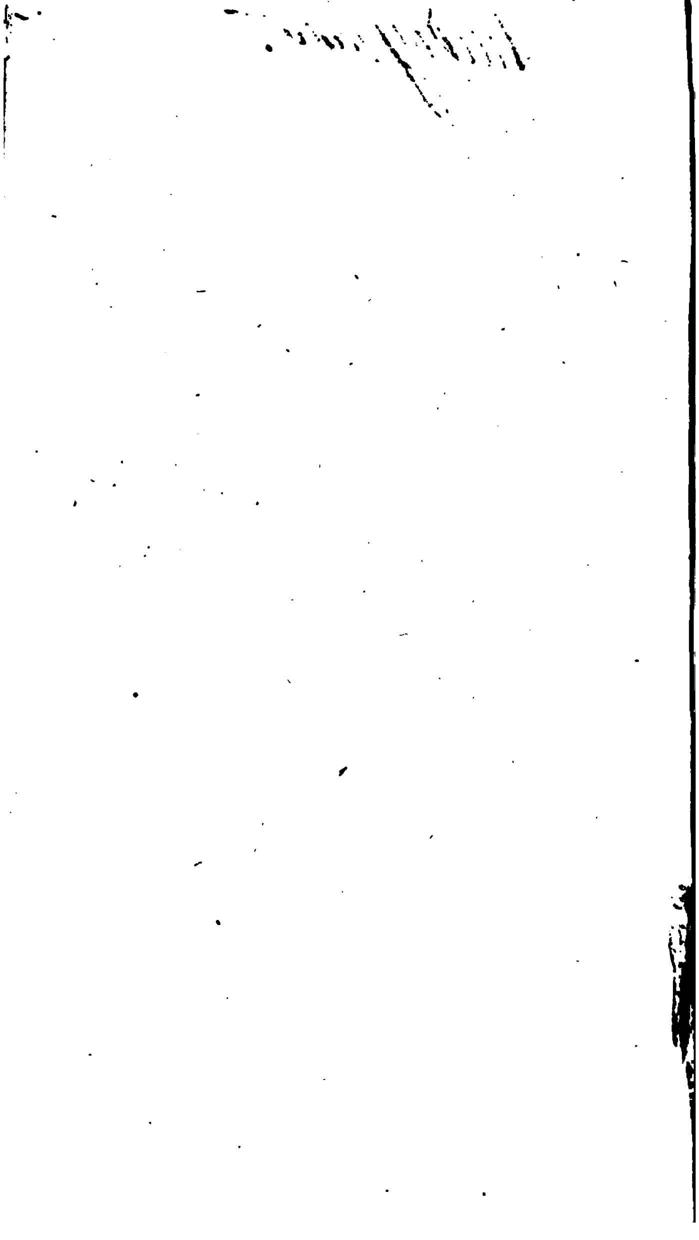


N°
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA




M/3


JUVÉNAT
SPY
SÉRAPHIQUE



PHILIPPIQUES
DE
DEMOSTHENE,
ET
CATILINAIRES
DE CICERON,

Traduites par M. l'Abbé D'OLIVET,
de l'Académie Françoise.

Nouvelle édition, revue avec soin.

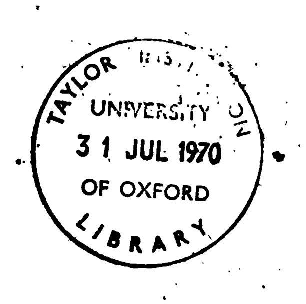


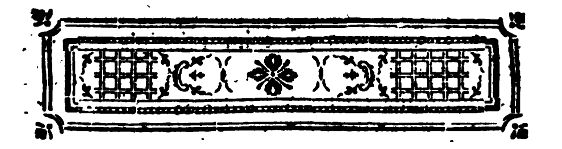
A PARIS,

Chez BARBOU, rue & vis-à-vis la Grille
des Mathurins.



M DCC LXXVII.

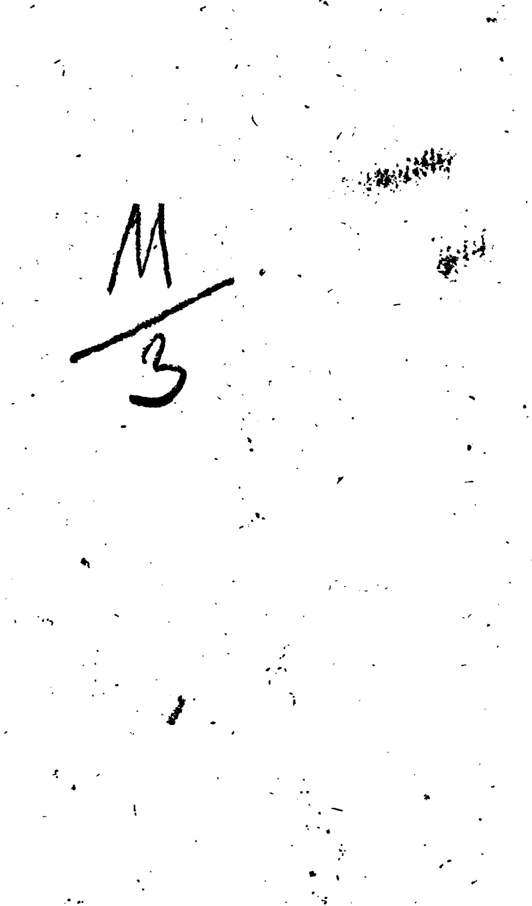




SERENISSIMO DELPHINO

Jos. Olivetus.

QUÆRENTI mihi, SERENISSIME DELPHINE, quæ potiſſimùm literaturæ pars te nunc haberet, Eloquentiam ſpectare dictus es : cùm Poëſim & Hiſtoriam deguſtaſſes hactenus, ut ingenium altera oblectaret ſpecioſis, quas ubique effingit, imaginibus ; mentem altera ditaret rerum utilitate & copiâ, quas commemorat vel factas laudabiliter, vel dictas idoneè. Atque his dignam ſanè coronidem imponis, Oratoriam artem. Quæ ſi privato homini quemdam in ceteros mortales dat principatum ; parumne decet Principem, cui tot regendi olim populi deſtinantur ? Obtemperantes habebis illos quidem, &, quod magis Gallicæ eſt indolis, etiam obſequentes. At quantum fuerit, ſi ad illam ſceptri majeſtatem adjungatur altera hæc auctoritas, quæ vim auget imperii, dum tem-


M
3

» cependant quel art quelquefois
» à déguiſer ſon véritable but :
» Quel ordre enſuite, & quelle
» juſteſſe dans la diviſion : Com-
» ment dans les preuves l'Orateur
» eſt ſubtil, vif, ſerré, tantôt vé-
» hément, tantôt doux & inſi-
» nuant : Quelle force il met dans
» ſes invectives, & quel agrément,
» quel ſel dans ſes railleries : Com-
» ment il remue les paſſions, ſe rend
» maître des cœurs, tourne les
» eſprits à ſon gré : Quelle eſt la
» propriété, l'élégance, la nobleſſe
» des expreſſions : En quel cas (2)
» l'amplification eſt louable, &
» quelle eſt la vertu oppoſée : La
» beauté des métaphores, & les
» différentes figures : Enfin, ce que
» c'eſt qu'un ſtyle coulant, & pé-
» riodique, mais pourtant mâle &
» nerveux.

Aux chefs-d'œuvre qui nous reſtent des Anciens, il ſera bon

(2) Voyez là-deſſus Quintilien, VIII, 4.

quelquefois, continue Quintilien, d'oppoſer certaines pièces, que « le mauvais goût du ſiècle fait « qu'on admire, & de remarquer « combien il y a de choſes impro- « pres, obſcures, enflées, baſſes, « rampantes, puériles, affectées, « qui non-ſeulement ont une ap- « probation preſque générale, mais « qui ne l'ont que parce qu'elles « ſont mauvaiſes. Car un diſcours « ſenſé, & qui n'a *rien* que de natu- « rel, n'eſt d'aucun mérite; on n'y « trouve point d'eſprit. Mais ce qui « eſt recherché, détourné, & hors « de la droite raiſon, voilà ce qu'on « admire aujourd'hui.

« J'avoue cependant, ajoûte « ce ſage Rhéteur, qu'il y a eu « de nos jours & qu'il y a encore « d'excellents écrivains. Je le ſou- « tiens même. Mais de ſavoir juger « quels ils ſont, c'eſt ce qui n'ap- « partient pas à tout le monde. Il « eſt plus ſûr d'imiter les Anciens «

» dont le mérite n'est plus douteux.
» Ainsi je conseille de ne point
» s'attacher de si bonne heure aux
» Modernes, de peur qu'on ne les
» imite avant que de bien connoî-
» tre ce qu'ils valent.

Qui voudra donc se former le goût pour l'Eloquence, prendra nécessairement ses modèles dans l'Antiquité, & dès-lors son choix ne peut tomber que sur Démosthène, ou sur Cicéron, dont le parallele n'est nulle part mieux détaillé, que dans Quintilien.

» Je trouve, dit-il, qu'ils se res-
» semblent (3) en tout ce qui est
» de l'Invention. C'est dans l'un &
» dans l'autre la même maniere
» d'envisager un sujet; de divi-
» ser; de préparer les esprits; de
» prouver. Quant au style, il y a
» quelque différence. L'un est plus
» précis, l'autre plus abondant.
» L'un serre de plus près son ad-

(3) Voyez Quintilien, liv. X, chap. I.

versaire ; l'autre pour le com- «
battre se donne, s'il faut ainsi «
dire, plus de champ. Il n'y a rien «
à retrancher de l'un, rien à ajou- «
ter à l'autre. On voit dans Dé- «
mosthène plus de soin & d'étu- «
de : dans Cicéron plus de natu- «
rel & de génie. Pour ce qui est «
de manier finement la raillerie, «
& d'émouvoir la pitié, deux «
points d'une extrême conséquen- «
ce, il est certain que Cicéron y «
réussit mieux que l'autre. Mais ce «
qui donne la supériorité à Démos- «
thène, c'est qu'il a été avant Ci- «
céron, & que l'Orateur Romain, «
tout grand qu'il est, doit une par- «
tie de son mérite à l'Athénien. «
Car il me paroît que Cicéron «
ayant tourné toutes ses pensées «
vers les Grecs pour se former «
sur leur modèle, il a rassemblé «
en lui, & la force de Démosthè- «
ne, & l'abondance de Platon, «
& la douceur d'Isocrate. Non «

„ qu'il en soit redevable seulement
„ à son travail, & au secours de
„ l'imitation: mais il a comme en-
„ fanté de lui-même la plupart de
„ leurs perfections, ou pour mieux
„ dire, toutes, par l'heureuse fé-
„ condité de son divin génie. Car
„ pour me servir d'une expression
„ de Pindare, il ne ramasse pas
„ les eaux du ciel pour remédier
„ à sa sécheresse naturelle; mais
„ il trouve dans son propre fonds
„ une source d'eau vive, qui coule
„ sans cesse à gros bouillons: &
„ vous diriez que les Dieux l'ont
„ accordé à la terre, afin que l'E-
„ loquence fit l'essai de toutes ses
„ forces en la personne de ce grand
„ homme. Qui est-ce, en effet,
„ qui peut instruire avec plus d'e-
„ xactitude, & toucher avec plus
„ de véhémence? Et quel Ora-
„ teur a jamais eu plus de char-
„ mes? Jusque-là que ce qu'il vous
„ arrache, vous croyez le lui ac-

corder ; & que les Juges em- «
portés par sa violence, comme «
par un torrent, s'imaginent suivre «
leur mouvement propre, quand «
ils sont entraînés. D'ailleurs il «
parle avec tant de raison & de «
poids, que vous avez honte d'ê- «
tre de sentiment contraire. Ce «
n'est pas le zèle d'un Avocat que «
vous trouvez en lui ; c'est la foi «
d'un Témoin, & d'un Juge. Et «
toutes ces choses, dont une seule «
coûteroit des peines infinies à un «
autre, coulent en lui naturelle- «
ment, & comme d'elles-mêmes ; «
en sorte que sa maniere d'écrire, «
si belle & si inimitable, a cepen- «
dant l'air le plus aisé du monde. «
Ainsi, ce n'est pas sans fondement «
que les gens de son temps ont dit «
qu'il régnoit au Barreau : com- «
me c'est avec justice que ceux «
qui sont venus depuis, l'ont tel- «
lement estimé, que le nom de «
Cicéron est moins aujourd'hui le «

„ nom d'un homme, que celui de
„ l'Eloquence même. Ayons donc
„ les yeux continuellement sur lui:
„ qu'il soit notre modèle: & te-
„ nons-nous sûrs d'avoir beaucoup
„ profité, quand nous aurons pris
„ de l'amour & du goût pour Ci-
„ céron.

Ainsi pensoit le plus judicieux de tous les Critiques. Il y a donc premiérement, selon lui, une parfaite conformité pour ce qui regarde l'*Invention* & la *Disposition*, entre Cicéron & Démosthène. Pourquoi? Parce qu'ils ont l'un & l'autre suivi, & dû suivre pas à pas la nature. Or la nature, certainement, ne peut que dicter toujours les mêmes raisons, & les mettre à peu près dans le même ordre pour convaincre les esprits, pour toucher les cœurs, qui sont les mêmes dans tous les climats, & dans tous les temps.

Mais en second lieu, ces deux

Orateurs diffèrent un peu, quant à l'*Elocution*. Pourquoi ? Parce que le Grec étant, comme nous l'apprenons de Plutarque, un homme chagrin, sévère, incapable de se plier ; & le Romain au contraire ayant l'âme tendre, l'imagination belle, l'humeur enjouée ; ils ont dû l'un & l'autre se conformer à leur caractère personnel, dont la différence a nécessairement produit celle de leur style.

A l'égard des deux premieres parties, l'*Invention* & la *Disposition*, dans lesquelles ils se ressemblent ; c'est une chose aisée au Traducteur, que de les représenter tels qu'ils sont ; parce qu'il suffit pour cela d'exprimer leurs pensées, & de n'en point changer l'ordre. Mais la difficulté consiste dans l'*Elocution*, qui est cependant si essencielle, que c'est par cet endroit seul qu'on les distingue l'un de l'autre, suivant ce que j'ai rapporté de Quintilien.

Plus cette difficulté m'étoit connue, moins ai-je dû me flatter de pouvoir la vaincre. Persuadé plus qu'homme du monde, qu'il n'est point possible de peindre Démosthène & Cicéron, avec toutes leurs grâces, j'ai seulement regardé comme possible de les défigurer un peu moins qu'ils ne l'ont été, ce me semble, par d'autres écrivains, à qui je fais gloire de céder d'ailleurs. Tous les jours nous voyons que des Peintres du premier ordre manquent des ressemblances, qui n'échappent pas à un Peintre des plus communs : & la ressemblance est ici tout ce que j'ai cherché.

Autre chose est donc l'exactitude à rendre le sens d'un Orateur : autre chose, la fidélité à exprimer le caractère de son éloquence. Or il me paroît que M. (4) de Mau-

(4) Je parle de la Traduction qu'il publia en 1685, & non de celle qui fut mise parmi ses *Œuvres posthumes* en 1710. Celle-ci ne vaut

croix, & M. de Tourreil, qui ont mis les Philippiques en François, ne s'assujétissent point assez au goût[1], au génie de Démosthène. Ils lui font dire à peu près tout ce qu'il a dit, mais rarement comme il l'a dit : & dès-là ce n'est plus le même Orateur. Dans M. de Maucroix, c'est un malade, que l'on voit bien avoir été un très-bel homme ; mais qui est tombé dans un état de langueur, où ceux qui l'avoient vu & connu auparavant, lui trouvent les yeux presque éteints,

pas mieux, & peut-être vaut moins que l'autre : mais elle ne doit pas lui être attribuée, Cependant M. l'Abbé Massieu dans l'excellente Préface dont il a embelli son édition des *Œuvres de M. de Tourreil*, parle ainsi : *Nous avons sous le nom de* M. de Maucroix *deux différentes traductions des Philippiques. La premiere parut de son vivant, en* 1685. *La seconde, après sa mort, en* 1710. *Celle-ci ne nous eut rien laissé à désirer, si l'on y trouvoit autant de fidélité & de force, qu'on y trouve d'élégance & d'agrémens.*

[1] J'avois un peu allongé ceci dans l'édition précédente. Mais le détail où j'entrai, ne pouvoit intéresser que moi ; & dès-lors il n'est bon qu'à supprimer.

les traits à peine reconnoissables. Dans M. de Tourreil, c'est un malade d'une autre espèce, d'autant plus incurable qu'il se doute moins de son mal, & qu'il prend pour embonpoint ce qui n'est que bouffissûre.

Je craindrois de me tromper sur M. de Tourreil, qui a encore beaucoup d'admirateurs, si je n'étois fortifié dans mon opinion par deux Juges non suspects & d'un grand poids. Je veux dire Messieurs Rollin, & Massieu. Tout le monde ayant lu (5) ce que le premier en a écrit, je ne citerai que feu M. l'Abbé Massieu, dont l'ouvrage (6)

(5) Voyez M. Rollin, *de l'éloquence du Barreau*, article premier.

(6) *Remarques*, dont le Manuscrit original se garde dans la Bibliothèque du Roi, *sur la premiere édition de M. de Tourreil.* J'en donnerai ci-après un échantillon, qui mettra les Connoisseurs plus à portée de juger : parce qu'en matiere de Critique, il ne suffit pas de blâmer en gros ; on ne prouve, on n'instruit que par le détail.

n'a point vu le jour. " C'est dom-
" mage, dit-il, que M. de Tourreil
" ne fasse pas un meilleur usage de
" ses talents. Il n'a que trop de gé-
" nie. Il ne manque ni de fécondi-
" té, ni de feu, ni d'élévation, ni
" de force. Mais il ne sait point
" s'aider de tout cela. Son esprit
" l'entraîne & l'emporte. Rien de
" suivi, ni de réglé dans tout ce
" qu'il fait. Son style va toujours
" par sauts, & par bonds. Ce n'est
" qu'impétüosité, que saillie. Il a
" l'enthousiasme de ces Prêtresses
" qui rendoient autrefois les ora-
" cles : il en a souvent l'obscurité.
" Le privilége d'entendre M. de
" Tourreil n'est pas donné à tout
" le monde. En beaucoup d'en-
" droits on doute qu'il s'entende
" lui-même. Il quitte le sens pour
" les mots, & le solide pour le bril-
" lant. Il aime les épithètes qui
" emplissent la bouche, les phrases
" synonymes qui disent trois ou

„ quatre fois la même chose en termes différents, les expressions singulieres, les figures outrées, & généralement tous ces excès, qui sont les écoeuils des écrivains médiocres. Il ignore sur-tout la naïveté du langage : de sorte que s'il est vrai, comme tous nos maîtres l'enseignent, qu'elle soit une des premieres perfections, & un des plus grands charmes de l'Eloquence, jamais Orateur n'a été moins parfait, & n'a dû (7) être moins imité, que M. de Tourreil.

Voilà le jugement d'un Savant, mais d'un Savant qui étoit homme

(7) On lit dans l'Histoire de l'Académie Françoise, édition *in*-4°. Tom. II. pag. 103. *Un jour que Racine étoit à Auteuil chez moi* (c'est Despréaux qui parle) *Tourreil y vint, & nous consulta sur un endroit qu'il avoit traduit de cinq ou six façons, toutes moins naturelles, & plus guindées les unes que les autres.* Ah le bourreau ! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène, *me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle esprit en ce sens-là, c'est précisément l'or du bon sens converti en clinquant.*

de goût, & qui ne connoissoit pas moins bien le gracieux & l'aimable, que le solide & le vrai des Anciens. Car les Anciens, encore une fois, sont nos maîtres: & quand nous croirions valoir mieux qu'eux à d'autres égards, du moins est-il certain qu'en matiere d'Eloquence nous leur cédons.

Pour lire leurs harangues avec plus de plaisir, & même avec plus de fruit, souvenons-nous de ce qu'enseigne Denys (8) d'Halicarnasse, que l'*Elocution* d'un Orateur est intimement liée avec son *Action*, & qu'il faut par conséquent examiner, non-seulement de quelle maniere sa phrase est conçue, mais aussi de quel ton elle a dû être prononcée. Peut s'en faut, dit-il, que Démosthène, quand vous " le lisez, ne vous crie à haute " voix: Prenez ici un ton familier, "

(8) Περὶ Δημοσθένους δεινότητος. Edition de Francfort, 1586. Tome II. p. 196.

„ là un ton d'autorité ; ici soyez
„ vif & rapide, là modérez-vous ;
„ ici faites une pause, là ne laissez
„ point sentir qu'on passe d'une
„ idée à une autre ; prenez ici le
„ ton du mépris, là, celui de la
„ pitié ; ici témoignez de l'effroi,
„ là de l'indignation. Que si quel-
qu'un est sans entrailles, insensi-
ble, stupide, moins homme que
rocher : qu'il sache, conclut De-
nys d'Halicarnasse, que Démos-
thène n'est pas fait pour lui.

On peut, au reste, sur les Phi-
lippiques seules de Démosthène,
juger de son mérite. Mais qui ne
connoîtroit de Cicéron que ses Ca-
tilinaires, seroit bien éloigné de le
connoître parfaitement. Quoiqu'el-
les lui fassent honneur, il faut con-
venir que ce n'est pourtant pas où
les richesses de cet admirable gé-
nie sont etalées avec le plus de
profusion. Une affaire aussi vive,
& qui devoit être aussi brusque-

ment menée que celle de Catilina, ne permettoit pas de ces longs discours, où l'Eloquence peut se déployer à son gré, sans pécher contre la prudence, qui est toujours la premiere loi. Pour trouver Cicéron tout entier, il faut le chercher dans ses Verrines, dans ses Oraisons pour Cluentius, pour Muréna, pour Milon, pour Célius. J'allois en nommer d'autres, & peut-être les nommer toutes; car il n'y en a point qui n'ait des graces particulieres, amenées par le sujet, ou par les circonstances: & si le souverain mérite d'un Orateur est d'exceller tout à la fois dans tous les genres, Cicéron n'a point à craindre de rivaux.

Que n'avons-nous la traduction qu'il avoit faite de l'Oraison pour Ctésiphon! Rien, sans doute, ne pourroit mieux nous faire voir si la langue Latine avoit de plus grandes ressources que la nôtre,

pour bien rendre les beautés de la Greque. Aucun écrivain moderne, je l'avoue, n'eſt capable de nous remplacer la latinité de Cicéron : mais ſi quelqu'un l'a pu juſqu'à un certain point, c'eſt le R. P. de Jouvency, à qui nous n'avons, ce me ſemble, perſonne à comparer depuis la renaiſſance des Lettres, que Maffée & Muret. On ſera donc bien charmé de trouver ici ſa Traduction de la premiere Philippique, dont il me donna une copie à Rome en 1713. Juſqu'à préſent je ne m'étois pas permis de la publier, parce qu'ayant entendu dire qu'on penſoit à raſſembler ſes ouvrages de Rhétorique, j'avois cru que celui-ci paroîtroit avec les autres. Mais un Recœuil qui ſe fait attendre depuis 20 ans, pourroit bien ne jamais venir ; & il n'eſt pas juſte que je retienne plus long-temps un ſi précieux dépôt, qui appartient de plein droit au Public.

A la ſuite de ce Latin, je donnerai les remarques du même auteur ſur le François de M. de Tourreil. Peut-être achèveront-elles de prouver, que ſi je m'élève contre le goût d'un homme d'eſprit, & d'un ſavant homme, qui a fourni la carriere où je n'entre qu'après lui, ce n'eſt point dans la vue d'exalter mon travail, en cherchant à déprimer le ſien. Puis-je ne pas ſavoir qu'en ce genre il y a cent manieres de faire mal, & que par conſéquent les fautes d'autrui ne décident pas en ma faveur? Toute vanité à part, je me porte à cenſurer M. de Tourreil par un autre motif; & le voici. Que divers particuliers écrivent aujourd'hui d'une maniere guindée, entortillée, ſans netteté, ſans juſteſſe: qu'au vrai & au naturel, ils préfèrent le faux & l'affecté; il eſt clair que de pareils exemples ne tirent pas à conſéquence. Mais

qu'on abuse, comme a fait ce Traducteur, d'un nom tel que celui de Démosthène, pour autoriser une sorte de style, dont il n'y a pas l'ombre dans le Grec; n'est-ce pas vouloir que le premier des Orateurs, dans l'état où il est montré aux François, marche à la tête de ceux qui corrompent l'Eloquence parmi nous?



PHILIPPIQUES

PHILIPPIQUES

DE

DÉMOSTHENE.

ARGUMENT
DES
PHILIPPIQUES.

PHILIPPE, Roi de Macédoine, & par conséquent voisin de la Grèce, partagée en tant de Républiques, dont les intérêts étoient si différents, se proposa d'envahir les unes, d'affoiblir les autres, & de les gouverner toutes à son gré. Celle d'Athènes étoit, à juger d'elles alors sur ce qu'elle avoit été autrefois, la plus capable de traverser son ambition. Mais ne conservant plus le même goût pour les travaux de la guerre, & ne s'étant pas opposée, faute de vigilance, aux premières conquêtes de Philippe, elle commençoit à perdre toute espérance de pouvoir lui résister, lorsque Démosthène entreprit de relever le courage des Athéniens, & de les porter à prendre enfin des résolutions dignes d'eux, en leur faisant voir,

I. Qu'ils pouvoient vaincre Philippe; *& il le prouve par des raisons tirées, ou de ce qu'ils ont fait autrefois eux-mêmes, ou de ce que Philippe a fait.*

II. Comment ils pouvoient le vaincre : *& il entre dans le détail des moyens.*

Une troisième proposition, Qu'ils devoient l'entreprendre, *n'est point prouvée à part : elle n'en avoit pas besoin : mais Démosthène y revient toujours.*

Tel est le plan de la première Philippique. Quatre ou cinq ans après, Philippe signa un Traité de paix avec les Athéniens : traité captieux, & qui n'eut d'autre effet que de suspendre le cours des hostilités trop marquées. A quelque temps de-là, Messène & Argos protégées hautement par Philippe, donnèrent de l'ombrage à Lacédémone, qui réclama le secours d'Athènes. On attendoit des Ambassadeurs de part & d'autre : il falloit délibérer sur la réponse qu'il y auroit à leur faire : & ce fut à cette occasion que Démosthène fit la seconde Philippique, où il entreprend de prouver,

I. Que les Athéniens doivent se défier de Philippe, comme de leur ennemi.

II. Que Philippe a des raisons essencielles pour être leur ennemi.

III. Qu'il faut faire punir comme traîtres, ceux qui les ont engagés à faire la paix avec Philippe.

Philippe, dont le bon sens & le bon

goût sont connus par bien d'autres endroits, dit ingénument, après avoir lu ce Discours : * J'aurois moi-même donné ma voix à Démosthène pour me faire déclarer la guerre, & je l'aurois nommé Général.

Je ne donne point l'analyse des deux dernières Philippiques; car elles ne contiennent que les mêmes vérités, mises dans un nouveau jour : & d'ailleurs il est à propos que chacun fasse soi-même ces sortes d'analyses, parce que c'est le seul moyen de bien découvrir l'art de l'Orateur. Il n'y a de bon Orateur que celui qui est bon Logicien. Commençons par examiner qu'est-ce qu'on veut nous prouver, & quelles preuves on emploie; si elles sont claires, solides, concluantes. Voilà ce qui regarde la Logique. L'art de l'Eloquence consiste à mettre ces preuves dans l'ordre qui peut faire le plus d'impression, & à les exposer de la manière la plus capable de nous frapper, & de nous plaire. Démosthène gâgnera beaucoup à être vu, non-seulement comme Orateur, mais comme Logicien.

Peut-être qu'à le lire superficiellement, on croira trouver qu'il se répète. On ne

* On peut voir l'*Histoire de Philippe*, par Olivier, Tom. II, pag. 156.

s'arrêtera qu'à l'uniformité de la matière, ſans prendre garde à la diverſité des tours. Mais ſouvenons-nous premiérement, que ces quatre Diſcours furent prononcés de loin à loin, puiſqu'il y a, entre le premier & le dernier, un intervalle de ſept années; & ſecondement, qu'ils ſont faits pour le peuple d'Athènes. Or le peuple ſe corrige-t-il? & ne ſait-on pas qu'il faut cent & cent fois lui rappeller la même idée, ſi l'on veut qu'elle puiſſe lui entrer dans l'eſprit?



TABLE,

Où les trois Olympiades, qui sont à compter de la première à la dernière Philippique, sont réduites à des calculs plus connus.

Olympiades.	Ans de Rome.	Avant J. C.
107. 1	403	350
2	404	349
3	405	348
4	406	347
108. 1	407	346
2	408	345
3	409	344
4	410	343
109. 1	411	342
2	412	341
3	413	340
4	414	339



PREMIERE PHILIPPIQUE,

Prononcée la premiere année de l'Olymp. 107.

ATHÉNIENS, Si l'objet de cette délibération étoit quelque chose de nouveau, j'aurois attendu que plusieurs (1) de mes Anciens eussent parlé : & alors, s'ils m'avoient paru ouvrir un bon avis, j'y aurois souscrit par mon silence : ou, pensant autrement qu'eux, j'aurois cherché à vous faire entendre mes raisons.

(1) Quand le Peuple étoit assemblé, un Héraut crioit : *Quelqu'un au-dessus de cinquante ans veut-il parler ? Et qui encore ? Chacun à son tour.* Après quoi, selon la loi de Solon, c'étoit aux plus anciens à parler les premiers. Mais du temps de Démosthène, cette loi ne s'observoit plus à la rigueur. Il n'étoit que dans sa trentieme année, lorsqu'il prononça cette Harangue, qui, à beaucoup près, ne fut pas son coup d'essai.

Mais puiſqu'il s'agit d'une affaire déja rebattue tant de fois, vous ſerez, je m'en flatte, aſſez équitables pour me pardonner d'avoir ſaiſi la parole. Car enfin, ſi juſqu'ici l'on vous avoit bien conſeillés, vous n'en ſeriez pas réduits à conſulter encore.

Premiérement donc, ATHÉNIENS, ne vous découragez point, quelque mauvais que vous paroiſſe votre état préſent. Car de la même cauſe qui vous a perdus, on doit en tirer des motifs d'eſpérance.

Que veux-je dire ? Que ſi vous êtes dans une ſituation fâcheuſe, c'eſt uniquement parce que vous n'avez pas fait ce que vous deviez.

Vous auriez ſujet de ne rien eſpérer, s'il étoit bien vrai que pour prévenir vos diſgrâces, vous euſſiez fait en vain tous vos efforts.

Aujourd'hui, & vous qui l'avez entendu conter, & vous qui l'avez vu de vos yeux, reſſouvenez-vous de ce haut dégré où (2) Lacédémone avoit porté ſa

(2) Lacédémone ou Sparte, car c'eſt la même République ſous ces deux noms, alloit à ſubjuguer tous les autres peuples de la Grèce. Elle avoit raſé les murs d'Athènes, & pris la

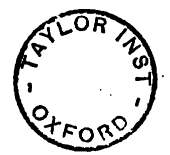
puissance, il n'y a pas long-temps; & avec quel courage, avec quel soin de votre honneur, vous fûtes, les armes à la main, la contenir dans les bornes de la justice.

Pourquoi en rappeler la mémoire ? Pour vous montrer, ATHÉNIENS, pour vous faire bien sentir que la vigilance peut vous mettre au-dessus de tout danger; mais que l'inaction vous perdra toujours.

Vous avez ici un exemple de l'un & de l'autre : de ce que fait la vigilance, puisqu'alors elle vous rendit supérieurs aux plus grandes forces des Lacédémoniens : de ce que fait l'inaction, puisqu'aujourd'hui elle donne lieu à d'insolents procé-

Cadmée, qui étoit la citadelle de Thèbes. Elle avoit réduit les Argiens & les Corinthiens à se faire honneur d'être ses alliés de nom, & ses sujets en effet. Thèbes, pour secouer le joug, excita la guerre appelée *Béotique*, où les Athéniens eûrent la meilleure part, & contribuêrent le plus à la défaite des Lacédémoniens. La Cadmée avoit été prise * la troisieme année de l'Olympiade 99. Quatre ans après elle fut reprise. De-là, jusqu'au temps où parle Démosthène, il n'y a donc que vingt-cinq ans; & par conséquent une bonne partie de ses auditeurs pouvoit avoit vu la guerre Béotique.

* *Petav. Rat. Temp. part.* 1, *lib.* 3, *c.* 10.



dés, qui vous causent de vives alarmes.

Philippe, dira-t-on, à la tête d'une armée nombreuse, & après nous avoir enlevé tant de places, n'est pas facile à vaincre.

Je le sais, ATHÉNIENS. Mais aussi n'oublions pas que nous fûmes autrefois les maîtres, & de Pydne, & de Potidée, & de Méthone, & de toutes les contrées (3) voisines. Il a été un temps,

(3) Pour entendre Démosthène, c'est à tout moment une nécessité de se mettre devant les yeux la Carte de l'ancienne Grèce ; sans quoi l'on ne sauroit bien sentir la force de son raisonnement. Mais la forme de ce volume ne permettant guère d'y faire entrer une Carte de Géographie, je pouvois y suppléer de deux manieres : ou par des Notes mises au bas des pages, ou par une Table générale, contenant les noms des pays, villes & autres lieux, dont Démosthène fait mention. De ces deux manieres j'ai préféré la seconde, pour n'avoir pas à répéter souvent les mêmes notes ; & d'ailleurs, parce que le moins qu'on peut couper le Texte d'un Orateur, c'est toujours le mieux. On trouvera donc à la fin des quatre Philippiques, cette Table dont je parle, & qui servira également pour toutes. Je me contenterai d'y rapporter en simple Géographe, le nom & la situation des villes. Car, de conter leur histoire en Commentateur, ce ne seroit jamais fait. Il n'y a en Grèce, ni

ne l'oublions point, que la plupart des peuples qui sont présentement livrés à Philippe, & qui étoient autrefois indépendants, fûrent moins jaloux de son amitié que de la nôtre.

Dans ce temps-là s'il eût craint, se voyant sans alliés, de se commettre avec une République maîtresse alors des places qui commandent ses frontières ; il n'eût tenté aucune des entreprises qu'il a finies, & certainement sa puissance ne fût pas allée où nous la voyons. Mais toutes ces places, il les regarda comme autant de prix (4) exposés à la vue des combattants, & destinés au vainqueur. Il savoit que selon le cours ordinaire de la nature, les absents sont dépouillés par les présents ; & ceux qui manquent d'attention, par ceux qui ne craignent, ni travaux, ni périls. Delà ses grands progrês. Il a tout conquis : ou ce qu'il n'a point conquis, il l'a eu à titre d'alliance ; car on embrasse toujours le parti où l'on voit le plus de force, & le plus d'activité.

bourgade, ni ruisseau, ni montagne, qui ne pût fournir un volume.

(4) Image tirée de ce qui se pratiquoit aux Jeux solennels, où l'on étaloit aux yeux des

Vous donc, ATHÉNIENS, si dès aujourd'hui, puisque vous ne l'avez pas fait plutôt, vous raisonnez de même que Philippe ; si chacun de vous, dans le besoin présent, veut concourir au bien public de bonne foi, & autant qu'il le peut, les riches en contribuant de leurs deniers, les jeunes en prenant les armes ; & pour tout dire en un mot, si chacun veut agir comme pour soi, & ne plus espérer que, pendant qu'il se tiendra oisif, d'autres agiront : bientôt avec l'aide des Dieux, & vous reparerez des pertes qui ne sauroient être imputées qu'à votre négligence, & vous serez vengés de Philippe.

Car ne vous figurez pas que sa félicité soit immuable, comme celle d'un Dieu. Il y a des gens qui le haïssent, il y en a qui le craignent, il y en a qui lui portent envie, même parmi ceux qui lui paroissent le plus dévoués. En effet, vous ne devez pas supposer que ceux qui l'environnent, soient exempts des passions humaines. Mais, parce qu'ils ne se sentent pas soutenus, ils n'éclatent point ; & l'on ne doit s'en prendre qu'à cette lenteur, qu'à cette

Athlètes, les prix destinés aux victorieux.

mollesse, dont je dis qu'il faut aujourd'hui même vous corriger.

Voyez, ATHÉNIENS, où est montée l'arrogance de Philippe. Cet homme ne vous donne point à choisir entre la paix, ou la guerre; il vous menace, & même, dit-on, avec une hauteur outrageante; son avidité n'est point encore assouvie de tout ce qu'il a conquis; il avance toujours, & pendant que vous temporisez nonchalamment, il vous envelope de tous côtés.

Quand donc vous porterez-vous à votre devoir? Attendez-vous quelque événement? Voulez-vous que la nécessité vous y force? Mais, ATHÉNIENS, quelle autre idée vous faites-vous de ce qui se passe? Pour des hommes libres, je ne connois point de plus pressante nécessité, que celle d'effacer l'ignominie, dont eux-mêmes ils se sont couverts.

Tout (5) ce que vous avez à faire, est-ce, dites-moi, de vous demander l'un à l'autre, en vous promenant sur une place publique: *Qu'y a-t-il de nouveau?* Hé qu'y auroit-il de plus nouveau, que

(5) Voyez sur cet endroit, les réflexions de Longin, Traité du Sublime, ch. XVI.

de voir qu'un Macédonien subjugue les Athéniens, & fait la loi à toute la Grèce ?

Philippe (6) *est-il mort ? Non, mais il est malade.* Hé, qu'il meure, ou qu'il vive, que vous importe ? Quand vous ne l'auriez plus, bientôt, ATHÉNIENS, vous vous seriez fait un autre Philippe, si vous ne changiez pas de conduite. Car il est devenu ce qu'il est, non pas tant par ses propres forces, que par votre négligence.

A la vérité, s'il arrivoit (7) de certains accidents, & que la Fortune qui veille toujours plus que nous-mêmes sur

(6) Dialogue entre deux Nouvellistes.

(7) S'il arrivoit que Philippe *mourût*. On voit assez que c'est là le sens : mais il falloit l'envelopper, comme a fait Démosthène, pour ne pas pécher contre cette bienséance, dont Cicéron veut que l'Orateur fasse sa premiere loi. Car il y avoit des choses que les Anciens n'osoient exprimer qu'en termes obscurs, ou adoucis, pour ne point prononcer ce qu'ils appeloient *vèrba malè ominata*, des paroles sinistres. On n'osoit dire à quelqu'un : *S'il vous arrive d'être tué, si vous venez à mourir.* On envelopoit, autant qu'on le pouvoit, l'idée triste & odieuse d'une mort prochaine, ou même éloignée. Les Grecs disoient, εἴ τι πάθοις ; les Romains, *Si quid humanitus contingat.*

nos intérêts, voulût, ainſi que je le ſouhaite, achever ſon ouvrage; vous pourriez tout dans le trouble d'une révolution ſubite, pourvu que vous fuſſiez à portée de vous en prévaloir. Mais n'ayant rien d'arrêté, ni dans vos préparatifs, ni dans vos projets; quand même d'heureuſes conjonctures vous ouvriroient actuellement les portes d'Amphipolis, vous n'y entreriez pas.

Je n'inſiſte donc pas davantage ſur la néceſſité où nous ſommes tous, & dont je vous crois pleinement convaincus, de nous tenir prêts à bien faire dans l'occaſion.

Mais, quels doivent être nos préparatifs? Que nous faut-il de troupes? Quels ſubſides pour les faire ſubſiſter? Quels moyens, en un mot, avons-nous à prendre, & les plus prompts & les plus sûrs? J'entrerai dans ce détail, après vous avoir demandé une grâce, qui eſt, ATHÉNIENS, que pour vous déterminer ſur ce que j'ai à dire, vous attendiez que j'aye tout dit. Juſques-là ſuſpendez votre jugement, & ſi je vous parois d'abord exiger de nouveaux apprêts, ne croyez point que par-là j'éloigne la déciſion des affaires.

Je n'approuve pas, il eſt vrai, la précipitation de ceux qui veulent que promptement, à l'inſtant même, on marche à l'ennemi. Car nos forces, dans l'état où elles ſont, ne nous le permettent pas. Mais à quoi préſentement un Orateur doit s'attacher, c'eſt à vous faire entendre ce qu'il vous faut de troupes, la qualité dont il vous les faut, & les moyens de fournir à leur entretien, juſqu'à ce que nous ayons, ou fait une paix avantageuſe, ou remporté une pleine victoire, & mis d'une ou d'autre façon Athènes en ſûreté pour jamais. Or voilà ce que porte mon avis. Permis à qui voudra, d'en ouvrir un autre. Pour moi je promets beaucoup : le détail va faire voir ſi c'eſt ſans fondement : vous en ſerez juges.

Premiérement je dis, ATHÉNIENS, qu'il faut armer cinquante galères, & vous réſoudre à les monter en perſonne, quand il ſera temps. Que de plus il faut pour la moitié de votre cavalerie, un nombre ſuffiſant d'autres navires : & que tout cela ſoit toujours à portée de s'oppoſer aux irruptions ſoudaines, que Philippe a coutume de faire aux Thermopyles, dans la Cherſonèſe, à Olynthe, par-tout où il veut. Car mettons-lui bien cette idée

dans l'esprit, que nous sortons de notre assoupissement; & que, comme autrefois dans l'Eubée, à Haliarte, & depuis peu encore aux Thermopyles, il va, peut-être, nous voir fondre sur lui.

Quand même vous en feriez moins que je ne dis; votre appareil de guerre ne laissera pas d'avoir son utilité, en ce que l'ennemi venant à l'apprendre (& il l'apprendra exactement, car il n'a parmi nous, il n'a que trop d'émissaires) venant, dis-je, à l'apprendre, ou il en aura une peur capable de le tenir dans le devoir; ou s'il n'en fait nul cas, vous irez par mer à la première occasion, sans qu'aucun obstâcle vous arrête, le surprendre en Macédoine.

Outre les préparatifs, dont je viens de parler, & dont il faut que vous approuviez le plan : vous avez besoin de troupes, que vous puissiez avoir toujours à la main, pour harceler l'ennemi sans relâche. Je ne veux pour cela, ni dix mille, ni vingt mille étrangers. Point de ces grandes (8) armées en papier. Je de-

(8) Il y a dans le Grec *ἐπιστολιμαίους δυνάμεις*, & M. de Tourreil dit que dans tout Démosthène il n'y a point d'endroit, qui exerce plus les commentateurs, que celui-ci. On peut

mande des Troupes composées d'Athéniens qui dépendent absolument, ou d'un seul Chef, ou de plusieurs, à votre choix; & que vous ayez soin de fournir à leur subsistance.

Mais de quelle espèce faut-il ces Troupes? En quel nombre? Comment les faire subsister? Je répondrai à tout, & par ordre.

voir dans les Remarques de ce savant Traducteur, les quatre différentes manieres dont Pollux, Phavorin, Wolfius, & Henri Estienne ont expliqué cet ἐπιστολιμαίυς. Pour moi, sans autre finesse, je m'attache à une expression simple, qui me paroît aller droit à la pensée de Démosthène, & faire sentir le ridicule amèr qu'il a prétendu y jeter. Athènes dans un besoin, écrivoit de tous côtés pour avoir des soldats : on lui répondoit qu'ici on lui en fourniroit tel nombre, là tel nombre : mais à la fin il se trouvoit que ce n'étoient point des hommes effectifs. Il y avoit beaucoup à rabattre du nombre promis, & d'autant plus qu'Athènes, comme on le voit par cette harangue, ne payoit point ces étrangers, ou les payoit mal. Ainsi ces *grandes armées* n'étoient complètes que dans les lettres écrites pour les demander d'une part, & pour les promettre de l'autre. Voilà, ou je me trompe fort, ce que Démosthène appelle δυνάμεις ἐπιστολιμαίυς, *des armées qui n'existent qu'en papier.*

Pour ce qui eſt donc des (9) étrangers à enrôler, ne retombez pas dans une faute, qui ſouvent vous a nui. C'eſt d'aller toujours au-delà du néceſſaire. Une magnificence outrée dans vos décrets, mais l'exécution nulle. Il vaut mieux commencer par peu ; & quand on voit que ce peu ne ſuffit pas, y ajouter.

Or je dis qu'en tout il vous faut deux mille hommes de pied : dont cinq cents ſeront Athéniens, que vous prendrez d'un âge (1) ſortable, & que vous engagerez pour un certain temps, non pas bien long, mais limité comme vous le jugerez convenir ; après quoi d'autres les remplaceront.

(9) On appelloit *Etranger* à Athènes, tout ce qui n'étoit point de l'Attique même : & *Barbare*, tout ce qui n'étoit point Grec.

(1) Par une loi de Solon, mais qui n'étoit plus en vigueur du temps de Démoſthène, aucun citoyen n'étoit exempt du ſervice. Il étoit d'abord employé ſur les côtes de l'Attique, depuis l'âge de dix-huit ans juſques à vingt : & après il alloit ſervir au loin. Quant au temps où il avoit droit de quitter, pluſieurs auteurs le fixent à quarante ans. Tout citoyen, au reſte, lorſqu'il entroit au ſervice, devoit prêter ſerment de fidélité. On peut en voir la formule dans l'Onomaſticon de Pollux, liv. 8, chap. 9.

Joignons-y deux cents Cavaliers, dont pour le moins cinquante soient Athéniens. Ils serviront aux mêmes conditions que l'Infanterie, & vous leur fournirez les bâtiments nécessaires pour embarquer leurs chevaux.

Que faut-il encore ? Une escorte de dix vaisseaux légers, afin que nos Troupes, en faisant leur trajet, ne soient pas inquiétées par la flotte de Philippe.

Mais ces troupes comment subsisteront-elles ? C'est un point que je toucherai, du moment que je vous aurai dit pourquoi je me borne à un si petit nombre de soldats, & pourquoi je veux que des Athéniens servent en personne.

Je me borne à ce petit nombre de soldats, dans l'impossibilité où nous sommes de mettre actuellement sur pied une armée, qui ose risquer une bataille. Tout ce que nous pouvons, c'est d'infester le pays ennemi par nos courses. Pour cette espèce de guerre, par où il faut commencer, n'ayons point trop de Troupes, car elles manqueroient d'argent, & de vivres : mais aussi, n'en ayons pas trop peu.

Je demande qu'avec les étrangers on mêle de nos citoyens, & qu'ils s'em-

barquent tous ensemble ; parce qu'autrefois, quand vous aviez des Toupes étrangères à Corinthe, où Polistrate, Iphicrate, Chabrias, & d'autres encore les commandoient en votre nom, plusieurs Athéniens joignîrent l'armée : & ainsi réunis, citoyens & étrangers, vous triomphâtes des Lacédémoniens.

Mais depuis que des étrangers sont employés seuls à faire la guerre pour vous, il n'y a que l'ami, que l'allié, qui souffrent de leurs hostilités. L'ennemi cependant va toujours en se fortifiant. Et ces étrangers, à peine voient-ils la guerre commencée, qu'ils désertent. Ils vont chez (2) Artabaze, & par-tout ailleurs, plutôt que de rester à votre service. Le Chef les suit : avec raison ; car ne les payant pas, il n'a point à leur commander.

Que veux-je donc ? Que pour ôter, & au Chef, & aux soldats, tout pré-

(2) Athènes avoit dans l'Hellespont une armée toute composée d'étrangers ; ils n'étoient point payés ; ils quittêrent sans autre formalité pour aller joindre Artabaze, Satrape de l'Asie mineure, révolté contre son maître le Roi de Perse. & ils fûrent suivis de Charès, Athénien, leur Général.

texte de mécontentement, il y ait toujours de quoi payer ; & qu'avec les étrangers on mêle des citoyens, qui ayent l'œuil ſur la conduite du Chef.

Aujourd'hui, en vérité, notre Politique eſt riſible. Car ſi l'on vous demandoit : ATHÉNIENS, êtes-vous en paix ? *Par Jupiter, non*, diriez-vous, *nous ſommes en guerre avec Philippe.* Hé n'avez-vous pas effectivement nommé de vos citoyens, pour exercer toutes (3) les charges néceſſaires dans une armée ?

Mais de ces Officiers, hors le ſeul que vous envoyez où eſt votre armée, tous les autres que font-ils ? Ils ſervent ici à décorer (4) vos fêtes, avec vos Sacrificateurs.

Tels que des Statüaires en argile, vous

(3) J'ai mieux aimé me ſervir ici d'une expreſſion vague, que d'employer les termes de la Milice moderne. Car, de les mettre dans la bouche de Démoſthène, c'eſt tomber à peu près dans la faute que feroit un Peintre, qui ſans avoir égard à ce qu'on appelle *coſtume*, peindroit Alexandre ou Céſar en perruque, & en juſtaucorps brodé.

(4) Parce que ces Officiers y avoient un rang, & y paroiſſoient avec les habits & les autres ornements convenables à leurs dignités.

faites des guerriers pour la montre, non pour le ſervice.

Quoi, pour pouvoir dire qu'une armée eſt celle d'Athènes, ne faudroit-il pas que les principaux Officiers qui s'y trouvent, fuſſent Athéniens ?

Pour aller au ſecours de Lemnos, vous prenez le Général de votre Cavalerie : & au contraire, vous laiſſez à Ménélas, à un étranger, le commandement des Troupes deſtinées à vous défendre vous-mêmes. Je ne vous dis point ceci pour attaquer le mérite de (5) Ménélas. Je

(5) M. de Tourreil dit que ce Ménélas étoit le frere de Philippe. Mais quoique Philippe & Ménélas fuſſent nés de meres différentes, & qu'ils ne vêcuſſent pas en bonne amitié, cependant il n'eſt guère vraiſemblable qu'Athènes eût voulu ſe fier ſi fort au frère de ſon ennemi. J'aime donc mieux croire avec M. Lucchéſini, que le Ménélas dont il eſt ici queſtion, eſt un homme inconnu d'ailleurs.

Voici, au reſte, la penſée de Démoſthène; elle n'a beſoin d'éclairciſſement que pour ceux qui n'ont pas devant les yeux la Carte de la Grèce. Quand il s'agit, dit-il, d'aller au ſecours de Lemnos, qui eſt une île fort éloignée de vous ; vous y envoyez des troupes commandées par un Athénien : & aujourd'hui c'eſt à un étranger que vous confiez les troupes qui gardent vos frontieres, & qui défendent le pas

dis ſeulement que le Général de votre Armée, quel qu'il fût, devoit être pris d'entre vous.

Peut-être jugez-vous que j'ai raiſon juſqu'ici : mais vous êtes dans l'impatience de ſavoir où trouver des fonds, & ce qu'il en faut. Vous allez l'apprendre.

Toute l'armée que je vous propoſe de lever, vous coûtera pour les vivres ſeulement, un peu au-delà (6) de quatre-vingt-dix talents : ſavoir, pour les dix vaiſſeaux légers, quarante talents, à vingt mines par mois pour chaque vaiſſeau, autant pour les deux mille hommes de pied, à dix drachmes par mois pour

des Thermopyles. Il n'y a pas de raiſon à ne point prendre pour vous-mêmes, & pour ce qui vous touche de plus près, les précautions que vous prenez pour vos alliés.

J'ai lu ici, *ἀφ' ὑμῶν ἔδει κεχειροτονημένον εἶναι τοῦτον*, au-lieu que toutes les éditions portent ; *ὑφ ὑμῶν*, &c. Un changement ſi léger ne ſera point blâmé, je m'en flatte, par ceux qui voudront prendre le fil du raiſonnement.

(6) Une *Drachme*, ſelon M. Dacier, peſoit ce que nous appelons un Gros ; & il met le gros d'argent à dix ſous.

Une *Mine* valoit cent drachmes ; & par conſéquent cinquante livres Tournois.

Un *Talent*, valoit ſoixante mines, & par conſéquent trois mille livres Tournois.

chaque

chaque soldat ; enfin pour les deux cents chevaux, douze talents, à trente drachmes par mois pour chacun d'eux.

Mais de pourvoir seulement aux vivres, c'est peu, dira-t-on. Et moi, pourvu que notre armée n'en manque point, je suis assuré que la guerre lui procurera d'elle-même tout le reste, sans que ni Grecs ni Alliés en souffrent. Je m'embarquerai, si l'on veut : & au cas que le succès me démente, ma tête en répondra.

Mais enfin, la somme que j'ai dite ; comment la faire ? Le voici.

[*On lit ici le Mémoire de Démosthène sur le subside qu'il veut être ordonné ; & après la lecture, il reprend son discours.*]

Telle est, ATHÉNIENS, l'idée que j'ai conçue. Quand vous irez aux opinions, arrêtez-vous au parti le plus avantageux, & faites qu'enfin on batte Philippe, non plus avec des décrets & des lettres seulement, mais à main armée.

Ainsi la somme totale que Démosthène demande pour l'entretien de son armée, se monte à deux cent soixante & dix mille livres, en supposant toujours que le gros est à dix sous.

Pour mieux délibérer, & sur cette guerre, & sur les préparatifs, il vous est important, ATHÉNIENS, de considérer la situation du pays où il faut que vous portiez vos armes. Remarquez à cet égard, comme Philippe profite des vents & des saisons, pour l'arrangement de ses desseins. Tandis que les vents (7) Etésiens règnent, ou quand l'hiver est venu, c'est alors qu'il ouvre la guerre, parce qu'il nous fait dans l'impossibilité d'aller à lui. Vous avez donc besoin de troupes qui soient toujours prêtes, toujours à portée. Car de croire que dans l'occasion vous n'avez qu'à ramasser des soldats, & les faire partir, c'est vouloir n'y être jamais à temps.

Vous pourrez faire hiverner vos troupes à Lemnos, à Thase, à Sciathe, & dans les autres îles voisines, qui ont des ports, abondance de vivres, tout ce qu'il faut à des gens de guerre.

(7) Vents du Nord, contraires par conséquent pour aller d'Athènes en Macédoine. Toutes les années régulièrement ils se levent * deux jours après que le soleil est entré au signe du Lion ; & ils règnent quarante jours de suite. Ils se calment toujours sur le soir, pour ne reparoître qu'avec l'aurore : & delà vient que sur mer on les appelle *les dormeurs*.

* *Plin.* II. 47.

Vos (8) vaiſſeaux étant à l'abri dans ces ports, & vos ſoldats ne s'éloignant point des villes maritimes, il vous ſera aiſé de profiter du vent, pour mettre à la voile ſans nul riſque.

Quant aux entrepriſes, elles dépendent des conjonctures, & il faut s'en repoſer ſur celui que vous aurez revêtu de votre autorité.

Mais pour vous, ATHÉNIENS, votre affaire eſt d'accomplir ce qui eſt porté dans le mémoire qu'on vous a lu. Si vous faites les fonds que je demande, & c'eſt par où il faut commencer: ſi enſuite, quand vous aurez votre infanterie, vos galères, & votre cavalerie, vous exigez de toute l'armée, par une loi expreſſe, la continuité du ſervice:

(8) Wolfius dit ſur cet endroit : *Locus videtur corruptus, & vatem potiùs, quàm interpretem poſtulare.* Il rapporte enſuite la penſée de Mélanchton, celle de Paul Manuce, la ſienne propre, & il ajoûte : *Ego meam dubitationem, ac potiùs ignorationem ingenuè confiteor.* Que cette candeur me charme dans un Savant! Pour moi, au milieu de ces ténèbres, je me ſuis laiſſé guider par M. Lucchéſini, & j'ai pris à-peu-près le ſens qu'il propoſe dans ſes Notes ſur la Traduction de Wolfius.

& qu'enfin, vous faiſant vous-mêmes les tréſoriers & les diſtributeurs de vos fonds, vous obligiez le Chef de vos Troupes à vous rendre compte de ſa conduite : vous ceſſerez dès-lors, & de toujours délibérer, & de ne rien faire.

Par-là en même temps, vous retrancherez à Philippe le plus fort de ſes revenus. Comment ? En le mettant hors d'état de continuer ſes pirateries, qui appauvriſſent vos alliés, & qui lui apportent de quoi ſoutenir la guerre qu'il vous fait.

Que gagnerez-vous encore ? De n'être plus expoſés à ſes inſultes : comme quand il ſurprit Lemnos & Imbros, d'où il emmena vos citoyens captifs : comme quand à Géreſte, ayant enveloppé vos vaiſſeaux, il fit des priſes ineſtimables : comme quand il deſcendit à Marathon, & vous enleva la Galère (9) ſacrée.

Toutes ces inſultes, vous n'avez pu

(9) Ils avoient deux Galères ſacrées, l'une deſquelles paſſoit pour être celle où Théſée s'étoit embarqué, lorſqu'il alla en Grèce attaquer le Minotaure. On ne les faiſoit voguer que pour de grandes cauſes, & avec de grandes cérémonies. A la ſuperſtition près, ces deux galères étoient à Athènes ce qu'eſt aujourd'hui le Bucentaure à Veniſe.

les empêcher, parce que le secours, que vous auriez eu dessein d'envoyer, seroit arrivé trop tard.

Pourquoi vos (1) Panathénées & vos Bacchanales, dont la somptuosité passe tout ce qu'on voit ailleurs, & qui vous coûte plus que jamais flotte ne vous coûta : pourquoi, ATHÉNIENS, ces deux fêtes ne manquent-elles point d'être célébrées au temps prescrit, soit que des personnes intelligentes, soit que des ignorants s'en mêlent ; & qu'au contraire toutes vos flottes, témoin celle qui alloit à Méthone, celle qui alloit à Pagase, celle qui alloit à Potidée, n'arrivèrent jamais qu'après coup ?

Parce qu'à l'égard de vos fêtes, les lois ont pourvu à tout ; en sorte que

(1) *Panathénées*, fêtes en l'honneur de Minerve, Déesse tutélaire d'Athènes & de toute l'Attique.

Bacchanales, fêtes, comme on le voit assez par leur nom, en l'honneur de Bacchus.

Tant d'Auteurs nous ont décrit les unes & les autres, que ce seroit peine perdue de le faire encore ici. J'avertirai seulement que dans mon texte il y a un mot, λάχωσιν, qui fait voir que ceux à qui étoit annuellement commise l'Ordonnance de ces deux Fêtes, se tiroient au sort.

long-temps auparavant, chacun fait qui est préposé dans sa Tribu, & sur les Musiciens & sur les Athlètes : quand, par les mains de qui, & combien un Acteur doit toucher, & ce qu'il doit faire. Tout a été prévu, tout a été réglé avec soin.

Mais pour vos armements, point (2) de règle, point de loi, point d'ordre. Au premier bruit de quelque mouvement, on établit des (3) Armateurs, on

(2) Voici le Grec, ἄτακτα, ἀόριστα, ἀδιόρθωτα ἅπαντα, où il est aisé de remarquer ce fréquent concours de Voyelles ; & qui plus est, de la même Voyelle, la plus sonore de toutes. Je ne pouvois faire que de vains efforts pour l'imiter en notre langue. Mais pour se mettre plus au fait, on peut consulter Victorius, *Var. Lect.* XVIII, 12.

(3) Je rends ainsi τριηράρχυς, parce qu'en effet ces *Triérarques* étoient des particuliers, que la République, dans certains cas, obligeoit d'armer une galère à leurs dépens. On jetoit pour cela les yeux sur les citoyens estimés les plus riches. Mais ce qu'il y avoit de singulier, c'est que le citoyen nommé pour être du nombre des Triérarques, pouvoit offrir d'échanger ses biens contre ceux d'un autre citoyen ; qu'il prétendoit être plus riche que lui, & plus en état, par conséquent, de soutenir les frais nécessaires. Auquel cas ce dernier étoit obligé, ou d'accepter l'échange, ou d'armer à ses dépens. Voilà ce qu'entend Dé-

leur souffre de proposer des échanges, on rêve aux moyens de trouver des fonds. Ensuite, on fait un Décret pour obliger les étrangers & les affranchis à s'embarquer ; & s'ils ne suffisent pas, on y supplée par des citoyens. Pendant tous ces délais, les places que vous alliez secourir, sont prises. On a perdu en préparatifs, le temps où il falloit agir. Car l'occasion, & c'est elle qui décide, ne consulte point notre lenteur. Vous comptiez sur le succès de vos soldats ; & les conjonctures qu'ils trouvent en arrivant, leur font sentir qu'ils ne peuvent rien.

Aussi voit-on que Philippe, dans une lettre qu'il écrit aux Eubéens, vous traite avec le dernier mépris.

[*Ici Démosthène fait lire cette lettre, qui n'est point venue jusqu'à nous ; & il continue ensuite son discours.*]

mosthène par ces mots : *On leur souffre de proposer des échanges*, ἀντιδόσεις. Il est vrai que dans l'intention de Solon, cette loi étoit sage ; car elle mettoit les plus riches dans la nécessité de porter les charges publiques. Mais dans la pratique, elle tiroit à conséquence, parce que les disputes qui naissoient au sujet de ces échanges, retardoient à contre-temps le service de l'Etat.

Vous ne vous êtes que trop attiré une partie de ces outrages, dont il vous eſt dur, ATHÉNIENS, d'entendre le récit. A la vérité, ſi de ſupprimer des choſes attriſtantes, c'étoit faire qu'elles ne fuſſent pas, nous ne devrions nous étudier qu'à plaire dans nos diſcours. Mais ſi c'eſt réellement vous perdre, que de vous flatter à contre-temps, il vous eſt honteux, ATHÉNIENS, d'aimer à être ſéduits; de reculer toute opération néceſſaire, ſous prétexte qu'elle ne vous eſt pas agréable; & de ne vouloir pas comprendre qu'à la guerre il faut, non point ſe laiſſer commander aux événements, mais les prévenir. Que comme un Général marche à la tête de ſes troupes, auſſi de ſages Politiques doivent-ils marcher, ſi j'oſe ainſi dire, à la tête des affaires; enſorte qu'ils n'attendent pas l'événement, pour ſavoir quelles meſures ils ont à prendre; mais que les meſures qu'ils ont priſes, amènent l'événement.

Vous êtes, ATHÉNIENS, les plus forts de tous les Grecs en vaiſſeaux, en cavalerie, en infanterie, en revenus, & vous ne ſavez vous prévaloir de rien à propos.

Vous faites dans vos guerres avec Philippe, comme fait un Barbare, quand il lutte. S'il reçoit un coup, il y porte aussi-tôt la main. Le frappe-t-on ailleurs? Il y porte la main encore. Mais de parer le coup qu'on lui destine, ou de prévenir son antagoniste, il n'en a pas l'adresse, & même il n'y pense pas. Vous pareillement, si vous entendez dire que Philippe s'est jeté sur la Chersonèse, vous y envoyez du secours: s'il est aux Thermopyles, vous y courez: s'il tourne de quelque autre côté, vous le suivez, à droite, à gauche, comme si vous étiez à ses ordres. Jamais de projet arrêté, jamais de précaution. Vous attendez qu'une mauvaise nouvelle vous mette en mouvement.

Autrefois, peut-être, vous pouviez sans risque vous gouverner ainsi; mais le moment décisif est venu; il faut une autre conduite.

Pour moi, ATHÉNIENS, je me persuade que cette humeur inquiète, qui dévore Philippe, lui est inspirée par quelque Dieu, sensible à notre honte. Car si, content de ce qu'il a envahi, Philippe devoit s'en tenir là, & renoncer à de nouveaux projets: quelques-uns de

vous, ou je me trompe fort, consentiroient à oublier qu'il nous a couverts d'ignominie, & que nous sommes l'opprobre des Grecs. Mais heureusement rien ne l'assouvit, son ambition croît toujours, & peut-être vous reveillera-t-il enfin, à moins que vous ne vous soyez entiérement livrés au désespoir.

On ne pense point, & c'est ce que j'admire, on ne s'indigne point de voir qu'une guerre commencée pour nous venger des outrages que Philippe nous a faits, se termine par souhaiter qu'il cesse de nous en faire. Mais non, il ne cessera pas, s'il n'y est contraint.

Et nous attendrons tranquilement ? Vous croirez que tout ira bien, pourvu que vous fassiez partir des galères vides, & qu'un téméraire vous réponde du succès ? Nous ne nous embarquerons pas ? Il n'y aura pas de nos citoyens qui prennent les armes, & qui par leur présence animent enfin l'étranger ? Notre flotte ne descendra pas chez l'ennemi ?

Par où l'aborder, dira-t-on ? Hé la guerre, ATHÉNIENS, la guerre elle-même (4) vous en découvrira les endroits foibles, si vous les cherchez.

(4) Voyez encore ici Longin, ch. XVI.

Mais si, renfermés dans vos murailles, vous n'avez d'attention que pour des Harangueurs, qui se déchirent perpétuellement les uns les autres, vous ne ferez jamais rien d'utile.

Quelque part que marchent nos Troupes, si elles sont, je ne dis point toutes composées, mais du moins mêlées de citoyens, je m'assure que la bienveillance des Dieux & de la Fortune combattra pour nous. Mais quand il n'y a d'Athénien que le Général; & quand on le fait partir avec un décret frivole, & avec des espérances dont il n'a pour garant que la Tribune; rien de ce qui doit se faire, ne se fait.

Autant que ces sortes d'armements excitent la risée de vos ennemis, autant ils consternent vos alliés. Car un homme seul ne sauroit, non, il ne sauroit porter tout le faix dont vous le chargez. Il ne pourra que donner de belles paroles: & quand il aura été battu, en rejeter la faute sur l'un ou sur l'autre.

Tollius, dans ses Notes sur Longin, rapporte ce passage de Tacite, Liv. II. *Aperiet & recludet contecta & tumescentia victricium partium vulnera bellum ipsum.* Mais le style de l'Historien vaut-il celui de l'Orateur?

Toutes vos entreprises ont échoué par-là. Et devez-vous effectivement vous promettre un autre succès ? Vous donnez à de pauvres étrangers un Chef, qui n'a pas de quoi les payer; il succombe; aussi-tôt on vient hardiment vous en faire ici de fausses relations ; & vous, sur des ouï dire, vous l'absolvez, ou le condamnez au hasard.

Or le remede quel est-il ? Que vous-mêmes, ATHÉNIENS, vous alliez servir en personne ; & qu'après avoir été les inspecteurs de vos Généraux durant la campagne, vous soyez leurs juges au retour.

Vous ne devez point vous fier à de simples rapports, il faut voir de vos yeux ce qui se passe dans vos armées, & surtout aujourd'hui qu'il ne reste nul honneur parmi ceux qui les commandent. Trop lâches pour exposer une seule fois leur vie dans les combats, ils ne craignent point de l'exposer deux & trois fois dans vos jugements, & ils préfèrent à une fin glorieuse, le sort d'un brigand & d'un scélérat. Car à des scélérats, c'est une sentence qui leur ôte la vie ; mais à des guerriers, ce doit être l'épée de l'ennemi.

Quelques-uns de vos nouvelliſtes répandent, que Philippe travaille avec Lacédémone à ruiner Thèbes, & à changer le gouvernement de nos Républiques : d'autres, qu'il a envoyé un Ambaſſadeur au (5) Roi : d'autres, qu'il fortifie des places en Illyrie : chacun de nous invente ſa fable, & la promène. Pour moi, de par les Dieux, je veux bien croire, ATHÉNIENS, qu'enivré de ſes grands exploits, il ſe laiſſe aller à de pareilles rêveries, d'autant plus que dans toute la Grèce il ne voit perſonne qui lui faſſe tête. Mais, de par Jupiter, je ne croirai point qu'il mène ſes projets, de telle ſorte, que nos plus ſottes gens les pénètrent. Or nos plus ſottes gens, ce ſont nos faiſeurs de nouvelles.

Mais ſi laiſſant leurs ſonges à part, nous conſidérons que Philippe eſt notre ennemi ; qu'il s'empare de nos biens ; que, depuis long-temps il nous outrage ; que tous les ſecours dont nous nous étions flattés, ont tourné contre nous ; qu'il ne nous reſte d'eſpérance qu'en nous-mêmes ; que pour différer à porter

(5) Ainſi nommoit-on tout court, le Roi de Perſe ; ou quelquefois on diſoit, *le Grand Roi*.

la guerre au loin, nous nous exposons à l'avoir dans l'Attique; si nous faisons, dis-je, toutes ces réflexions, alors nous connoîtrons nos véritables devoirs, & nous fermerons l'oreille à de vains discours. Car il ne faut point que de frivoles conjectures nous arrêtent, quand il est clair que si nous manquons de prévoyance & d'activité, nous périrons.

Pour moi, qui jamais ne cherchai à vous plaire, si ce n'est autant que vos intérêts me l'ont permis, je viens de vous dire librement, & sans adoucissement, ma pensée. Heureux si, comme il vous est salutaire de recevoir les meilleurs conseils; il l'étoit de même à l'Orateur de vous les donner. J'en aurois redoublé ma confiance, si je l'avois cru. Mais enfin, de quelque manière que vous preniez mon opinion, il m'a suffi de la croire avantageuse, pour me sentir obligé à vous la dire. Puisse l'emporter celle qui doit vous être la plus utile à tous!



SECONDE PHILIPPIQUE,

Prononcée la première année de l'Olymp. 109.

QUAND on invective devant vous contre Philippe, qui tous les jours, au mépris de la (1) paix qu'il vous a jurée, se porte à de nouveaux attentats : je vois, ATHÉNIENS, que l'Orateur ne manque point d'être applaudi, & que ses discours vous paroissent l'équité, la raison même ; mais qu'au fond ils n'opèrent rien d'utile, aucun fruit digne de l'attention que vous leur prêtez.

Tel est même l'état de nos affaires, que plus on vous montre clairement, & la mauvaise foi de Philippe à l'égard d'Athènes en particulier, & les pièges qu'il tend à la liberté de tous les Grecs, en

(1) Philippe avoit fait sa paix avec Athènes la seconde année de l'Olympiade 108.

général; plus on se trouve embarrassé à vous bien conseiller.

Quand il s'agit, en effet, de réprimer des usurpateurs; ce qu'il faut, ATHÉNIENS, ce sont les œuvres, c'est la force, mais non pas de simples paroles. Cependant vos Orateurs, dans la crainte de vous déplaire, & d'en porter la peine, n'osent prendre sur eux de vous proposer ce qu'il faudroit: en sorte qu'ils se bornent à vous représenter ce qu'il y a dans la conduite de Philippe, & d'injurieux; & de violent.

Vous, tranquilement assis, vous trouvez, soit dans vos lumières, soit dans nos harangues, de quoi raisonner mieux que Philippe, selon les principes de la justice. Mais, aujourd'hui qu'il s'agit de repousser vivement ses efforts, une énorme indolence vous retient. Delà; & c'en est une suite nécessaire, il arrive que vous & lui, dans ce qui fait l'objet de votre étude, vous réussissez: lui, à bien faire; vous, à bien parler.

Suffit-il dans l'état où nous sommes, d'alléguer que la justice est toute entière de notre côté? Rien de si facile. Mais est-il temps de pourvoir à ce que nos affaires prennent un autre cours, de peur

qu'insensiblement le mal n'augmente, & qu'enfin l'on ne tombe sur nous avec des forces tellement supérieures, que nous ne puissions même nous mettre en défense ? Dès-lors, changeant de méthode dans nos délibérations, nous devons absolument, & Orateurs, & Auditeurs, préférer aux conseils agréables & commodes, les conseils qui vont au bien & qui peuvent nous sauver.

Premiérement donc, à considérer les progrès de Philippe, & combien sa domination s'est accrue, si quelqu'un de vous, ATHÉNIENS, se figure que vous n'avez point à vous en alarmer, & que dans toutes ses démarches il n'y a rien qui vous regarde : pour moi, surpris que l'on pense de la sorte, & bien convaincu que Philippe est notre ennemi, je vous conjure tous d'écouter sur quoi je fonde mon opinion : afin que vous jugiez qu'est-ce qui doit prudemment vous régler, ou mes défiances, ou la sécurité de ces gens hardis, qui comptent sur la foi de Philippe.

Après la conclusion de la paix, devenu maître des Thermopyles, & gouvernant à son gré la Phocide, en faveur de qui a-t-il fait usage de son pouvoir ? En

faveur, non pas d'Athènes, mais de Thèbes.

Pourquoi? Parce que rapportant tout, non pas au maintien de la paix, non pas aux loix de l'équité, mais à son agrandissement seul; il a parfaitement compris que, ni par promesses, ni par bienfaits, il n'engageroit une République, qui, comme la vôtre, s'est toujours conduite par des principes d'honneur, à lui sacrifier, dans la vue de vos intérêts particuliers, quelqu'un des autres Grecs: mais que, s'il attentoit jamais à leur liberté, aussi-tôt le zèle de la justice, la crainte de l'ignominie, & l'attention que vous croyez devoir au salut public, vous mettroient les armes à la main, comme si vous étiez vous-mêmes personnellement attaqués.

Quant aux Thébains, Philippe savoit, ce que l'événement a bien fait voir, que pour leur utilité propre, ils étoient gens à lui laisser faire tout ce qu'il voudroit: & non-seulement à ne point le traverser, mais, s'il le commandoit, à l'assister de leurs forces.

Aujourd'hui encore, parce qu'il a la même opinion, & des Messéniens, & des Argiens; il les comble de faveurs.

Rien ne peut, ATHÉNIENS, mieux faire votre éloge. On voit par-là, que vous êtes jugés seuls incapables de trahir la cause commune des Grecs, & d'échanger contre quelque avantage, contre quelque bienfait que ce fût, la gloire d'être leurs vengeurs.

Philippe, non-seulement sur ce qui se passe aujourd'hui, mais encore sur ce qui s'est fait autrefois, a dû en effet se former cette idée de vous; & une idée toute contraire des Argiens, & des Thébains. Car il a su, je n'en doute pas, il a entendu dire qu'Alexandre, un de ses (2) ancêtres, ayant été autrefois envoyé à nos peres, pour leur offrir l'empire de toute la Grèce, à condition qu'ils obéiroient au (3) Roi: eux, plutôt que d'écouter cette proposition, ils abandonnèrent leur ville, s'exposèrent courageusement à souffrir les plus grands maux, & firent ensuite (4) ces prodiges, que

(2) Avant Alexandre le Grand, fils de Philippe, il y avoit eu deux autres Alexandres, dont l'un * fut le dixième, & l'autre le dix-huitième Roi de Macédoine.

(3) Voyez ci-dessus, pag. 61. Rem. 5.

(4) Ici Démosthène indique le combat na-

* Petav. Rat. Temp. part. II. lib. 2. c. 14.

tout le monde aime à raconter, mais que personne n'a pu raconter dignement. Aussi dois-je par cette raison m'en taire. Car il y a véritablement quelque chose de si grand, que nulle expression n'y sauroit atteindre.

Philippe au contraire, sait que dans cette même occasion, & les Thébains marcherent sous les enseignes du Barbare, & les Argiens ne firent aucune résistance.

Par-là il conçoit que les uns & les autres, contents de trouver leur utilité particulière, ne songeront point aux intérêts communs des Grecs. Qu'en vous choisissant pour amis, il se mettroit dans la nécessité de ne rien faire que de juste. Mais qu'en s'attachant les autres, il aura des mercenaires prêts à seconder tous ses desseins.

Tel est donc le motif de la préférence qu'il leur a donnée, & leur donne encore sur vous. Elle ne vient, ni de ce

val de Salamine, donné la première année de l'Olympiade 75, & deux autres batailles aussi mémorables, l'une par terre à Platée, l'autre par mer auprès de Micale, données l'année suivante, & toutes deux le même jour, qui fut le vingt-cinq de Septembre. On peut en voir le détail dans Hérodote, liv. 7, & 8.

qu'il nous ſuppoſe inférieurs en forces navales, car le contraire lui eſt connu : ni de ce que, content de ſe voir bien établi au milieu des terres, il dédaigne l'empire de la mer, & le commerce des ports : ni enfin de ce que les proteſtations, les promeſſes, par où il nous a éblouis pour avoir la paix, ſont effacées de ſa mémoire.

Mais ces promeſſes, dira-t-on, il ne les oublie point : & s'il a épouſé les intérêts des Thébains, il ne l'a fait certainement, ni par ambition, ni par aucun des motifs que je lui attribue ; il l'a fait parce qu'il a cru que la juſtice devoit le faire pencher de leur côté.

Entre tous les prétextes imaginables, c'eſt préciſément le ſeul qu'on ne ſauroit alléguer. Quoi ! lui qui ordonne aux Lacédémoniens d'abandonner Meſſène ; il nous perſuadera que la juſtice étoit ſa règle, lorſqu'il mettoit les Thébains en poſſeſſion d'Orchomène, & de Coronée ?

Mais, dira-t-on encore, il y fut contraint ; & lorſqu'inopinément il ſe vit entre la cavalerie Theſſalienne, & l'infanterie Thébaine, il ne put que condeſcendre à ce qu'on vouloit de lui.

Voilà en effet, tout ce qu'il reste à dire en sa faveur. Et pour le rendre croyable, on répand que les Thébains deviennent suspects à Philippe, & que même il va fortifier Elatée. Oui sans doute il s'y prépare, & il s'y préparera encore long-temps, ou je me trompe fort. Mais un autre de ses desseins, & dont il ne diffère pas l'exécution, car il s'en occupe actuellement, c'est de joindre ses forces à celles d'Argos & de Messène, pour fondre sur Lacédémone. Déja il envoie des troupes étrangères, il fournit de l'argent, & il est attendu en personne avec une puissante armée. Quelle apparence donc, que d'un côté il détruise Lacédémone, ennemie de Thèbes, & que d'autre côté il pense à rétablir (5) la Phocide, qu'il avoit détruite en faveur des Thébains ?

(5) Le fameux Temple de Delphes étoit dans la Phocide. Quelques habitants de cette contrée ayant labouré une portion des terres d'Apollon, les Amphictions les mirent à l'amende. Ce fut l'occasion d'une guerre qui partagea toute la Grèce, & qui dura neuf à dix ans. On l'appela *la Guerre sacrée.* Pour en soutenir la dépense, les Phocéens, montagnards aguerris, mais pauvres, parce que leur pays étoit sans commerce, & produisoit peu,

Pour moi, non-ſeulement je ſuis convaincu que ſi Philippe avoit ci-devant agi par contrainte, ou s'il tenoit préſentement les Thébains pour ſuſpects, il ne

ſe déterminèrent à piller le Temple d'Apollon. Il y avoit un tréſor immenſe. Créſus lui ſeul, le riche Créſus y avoit envoyé pour couvrir le principal endroit du Temple ſix vingts tuiles d'or, dont chacune peſoit deux talents. En un mot, ſi nous en croyons Diodore de Sicile, on fondit en or & en argent pour dix mille talents au moins : c'eſt-à-dire, ſelon le calcul de M. Dacier, pour trente millions de livres Tournois. Les Thébains, voiſins des Phocéens, & leurs ennemis irréconciliables, étoient de tous les Grecs les plus acharnés à cette guerre. Ils appelèrent Philippe à leur ſecours ; & Philippe, encore plus intéreſſé qu'eux à détruire les Phocéens, parce qu'ils étoient amis d'Athènes, & maîtres des Thermopyles, ſe chargea volontiers de ſignaler en cette occaſion ſa piété. Il pouſſa l'ardeur de ſon zèle pour Apollon, juſqu'à exterminer toutes les villes de la Phocide, n'y laiſſer que des villages réduits à ſoixante feux, &, qui pis eſt, condamner ces miſérables à un tribut annuel exigible pendant autant d'années qu'il en faudroit pour faire les dix mille talents, qui avoient été volés au Temple de Delphes. Cette fameuſe guerre commença, ſelon Pauſanias, la dernière année de l'Olympiade 103, & finit au commencement de l'Olympiade 108.

poursuivroit pas leurs ennemis avec tant de chaleur : mais de la conduite qu'il tient aujourd'hui, je conclus que dans tout ce qu'il a fait auparavant, il n'a rien fait que de dessein prémédité. Or quiconque voudra en juger sainement, verra que son dessein est de ruiner Athènes ; & que c'est même une sorte de nécessité pour lui d'en venir à bout. Raisonnez, en effet. Il veut dominer. Il ne voit que vous qui puissiez lui être un obstacle. Vous avez depuis long-temps à vous plaindre de lui. Il le sait, à n'en pouvoir douter. Car il retient les places qu'il vous a prises, Amphipolis & Potidée, qui lui servent à couvrir ses frontieres, & sans lesquelles il ne se croiroit pas chez lui en sûreté. Ainsi l'un & l'autre lui sont connus, & qu'il cherche à vous perdre, & que vous n'êtes pas à vous en appercevoir. Vous croyant donc gens sensés, il présume que vous lui portez une haine très-juste, & qu'à la première occasion, s'il ne vous prévient, il s'en trouvera mal. Plein de cette idée, qui allume (6) son couroux, il ne s'endort

(6) J'ai transporté ici le παρώξυνται de la phrase précédente. J'en avertis, de peur qu'on ne s'imagine que je prête rien à mon original.

point,

point, il épie le moment de vous surprendre, il se fait des créatures parmi les Thébains, il acquiert leurs amis du Péloponnèse, tous esprits qu'il croit en même-temps, & trop mercenaires pour ne pas goûter leur situation présente, & trop (7) épais pour conjecturer quel sera l'avenir.

Pour peu cependant que l'on ait de prudence, le passé fournit des exemples, qui dévoilent assez l'avenir : exemples que j'eus occasion de citer, & aux Messéniens, & aux Argiens, mais qu'il ne sera peut-être pas inutile de vous remettre à vous-mêmes devant les yeux.

Pensez-vous, dis-je aux Messéniens, « que les Olynthiens n'eussent pas souf- « fert impatiemment quiconque leur eût « parlé mal de Philippe, dans un temps « où il leur cédoit Anthémunte, place, «

Du reste, il est aisé de voir que j'ai lu τύτοις, au lieu de τύτῳ, qui est dans les éditions de Vossius.

(7) On sait jusqu'à quel point les Béotiens passoient pour épais parmi les autres Grecs. *Bœotum in crasso jurares aëre natum.* Pindare cependant étoit de Thèbes, & Plutarque de Chéronée. Il y a des lieux où l'éducation manque : les dons naturels ne manquent nulle part

D

» dont jusque-là tous les Rois de Macé-
» doine avoient été si jaloux ? Dans un
» temps où déclaré contre nous en
» leur faveur, il leur donnoit Potidée
» avec toutes les terres qui en dé-
» pendent, après en avoir chassé no-
» tre colonie ? Auroient-ils craint alors
» une révolution, ou écouté qui l'eût
» prédite ? Point du tout. Les voilà ce-
» pendant, après avoir peu joui du bien
» d'autrui, dépouillés du leur propre
» pour long-temps : & non-seulement
» ils ont été subjugués & honteusement
» chassés par Philippe, mais ils se sont
» trahis & vendus eux-mêmes les uns
» les autres. Tant il est peu sûr à des
» Républiques de se familiariser avec des
» Tyrans !

» Aux Thessaliens, que leur est-il ar-
» rivé ? Quand Philippe leur donnoit
» Nicée & Magnésie, & qu'il chassoit
» leurs Tyrans, se figuroient-ils qu'un
» jour, comme en effet nous le voyons,
» il les asserviroit à des (8) Tétrarques ?
» Quand il les rétablissoit dans leurs

(8) *Tétrarque*, Gouverneur, Commandant, qui a toute autorité dans la quatrième partie d'un Etat. Je suis la leçon d'Harpocration.

droits (9) d'Amphyctions, croyoient- «
ils qu'un jour il s'empâreroit chez eux «
des deniers publics ? Voilà pourtant ce «
qui s'est fait, & aux yeux de toute «
la Grèce.

Vous donc, ajoutai-je, qui savez «

---

(9) On appeloit *Amphyctions*, les Députés que les divers peuples de la Grèce envoyoient à une assemblée générale, qui se tenoit deux fois l'année : en Autonne, dans le Temple de Cérès, tout près des Thermopyles : au Printemps, dans le Temple de Delphes. Aujourd'hui nous appellerions cette assemblée, *les Etats généraux* de la Grèce. Ils traitoient de toute affaire concernant la Religion & l'État, avec plein pouvoir.

Or les deux Temples où ils s'assembloient, étant, pour ainsi dire, sous la main des Phocéens : ceux-ci, pendant la guerre sacrée, dont j'ai déja parlé, n'y laissèrent point venir les Thessaliens, unis contre eux avec les Thébains. Philippe n'eut pas plutôt réduit la Phocide, qu'il fit rétablir les Thessaliens dans leurs droits d'Amphyctions ; & c'est ce que Démosthène dit ici. Mais en même temps, Philippe ne s'oublia pas. Il se fit aussi donner droit de séance dans cette assemblée, & par-là il en devint le maître. Jusqu'alors la Macédoine n'avoit point été comprise dans la Grèce : c'étoit un gouvernement, des mœurs, une langue toute différente : & Démosthène tranche le mot, il traite Philippe de *Barbare*,

» ce que c'eſt que Philippe, lorſqu'il
» donne & qu'il promet : évitez, ſi vous
» êtes ſages, de ſavoir ce que c'eſt,
» lorſqu'il trompe & qu'il trahit.

» Pour mettre les villes hors d'inſulte,
» on a inventé des remparts, des mu-
» railles, des foſſés, toute ſorte de for-
» tifications, qui exigent de grands tra-
» vaux, & des frais immenſes: Aux gens
» ſages, la nature elle-même leur don-
» ne une arme défenſive, qui eſt à tous
» d'un grand ſecours : mais principale-
» ment aux villes libres, pour ſe défen-
» dre des Tyrans. Quelle eſt cette ar-
» me? La déffiance. Portez-la toujours
» avec vous : jamais ne vous en déſſai-
» ſiſſez, & jamais vous ne courrez de
» péril.

» Votre but enfin, n'eſt-ce pas la li-
» berté ? Mais ne ſentez-vous donc point
» qu'il n'y a pas même jusqu'aux noms
» que porte Philippe, qui ne ſoient in-
» compatibles avec elle ? Car tout Mo-
» narque, tout Tyran, eſt ennemi de
» la liberté, & des lois. Prenez garde
» qu'en cherchant à n'avoir point la
» guerre, vous ne trouviez un maître.

Après ce diſcours, qui parut ſenſé,
les Meſſéniens m'applaudirent fort ; ils

entendirent les autres (1) Députés leur tenir plus d'une fois le même langage en ma présence, & vraiſemblablement encore depuis mon départ : ils ne ceſſèrent pourtant, ni de compter ſur l'amitié de Philippe, ni d'ajouter foi à ſes promeſſes.

Que des Meſſéniens, que des gens du Péloponnèſe faſſent le contraire de ce qu'ils approuvent, il n'y a rien là d'étonnant. Mais vous-mêmes, qui, & par vos propres lumières, & par les conſeils de vos Orateurs, voyez comme on vous tend des piéges, comme on vous inveſtit de toutes parts : vous allez par votre inaction, à ce que j'en crois, vous laiſſer conduire, ſans y penſer, dans le même gouffre. Ainſi l'indolence, ainſi le plaiſir préſent l'emporte ſur l'utilité à venir.

Vous verrez donc, ſi vous êtes ſages, quelles meſures il vous conviendra de prendre.

Quant aux réponſes qu'on attend de vous, & ſur leſquelles vous avez préſen-

(1) Athènes voyant qu'après la Guerre ſacrée, Philippe ſongeoit à envahir le Péloponnèſe : Démoſthène avec d'autres Députés alla par ordre de la République, à Argos & à Meſſène, pour les avertir de ſe tenir ſur leurs gardes.

tement à vous déterminer, voici (2) mon avis.

[*On lit l'avis de Démosthène, & après il reprend son discours.*]

Vous devriez, ATHÉNIENS, citer ici ceux qui, sur les promesses dont ils

(2) Aucune édition ne porte qu'il y ait ici un Mémoire à lire. Aucun Traducteur, aucun Scoliaste n'en a senti la nécessité. Ainsi ce n'est pas sans une très-grande & très-juste défiance de moi-même, que je propose une idée qui m'est particulière.

Je crois donc qu'en cet endroit, quoique les Copistes ayent négligé d'en avertir, Démosthène produit son Mémoire; & voici sur quelles raisons je me fonde.

Premièrement, il dit dans les termes du monde les plus clairs : *Pour ce que vous avez à répondre présentement, je vais à l'heure même vous le dire*, Ταῦτ' ἤδη λέξω. Or il n'en dit pas un mot dans le reste de sa Harangue. Peut-on raisonnablement le soupçonner d'avoir tout d'un coup oublié l'essenciel?

Mais de plus, si l'on ne suppose pas que son discours est coupé ici par la lecture d'un Mémoire, on y trouvera un *hiatus* affreux, qui nous obligera de supposer une lacune.

Enfin, sans un Mémoire instructif, qui renferme un détail pratique, on aura raison de se figurer avec M. de Tourreil, que cette Harangue est *une invective vague*, du moins *en apparence*.

étoient les porteurs, vous ont engagés à conclure la paix. Car il est certain, que si nous avions prévu la conduite de Philippe, ni je n'aurois accepté d'aller en ambassade vers lui, ni vous n'auriez consenti à terminer la guerre. Mais les effets, depuis qu'il a obtenu la paix, sont bien éloignés de ce qu'on avoit promis.

Vous devriez encore citer d'autres gens. Et qui? Ceux qui me reprochoient (3) d'être un buveur d'eau, & par conséquent un homme chagrin & difficile, lorsqu'après la paix conclue, & au retour de ma seconde ambassade, où j'étois allé pour la prestation des serments, je pu-

Rien de moins vague. C'est un discours très-suivi, & qu'on peut hardiment mettre à la coupelle de la Dialectique.

(3) On apprend de Démosthène, dans sa Harangue *de falsa legatione*, que ce reproche lui fut fait par un nommé Philocrate, homme vendu à Philippe. Un jour, après que Démosthène eut fortement excité le peuple à ne point conclure la paix, ce Philocrate monta dans la Tribune, & débuta brusquement par dire : *Il n'est pas étonnant, Athéniens, que Démosthène & moi nous pensions différemment; car il boit de l'eau, & moi je bois du vin.* Un tel début fit beaucoup rire le peuple d'Athènes, qui, pour être plus spirituel qu'un autre, ne laissoit pas d'être peuple.

blîois hautement que vous étiez trompés ; que la ſuite des événements vous le feroit bien voir ; & qu'il ne falloit abandonner, ni les Thermopyles, ni la Phocide. Au contraire, ils ſoutenoient eux, que Philippe, du moment qu'il ſe verroit maître des Thermopyles, feroit aveuglément tout ce que vous ſouhaiteriez ; qu'il fortifieroit Theſpie & Platée, réprimeroit l'inſolence des Thébains, perceroit la (4) Cherſonèſe à ſes dépens, & vous donneroit l'Eubée & Orope en échange d'Amphipolis. Car tout cela vous fut dit ici, dans cette Tribune ; & vous ne l'avez pas oublié, je le ſais bien : quoique vous ſoyez d'ailleurs ſi prompts à oublier le tort qu'on vous fait.

Pour comble d'ignominie, vous avez, ſur de frivoles (5) promeſſes, lié par

(4) La Cherſonèſe de Thrace ne tenoit au continent que par une langue de terre d'environ cinq mille pas. Or, pour la mettre à couvert des incurſions, quelqu'un avoit imaginé de percer cette langue de terre. Philippe qui ſavoit qu'Athènes portoit vivement les intérêts de la Cherſonèſe, fit ſemblant de vouloir exécuter ce projet.

(5) Wolfius & M. de Tourreil ont donné ici dans un contre-ſens, dont j'ai été garanti par les doctes Remarques de M. Lucchéſini

votre Traité vos descendants même. Tant on vous a séduits !

Mais à quel propos rappeller ces réflexions ? Pourquoi veux-je que vos perfides conseillers soient cités ? Je vais, le Ciel m'en soit témoin, vous parler sans déguisement, & à cœur ouvert. En vous faisant cette demande, ma vue n'est point d'obtenir que devant eux, pour les injures dont autrefois ils me chargerent, vous me donniez présentement des louanges. Ils sauroient faire valoir cet affront, comme un nouveau moyen de s'attirer des largesses de Philippe. Ce n'est pas que je cherche non plus à me répandre en vains discours. Mais le motif qui m'anime, c'est que les entreprises de Philippe me font envisager un avenir encore plus triste pour vous, que ne l'est le présent. Car je vois les choses s'acheminer. Puissent mes conjectures être fausses ! mais je crains que déja le moment fatal ne soit pas loin.

Quand il sera donc venu, & que vous serez pleinement instruits de vos calamités, non plus par la voix de vos Ora-

sur la Traduction de Wolfius. Car il est juste qu'en nommant ceux qui ont failli, je nomme celui qui m'a empêché de les imiter.

teurs, mais par une expérience actuelle: transportés alors de colère, vous courrez sans doute à la vengeance. Or je vois qu'en pareil cas souvent on se jète, non pas sur les coupables, mais sur les premiers qui se rencontrent. A moins donc que ceux de vos Ambassadeurs, qui savent vous avoir vendus à Philippe, ne confessent leur prévarication; il est à craindre qu'un jour la peine duë à leur crime, ne tombe sur ceux qui auront pris à tâche d'en détourner les funestes effets.

Ainsi, pendant que l'état de nos affaires nous permet encore de conférer ensemble sur nos intérêts communs, je vous demande à tous, quelque connoissance que vous puissiez en avoir d'ailleurs, de vous bien informer, & de vous bien ressouvenir quel est l'homme, par les conseils de qui la Phocide & les Thermopyles ont été abandonnés; & qui par cette trahison ouvrant à Philippe le chemin du Péloponnèse & de l'Attique, vous réduit présentement à délibérer, non plus sur les intérêts des autres Grecs, ni sur des affaires étrangeres, mais sur les moyens de vous défendre vous-mêmes, & de n'avoir pas la guerre jusque dans le sein de votre patrie.

En quelque temps que commence cette guerre, qui ne pourra qu'exciter parmi nous un murmure univerſel, datez-la du jour que la paix fut concluë. Car ſi ce jour-là vous n'aviez pas été ſéduits, Athènes ſeroit tranquile. Par mer, Philippe n'étoit point aſſez fort pour deſcendre dans l'Attique : par terre, il n'eût pu franchir les Thermopyles, ni traverſer la Phocide : il eût par conſéquent été contraint, ou d'obſerver pacifiquement les règles de l'équité, ou de s'engager dans une guerre auſſi haſardeuſe pour lui, que celle qui l'avoit forcé à rechercher la paix.

J'en ai dit aſſez pour vous faire ſentir à quels périls on vous a expoſés. Faſſent tous les Dieux que vous n'en ayez pas de preuves plus évidentes ! Car quelque ſupplice qu'ait mérité un traître, ſi cependant, pour le juger coupable, vous attendez que les maux publics atteſtent ſa trahiſon, je deſire qu'il ne ſoit point puni.





TROISIEME PHILIPPIQUE,

Prononcée la troisième année de l'Olymp. 109.

QUOIQUE dans la plupart de vos assemblées, ATHÉNIENS, on vous représente quelles sont les entreprises de Philippe, & contre vous, & contre les autres Grecs, depuis son Traité de paix; quoique vous soyez tous forcés d'avouer, mais pourtant sans l'avouer tous, qu'il faut nécessairement réprimer, & punir son audace; je vois cependant vos affaires tourner si mal, que, si je l'ose dire avec vérité, mais trop durement peut-être, vos Orateurs eussent-ils résolu de vous donner les plus mauvais conseils, & vous de les suivre, vous ne seriez pas tombés dans un état plus déplorable, que celui où je vous crois.

Plusieurs causes ont sans doute con-

couru à votre ruine. Ce n'eſt ni une faute, ni deux, qui ont pu vous amener là. Mais à en bien juger, le mal eſt principalement venu de vos Orateurs, qui cherchent plus à vous flatter, qu'à vous inſtruire. Contents d'être honorés & applaudis, quelques-uns ne ſe mettent point l'avenir devant les yeux; & ils voudroient que leur exemple fût une loi pour vous. D'autres, en accuſant, en calomniant ceux qui ſont à la tête des affaires, ne font par-là que ſoulever Athènes contre Athènes; & pendant qu'ils l'occupent à ſe venger ſur elle-même, elle laiſſe pleine liberté à Philippe. Ainſi ſe conduit-on: & delà toutes nos fautes, tous nos revers.

Que je puiſſe donc, ATHÉNIENS, vous dire la vérité, ſans allumer votre courroux. Penſez, je vous prie, que nous ſommes dans Athènes, où l'uſage eſt que ſur toute autre matiere on ſoit maître de parler librement: où, de votre aveu, l'étranger jouit de ce privilége: où l'eſclave même eſt moins contraint dans ſes diſcours, que le citoyen ne l'eſt ailleurs. Vous n'avez banni la liberté, que de vos délibérations. Ici fiers, & délicats, vous n'écoutez que ce qui

vous fait plaisir : & vous touchez cependant aux plus affreuses extrémités !

Vous sentez-vous encore aujourd'hui dans les mêmes dispositions ? Je n'ai qu'à me taire. Mais, si vous pouvez souffrir qu'éloigné de toute flatterie, je vous tienne un discours utile, me voici prêt à parler. Car enfin, quelque grand que soit l'embarras où vous vous trouvez, & quelques pertes que votre indolence vous ai déja values ; cependant, si vous vous donnez les mouvements nécessaires, vous pouvez encore vous rétablir.

J'avance d'abord une proposition capable de vous étonner, mais qui n'en est pas moins vraie. Oui, ce qui nous a perdus, c'est ce qui doit relever nos espérances. Que veux-je dire ? Que vous n'avez rien fait, absolument rien, pour détourner ce qui vous est arrivé de fâcheux. Que si malgré tous vos efforts, les mêmes choses vous étoient arrivées, je n'y verrois point de ressource. Jusqu'à présent Philippe a triomphé, non point d'Athènes, mais de votre paresse, mais de votre inaction : & vous, ATHÉNIENS, vous n'avez pas été battus, puisque vous n'êtes pas même sortis de vos murailles.

Or, si nous étions tous unanimement

d'accord ſur ce point, que Philippe, ſans égard à ſon Traité de paix, eſt véritablement armé contre nous; mon devoir ſe borneroit ici à vous propoſer les plus faciles & les plus ſûrs moyens de le ranger à la raiſon. Mais dans le temps même qu'il prend des villes, retient plusieurs de nos places, opprime tous les Grecs, nous avons ici des perſonnes aſſez peu éclairées pour ſouffrir qu'on diſe que c'eſt nous au contraire, qui cherchons à rallumer une guerre éteinte. J'ai donc des précautions à prendre, & il faut que d'abord j'attaque cette opinion: de peur qu'un jour celui de vos Orateurs, qui vous aura conſeillé avec raiſon de travailler à vous défendre, ne ſoit accuſé de vous avoir mal-à-propos excités à prendre les armes.

Je le déclare hautement, & c'eſt par où je commence. Vous eſt-il libre de choiſir entre la paix & la guerre? Vous en croyez-vous les maîtres? Prenez la paix. Voilà mon avis; & pour aller au-devant de toute ſupercherie, je demande que celui de vos Orateurs qui juge qu'effectivement la paix dépend de vous, ſe lie dans toutes (1) les formes.

(1) C'eſt-à-dire, Qu'il donne ſon avis par

Mais quand un homme a les armes à la main, quand il se montre à la tête d'une armée nombreuse, & qu'avec ce beau mot de Paix, dont il veut nous éblouir, il nous fait éprouver ce que la guerre a de plus réel; avons-nous d'autre parti à prendre, que celui de le repousser?

Permis à vous, en le repoussant avec vigueur, de vous donner, comme lui, pour fideles observateurs de la paix.

Mais regarder comme un temps de paix, le temps où par la prise de toutes les places qui nous environnent, il s'applanit un chemin pour venir à nous, c'est folie: ou du moins cette paix-là est bien celle d'Athènes avec Philippe, mais non pas celle de Philippe avec Athènes.

Voilà, en effet, ce qu'il tâche d'obtenir avec l'or qu'il répand: le pouvoir de vous faire la guerre, sans que vous la lui fassiez.

Attendons-nous que lui-même il avoue qu'il nous fait la guerre? Quelle simpli-

écrit, & qu'en conséquence on fasse un Décret, où sera le nom de cet Orateur, afin que l'on sache positivement à qui s'en prendre, si ce Décret a de fâcheuses suites.

cité ! Il n'en conviendroit pas encore, fût-il dans le cœur de l'Attique, & jusque dans le Pirée. Jugeons-en par la conduite qu'il a tenue avec d'autres peuples.

Quand il se vit (2) à quarante stades d'Olynthe : Il faut, dit-il aux Olynthiens, de deux choses l'une ; que vous me cédiez Olynthe, ou que je vous céde la Macédoine. Jusqu'alors, s'il apprenoit qu'ils eussent le moindre soupçon, il se justifioit auprès d'eux par ses Ambassadeurs, & se plaignoit amèrement de ce qu'il leur étoit suspect. Comment a-t-il surpris les Phocéens ? Il alloit en apparence les voir comme ses alliés & ses amis : il étoit accompagné de leurs propres ambassadeurs : nos politiques soutenoient que ce voyage menaçoit Thèbes. Tout récemment encore, sous ce même prétexte d'alliance & d'amitié, il est entré dans la Thessalie, & y a pris la ville de Phères. Enfin, à l'égard de ces malheureux Oritains, comment en a-t-il usé ? Il leur fit dire, que sur le rapport qu'on lui avoit fait, des factions qui troubloient leur ville, il avoit bien voulu, par un effet de sa bienveillance pour eux, leur envoyer des Troupes :

(2) Quarante stades font cinq mille pas.

& qu'il étoit d'un bon allié, d'un véritable ami, de ne point les abandonner en de telles conjonctures.

Pensez-vous donc, ATHÉNIENS, qu'un homme qui a mieux aimé employer l'artifice que la force ouverte, avec des peuples dont le pouvoir seroit allé, non à former des entreprises contre lui, mais peut-être à se précautionner contre les siennes; pensez-vous, dis-je, qu'avec vous, & sur-tout lorsqu'il vous fait volontairement dans l'erreur, il en viendra jamais à une déclaration de guerre dans les formes? Assurément non. Il seroit le plus imbécile de tous les hommes, si, pendant que vous fermez les yeux sur lui, & que vous êtes occupés à vous accuser, à vous détruire les uns les autres, il alloit lui-même terminer vos querelles, en vous avertissant de tourner vos armes contre lui seul, & ôtant à ces mercenaires, qui tâchent ici de vous prouver l'innocence de ses desseins, tout moyen de vous tromper plus longtemps.

Mais pour décider si l'on est, ou en paix, ou en guerre, fut-il jamais personne de sensé, qui eût plus d'égard aux paroles qu'aux faits? Personne. Or nous venions seulement de traiter avec Philip-

pe, notre Général (3) ne marchoit pas encore, nos gens n'étoient pas encore arrivés dans la Chersonèse : & déja Philippe s'emparoit de Serrie, & de Dorisque ; déja il chassoit nos garnisons, & du fort de Serrie, & du Mont-Sacré. Tout cela, quand ? Après nous avoir juré la paix.

On me dira : Qu'étoit-ce que ces places, & par où devoient-elles nous intéresser ? Une autre fois nous examinerons cette question. Mais ce que j'ai présentement à dire là-dessus, c'est qu'en matière de serment les petites choses n'obligent pas moins que les grandes. Poursuivons.

Aujourd'hui qu'il envoie des troupes dans la Chersonèse, dont le Roi de Perse & tous les Grecs nous ont reconnus pour maîtres légitimes, & qu'à ce sujet il nous écrit des lettres où il prend ouvertement (4) le parti des rebelles,

(3) Diopithe, Chef de la Colonie que les Athéniens avoient envoyée dans la Chersonèse, depuis que cette Presqu'île leur avoit été cédée par Chersoblepte, comme nous le verrons dans la Remarque suivante. Il étoit pere du fameux Ménandre, Poète Comique, qui a été l'Original de Térence.

(4) Chersoblepte, Roi de Thrace, dans la

que fait-il ? Selon lui, ce n'eſt pas rompre la paix. Pour moi non-ſeulement je regarde ce qu'il fait actuellement dans la Cherſonèſe, comme un acte d'hoſtilité; mais quand je vois qu'il a voulu ſurprendre Mégare, qu'il n'oublie rien pour établir la tyrannie dans l'Eubée, qu'il ſe jète ſur la Thrace, qu'il trame de ſourdes pratiques dans le Péloponnèſe, & que tout ce qu'il entreprend, c'eſt toujours à main armée, je ſoutiens qu'il vous fait la guerre.

Peut-être direz-vous que ceux qui approchent des batteries d'une place, n'ont point rompu la paix, tant qu'ils ne les ont pas encore dreſſées au pied du mur. Mais non. Car qui prépare tout ce qu'il faut pour me faire périr, je le crois dès-lors mon ennemi, quoiqu'il n'ait encore lancé, ni flèche, ni dard.

ceſſion qu'il avoit faite de la Cherſonnèſe aux Athéniens, s'étoit réſervé la ville de Cardie, la plus conſidérable de cette Preſqu'île. Mais quand Philippe eut dépouillé Cherſoblepte de ſon Royaume, ce qui arriva la ſeconde année de l'Olympiade 109, les habitants de Cardie, pour ne point tomber, comme le reſte de la Cherſonèſe, entre les mains des Athéniens, eurent recours à Philippe, qui ne manqua pas de les prendre ſous ſa protection.

Que ne risquez-vous donc pas, lorsque Philippe vous aura enlevé l'Hellespont, lorsqu'il sera maître de Mégare & de l'Eubée, lorsqu'il aura tout le Péloponnèse dans ses intérêts. Hé comment pourrois-je vous dire qu'un homme qui dispose une semblable batterie contre vous, n'est pas votre ennemi ?

Oui, à compter du jour même qu'il extermina les Phocéens, je prétends qu'il vous a fait la guerre.

Traversez donc ses desseins, si vous êtes sages. Pour peu que vous différiez, vous le voudrez trop tard. Je pense si différemment des autres, que mon avis est de ne pas perdre un moment à délibérer, ni sur la Chersonèse, ni sur Byzance; mais qu'il faut voler à leur secours, les mettre à couvert de tout accident, & pourvoir à ce que les troupes que nous y avons, ne manquent de rien. Après quoi nous chercherons les moyens de sauver la Grèce entière, menacée du plus grand péril.

Voici, ATHÉNIENS, ce qui me fait prendre l'alarme. Pesez, je vous prie, mes raisons, afin que si elles vous paroissent solides, vos propres intérêts vous fassent agir, quand ceux d'autrui

ne vous ébranleroient pas : & au contraire, si ce ne sont que des terreurs paniques, regardez-moi comme un homme en délire, indigne, dès-à-présent, & pour toujours, d'être écouté.

Je ne vous représenterai point que Philippe originairement petit & foible, alla toujours en s'agrandissant ; qu'aujourd'hui les Grecs sont en proie à la défiance, à la discorde ; & qu'après ce qu'il a conquis, on auroit moins à s'étonner de lui voir subjuguer tout le reste de la Grèce, que de voir ce qu'il est devenu, du peu qu'il étoit. Je laisse à part ces sortes de réflexions, pour ne m'attacher qu'à un seul point, qui est que tous les Grecs, à commencer par vous, lui ont accordé un droit, de tout temps la source de toutes nos guerres. Et ce droit, quel est-il ? De faire tout ce qu'il lui plaît, ruiner, piller, usurper, tyranniser.

Vous fûtes (5) les arbitres de la Grèce pendant soixante & treize ans : les Lacédémoniens (6) après vous la gouver-

(5) Depuis la dernière année de l'Olympiade 75, jusqu'à la dernière de la 93.

(6) Depuis la dernière année de l'Olymp. 93, jusqu'à la dernière de la centième.

nèrent pendant vingt-neuf : dans ces derniers temps, & depuis la bataille (7) de Leuctres, les Thébains y ont eu aussi quelque supériorité. Mais la Grèce ne vous donna jamais, ni à vous, ni à d'autres, un pouvoir sans bornes. Quelqu'un avoit-il à se plaindre des Athéniens ? Tous les autres Grecs, sans nul mécontentement personnel, se joignoient à l'offensé, & le vengeoient. On traita de même les Lacédémoniens, devenus les dépositaires de l'autorité. Toutes les fois qu'ils voulurent abuser de leur pouvoir, & introduire des nouveautés, le reste de la Grèce prit les armes contre eux. Jusque-là même, & cet exemple suffit, qu'Athènes & Sparte en sont venues aux mains l'une contre l'autre, sans avoir d'ailleurs nulle raison d'être mal ensemble, mais uniquement pour obliger celle des deux qui avoit tort, à rendre justice.

Tout ce qu'il y eut cependant de fautes commises, soit par les Lacédémoniens, soit par nos aïeux, durant un siecle qu'ils ont commandé, tout cela

(7) Donnée la seconde année de l'Olymp. 102 : & les Thébains, huit ans après, eurent encore l'avantage sur les Lacédémoniens dans le combat de Mantinée.

ensemble n'approche pas de ce qu'a fait Philippe, depuis moins de treize ans qu'il a commencé à être quelque chose. Tout cela, dis-je, n'est rien au prix de ses attentats; comme il est aisé de le faire voir en peu de mots.

Je ne citerai, ni Olynthe, ni Méthone, ni Apollonie, ni trente-deux villes de Thrace, qu'il a toutes détruites avec tant de fureur, qu'à les voir on douteroit si elles furent jamais habitées. Je ne dis rien des Phocéens, ce peuple si puissant, dont à peine reste-t-il quelque vestige. Mais où en sont les Thessaliens? Philippe n'a-t-il pas usurpé leurs places, & aboli leurs Républiques, en soumettant tout le pays à des (8) Tétrarques, pour imposer le joug de la servitude, non à quelque canton en particulier, mais à la nation entière? Toute l'Eubée, cette île qui a Thèbes & Athènes pour voisins, ne l'a-t-il pas livrée à des Tyrans? Ses lettres portent en termes formels: *Je sais vivre en paix avec ceux qui veulent m'obéir.* Et non-content de l'écrire, il agit conséquemment. Il se jète sur l'Hellespont. Il tomba peu auparavant sur Ambracie. Il est maître d'Elis,

(8) Voyez ci-dessus, pag. 74, Rem. 8.

cette

cette grande & importante ville du Péloponnèse. Il a voulu surprendre Mégare. En un mot, ni la Grèce, ni les terres habitées par les Barbares, rien ne peut assouvir son avidité.

Tout ce que nous sommes de Grecs, nous le savons, nous le voyons, & sans indignation ! Au-lieu de nous envoyer des ambassadeurs les uns aux autres, nous nous enterrons chacun dans nos villes, ne prenant aucune résolution, ne travaillant point à nous réunir contre l'ennemi commun, spectateurs tranquiles de ses progrès. On diroit que chacun regarde comme un temps gâgné pour soi, le temps que Philippe met à la destruction d'un autre. Personne cependant n'ignore, que semblable à une fièvre contagieuse, il viendra tôt ou tard fondre sur celui-là-même, qui présentement se croit le plus éloigné du péril.

Au reste, si les Grecs ont eu quelquefois à souffrir de vous, ou des Lacédémoniens ; ils avoient du moins l'agrément d'avoir des maîtres, qui étoient Grecs aussi-bien qu'eux, & dont les fautes pouvoient être comparées à celles d'un fils de famille. On blâme ce jeune homme opulent ; sa conduite lui attire de

justes reproches ; mais elle ne fait pas qu'on lui dispute les droits de sa naissance. Que si un esclave au contraire, si un enfant supposé dissipoit le bien d'autrui ; avec quelle indignation, avec quels murmures le verroit-on ? Où sont-ils donc vos murmures ? Où est l'indignation que vous faites éclater au sujet de Philippe, qui, loin d'être Grec, loin de tenir aux Grecs par aucun endroit, loin même d'avoir une origine illustre parmi les Barbares, est un misérable Macédonien, sorti d'un lieu d'où il ne vint jamais un bon esclave ?

Hé ! quel outrage vous épargne-t-il ? Après avoir saccagé nos villes, il préside aux Jeux (9) Pythiques, où les Grecs ont droit eux seuls de paroître : & lui absent, il envoie ses esclaves (1) y présider. Tous les passages de la Grèce lui sont ouverts, puisque la garnison des Thermopyles est à lui. Il s'est arrogé (2) les honneurs du Temple, honneurs qui

(9) Jeux célébrés à l'honneur d'Apollon.

(1) Tout sujet d'un Roi n'étoit qu'un esclave aux yeux de ces anciens Républicains.

(2) Philippe après avoir terminé cette *guerre sacrée*, dont j'ai parlé ci-dessus, pag. 90. Rem. 5, se fit transporter le droit qu'avoient les

n'appartenoient pas même à tous les Grecs : il nous en a frustrés, nous, les Thessaliens, les Doriens, tous les autres Amphictyons. Il réforme à son gré le gouvernement de la Thessalie. Il envoie des troupes, & dans Porthmos, pour en chasser les Erétriens ; & dans Orée, pour la faire plier sous (3) un Tyran.

Voilà ce que souffrent les Grecs. Voilà ce qu'ils voient du même oeuil qu'on regarde tomber la grêle : chacun pour la détourner de dessus ses terres, faisant des voeux, & rien de plus. Telle est l'insensibilité de la Grèce, que non-seulement les injures faites à la nation en général ne trouvent point de vengeur, mais que personne même ne venge les injures qu'il reçoit personnellement. Ambracie & Leucade, villes qui appartiennent aux Corinthiens, Philippe ne les a-t-il pas envahies ? Celle de Naupacte, ne l'a-t-il pas enlevée aux Achéens, & promise aux Etoliens ? Thébes ne l'a-t-elle pas laissé s'emparer d'Echine ?

les Phocéens, maîtres du Temple, de consulter l'Oracle les premiers. J'ai évité d'être ici trop littéral, de peur d'être obscur.

(3) *Philistide*, nommé dans le Texte.

Actuellement ne marche-t-il pas contre Byzance ? de qui alliée ? d'Athènes. Je supprime le reste. Mais Cardie, la principale ville de la Chersonèse, n'est-elle pas entre ses mains ?

Outragés au point que nous le sommes tous en général & en particulier, nous temporisons : la mollesse nous endort : nous en sommes de part & d'autre à nous regarder : un esprit de défiance règne par-tout. Mais enfin, si cet homme traite avec tant de hauteur la Grèce entière, que sera-ce, quand il nous aura tous asservis les uns après les autres ?

Quelle est donc, ATHÉNIENS, la source de tout ceci ? Car les Grecs n'ont pu, sans y être déterminés par quelque puissant motif, passer de ce violent amour qu'ils eurent autrefois pour la liberté, au goût qu'ils marquent aujourd'hui pour l'esclavage.

Autrefois il y eut dans le cœur de nos peuples, il y eut ce qui n'y est plus ; ce qui alors brava l'opulence des Perses ; ce qui maintint la Grèce libre ; ce qui nous rendit invincibles & sur terre & sur mer. Depuis que cela n'est plus, tout a changé de face parmi nous. Qu'étoit-ce donc ? Rien de mystérieux, point

d'artifice, mais une haine universelle & implacable contre tout mercenaire, contre tout homme capable de se prêter à qui eût cherché à nous asservir, où à nous corrompre. Accepter un présent, c'étoit alors un crime capital, puni avec la dernière rigueur, & irrémissiblement. Alors ni vos Orateurs ni vos Généraux ne vendoient ces occasions heureuses, qui souvent refusées aux plus vaillants & aux plus attentifs, sont accordées par la fortune aux lâches & aux négligents. Alors on ne vendoit ni la concorde qui doit régner entre les Grecs, ni la défiance où ils doivent être des Barbares, ni l'horreur due aux Tyrans, ni enfin aucun des appuis de notre liberté. Aujourd'hui tout cela se négocie, comme en plein marché. Tout est sacrifié à un sordide intérêt. On porte envie à ceux qui reçoivent : s'ils l'avouent, on ne fait qu'en rire : s'ils en sont convaincus, on leur pardonne : & c'est se rendre odieux, que de s'élever contre de tels abus, principe de tous nos maux. Car du reste nous sommes aujourd'hui plus puissants que nous ne le fûmes jamais, en vaisseaux, en troupes, en revenus, en tout. Mais le trafic de nos mercenaires détruit, ren-

verſe, anéantit toutes nos forces.

Pour juger du préſent, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux. Mais que nos pères ayent bien autrement penſé, c'eſt ce que je prouve par l'inſcription qu'ils gravèrent ſur une colonne de bronze, poſée dans notre citadelle, pour faire paſſer juſques à nous une leçon ſi néceſſaire. Je dis, ATHÉNIENS, juſques à nous : car ils n'en avoient pas beſoin, eux, pour apprendre leur devoir. Voici cette inſcription : *Qu'Arthmius de Zélie, fils de Pythonax, ſoit tenu pour infâme, & pour ennemi des Athéniens & de leurs alliés, lui & les ſiens.* On ajoûte pour quelle raiſon : *Parce qu'il a fait paſſer de l'or des Médes dans le Péloponnèſe.* On ne dit pas, *dans Athènes.* Je cite mot pour mot.

Rentrez donc, au nom de Jupiter & de tous les Dieux, rentrez en vous-mêmes. Voyez avec quelle ſageſſe, avec quelle dignité vos pères ont penſé. Un eſclave du Roi de Perſe, tel que cet Arthmius qui étoit né à Zélie ville d'Aſie, ils le déclarent ennemi des Athéniens, & de leurs alliés, ils le notent d'infamie lui & ſa race, pour avoir apporté de l'or, par l'ordre de ſon maître,

non dans Athènes, mais dans le Péloponnèse.

Qu'importoit à un Zélitain, direz-vous, d'être flêtri dans Athènes? Aussi n'étoit-ce pas une simple flêtrissure : car, suivant nos Lois, c'étoit le juger coupable de mort, & mettre (4) sa tête à prix.

Vos pères, par conséquent, se croyoient dans l'obligation de veiller au salut public. Autrement ils ne se fussent, ni embarrassés que la corruption se glissât dans le Péloponnèse; ni portés à punir les séducteurs, & à graver leur infamie sur le bronze. Par-là ils faisoient que les Grecs imprimoient de la terreur aux Barbares, & non les Barbares aux Grecs. Aujourd'hui c'est le contraire, parce que vous avez dégénéré. Vous savez en quoi, & comment. Mais faut-il que nos reproches tombent sur vous seuls? Tous les autres Grecs ne sont pas moins condamnables que vous.

Je conclus que dans la conjoncture présente vous avez besoin, & d'agir vivement, & d'être bien conseillés. Vous dirai-je mon avis? Me l'ordonnez-vous?

(4) Dans le Texte on cite le commencement de deux lois d'Athènes sur ce sujet.

Ne vous en offenserez-vous point? Prenez (5) ce Mémoire, & lisez.

[*Ici Démosthène fait lire son Mémoire, & ensuite il reprend la parole.*]

Pour dissiper vos alarmes, voici ce qu'on vous insinue: Que les forces de Philippe n'égalent pas encore celles des Lacédémoniens d'autrefois, maîtres de la terre & de la mer, alliés du Roi de Perse, tout-puissants; & qu'Athènes cependant, loin de succomber, arrêta leurs progrès.

Or je prétends, moi, qu'il n'y a rien à conclure du passé au présent, & que toutes choses ont bien changé, mais principalement la manière de faire la guerre. Autrefois, à ce que j'entends dire, la campagne duroit quatre ou cinq mois seulement: & dès que la saison devenoit fâcheuse, content d'avoir fouragé le pays ennemi, on licencioit l'armée, & chacun retournoit chez soi. Telle étoit l'innocence, tels étoient les bons procédés de ce temps-là, que rien ne se faisoit avec de l'argent. On y alloit de bonne foi, & à force ouverte. Aujour-

(5) Ces paroles s'adressent à un Officier subalterne, Γραμματεὺς, qui étoit ce que nous appellerions aujourd'hui un Greffier.

d'hui plus de batailles, plus de combats. Tout n'est que trahison. Philippe, vous le savez, ne se chargeant point de lourdes phalanges, mais marchant à la tête d'un camp volant, composé de Cavalerie légère, & d'étrangers habiles à tirer de l'arc, tombe où il sait que la discorde règne : il trouve une ville agitée, & dont les habitants retenus par leurs défiances réciproques, n'osent sortir pour le combattre : il fait approcher ses batteries, & il assiège. Je n'ajoute pas que toutes les saisons, été, hiver, lui sont égales. Vous le savez. Prenez donc vos mesures, & prenez-les de loin pour empêcher qu'il ne fonde sur l'Attique. Vous vous perdriez sans ressource, si vous comptiez avec lui sur cette simplicité de nos guerres contre Lacédémone. Occupez-le si bien chez lui, qu'il ne puisse en sortir. Heureusement vous avez pour cela toute sorte de facilité, & son pays est situé de manière qu'il vous offre, presque de toutes parts, cent & cent moyens de le piller, de le désoler. Voilà ce qu'il faut : & ne point nous exposer sur notre terrein à une bataille rangée, où l'expérience lui donneroit trop d'avantage sur nous.

Mais en vain lui ferez-vous la guerre, si vous ne la faites aux Orateurs qu'il tient ici à ses gages ; & vous ne détruirez pas l'ennemi qui est au dehors, si vous ne commencez par détruire ceux qui sont au dedans. Vous ne le pouvez cependant, ni ne le voulez. O Dieux ! est-ce aveuglement ? est-ce folie ? Pour moi, souvent je suis tenté de croire que c'est l'ouvrage de quelque Démon, qui veut notre perte. Quoi qu'il en soit, nous voyons que par malignité, par envie, par goût pour la satire, & que sais-je par quel autre motif, vous commandez à des mercenaires, dont quelques-uns se reconnoîtroient eux-mêmes pour tels, de prendre ici la parole ; & quand ils ont déchiré quelqu'un, vous en riez. Mais quelque grand que soit ce désordre j'en sais encore un plus grand : & c'est qu'il y a moins de risque à courir avec vous pour ces gens-là, que pour l'Orateur le mieux intentionné. Or apprenez ce qu'il en coûte de leur prêter l'oreille. Je ne rapporterai que des faits connus.

Olynthe étoit divisée. Quelques-uns de ses Magistrats, soumis & vendus à Philippe : d'autres, qui pensoient dignement, ennemis de la servitude. Auquel

de ces deux partis eſt due la perte d'Olynthe ? Par lequel des deux la Cavalerie, qui étoit toute ſa défenſe, fut-elle livrée ? Par le parti de Philippe. Juſqu'à la reddition d'Olynthe, ces âmes vénales ne ceſſèrent d'attaquer, de noircir les défenſeurs de la patrie : & avec un tel ſuccès, que l'illuſtre Appollonide fut banni.

Une même cauſe produiſit ailleurs les mêmes effets. Plutarque (6) étant ſorti d'Erétrie, avec les étrangers qui étoient à ſa ſolde; & les Erétriens, ſe voyant les maîtres, tant de leur ville, que de Porthmos; les uns nous offroient le gouvernement, les autres l'offroient à Philippe. On laiſſa tellement prendre le deſſus à ces derniers, qu'enfin ceux qui étoient du bon parti furent exilés. Philippe l'allié, l'ami des Erétriens, mit alors garniſon chez eux, raſa Porthmos, & les fit tous obéir à trois (7) Tyrans.

(6) Tyran d'Erétrie.

(7) Ces trois Tyrans, auſſi-bien que le Commandant de la garniſon, & les Aſſociés de Philiſtide, ſont nommés dans le Texte. Mais tant de noms propres ne ſervent qu'à embarraſſer & qu'à obſcurcir une Traduction : ſurtout lorſqu'il s'agit de gens, qui nous ſont inconnus d'ailleurs.

Après quoi, lorsqu'ils ont voulu par deux fois secouer le joug, il y a pourvu par deux détachements de ses troupes, l'un sous la conduite d'Euryloque, l'autre sous celle de Parménion.

Vous faut-il encore d'autres exemples ? Vous avez celui d'Orée. Philistide & les autres qui présentement y sont les maîtres, portoient les intérêts de Philippe, & on le savoit. Au contraire Euphrée, que vous avez vu ici autrefois, parloit hautement pour la liberté. On ne sauroit dire combien son zèle lui valut d'outrages. Une année donc avant la ruine d'Orée, voyant ce qui se tramoit, il dénonça Philistide & ses adhérents. Aussi-tôt ceux qui étoient à l'aumône de Philippe, font tumultuairement arrêter Euphrée, comme perturbateur du repos public. Tout le peuple, loin de prêter main-forte à l'opprimé, & de faire prendre les oppresseurs, parut se repaître d'un tel spectacle. Ainsi la faction de Philippe, parvenue à la puissance où elle aspiroit, ne songea plus qu'à livrer la ville. On avoit beau s'appercevoir de leur manœuvre : personne, depuis l'accident d'Euphrée, n'osa dire mot. On ne rompit le silence, qu'à l'arrivée de Philippe sous les mu-

tailles d'Orée. Alors l'un des partis défend la ville : l'autre la trahit : & la ville prise, les factieux s'emparent du gouvernement. Ils bannissent, ils massacrent ceux qui avoient tenu pour la liberté, & pour Euphrée. Quant à Euphrée, il se poignarda ; & par cette derniere action, fit voir la pureté de son zèle pour sa patrie.

Vous êtes surpris, peut-être, de trouver dans les Olynthiens, dans les Erétriens, dans les Oritains, plus de docilité pour les partisans de Philippe ; que pour leurs propres défenseurs. Mais le principe de leur séduction est le même chez vous. Quel est-il ? Que des Orateurs vraiment zélés ne peuvent pas toujours, quand ils le voudroient, ne rien dire que d'agréable : car nécessairement le salut demande qu'on prenne des précautions, & que l'Orateur par conséquent fasse des propositions dures : au lieu que les traîtres, pour avancer les affaires de Philippe, n'ont qu'à flater le peuple. Quand les uns représentoient dans Olynthe & ailleurs, qu'il falloit se taxer, se tenir sur ses gardes, déclarer la guerre ; les autres soutenoient qu'il ne falloit point de taxe, qu'il n'y avoit qu'à jouir de

la paix ; ainsi du reste. Par conséquent ceux-ci disoient des choses agréables dans le moment : & les autres, pour aller au-devant du mal, ouvroient des avis fâcheux. A la fin il arrivoit que la faction ennemie ayant pris entiérement le dessus, on souffroit tout d'elle, non par complaisance, ni par ignorance, mais par l'impuissance, où l'on se croyoit d'y mettre ordre.

Jupiter & Apollon me sont témoins, que j'appréhende pour vous le même sort. Aussi ceux qui vous y exposent, sont-ils pour moi des objets dignes de haine. Que dis-je ? d'horreur. Qu'ils péchent par ignorance, ou par malice, qu'importe ? Mais puissiez-vous, ATHÉNIENS, ne pas donner dans leurs piéges ! Plutôt mourir mille fois, que d'en venir à sacrifier, par une lâche condescendance pour Philippe, quelqu'un de vos fidelès Orateurs. Voyez quelle est la récompensé des Oritains, pour avoir écouté les créatures de Philippe, & rejeté Euphrée. Quelle est la récompense des Erétriens, pour avoir chassé nos Ambassadeurs, & pour s'être donnés à de nouveaux maîtres, qui ne leur épargnent ni verges ni tortures. Voyez où en sont les Olynthiens,

pour avoir confié leur Cavalérie à Lasthène, & banni Appollonide. Vous attendre, comme vous le devez, à de semblables traitements, & cependant ne résoudre, ne faire rien pour les prévenir, c'est folie, c'est lâcheté. Vous écoutez ce que disent des traîtres, qu'Athènes est d'une grandeur qui suffit pour la défendre. Mais au premier événement il sera honteux de s'écrier: *Qui l'eût cru?* Oui sans doute on avoit dû le croire, & prendre telle précaution, éviter tel piège. Aujourd'hui les Olynthiens peuvent faire bien des réflexions, qui, faites à temps, les auroient sauvés: les Oritains, les Phocéens, tous les autres peuples qui ont péri, tiendront le même langage: mais à quoi bon?

Tandis qu'un vaisseau peut encore lutter contre les flots, il faut que pilote, matelots, & passagers travaillent à empêcher qu'on ne le renverse, soit à dessein, soit imprudemment; mais s'il vient à être submergé, les efforts ne servent plus de rien. Que ferons-nous donc, ATHÉNIENS, pendant que nous subsistons encore, pendant que nous avons de grandes forces, des ressources infinies, une haute réputation? Peut-être quelqu'un de vous est-il

impatient de le savoir. Je vais le dire ; & même en proposer le Décret, afin que vous le fassiez mettre à exécution, si vous l'approuvez.

Résolution prise de vous défendre, & vos préparatifs étant faits (car les autres Grecs fussent-ils tous d'humeur à se rendre esclaves, Athènes combattra pour sa liberté) vos préparatifs donc étant faits, il faut envoyer des Manifestes & des Ambassadeurs en tous lieux, au Péloponnèse, à Rhodes, à Chio, & même au Roi de Perse, puisqu'il est de son intérêt, aussi-bien que du nôtre, d'empêcher que Philippe ne renverse tout. Delà il arrivera, ou que vous serez écoutés, auquel cas vous aurez des gens qui partageront avec vous, & le péril, & la dépense, s'il est besoin : ou que, si l'on vous refuse, au moins gâgnerez-vous du temps. Et ce n'est pas gâgner peu avec un ennemi, dont les entreprises dépendent d'une seule tête, non de plusieurs. Tel fut le fruit de nos dernieres (8) Am-

(8) Ambassades envoyées au Péloponnèse ; & dont étoit Démosthène, avec plusieurs autres nommés dans le Texte. Car j'ai encore ici la bonne foi d'avertir que je supprime ces noms inconnus. De semblables omissions,

bassades. Vous mîtes par-là un frein à son impétuosité, en sorte qu'il n'osa, ni attaquer Ambracie, ni se jeter sur le Péloponnèse.

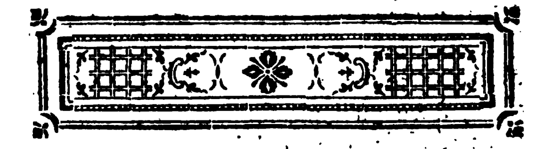
Je ne dis pas qu'en vous dispensant comme vous faites, de tous vos devoirs, vous portiez les autres Grecs à remplir les leurs. Car il seroit contre le bon-sens, si vous manquez à vous-mêmes, d'affecter tant de zèle pour les autres; & si vous n'êtes point touchés du présent, de vouloir leur faire peur de l'avenir. Aussi n'est-ce point-là mon idée. Mais je dis qu'il faut payer nos

quand même on ne les déclareroit pas, ne sont point des infidélités. Un Traducteur, s'il veut prendre Cicéron pour guide, n'aura pas une exactitude servile, qui coûte peu : mais il aura une liberté oratoire, qui coûte beaucoup. Car ce même passage tant de fois allégué par les Traducteurs, bien-loin de les mettre au large, comme ils le prétendent, me paroît au contraire leur imposer une dure loi. *Nec converti, ut interpres*, dit Cicéron, *sed ut orator, sententiis iisdem, & earum formis, tamquam figuris, verbis ad nostram consuetudinem aptis : in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum, vimque servavi. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tamquam appendere.* Opt. gen. Or.

troupes de la Cherſonèſe, & leur envoyer ce qu'elles demandent ; qu'il faut travailler à nos armements, être prêts les premiers ; & qu'en conſéquence nous exhorterons les autres Grecs, nous les animerons, nous les inſtruirons par nos exemples. Voilà ce qui convient à la majeſté d'Athènes. Car ne vous imaginez pas que Chalcis ou Mégare puiſſent, à votre défaut, ſauver la Grèce. Trop heureuſes ces deux villes, ſi elles peuvent ſe défendre elles-mêmes. A vous ſeuls, ATHÉNIENS, eſt reſervée la gloire du ſalut commun : gloire, dont vos ancêtres vous ont mis en poſſeſſion, après l'avoir achetée par un prodigieux nombre de grands & de célèbres travaux. Que ſi, toujours obſtinés à ne vous donner aucun mouvement, vous attendez que d'autres s'en donnent pour vous, c'eſt ce qui n'arrivera point. Et tôt ou tard, ce que nous ne voulons pas aujourd'hui, une indiſpenſable néceſſité nous le fera vouloir. Car enfin, ſi d'autres avoient été diſpoſés à tout faire pour vous, & ſans vous, ils ſe ſeroient montrés depuis le temps que votre inaction laiſſe le champ libre. Mais perſonne ne paroît.

Voilà donc ma pensée. Voilà le Décret que je propose, & dont l'exécution, à ce qu'il me semble, peut encore vous rétablir. Que celui de vos Orateurs qui aura trouvé mieux, vous le communique, & vous le persuade. Quelque parti que vous preniez, fassent les Dieux que ce soit le meilleur !





QUATRIÈME PHILIPPIQUE,

Prononcée la quatrième année de l'Olymp. 109.

PERSUADÉ que l'objet (1) de la délibération présente, ce sont les grands & pressants besoins de la République, je tâcherai, ATHÉNIENS, de vous dire là-dessus ce qui me paroît devoir vous être le plus avantageux.

(1) Parmi les Anciens, dont le fameux M. Perrault entreprit follement de ruiner la réputation, il n'oublia pas Démosthène : & c'est sur le commencement de cette quatrième Philippique, qu'il se fonde pour le décrier, en s'attachant, non à l'Original, qui lui étoit parfaitement inconnu, mais à la Traduction imprimée en 1685. Quoiqu'on m'ait représenté que c'étoit ici l'occasion de répondre à M. Perrault sur Démosthéne, comme d'autres lui ont répondu sur Homère & sur Pindare ; j'ai cru, pour moi, la réfutation peu

Vos fautes, qui ne ſont pas en petit nombre, & qui s'accumulent depuis long-temps, nous ont réduits où nous en ſommes. Mais ce qui vous rend le plus coupables, c'eſt votre averſion pour les affaires. Ici, au ſujet d'un nouvel évé-

néceſſaire, aujourd'hui qu'à peine ſait-on s'il a écrit. Je ſuis bien perſuadé qu'il n'y a perſonne qui ne voie avec indignation, ſans mon ſecours, la mauvaiſe foi d'une cenſure, qui ne portant que ſur la Traduction n'effleure pas même l'Original. Oui ſans doute, la Traduction préſente à l'eſprit un raiſonnement mal ſuivi. Mais cela vient de ce qu'on s'eſt mépris à la valeur de ces particules, que la Grammaire appelle des *Conjonctions*; & dont les Grecs font bien plus d'uſage que nous, qui n'en avons pas autant qu'eux. Attaquer Démoſthène du côté de la Logique, c'eſt préciſément l'attaquer par l'endroit où il eſt le plus fort.

Pour faire que M. Perrault lui-même raiſonnât plus conſéquemment qu'il ne fait, je voudrois que ſon Ouvrage, qui eſt intitulé, PARALLELE DES ANCIENS ET DES MODERNES, eût pour titre: PARALLELE DES ANCIENS, *qui ont été le plus mal traduits*, ET DES MODERNES, *qui ont le mieux écrit*. Avec une ſi légère addition, il ſe trouveroit que l'Ouvrage de M. Perrault, qui a ſi juſtement révolté tous les Savants, contiendroit une ſorte de vérité, à laquelle il n'y a perſonne qui ne ſouſcrive volontiers.

nement, votre attention se réveille un peu, & vous écoutez, tranquilement assis sur vos sièges. Après quoi, de retour chez vous, non-seulement nos plus importantes affaires ne vous occupent point, mais vous n'en conservez pas même le souvenir.

Philippe, vous l'apprenez de toutes parts, est d'une audace, & d'une avidité sans bornes; & ce n'est pas avec nos harangues seules, que l'on peut le réprimer. Pour vous en convaincre, si cela avoit besoin de preuves, vous n'auriez qu'à considérer que toutes les fois qu'il a fallu se défendre par des raisons, nous l'avons emporté. Part-tout où l'on n'emploie pour armes que la parole, la victoire est à nous. Mais les affaires de Philippe en vont-elles plus mal, & les nôtres mieux? Il s'en faut bien. Philippe de son côté, prend les armes, & affronte les hasards: nous, contents d'avoir les uns prononcé, les autres entendu de beaux discours, où notre bon droit est bien établi, nous en demeurons là: & comme les effets sont d'un plus grand poids que les paroles, tout le monde a égard, non aux belles choses, que nous avons dites, & que nous disons encore;

mais à ce que nous faiſons. Or ce que nous faiſons, n'arracheroit pas d'entre les mains de l'ennemi, un ſeul de ceux qu'il opprime. C'eſt en dire aſſez.

Toute la Grèce étant donc diviſée en deux partis, ceux-ci jaloux de l'indépendance, & ſoumis aux lois, ne veulent ni commander, ni obéir. Ceux-là, pour devenir les maîtres de leurs égaux, ſe rendent les eſclaves de quiconque peut leur être utile. Et ce dernier parti composé d'ambitieux, qui ont la protection de Philippe, a tellement prévalu, que je doute s'il reſte une ſeule de nos villes, excepté Athènes, où la Démocratie conſerve une apparence de vigueur.

Philippe fournit à ceux qui s'attachent à lui, tout ce qui facilite, tout ce qui aſſure le ſuccès d'une entrepriſe. De l'argent ; & c'eſt le principal, pour gâgner les âmes vénales. Des troupes au beſoin ; & ce leur eſt une reſſource non moins utile, pour terraſſer ceux qui croiſent leurs projets. On voit, ATHÉNIENS, que l'un & l'autre nous manquent. On nous trouve (2) toujours en léthargie.

(2) Il y a dans le Texte : *Nous reſſemblons à des gens qui ont avalé du jus de pavots, ou quelque autre ſemblable breuvage.*

Et de-là (car il faut avouer ce qui eſt vrai) de-là ce mépris qu'on a pour nous : mépris ſi grand, ſi général, que parmi les peuples mêmes qui ont le plus beſoin de ſecours, quelques-uns nous diſputent l'honneur du commandement ; d'autres, le droit d'aſſigner le lieu des conférences ; & d'autres enfin ont réſolu de ſe défendre ſeuls, plutôt que de vous avoir avec eux.

Pourquoi vous faire ces reproches ? Jupiter, tous les Dieux me ſont témoins que ce n'eſt pas à deſſein de vous offenſer. Je veux, ATHÉNIENS, vous faire ſentir que dans les Républiques, comme dans la fortune des particuliers, ſi les fautes où l'on tombe par une négligence habituelle, paroiſſent d'abord, chacune à part, de petite conſéquence, à la fin elles portent coup. Vous laiſſâtes prendre, d'abord après la paix, Serrie & Doriſque, deux places dont pluſieurs de vous, peut-être, ne ſavent pas ſeulement les noms. Voilà pourtant ce qui a entraîné la perte, & de la Thrace, & de Cherſoblepte (3) votre allié. Philippe,

(3) Cherſoblepte, Roi de Thrace, fut dépouillé de ſon royaume par Philippe, comme je l'ai déja dit, la ſeconde année de l'Olymp. 109.

après

après cette premiere preuve de votre peu d'attention, rasa Porthmos, & mit dans l'Eubée des Tyrans, pour tenir Athènes en bride : vous fermâtes les yeux là-dessus. Peu s'en fallut qu'il ne prît Mégare : nul mouvement de votre part à ce sujet, nulle marque de ressentiment. Il acheta donc la ville d'Antrône, & peu après se rendit maître d'Orée. Je passe sous silence la prise de Phères, l'expédition d'Ambracie, le carnage de l'Elide, une infinité de semblables attentats. Car mon dessein n'est pas de faire un dénombrement exact de ses violences, de ses usurpations. Tout ce que je prétends, c'est de vous montrer qu'il n'en arrêtera pas le cours, à moins que d'y être forcé.

Vous avez ici des gens, qui, sans se donner le loisir d'entendre de quoi il s'agit, ont coutume de demander : Que faut-il faire ? Rien de plus louable, si c'étoit par impatience d'en venir à l'exécution ; mais c'est pour se délivrer de l'Orateur. Je vais donc me hâter de vous dire mon avis.

Premiérement, soyez bien convaincus que Philippe nous fait la guerre, qu'il a violé la paix, qu'il est l'ennemi mortel, & d'Athènes, & de nos Dieux tutélaires.

Puisse-t-il éprouver leur courroux ! Il en veut sur-tout à notre gouvernement. Toutes ses ruses ne tendent qu'à l'abolir : & vous allez comprendre que c'est pour lui présentement une nécessité d'en venir à bout. Il veut dominer. Il ne voit que vous en état de le traverser. Vous avez depuis long-temps à vous plaindre de lui, & il n'en sauroit douter, puisqu'aujourd'hui ses plus fermes remparts sont des places qui vous appartiennent, & qu'il vous a enlevées ; car, s'il perdoit Amphipolis & Potidée, il ne se croiroit plus en sûreté, même dans la Macédoine. Il sait donc, & qu'il vous a tendu des pièges, & que vous n'êtes pas à vous en apercevoir. Il vous croit sensibles. Il compte donc sur votre haine. Mais de plus, quand il auroit conquis tout le reste de la Grèce, si la Démocratie subsiste dans Athènes, il conçoit que ses conquêtes sont mal assurées ; & que dans un revers de fortune, comme il peut lui en arriver, & plus d'un, les peuples qui présentement ne sont à lui que par force, viendront se jeter entre vos bras. Car le penchant que vous recevez de la nature, vous porte, non à vous agrandir, non à faire des esclaves, mais à détruire les Tyrans, & à vouloir

que tous les hommes soient libres. Philippe veut donc n'avoir pas à vous craindre dans l'adversité. Il a raison. Mais delà concluez qu'il ne peut jamais, ni se réconcilier avec vous, ni souffrir la Démocratie dans Athènes.

Tenez, en second lieu, pour certain, que toutes ses batteries, actuellement, vous regardent. Aurions-nous la simplicité de croire que Drongile, Cabyle, Mastire, & autres semblables mazures de la Thrace, sont l'objet de ses desirs; que c'est-là pourquoi il brave travaux, frimas, hasards; & qu'il regarde sans envie nos ports, nos arsénaux, nos galères, nos mines d'argent, nos revenus immenses, toute cette splendeur, dont à Dieu ne plaise que ni lui ni autre nous dépossede jamais? Quoi, au mépris de ce qu'il voit ici, ce seroit pour avoir un peu de seigle & de millet caché dans les abymes de la Thrace, qu'il passeroit l'hiver dans cette affreuse contrée? Vraiment non. Mais de tout ce qu'il entreprend là, & ailleurs, l'unique but est Athènes.

Voilà donc sur quels principes vous devez vous régler; & ne point exiger d'un Orateur plein de zele, qu'il prenne sur lui de proposer la guerre. Vouloir

qu'un particulier en coure les risques, ce seroit vouloir qu'on ne la fît point : & dès-lors, c'est abandonner le salut de la patrie. Qu'un de vos Orateurs, la premiere, la seconde, ou la troisième fois que Philippe a violé la paix, eût proposé d'armer contre lui ; & qu'ensuite, comme il fait aujourd'hui, il se fût déclaré contre nous en faveur des Cardiens ; tout le monde n'eût-il pas dit que Philippe usoit de représailles, & qu'il falloit mettre en pieces l'Orateur qui étoit cause qu'on l'avoit attaqué ? Ainsi ne cherchez personne qui veuille porter les iniquités de Philippe ; personne que vous puissiez, dans les transports d'une aveugle colère, livrer en proie à la fureur de ses partisans.

Que si de vous-mêmes, ATHÉNIENS, vous prenez la résolution d'armer ; plus de dispute après cela, pour savoir si elle a été prudente ou non. C'est donc à vous de songer à rendre guerre pour guerre : ne laissez manquer de rien vos troupes de la Chersonnèse : que chacun de vous personnellement contribue de ses deniers : pourvoyez-vous, & de soldats, & de galères, & de chevaux, & de bâtiments pour les transporter, & généralement de tout ce que la guerre demande.

Aujourd'hui, en effet, il y a du risible dans notre maniere de nous gouverner; & assurément, si Philippe a un souhait à faire, c'est de nous voir toujours les mêmes, toujours indécis, toujours épuisés par de folles dépenses, jamais d'accord sur le choix de nos Généraux, toujours en colère, toujours acharnés les uns contre les autres.

Remontons à la source du mal, & voyons le remede. Vos plans, vos préparatifs ne se font jamais à temps. Pour y penser, vous attendez qu'un événement arrive. Quand vous êtes prêts, l'occasion est passée, & vous vous replongez dans l'inaction. Qu'il survienne une nouvelle affaire; nouvelles mesures prises tumultuairement. Or ce n'est pas le moyen de réussir. Jamais vous ne ferez rien avec des milices levées à la hâte. Mais ayez toujours une armée sur pied, & payez-la bien. Ayez des Trésoriers, assurez-vous de leur fidélité, & qu'ils vous rendent un compte exact de la dépense. Que votre Général pareillement vous rende compte de ses actions; & qu'on ne lui laisse aucun prétexte ni d'aller ailleurs, ni de faire autre chose que ce qui est porté par vos ordres. Philippe, si vous en usez ainsi,

forcé à se renfermer dans les bornes de la paix, demeurera tranquille dans sa Macédoine. Que s'il ne veut pas, vous aurez de quoi vous battre à forces égales. Peut-être, ATHÉNIENS, que comme aujourd'hui vous demandez ce que fait Philippe, & où il marche; peut-être qu'alors il ne demandera pas avec moins d'inquiétude: Où est descendue la flotte d'Athènes? Où va-t-elle tomber?

Pour suivre mon plan, dira-t-on, il en coûteroit beaucoup de soins, beaucoup de peines, les frais iroient loin. Je l'avoue. Aussi la guerre amene-t-elle toujours de grands maux. Mais, en comptant d'une part les maux que cette guerre vous causera; & de l'autre, ceux qu'elle préviendra; vous trouverez qu'il y a du profit à faire généreusement votre devoir.

Quand même un Dieu (car ici la parole d'aucun mortel ne peut suffire) quand même un Dieu vous répondroit que vous, ATHÉNIENS, vous n'aurez personnellement rien à craindre de Philippe, si vous ne remuez point: ne seroit-il pas honteux, ne seroit-il pas indigne, & de vous, & de la majesté d'Athènes, & de la gloire que nos ancêtres ont si justement méritée, d'immoler à votre repos la liberté

de tous les autres Grecs ? Pour moi, plutôt mourir que de vous le conseiller. Qu'un autre vous le persuade ; à la bonne heure ; n'armez point ; abandonnez tout.

Mais si tous désavouent ce lâche sentiment, & si tous conviennent que plus l'ennemi s'agrandira, plus il nous deviendra formidable, pourquoi balancer ? Pourquoi différer ? Qu'attendons-nous, ATHÉNIENS, pour faire ce que nous devons ? Qu'une sorte de nécessité nous y réduise ? Mais ce qui est nécessité pour des hommes libres, n'a plus besoin d'être attendu, & nous l'éprouvons depuis long-temps. Pour des hommes libres, point de plus pressante nécessité que celle de réparer leur honneur. Attendez-vous cette autre espèce de nécessité, la crainte des coups, qui est le partage des esclaves ? Puissiez-vous ne la connoître jamais !

Toutes blâmables que sont vos lenteurs à servir la République, soit de vos biens, soit de vos personnes, encore peut-on les couvrir de quelque prétexte. Mais un défaut inexcusable, c'est de n'avoir pas même la patience d'entendre parler de vos affaires, & d'apprendre ce que vous êtes dans l'obligation de savoir. Pour nous donner audience, vous attendez, comme

aujourd'hui, que le danger soit présent. Vous ne prenez jamais conseil d'avance, & à loisir. Pendant que l'ennemi se prépare, si l'on vous avertit d'en faire autant, vous fermez la bouche à l'Orateur. Vous annonce-t-on la prise ou le siege de quelque place ? Alors vous prêtez l'oreille, & vous faites des préparatifs. Mais lorsque vous refusiez d'écouter, c'étoit le temps d'armer; & lorsque vous demandez conseil, ce seroit le temps d'agir. Vous faites donc tout le contraire des autres hommes: car les autres délibèrent sur l'avenir; & vous, ATHÉNIENS, sur le passé.

Quant à présent rien de si pressé que de faire les fonds de la guerre. Vos mesures devroient être prises; mais nous y sommes encore à temps; & si nous profitons des conjonctures, elles nous offrent une abondante ressource. Premiérement, ceux de nos (4) peuples qui sont le mieux dans l'esprit du Roi, & à qui même il croit devoir quelque reconnoissance, dé-

(4) Il s'agit ici des Thébains, par qui le Roi de Perse, Artaxerxès Ochus, avoit été secouru, & utilement servi, lorsqu'il fit le siege de Péluse, ville d'Egypte, la seconde année de l'Olympiade 107.

testent Philippe, & actuellement lui font la guerre. Mais de plus le confident & le complice (5) de ses desseins sur la Perse vient d'être arrêté. Ainsi ce ne sera point par nous, qui pourions être soupçonnés de parler uniquement pour nos intérêts ; ce sera par l'Agent même de Philippe, que le Roi apprendra ce qui se tramoit contre lui. Vos Ambassadeurs, dans une circonstance si favorable, seront agréablement reçus : & quand ils représenteront au Roi, que si, faute de secours, il nous arrivoit de succomber, dès-lors Philippe, sans obstacle, fondroit sur la Perse ; le Roi ne poura qu'être charmé de la proposition qu'ils lui feront de joindre ses forces aux nôtres, pour accabler un ennemi commun. Voilà ce qui me fait dire qu'il faut lui envoyer une Ambassade, sans écouter ces vieilles maximes, *Que c'est un barbare*, *Que c'est l'ennemi de tout le genre humain*, & autres sembla-

(5) Selon Ulpian, dans son Commentaire sur cet endroit, ceci regarde l'Eunuque Hermias, Gouverneur d'Atarne en Mysie, avec lequel Philippe entretenoit de secrètes intelligences, méditant déja la conquête de l'Asie & ces grands projets qui furent exécutés par son fils Alexandre le Grand.

bles préjugés, qui vous ont déja nui plus d'une fois. Pour moi, quand je vois des gens qui veulent nous faire peur d'un Prince, dont le séjour est (9) à Ecbatane, ou à Suze ; qui nous exhortent à nous en défier, après les marques certaines qu'il nous a données autrefois, & depuis peu encore, d'une bienveillance à l'épreuve ; qui nous tiennent en même temps un tout autre langage de ce brigand, dont nous voyons la puissance s'étendre dans le sein de la Grèce, & jusqu'à nos portes ; j'admire ces gens-là, & qui qu'ils soient, je les crains, puisqu'ils ne craignent pas Philippe.

Une autre chose qui fait que la République n'est point servie, dont les citoyens mal intentionnés abusent, & qui est parmi nous un sujet perpétuel de brouilleries & d'altercations, la voici. Je

(6) Les Rois de Perse passoient l'été à Ecbatane en Médie, & l'hiver à Suse en Perse. Celle de ces deux villes qui étoit la moins éloignée d'Athènes, en étoit à six cents de nos lieues. Il est dit ici dans le Texte, que le Roi de Perse avoit fait depuis peu des offres à la République d'Athènes, qui les avoit refusées. C'est un fait inconnu ; & sur lequel on ne peut alléguer que des conjectures, qui seront employées ci-après, Rem. 2.

me fais une peine de toucher cet article. Je m'y détermine cependant, parce qu'il n'y auroit, ce me semble, rien de plus utile que de concilier les pauvres avec les riches, & les riches avec les pauvres; d'assoupir leurs querelles réciproques au sujet de l'argent qui se distribue (7) pour le Théâtre; & de faire voir que cet usage, bien loin d'être pernicieux à la République, lui donne au contraire une nouvelle

(7) On sait quelle étoit la passion des Athéniens pour le Spectacle. Mais comme elle auroit été ruineuse pour les pauvres, les riches ambitieux profitoient de cette occasion pour se faire des créatures, dont le suffrage leur étoit acquis. Rien de plus funeste dans une République. Pour empêcher cet abus, il fut arrêté, du temps de Périclès, que l'on prendroit sur les revenus publics de quoi distribuer à tout citoyen pauvre deux oboles: qui est ce qu'il falloit donner pour avoir place au Spectacle, comme nous l'apprenons dans l'Oraison pour Ctésiphon. Il est aisé de concevoir que cette distribution, qui pouvoit n'être pas onéreuse en temps de paix, faisoit murmurer les riches en temps de guerre, parce qu'ils auroient voulu que cet argent fût employé à payer les Troupes.

Une obole étoit la sixième partie d'une drachme, qui valoit dix sous de notre monnoie. Voyez ci-dessus, pag. 48.

force, & la met plus en état d'agir. Un peu d'attention, je vous prie.

Pour m'expliquer d'abord en faveur des pauvres, je vous ferai obſerver que nos revenus, il n'y a pas long-temps, ne paſſoit (8) pas cent trente talents. Perſonne alors, qui, ſous prétexte que l'argent n'étoit pas commun, refusât d'équiper une galère, ou d'y contribuer. On ſe portoit de ſoi-même à faire ſon devoir. Alors nous avions toujours des vaiſſeaux prêts à faire voile, toujours de l'ar-

(8) Cent trente talents ne faiſoient que trois cents ſoixante & dix mille livres de notre monnoie, ſuivant le calcul rapporté ci-deſſus, pag. 48. Mais premiérement il faut conſidérer que ceci s'entend uniquement des revenus, qui ſe tiroient de l'Attique ſeule. Car les contributions des Alliés, ſuivant la taxe d'Ariſtide, étoient annuellement d'environ 460 talents, & elles furent portées par Périclès à un tiers de plus. En ſecond lieu, pour bien comparer leurs revenus avec les nôtres, il faut conſidérer quel étoit alors le prix des choſes. Un bœuf, du temps de Solon, ſe vendoit cinq drachmes, c'eſt à dire cinquante ſous, ſuivant Plutarque dans la Vie de Solon. Un cochon, du temps d'Ariſtophane, valoit trois drachmes, qui font trente ſous; comme on le voit dans celle de ſes Comédies, qui eſt intitulée, *la Paix*.

gent, rien n'arrêtoit nos projets. Aujourd'hui, grâce à la Fortune, nos revenus se montent à quatre cents talents : & bien loin que les riches souffrent de cette augmentation, elle tourne à leur profit; car ils en ont (9) leur part, & cela est juste. Pourquoi donc nous reprocher de part ou d'autre, un avantage qui est commun? Pourquoi seroit-ce une raison aux riches, d'oublier ce que l'honneur exige d'eux? Jugeons-nous les pauvres dignes d'envie, parce que la Fortune leur a envoyé ce soulagement? Pour moi je ne crois point qu'on doive leur faire un crime de leur indigence. Je ne vois pas que dans une famille les jeunes méprisent les vieux, & refusent inhumainement de travailler, à moins que chacun n'en fasse autant. Tout homme qui manqueroit d'assister les siens, pécheroit contre la nature, & contre la loi. Or la République n'est qu'une même famille, dont chaque citoyen est membre. Ainsi n'ôtons point aux pauvres ce que la République leur accorde; & si elle ne leur donnoit pas d'une façon, elle seroit obligée à leur

(9) Tous les Officiers de la République avoient des appointements, qui se prenoient sur ces mêmes fonds.

donner d'une autre, pour ne les pas laiſſer dans le beſoin. Que les riches ne prétendent donc pas abolir une pratique ſi raiſonnable ; & ajoutons, ſi avantageuſe : car des citoyens, à qui la République ceſſeroit de fournir le néceſſaire, deviendroient ſes ennemis.

Mais d'un autre côté, que les pauvres ne donnent pas lieu aux riches de ſe plaindre plus long-temps, & avec raiſon. Car, ne conſultant que l'équité, de même que j'ai parlé pour les uns, je parlerai hautement pour les autres. Perſonne, ni dans Athènes, ni ailleurs, n'eſt aſſez dur, aſſez féroce, pour être fâché que l'indigence ſoit aſſiſtée. Où eſt donc ici la difficulté ? Qu'eſt-ce qui aigrit les riches ? C'eſt quand ils voient que pour fournir à cette diſtribution, qui eſt aſſignée ſur les deniers publics, on propoſe de prendre ſur les biens des particuliers : & que l'Orateur qui le propoſe, devient auſſi-tôt un homme illuſtre, un homme ſûr de l'immortalité, s'il n'avoit que vos jugements à craindre. Un pareil avis n'a point paſſé au Scrutin : mais il avoit été (1) fort applaudi. Voilà ce qui fait peur

(1) J'appelle la Logique au ſecours de la Grammaire, & c'eſt ce qui me fait prendre

aux riches, & ce qui les irrite. Car il faut, ATHÉNIENS, que l'on se rende justice de part & d'autre, pour vivre en société. Que les riches puissent tranquillement & sans risque posséder leurs biens; & que leur opulence, dans les besoins urgents, soit la ressource de la patrie. Que les pauvres ne regardent comme biens communs, que ceux qui le sont; & que contents de ce qui leur en revient, ils sachent que le bien d'un particulier est à lui, & à lui seul.

Par-là, & les petites villes s'agrandissent, & les grandes se maintiennent. Tels sont donc nos devoirs mutuels. Pour les remplir avec plus d'exactitude, achevons, si vous le jugez à propos, de rechercher les diverses causes, qui depuis long-temps ont produit nos calamités; & le trouble où nous sommes.

On a renversé le fondement, sur le-

ici θόρυβος en bonne part. Il y en a dans Démosthène d'autres exemples.

On voit, dit M. de Tourreil, *ce même homme condamné d'abord par des clameurs éclatantes : sortir enfin absous par vos suffrages secrets.*

J'avoue que cela me paroît un contresens formel. Je m'en rapporte à ceux qui voudront prendre le fil du raisonnement; & je serai toujours disposé à me rétracter.

quel vos peres avoient, bâti la grandeur d'Athènes. On vous a fait croire, que d'être à la tête de tous les Grecs, & d'avoir toujours une armée prête à venger quiconque est offensé, c'étoit une dépense inutile, & trop onéreuse. Que de vivre en repos, ne se donner aucun soin, & peu-à-peu céder tout, pour n'avoir querelle avec personne, c'étoit la vraie félicité, & le moyen d'être à l'abri de tout danger. Pour avoir suivi ces nouvelles maximes, vous avez laissé prendre votre place à un autre. Il est heureux, il est grand, tout fléchit sous lui : & il le mérite. Il voyoit Sparte découragée par ses derniers revers, Thèbes occupée de sa guerre avec la Phocide, Athènes ensevelie dans la mollesse. Personne donc ne lui disputant cette supériorité, qui de tout temps avoit fait la jalousie de nos premieres Républiques, il s'en est emparé comme d'un poste vacant. On a dès-lors recherché son alliance, & à mesure que son pouvoir a fait des progrès, la crainte en a fait aussi dans l'esprit des Grecs, dont enfin la situation est devenue si fâcheuse, qu'il n'est presque pas possible de les sauver. Vous sur-tout, ATHÉNIENS, non seulement parce que

l'ennemi a plus d'attention à vous surprendre, mais parce que vous en avez moins à vous garantir.

Que si, contemplant avec joie l'abondance & la richesse de vos Marchés, vous croyez que ce soit un motif de confiance, & une preuve qu'Athènes est florissante, détrompez-vous. Je vous passe qu'il y ait là de quoi faire honneur à une halle, à une foire. Mais pour une République, qui voudra tenir le premier rang dans la Grèce, & faire tête elle seule à tous les Tyrans, ce n'est assurément point à la beauté de ses Marchés, que l'on jugera de sa puissance. On demandera : A-t-elle beaucoup d'alliés ? A-t-elle de bonnes troupes ? Or c'est ce qui nous manque totalement.

Pour mieux sentir cette vérité, rappelez-vous nos plus grands troubles d'autrefois, & convenez qu'aujourd'hui la Grèce est plus agitée que jamais. Autrefois il n'y avoit que deux factions, Athènes, & Lacédémone. Tout le reste des Grecs se rangeoit sous les étendarts de l'une ou de l'autre. Quant au Roi de Perse, si de temps en temps il cessoit d'être suspect à quelques-uns, c'étoit seulement aux vaincus, & pendant qu'il travailloit

à les relever : après quoi ceux qu'il avoit ſauvés ne le haïſſoient pas moins, que ceux qui avoient toujours été ſes ennemis. Mais aujourd'hui le Roi aime tous les Grecs, excepté nous : à moins que vous ne faſſiez des démarches pour le (2) regâgner. On ne voit d'ailleurs que Puiſſances ſéparées, dont chacune veut primer, & qui bien loin d'être unies, comme elles devroient, n'écoutent pour la plupart que leurs jalouſies, que leurs défiances. Argiens, Thébains, Corinthiens, Lacédémoniens, Arcadiens, Athéniens, ce ſont autant d'intérêts à part. Or de toutes ces Puiſſances, qui partagent aujourd'hui la Grèce, convenons, s'il eſt permis de parler vrai, que nous ſommes celle dont les Tribunaux ſont le moins fréquentés par les autres Grecs. Pourquoi, puiſque nous ne ſavons inſpirer, ni amitié, ni confiance, ni crainte, pourquoi auroit-on recours à nous ?

Je vous l'ai déja dit, ATHÉNIENS, nous ne péchons pas dans un ſeul & unique point. Il nous ſeroit aiſé, ſi cela

(2) Parce qu'ils ne s'étoient point rendus à ſes invitations, & à ſes offres, lorſqu'il leur avoit demandé du ſecours, de même qu'aux Thébains. Voyez ci-deſſus, pag. 130.

étoit, de nous corriger. Mais nos fautes sont anciennes, & de toute espèce. Je ne vous en reprocherai plus qu'une, mais qui renferme toutes les autres : & ce ne sera qu'après vous avoir demandé que mon trop de sincérité ne vous blesse pas.

Toutes les fois que l'occasion d'agir s'est présentée, vous avez été vendus : & au-lieu de faire tomber le poids de votre colère sur ceux qui vous trahissoient, vous n'avez pensé qu'à goûter les charmes du repos & de la mollesse. Voilà ce qui a fait passer vos honneurs en d'autres mains. Mais ne parlons ici que de Philippe. Vient-on à faire mention de lui ? Tel aussi-tôt se levera pour vous dire, qu'il ne faut point déclarer la guerre légérement. Ah ! s'écriera-t-il, que la paix est aimable ! Qu'une armée coûte à entretenir ! On en veut à vos finances, ajoutera-t-il. Point de fables si absurdes, qu'on ne vous les donne pour des vérités.

Quoi ; ces exhortations à la paix doivent-elles donc s'adresser à vous, qui n'êtes que trop pacifiques ? Qu'on parle de paix à celui qui fait la guerre : & s'il consent au repos, ce n'est pas vous qui le troublerez.

Regardez comme quelque chose d'o-

néreux, non ce qu'il vous en coûtera pour vous défendre, mais ce qu'il vous en coûtera pour ne vous être pas défendus. Précautionnez-vous contre la dissipation de vos finances, non par le refus d'en faire usage dans le besoin, mais par de sages mesures pour empêcher qu'elles ne soient pillées.

Je m'étonne que cette dissipation, qu'il vous est aisé de prévenir, & dont vous serez toujours maîtres de punir les coupables, alarme si fort certaines gens : tandis que Philippe, qui saccage toute la Grèce, & qui vous prépare le même sort, ne les alarme point.

Hé comment se fait-il, ATHÉNIENS, qu'aucun de ces gens là, voyant Philippe commettre ouvertement des injustices, & nous prendre nos villes, ne l'accuse de violer la paix; & que si l'on vous conseille de vous y opposer, ils disent que c'est nous qui soufflons la guerre?

Par-là ils prétendent se ménager un moyen, pour faire que les maux inévitables dans le cours d'une guerre (car il y en a toujours d'inévitables) soient imputés à ceux de vos Orateurs, dont le zele aura le plus éclaté. Ils comprennent que si vous conspirez tous unanimement con-

tre Philippe, sa perte non seulement sera certaine, mais entraînera celle de leurs pensions. Qu'au contraire, sur les premieres disgrâces qui vous arriveront, si vous avez à vous en prendre à quelques-uns de nous, votre colère s'évaporera en procédures. Qu'étant les premiers eux-mêmes à nous poursuivre, ils y gâgneront tout à la fois, & la bienveillance d'Athènes & l'argent de Philippe. Qu'enfin la peine due à leur trahison, sera le prix de leur fidélité.

Telles sont les espérances, dont ils se flattent. Voilà ce qui leur fait dire que si l'on entreprend la guerre, c'est par déférence pour quelques-uns de vos Orateurs. Mais moi je sais qu'avant qu'aucun Athénien eût pensé à prendre les armes, Philippe avoit depuis long-temps envahi plusieurs de nos places, & qu'il a depuis peu envoyé du secours aux rebelles de Cardie. Après quoi, si nous persistons à ne vouloir pas le croire notre ennemi, ce seroit à lui une folie outrée de nous tirer d'erreur. Puisque les offensés nient le fait, est-ce, je vous prie, à l'offenseur de le prouver?

Mais quand nous le verrons à nos portes, que dirons-nous alors? Pour lui, il

ſoutiendra toujours qu'il ne nous attaque pas. Auſſi ne dit-il rien aux Oritains, avant que de ſe voir campé ſur leurs terres; ni à la ville de Phères, avant que de l'aſſiéger ; ni aux Olynthiens, avant que d'être chez eux à la tête de ſon armée.

Quand donc nous le verrons à nos portes, prendra-t-on encore pour des eſprits turbulents, ceux qui vous parlent de vous défendre ? Acceptons, ſi cela eſt, la ſervitude : car il n'y a point de milieu.

Vous riſquez encore plus que tous les autres. Philippe ſe propoſe, non d'aſſervir Athènes ; non ; mais de l'anéantir. Il conçoit aſſez qu'une République, qui eſt accoutumée à commander, ne veut pas, & quand elle le voudroit, ne peut pas porter le joug. Il conçoit qu'à la premiere occaſion, vous lui ſuſciterez vous ſeuls plus d'affaires, que tous les autres Grecs enſemble. Attendez-vous donc, ſi vous tombez entre ſes mains, aux plus affreuſes extrémités. Il s'agit de ſauver tout, ou de perdre tout. Ainſi déteſtez, exterminez ceux qui ſe ſont, de notoriété publique, vendus à lui. Tant que vous heurterez contre de ſemblables écœuils, votre naufrage eſt ſûr : & jamais vous ne dompterez vos ennemis

du dehors, que vous n'ayez détruit ceux du dedans.

Pourquoi, ATHÉNIENS, Philippe vous outrage-t-il avec tant d'indignité? Pourquoi use-t-il de menaces avec vous, tandis que pour séduire les autres Grecs, au moins a-t-il recours à des voies douces & flatteuses? Quand il précipita les Thessaliens dans l'esclavage, ce fut en les aveuglant par ses bienfaits. On ne sauroit dire par combien de faveurs, à la tête desquelles étoit la cession de Potidée, il trompa les trop crédules Olynthiens. Aujourd'hui encore il amorce les Thébains, en leur remettant la Béotie, après les avoir délivrés d'une longue & pénible guerre. Ainsi les miseres, dont quelques-uns de ces peuples sont accablés, & les autres menacés, ont du moins eu de beaux commencements. Mais nous, sans parler de nos pertes anciennes, & à ne compter que depuis la négociation de la paix, comment nous a-t-on traités? On nous a enlevé la Phocide, & les Thermopyles. On nous a pris Serrie & Dorisque dans la Thrace. On a mis aux fers Chersoblepte notre allié. On s'empare de Cardie, & on l'avoue.

Pourquoi, dis-je, les procédés de Phi-

lippe ſont-ils ſi différents avec vous, de ce qu'ils ſont avec les autres Grecs ? Parce qu'il n'y a qu'Athènes, où l'on ſouffre les penſionnaires d'un ennemi déclaré, & où il ſoit permis de plaider la cauſe de l'Uſurpateur, en préſence de ceux-mêmes qu'il dépouille. On n'eût pas pris impunément le parti de Philippe à Olynthe, avant que la ceſſion de Potidée lui eût gâgné le peuple. On n'eût pas pris impunément le parti de Philippe en préſence des Theſſaliens, avant qu'il les eût affranchis de leurs Tyrans, & rétablis dans leurs droits d'Amphictyons. On n'eût pas pris impunément le parti de Philippe dans Thèbes, avant que la Béotie fût rendue, & que les Phocéens fuſſent détruits. Mais dans Athènes, quoiqu'il nous ait pris Amphipolis & Cardie, quoiqu'il nous bride par ſes fortifications dans l'Eubée, quoiqu'il marche actuellement contre Byzance : dans Athènes, il eſt permis de parler en ſa faveur.

Que dis-je ? C'eſt par-là qu'on a vu tout-à-coup des hommes obſcurs & pauvres, devenir illuſtres & riches : vous, au contraire, de l'opulence & de l'éclat, tomber dans le mépris & dans l'indigence. Car, ſelon moi, la richeſſe d'une République

blique consiste dans le nombre, dans la confiance, dans le zêle de ses alliés. Or voilà en quoi vous êtes d'une extrême pauvreté. Et cette sorte de pauvreté, qui est le fruit de votre négligence, fait que Philippe est heureux, tout-puissant, formidable aux Grecs & aux Barbares; tandis que vous êtes décriés, abandonnés: somptueux, il est vrai, dans vos Marchés, mais dignes de risée dans vos armements.

Je remarque, au reste, que plusieurs de vos Orateurs sont bien éloignés de prendre pour eux-mêmes les conseils qu'ils vous donnent. Car, quoique vous soyez attaqués, ils vous exhortent à demeurer en repos: eux qui ne peuvent s'y tenir au milieu de nous, quoiqu'on ne les attaque point.

Aristodème, si quelqu'un, toute (3) invective à part, vous faisoit cette question: Puisque vous n'ignorez pas que la vie des hommes privés est libre, tran-

(3) Par un fragment de Cicéron, *De Rep.* IV, que saint Augustin nous a conservé dans le second livre *de la Cité de Dieu*, chap. 10, nous apprenons que le premier métier de l'Aristodème, dont il est question ici, avoit été de monter sur le Théâtre. *Aristodemum, tragicum actorem, maximis de rebus pacis ac belli legatum ad Philippum Athenienses sæpe miserunt.*

quille, sûre, & qu'au contraire la vie de ceux qui se mêlent des affaires publiques, est pleine de soins, de traverses, de périls; d'où vient qu'à la douceur & à la sûreté de celle-là, vous préférez les dégoûts & les dangers de celle-ci? Que répondriez-vous? Que ce qui vous anime, c'est la gloire? Je le veux. Ou du moins, c'est le plus beau de tous les prétextes. Mais, vous dirois-je, est-il possible qu'un homme persuadé qu'il faut tout souffrir, tout hasarder pour la gloire, conseille à la République de se couvrir d'infamie? Vous n'oseriez dire qu'il est important que votre nom brille dans Athènes, mais qu'il ne l'est point qu'Athènes soit considérée dans le reste de la Grèce. Je ne vois pas non plus, pourquoi l'intérêt de la République veut qu'elle se borne à ses propres affaires, & pourquoi cependant vous trouvez si fort votre compte à vous mêler de celles d'autrui. Je croirois plus volontiers, que la République pour n'en point faire assez, & vous pour en faire trop, vous courez à votre perte l'un & l'autre. Que vous reste-t-il à dire? Quoi? Que la vertu de vos ancêtres vous oblige à ne point dégénérer, & que les Athéniens n'ont reçu des leurs

ni éclat, ni lustre ? Mais non. Votre pere, s'il vous ressembloit, fut un insigne voleur : au-lieu que la République a des ancêtres, par qui, comme tout l'univers le fait, la Grèce a été (4) sauvée deux fois.

Quelques-uns de vos Orateurs, ATHÉNIENS, regardent donc d'un œuil bien différent, leurs intérêts & les vôtres. Faut-il que des hommes nouvellement échappés de vos prisons, se méconnoissent ; & qu'une République, jusqu'ici la premiere de toutes, soit aujourd'hui dégradée, & croupisse dans l'ignominie ?

J'aurois beaucoup d'autres choses à vous dire, & sur plusieurs autres sujets. Mais finissons. Car jamais nos calamités ne sont venues pour n'en avoir pas dit assez. Elles viennent de ce qu'après avoir entendu, & unanimement approuvé nos raisons, vous n'écoutez pas moins favorablement ceux qui s'étudient à les combattre, & à les détruire, quoique ces gens-là vous soient connus pour ce qu'ils sont. Car vous savez du premier coup d'œuil, à ne vous y point méprendre, si celui qui prend la parole est un citoyen zélé, ou un homme gagé par Philippe, & dont

(4) A Marathon, & à Salamine.

les vues tendent à faire en ſorte que la délibération ſe termine par des railleries, par des invectives, afin que vous demeuriez toujours dans l'inaction.

Voilà des vérités, qui vous ſont dites hardiment, ſans fard, & par un pur zêle. Je ne vous fais pas un diſcours plein d'artifice, un tiſſu de flatteries & d'impoſtures, qui vaut de l'argent à l'Orateur, & qui nous livre à nos ennemis. Ou changez de conduite; ou, ſi tout périt, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes.





DEMOSTHENIS PHILIPPICA I.

Latinam ex Græca fecit, & analysi Rhetoricâ illustravit

JOSEPHUS JUVENCIUS, S. J.

EXORDIUM.

I. Excusat se Demosthenes quòd cùm annos tantùm viginti & octo natus sit, priùs ad dicendum surgat, quàm alii quidam, ætate & usu forensi provectiores.

II. Commendat modestè sese, qui fuisset taciturus, si sententiam ab iis dici audiisset Reipublicæ utilem.

III. Eorumdem prudentiam & auctoritatem elevat, quòd eâdem de re consulti frustrà, & minùs commodè sententiam dixerint.

PROPOSITIO.

Bellum magno animo suscipiendum esse contra Philippum, & ignaviam ac segnitiem pristinam deponendam. Hoc primum.

Quæ sint viæ rei gerendæ opportunæ. Hoc alterum orationis caput.

PRIMA PARS.

Facilè debellari Philippus potest, modò pau-

ſiſper in Reipublicæ curam incumbere Athenienſes velint : una quippe tot calamitatum cauſa eſt eorum in rebus gerendis negligentia. Suſtentatio. Conceſſio. *Num.* 4.

I. Probat id ab exemplo contrario : cùm ſtrenuè ſe Athenienſes geſſerunt, Lacedæmoniorum potentiam facilè fregerunt. *N.* 5. Hoc enthymema concludit per ſubjectionem & antitheſim. *N.* 6.

II. Solvit quod objici poterat, Philippum abundare copiis, Athenas multis præſidiis eſſe deſtitutas. Reſpondet, in iis quos ſubegit Philippus populis, multos in poteſtate Athenienſium fuiſſe, multos iiſdem amicos exſtitiſſe ac ſocios voluntarios, qui proinde facilè redituri ſint in eorum ditionem.

III. Urget hanc debellandi Philippi facilitatem, & probat ab ipſius Philippi exemplo, qui, licèt ſociis eſſet deſtitutus, minimè putavit eſſe difficile Athenienſes debellare, immo ſuâ diligentiâ & vigilantiâ perfecit, ut hoc ſibi eſſet facillimum. *N.* 8. Unde concludit, *N.* 9, hunc eſſe Athenienſibus imitandum, per acervum & repetitionem acerrimam.

IV. Docet Philippum ut ceteros mortales ; & invidiæ & odio patêre, ceteriſque caſibus, qui florentiſſimam ſolent fortunam evertere. Repetitio. Congeries.

V. Breviter explicatis rationibus ſubjicit amplificationem egregiam, quâ & odium in Philippum ſtruit, & pudorem Reipublicæ hactenus malè negligenterque adminiſtratæ Athenienſibus incutit. Tria ejus capita ſunt. *Primum*, Philippi ſuperbia, arrogantia, & ditionis proferendæ cupiditas. *N.* 11. *Alterum*, Athenien-

ſium dedecus & infamia è damnis præſentibus collecta, quæ omni calamitate pejor eſt. *Tertium*, eorum ſegnities, & in fictis narrationibus videndis audiendiſque otium negotioſum: per Dialogiſmum & Epiplexim. *N.* 13. Admiſcet nonnihil ſpei, quò pudorem quaſi mitiget, deſperationemque arceat. *N.* 14.

SECUNDA PARS.

Adjumenta & præſidia belli conficiendi ſubminiſtrat. *N.* 15.

I. Ac primò quidem rogat Athenienſes, ut ſe dicentem ad extremum uſque audiant, ne quid afferant præjudicatæ opinionis, ne illis aſſentiantur qui bellicum apparatum celeriter confectum, quàm ſtabilem ac diuturnum, malunt. *N.* 16, 17.

II. Agit de numero triremium, de copiis, quas & ſemper expeditas, & ex Athenienſibus, non peregrinis militibus conſcriptas eſſe jubet: ejuſque rei cauſas graves affert, *N.* 18, 19, 20. In primis oportere ut Duces, Centuriones, Tribuni, per ſe militent ipſi, neque honore illo utantur tantùm ad pompam & dignitatem umbratilem in urbe; quod eleganti comparatione illuſtrat. *N.* 27.

III. Oſtendit, *N.* 28, 29, quantâ ſit opus ad exercitûs annonam & commeatum pecuniâ, & unde petenda.

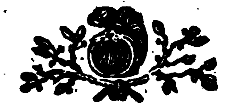
IV. Cetera belli gerendi adminicula, opportunitates locorum ac temporum, &c. perſequitur, *N.* 30. 31. 32; & concludit, *N.* 33.

V. Subjicit amplificationem. *Primò*, à conſequentibus, enumerando utilitates maximas

ex hoc bello ita, uti dixit, administrato, eventuras. *N.* 34, 35. *Deinde* instituendo comparationem inter festa & ludos ac bellum. *N.* 36. *Tertiò*, auget pudorem & indignationem prolatis Philippi litteris arrogantiæ plenissimis. *N.* 39. Et in summâ periculi gravitate socordiam Atheniensium, quos inertibus & imperitis gladiatoribus ait esse similes, describit eleganter. *N.* 41. *Quartò*, optandum fuisse dicit ut Philippus bellum recens ac metum Atheniensibus inferret, qui aliter ab isto veterno excitari non poterant: idque cœlitum consilio & curâ factum. *N.* 43. *Quintò*, Ducum ignaviam, sociorum metum, civium segnitiem ob oculos ponit. *N.* 46, 47; & omnia breviter colligit. *N.* 49.

PERORATIO.

Amorem in patriam, & publicæ rei studium profitetur, quo uno se ad dicendum sententiam impulsum fuisse testatur. *N.* 50.





DEMOSTHENIS

PHILIPPICA I.

Si quid novi negotii in deliberationem vocaretur, ATHENIENSES, *tamdiu continuissem ipse me tacitus, donec plerique ex iis quibus eam facultatem dat consuetudo, sententiam suam aperuissent; ac si quidem ea mihi placuisset, acquievissem; sin minùs, tunc ipse, quæ sentio, in medium protulissem.*

2. *Nunc verò quoniam ita res tulit, ut ea nunc expendenda proponantur, de quibus isti sæpius antea perorarunt, futurum confido ut mihi, quòd primus ad dicendum surgam, venia facilè concedatur. Certè si ductâ è rebus præteritis conjecturâ, verum consilium, & ad rem præsentem idoneum vobis subjecissent, nihil consulto nunc opus foret.*

3. *Primum igitur illud statuo*, ATHENIENSES, *non esse animos abjiciendos nobis, quanquam res pessimo positæ loco videantur.*

4. *Quod enim in illis hactenus infaustum accidit, hoc ipsum est peropportunum ad spem fortunæ melioris. Quid ita porrò?*

nempe quia ob vestram in gerendo negotio socordiam in hunc statum publica res adducta est. Si enim vobis rem strenuè administrantibus, omnia pessum irent, nulla certè spes relicta foret Reipublicæ meliorem in statum aliquando reponendæ.

5. *Nunc autem recordamini, quique ab aliis audivistis, quique vidistis ipsi, reputate, inquam, animis, quò provecta esset non ita pridem Lacedæmoniorum potentia: quemadmodum nihil ab urbis vestræ gloriâ & dignitate alienum admiseritis: verùm justo contra illos suscepto bello, illud ad extremum fortiter & gloriosè confeceritis.*

6. *Quorsum verò ista commemoro? ut intelligatis*, ATHENIENSES, *planèque perspiciatis nihil pertimescendum vobis fore tamdiu dum curam & cautionem adhibebitis: sin verò negligetis omnia, nihil vobis quidquam è sententiâ successurum. Quod quidem utroque hoc exemplo apertissimè declaratur: hinc Lacedæmoniorum potentia, quam vestrâ vigilantiâ & prudentiâ evertistis; inde verò metu & perturbatione, in quam vos ob vestram incuriam, istius* (a) *audacia & injuria conjecerunt.*

(a) *Istius* Philippi, qui Græciæ dominatum invadere conabatur, & in Atticam nuperrimè,

7. *Quòd si quis vestrûm*, ATHENIENSES, *difficilem de Philippo victoriam idcircò fore suspicatur, quòd & ipse abundet copiis, & erepta nobis fuerint omnia oppida & propugnacula civitatis, rectè ille quidem suspicatur: verumtamen illud cogitet, nos aliquando Pydnam, Potidæam, Methonemque tenuisse, & eam omnem quæ Athenas ambit, quasi domesticam regionem. Addo illud plurimos ex iis qui modò sunt in ejus ditione populis, cùm liberi olim & sui juris essent, nobis uti amicis, quàm illo, maluisse.*

8. *At ne Philippus quidem umquam existimavit arduum & operosum esse negotium, cladem & bellum inferre Atheniensibus, vel tum cùm tot oppidis quasi propugnaculis muniti essent, & contra illorum impetus ipse sociis destitutus foret. Si enim id existimasset, nihil eorum quæ nunc gessit, esset ausus; neque tantam potentiam adeptus fuisset. Sed hoc præclarè vidit, omnem hanc regionem velut in medio positam, belli præmium & victoris prædam fore: atque ita esse a natura comparatum, ut absentium bonis potiantur præsentes, &*

superatis Thermopylarum angustiis, irrumpere tentaverat.

negligentium strenui, & laboris periculique appetentes. Id ille cùm haberet persuasum, omnia subjecit ac tenet, hæc vi & armis parta, illa pactionibus fœderum & societate. Quippe nemo est qui non ultrò se adjungat illis quos videat paratos, & ad rem gerendam expeditos.

9. *Igitur si vos eamdem atque ille mentem susceperitis,* ATHENIENSES, *in præsentiâ, si quidem anteà factum id non est; si unusquisque vestrûm, quoad & ipsa res & cujusque facultas feret, in publicam utilitatem incumbat; si omni abjectâ dissimulatione, se ad opus accingat; alius qui habet, ad pecunias contribuendas; alius qui per ætatem id potest, ad militiam & arma tractanda; verbo dicam, si negotium ipsi per vos vestrum agere statueritis, ac porrò desieritis ipsi præstare nihil, spem verò omnem & laborem in alios rejicere: brevi fiet ut vestra recuperetis, Superis adjuvantibus, ac profligatas per socordiam res in integrum restituatis, & meritas ab ipso pœnas tandem aliquando repetatis.*

10. *Nolite enim arbitrari secundam Philippi fortunam illi, tanquam numini cuipiam, certam ac fixam esse, neque ullâ calamitate interverti posse. Est qui eum oderit, est qui metuat, est qui invideat, vel*

inter eos ipsos qui videntur esse illi addictissimi. Quæ enim ceteris insunt hominibus cupiditates, easdem illis inesse, qui eum propiùs attingunt, existimandum est: illæ verò ne in apertum efferantur ac prodeant, vestrâ tarditate ac negligentiâ factum est, quam aio nunc esse deponendam.

11. *Agite enim, obsecro, intuemini quò protervia hominis provecta sit, qui neque vobis agendi optionem det, neque verò quiescendi; sed intentat minas, sed immania, ut aiunt, verba jactat; tantúmque abest ut iis quæ bello cepit, sit contentus, ut aliud ex alio moliatur in dies, vosque cessantes ac sedentes undique in gyrum velut indagine circumveniat.*

12. *Ecquando igitur*, ATHENIENSES, *quod opus est facto, præstabitis? Ecquando, inquam, fiet aliquid? Sanè cùm instabit necessitas. Quid ergo de hoc rerum statu censendum, aut quomodo est appellandus, si necessitas non est? Ego enim liberis hominibus existimo maximam esse necessitatem, infamiam ex re malè gestâ collectam.*

13. *Pulchrum interim vobis ac suave est in foro spatiari, ac percontari alterum ab altero: Quid affertur novi? quasi verò quidquam æquè novum & insolens fieri*

possit atque hoc : vir Macedo Athenienses debellat, Græciam administrat ! Obiit Philippus ? Non, at æger est. Quid, malum, interest obierit, an vivat ? Cui si quid humanitùs acciderit, vos alium Philippum brevi feceritis, si pergitis eamdem in Republica administranda negligentiam adhibere ; neque enim ille tantùm suis viribus, quantùm socordiâ vestrâ crevit.

14. *Quamquam & illud intelligo : si quid ipsi accideret, ac fortuna nobis adesset, quæ multò meliùs nostris rebus quàm nos ipsi consulit (& adfuturam confido) cùm tantulo intervallo sitis à Macedoniâ disjuncti, si eam perturbatam invaderetis ; nullus, inquam, dubito quin ex animi vestri sententiâ negotium* (b) *conficeretis. Nunc verò ut estis comparati, ne si fortuna quidem ultrò vobis Amphipolim offerat, eam caperetis : sententiis dicendis, apparandis rebus suspensi ac districti.*

15. *Ex his, quæ hactenus dixi, satis, opinor, habetis persuasum & exploratum,*

(b) *Conficeretis.*] Nempe Macedoniam redigeretis in vestram ditionem. Utitur autem de industriâ verbo ambiguo & obscuro, ut acuat vincendi cupiditatem, & audiendi. Quod interpreti accurato servandum est, ne clariùs efferat quæ obscuriùs dicta majorem vim & dignitatem habent.

quare vos ad rem bene gerendam promptos esse paratosque conveniat : itaque pluribus eâ de re non differam.

16. Venio ad alterum caput de ratione comparandi commeatûs, exercitûs instruendi, ceterisque id genus curis, quibus vos ex his incommodis liberatum iri puto. Exponam sanè quemadmodum ea omnia quàm celerrimè & optimè procurari queant ; id præfatus unum, vosque obtestatus, ut cùm omnia proposuero, tum demum ipsi judicetis ; neque vos præjudicatâ opinione occupari patiamini ; neque, si quid novi apparatûs indicare videar, continuò me quispiam res in longum velle ducere suspicetur.

17. Non enim qui citò, qui hodie rem conficiendam clamitant, illi commodissimè loquuntur, si quidem iis quæ modò adsunt præsidiis, Rempublicam calamitate ac metu prohibere nullâ ratione possumus : sed is optimè consulit, qui docet quis belli apparatus, & quantus, & unde quæsitus, ac permanere tamdiu possit dum bello finem aut pax, si visa nobis fuerit utilior, aut victoria parta de hostibus attulerit. Sic enim felicitati publicæ in perpetuum consulemus. Hæc autem ita dicere constitui, ut per me liceat cuilibet, quodcumque aliud ipsi vi-

debitur, in medium proferre. Ego quidem magna polliceor: quàm verè, ipsa res indicabit, vos judicabitis.

18. *Primùm igitur*, ATHENIENSES, *quinquaginta triremes instruendas censeo. Deinde, vos ita comparatos esse oportere, ut eas ipsimet, si sit opus, conscendatis. Ad hæc dimidiæ parti equitum idoneas ad illos deportandos triremes, & opportuna navigia confici jubeo; eaque omnia semper in promptu esse ad repentinas ejus è patrio regno irruptiones in Pylas, Chersonesum, Olynthum, & aliò quolibet, coërcendas.*

19. *Id enim planè faciendum est, ut sibi persuadeat, perpetuòque suspicetur, vos ex hoc immani veterno excitatos, ut non ita pridem in Eubœam, & aliàs anteà in Haliartum, atque adeò nuper in Pylas, impetum esse facturos. Quod quidem etsi minimè faceretis; non erit tamen, mihi credite, non erit inutilis hic apparatus. Hunc saltem ex eo fructum capietis, ut ille vel quiescat coactus metu, cùm paratos esse vos resciverit, (rescict enim, sat scio; nam sunt nimio plures, qui de vestris ipsum consiliis certiorem faciant) vel ut vires vestras despiciens incautus opprimatur, si quidem nihil impedimento vobis*

erit quominus in ejus regionem, si tulerit occasio, vela faciatis.

20. *Hæc igitur quæ dixi, & probare vos, & parare oportet. Præterea copiarum aliquantulum in procinctu habendum censeo, quæ agitando assiduè bello illum malè habeant, ac macerent. Apage peregrinorum militum dena, si lubet, aut vicena millia exercitum conductitium, & per litteras accersitum; hunc volo qui civibus constet, cui certus commeatus à vobis suppeditetur, cui præsit unus aut plures, hic, ille, quemcumque vos illi præfeceritis, cui morem gerat, quem sequatur. Quænam verò istæ copiæ sint, quam multæ, unde commeatum habituræ, & quemadmodum ista omnia procuranda, dicam, & singula seorsum explicabo.*

21. *Et quidem, quod externos milites spectat, cavete ne admittatis id quod exitio semper vobis fuit, dum omnia minora & leviora justo censetis esse: ne-ve sitis in decernendo magnifici, in exequendo tenues ac minuti: etsi minima præstare nihil vetat, modò istis minimis, quæ majora & ampliora sunt, adjiciatis.*

22. *Aio igitur universos milites esse bina millia oportere, sed in his Athenienses quingentos, quâcumque illi deligendi vobis*

ætate videbuntur, qui ſtipendia certo temporis intervallo faciant, non diuturno illo quidem, ſed quatenus erit commodum, ut alii alios excipiant, illiſque ſuccedant. Ceteri, per me licet, externi ſunto. Cum iis equites ducentos eſſe jubeo, quorum quinquaginta minimùm ſint Athenienſes, qui ad eumdem modum, quo pedeſtres copiæ, ſtipendia mereantur. Addantur illis neceſſariæ naves ad vectandos equos. Sit ita ſanè. Quid præterea? celeres triremes decem adornentur, quippe cùm navibus utatur Philippus, opus ſunt nobis triremes expeditæ, ut exercitus noſter tutò navigare poſſit.

23. *At enim quo tandem pacto commeatus illis omnibus copiis providebitur? Dicam, ac demonſtrabo, poſtquam docuero cur ſufficere hunc numerum copiarum putem, & cur cives in militiæ partem venire velim. Satis erit ea copiarum multitudo, cur? quia exercitum, qui acie inſtructâ confligere cum Philippo queat, colligere neutiquam nunc valemus. Prædonum more graſſandum eſt, idque initium belli neceſſariò faciendum. Itaque nec immenſas nobis eſſe copias (neque enim ſtipendia commeatuſque ſuppetunt) nec prorſus exiguas eſſe oportet.*

24. *Cives autem miſceri cum externo milite, & unà jubeo navigare, quòd, ut audio, cùm peregrinus miles hujus urbis nomine ac imperio, Corinthi olim eſſet, cui Polyſtratus, Iphicrates, Chabrias, & alii nonnulli præerant; vos arma pariter tuliſtis cum eo; junctique hoc demùm pacto Lacedæmoniorum opes fregiſtis.*

25. *Ex quo autem peregrinæ iſtæ copiæ per ſe ipſæ bella pro vobis gerunt, amicos æquè ac fœderatos debellant, unde hoſtium numerus vehementer accrevit: iidem poſtquam bellum ſibi ab urbe impoſitum, & mandatum inchoarunt, ad* (c) *Artabazum aut aliò quopiam navigant, noſtro duce illos conſequente. Quid enim agat? ſtipendia qui non ſolvit, imperare militi nemo poteſt.*

(c) *Ad Artabazum*] Hic provinciæ Perſicæ in Aſiâ minori gubernator in regem Perſarum rebellaverat. Rex miſſo ingenti exercitu hominem premit, & cogit ad deditionem. Artabazus auxilio vocat Athenienſes, qui tum Ægeum mare cum claſſe obtinebant, indicto & inchoato cum hoſtibus Reipublicæ quibuſdam bello. Athenienſium dux cauſatus ſtipendia ſuo exercitui malignè pendi, & ingenti pecuniâ ab Artabazo illectus, bellum ſuſceptum omittit, ad Artabazum proficiſcitur, eumque liberat.

26. *Audite igitur quid fieri porrò jubeam. Volo & militibus & duci adimi caussas omnes rei malè gerendæ: quod ita fiet, si numeretur militi merces; si præficiantur certi & è vestro genere milites, qui ducum velut inspectores sint. Nunc quidem ridiculi planè sumus. Quæret aliquis à vobis: Pacem-ne agitis,* ATHENIENSES*? Minimè gentium, dicetis: bellum cum Philippo gerimus. Et verò nonne creastis è vestris civibus decem centuriones, & duces, & tribunos, & magistros equitum duos?*

27. *Sed quid isti tandem agunt, præter illum unum qui missus à vobis, totius belli dux & imperator fuerit? Cæteri urbem vobis obeunt solemni pompâ cum sacrificulis. Ut figuli ad ornatum delicata signa ex luto argillâque conflant, ita vos ad solemnes & ludicras, quæ in foro fiunt,* (d) *transvectiones, non ad bellicum opus & laborem, centuriones facitis & tribunos. Nonne oportebat centuriones, nonne magistros equitum à vobis*

(d) *Transvectiones*] Lustrationes quædam sunt copiarum ad pompam, aut ad recognoscendum numerum. Fiebant autem istæ transvectiones insigni pompâ; ut & sacrificia, quibus illi scilicet intererant, cum ornatu & insignibus delati honoris.

ipsis eligi, ceteros duces cives vestros esse, ut essent reverà copiæ civitatis? An qui in Lemnum navigaret, magistrum equitum, è vobis unum, & à vobis nominatim creatum esse oportuit: iis verò qui pro fortuna hujus urbis gravissimo confligantur bello, equitibus præesse Menelaum par est! Non hoc eò commemoro, quòd homini detractum velim; sed eum certè, quiquis esset, à vobis (e) *creatum esse decuit.*

28. *Atque hæc à me rectè dici fortasse judicatis; sed de re pecuniariâ, quanta sit, unde sit petenda, audire præsertim lubet. Paucis id quoque conficio. Pecuniæ summa, quæ ad alendum hunc exercitum sit satis (de commeatu quippe militum duntaxat loquor) talenta sunt nonaginta, aut paulò plus eo: in decem celeres naves, talenta quadraginta: vicenæ minæ in navim singulis mensibus: totidem alia talenta duobus militum millibus; denæ singulis militibus in mensem drachmæ pro cibariis; ducentis equitibus talenta duo-*

(e) Ceux qui approuveront la petite correction que j'ai faite ici dans le Grec, liront *ex vobis*. J'ai cependant tout sujet de m'en défier, quand je vois que les plus savants Traducteurs ont glissé là-dessus, sans que la Logique les ait arrêtés. Voyez Pag. 48.

decim : & tricenæ singulis in mensem drachmæ.

29. *Quòd si quis fortè putet leve momentum in militum commeatu esse, errat. Pro certo enim habeo, si modò victus illis suppeditetur, eos reliquam stipendiorum & mercedis partem sibi ex ipso bello, sine nullâ vel Græcorum, vel sociorum injuriâ, paraturos. Ego cum illis meâ voluntate navigabo, quidlibet perferre ac pati certus, si aliter atque dico res eveniat. Age nunc, unde tandem pecunia, quam à vobis requiro, comparabitur? Accipite.*

Ratio certa pecuniæ ad militarem commeatum inveniendæ.

30. *Ea sunt*, ATHENIENSES, *quæ nobis in mentem venêre. Vos, ubi sententias rogaveritis, quæcumque visa vobis fuerint, rata esse, inque opus continuò deduci, jubetote: ne literis tantùm ac decretis, sed rebus ipsis, bellum geratis cum Philippo. Mihi verò ad belli totius & militaris apparatûs rationem tutò ineundam, nihil videtur esse opportunius, quàm si regionis in quam estis bellum deportaturi, situm diligenter exploratum habeatis.*

31. *Captat Philippus ventorum ac tem-*

pestatum anni opportunitatem, easque multò antè prospiciens ac præcipiens è sententiâ rem gerit. Etesias, hybernumque tempus observans, tum nos invadit cùm ad eum per ventos nobis aspirare non licet. Quamobrem convenit vos non collectis raptim navibus & auxiliis, quæ numquam tempori adsunt, bellare, sed paratas semper in omnem eventum habere copias, quarum hyberna statio erit Lemnus, Thasus, Sciathus, aliæque in eadem ora insulæ, portubus, frumento, ceteroque commeatu abundantes.

32. *Quo verò anni tempore illinc prodeundum, quando molles ad terram accessus, quibus fidendum ventis, cognoscere nullo negotio licebit. Erit illius, cui summam rerum mandaveritis, providere quibus copiis, quàm tempestivè utatur: vestrum nunc est ea quæ sunt vobis jam recitata, præstare.*

33. *Quòd si primùm, quas dico, pecunias suppeditaveritis; deinde milites, triremes, equites, aliaque id genus omnia comparaveritis; tum lege latâ quemquam à militiâ discedere vetueritis; ipsi colligendæ, dividendæque pecuniæ curam in vobis susceperitis; denique rationem administrati belli, ab imperatore vestro repe-*

tatis; illucescet illa dies, quæ molestis & inutilibus vestris consultationibus finem aliquando imponat.

34. *Accedit illa quoque utilitas, quòd hostem maximâ suorum proventuum parte spoliabitis. Quo tandem pacto? Nimirùm ille prædâ, quam sociis vestris aufert, quorum naves toto mari spoliat, rapitque, dives habet unde belli contra vos gerendi sumptus alat.*

35. *Quid erit prætereà commodi? Illud longè maximum, quòd ab ejus incursionibus damnoque capiendo procul sitis; non jam ille ut nuper impetum in Lemnum, in Imbrum fecit, indeque cives vestros captivos asportavit, verùm etiam abactis ad Geræstum navibus, immensam pecuniæ vim collegit; ac demùm in Marathonem exscendens, inde sacram triremem adduxit. Quæ dedecora & detrimenta, neque vos impedire, nec in tempore, ut maximè statueratis, adesse potuistis.*

36. *Age verò, quid esse causæ censetis,* ATHENIENSES, *cur Panathenæorum, cur Bacchanalium festi dies semper indicto & suo tempore celebrentur? sive principes civitatis, & rerum istarum gnari, sive privati ac imperiti curam illorum sortiantur; ac sumptus quidem in illas ferias*

ferias tanti fiant, quantos una classis adornanda postularet; tantâ porrò mole, tanto apparatu res geritur, quantum in Graeciâ reliquâ videre non est. At verò cùm classes aliquem in locum destinamus, nulla tempori venit, non Methonem, non Pegasas, non Potidaeam. Nimirùm quia ista quidem, quae ad festorum apparatum pertinent, omnia sancita legibus ac definita sunt: multò antè unusquisque novit, quis in qua tribu, Chori & Musicae, quis gladiatorum & pugilum curam sit habiturus, quid à quo, & quando sumendum sit. Nihil non expensum, nihil non constitutum est, neglectum nihil, aut omissum.

37. Quae verò ad bellicam rem & apparatum spectant, incomposita, indefinita omnia, nullis legibus certis, regulisque sunt fixa. Itaque simul atque increpuit aliquid, magistros navium creamus, & facultatem iis damus oneris istius in alium rejiciendi: tum de comparandae pecuniae ratione deliberamus. Sub haec, placet in naves imponi nescio quos quà recèns in urbe, quà foris extra urbem habitantes; mox cives succenturiari, & ad illos supplendos navigare decernimus.

38. Dum haec geruntur, causa interim, cur navigetur, est nulla: tempus rei ge-

rendæ in apparando consumptum est; avolat illa gubernatrix rerum, occasio, tarditatemque nostram & segnitiem non expectat. Quas verò paratas fore putabamus, nihil moliri possunt copiæ; elapsâ opportunitate jacent. Hoc animos addit Philippo, scilicet cujus hæ ad Eubæos, plenæ conviciorum, & insolentissimi fastûs, litteræ sunt.

EPISTOLA.

39. *Ea quæ audivistis*, ATHENIENSES; *vera sunt magnam partem, id quod utinam ne esset! atque adeò minimè ad audiendum jucunda. Verùm si quis, dum res molestas, ne mœrorem afferat, obruit silentio, ipsas delere quoque, ac earum damna sarcire posset; sanè ad gratiam & voluptatem loqui præstaret. Sin verò illa quæ intempestivè quæritur voluptas orationis, damnum reipsà & perniciem affert: pudeat vos*, ATHENIENSES, *vobis ipsis verba dare, & calamitatum vestrarum mentione in aliud tempus, & curatione dilatâ, vulnus fortunis gravissimum & certissimum imponere.*

40. *An non hoc intelligitis? qui bello feliciter uti velit, huic faciendum esse, ut*

fortunam & eventus rerum varios quasi ducat, non sequatur, utque imperator quilibet exercitum, sic ille res antecedat: adeò ut ea fiant quæ ipsi visa fuerint, non quæ facere casus ipsum necessitasque coëgerit. At vos, ô cives, copias omnium habetis maximas & fortissimas, naves, milites, equitatum, pecunias, & reditus amplissimos, neque his omnibus tamen ad hanc usque diem in loco usi estis.

41. *Omninò barbarorum pugilum ritu decertatis cum Philippo. Si quis illorum percutitur ab altero, semper ad plagam recurrit; si aliunde feriatur, eò manum convertit: sed præcurrere in adversarium, illi se fidenter objicere, contra illius petitiones munire sese, neque possit, neque velit. Affertur Philippum esse in Chersoneso; statim illud ire auxilio decernitis. In Thermopylis, vel alio quopiam in loco? Ultrò citròque trepidi cursitatis, quocumque ille vestra arma, tanquam imperator vester, detorserit.*

42. *Ita nihil in bellicâ re, quod vobis utile sit, consulitis, nihilque providetis, antequam facinoris aliquid hostem, vel moliri, vel molitum esse resciatis. Atque hæc antè fortasse facere licuit: neutiquam nunc licet, in tantum adducta res discrimen sunt,*

43. *Mihi verò videtur Superûm aliquis*, ATHENIENSES, *quem urbis dedecus ac pudor tangit, hanc Philippo mentem injecisse, ut nova in dies incèpta designaret. Nam si contentus iis quæ antè cœpit ac diruit, quiescere statuisset, nihilque agitare novi; essent qui sat bellè nobiscum agi existimarent, etsi ob nostram inertiam, ob nostra dedecora, ludibrium toti meritò Græciæ debeamus. Nunc verò cùm aliud ex alio machinetur, nihilque sit ei satis, spes est fore, ut excutiat vobis feralem hunc veternum, nisi penitùs vobis ipsi desperastis.*

44. *In quo demiror nemini venire hoc in mentem, bellum à vobis inchoatum fuisse ad ultionem à Philippo repetendam: nunc verò in eo desinere, ut nihil detrimenti à Philippo capiamus. Sed ille tamen hîs non stabit, nisi quis ipsi moras injiciat. Et hoc lenti expectabimus? benè rem se habere putabitis, si triremes vacuas, si spes à nescio quo datas mittatis? Non potiùs exscendimus? non ipsi nunc denique cum civiùm in militiam adscriptorum parte imus? non impetum in ejus regionem facimus?*

45. *Roget fortè quispiam ubi classem appellemus? Bellum ipsum viam aperiet,*

ATHENIENSES, & *quid in ejus fortunis imbecillum vitiosumque sit, ostendet, modò rem aggrediamur. Sin domi sedebimus, auresque vacuas oratoribus in se invicem convicia jactantibus & crimina, præbebimus, omnia pessum ibunt. Equidem id confirmo, quòcumque pars aliqua civitatis naviget, etsi tota non adsit, Fortunam illi præsentesque Deos adfuturos. At quòcumque unum aliquem tantùm Imperatorem, & inania decreta, spesque à Tribunalibus vestris, & isto foro sumptas miseritis, irritæ spes & vota nostra cadent.*

46. *Hinc ille sociorum nostrorum pavor, illa hostium ludibria, cùm ejusmodi classes adornamus. Non est, ut vir unus belli molem tantam, quantam illi imponitis, administret: dare verba, polliceri, hunc illumve accusare licet: ex eo fonte rerum labes illa fluxit. Quid aliud autem expectandum fuit? Quippe ubi dux infelicis exercitûs è peregrinis mercenariisque milibus conflati victus fuerit, prosiliunt huc bene multi, qui hominem falsis criminibus tamquam negotii malè gesti reum deferant; vos in illum tamquam dictâ causâ, è vestigio sententiam quamcumque libuerit, fertis.*

47. *Huic malo quæ fieri medicina tam*

dem potest? Una, si, ô ATHENIENSES, *eosdem & milites & testes rerum in bello gestarum esse jubeatis, mox in urbem se conferre, & esse judices apud quos de re malè gestâ dicatur; ut non vestra tantùm audiatis, sed coràm eadem ipsi videatis. Nunc autem eò dedecoris & flagitii ventum est, ut vestrorum Imperatorum quilibet bis ter-ve capitis apud vos causam dicat, qui apud hostes caput in discrimen vel semel offerre ausus non sit. Ita furciferorum latronùmque ritu perire, quàm imperatorum obire partes malunt: quippe sceleratos sententiâ judicis, duces hostium ferro mori decet.*

48. *Apud vos interim quid agitur domi? Alii obambulantes dictitant Philippum cum Lacedæmoniis agere de Thebis evertendis, in eoque esse ut Respublicas convellat: alii missos ab eo legatos ad Regem: alii Illyricorum urbes ab eodem mœnibus propugnaculisque firmari: alii denique aliud comminiscentes concursamus. Ego quidem sic existimo,* ATHENIENSES, *hominem rerum gestarum magnitudine impotentem & ebrium plurima id genus somnia sibi in animo fingere, præsertim cùm neminem, à quo prohiberi possit, aspiciat, & ipsâ per se ambitione ad audendum ef-*

feratur. Nihilominus tamen haud arbitror eum sua sic instituere consilia, ut quid acturus sit, exploratum habeant fabulatores, quibus apud nos nihil est dementius.

49. *Nos verò hæc missa faciamus: illud consideremus ac planè intelligamus eum hostem esse, nos ab illo spoliari, ac tamdiu tot contumeliis affici: quidquid in aliis posuimus aliquando spei, hoc totum in nostram perniciem conversum fuisse: in nobis unis spes esse nostras, ac præsidia: sin bellum gerere in hostico solo noluerimus, nos coactum iri posteà fortasse illud gerere in nostro: hæc inquam, si altis mentibus defigamus, & quid à nobis Respublica postulet agnoscemus, & inanes gerronum istorum nugas valere jubebimus. Non enim quid eventurum sit, spectandum est: sed hoc prorsùs intelligendum, omnia pejorem in partem eventura, nisi omnibus animis incumbatis in Rempublicam, & suum quisque munus sedulò ac diligenter impleatis.*

50. *Ego cùm numquam aliàs ad gratiam loqui solitus sum, maximè si quid alienum à vestris commodis rationibusque cognovi: tum verò quæ visa mihi sunt hodie, candidè ac apertè, simulque audacter & liberè sum elocutus. Satis intelligo quanti vestrâ omnium referat, ut ea quæ*

ſunt in rem veſtram, audiatis; verùm illud reſcire quoque velim, an hoc perinde illi qui ea dicat, uſui futurum ſit. Libentiùs multò peroraſſem. Nunc, etſi quid mihi inde futurum ſit, ignorem; qui tamen habui perſuaſum è re veſtrâ eſſe, ut ea, quæcùmque dixi, præſtaretis, ultrò ad dicendum acceſſi. Vincat ea ſententia, quæ vobis omnibus eſt maximè profutura.





REMARQUES DU R. P. DE JOUVENCY,

Sur la Traduction de la premiere Philippique par M. DE TOURREIL.

Page 4. ligne 11. Edition de Paris, 1691. *Par de sages conseils, sur de semblables conjonctures.*] Il semble que ces Anciens, dont il est parlé en cet endroit, dussent parler sur quelque autre affaire pareille à celle dont il s'agit. Ce n'est pas la pensée de Démosthène : comme on peut le voir dans l'original. Pourquoi ne pas dire ce que l'Auteur & la matiere vouloient qui fût dit ?

Pag. 4. l. 15. *Loin d'ici ces ames foibles.*] Cela n'a pas l'air d'une proposition. Il faut toujours que la proposition soit exprimée d'une maniere claire, simple, & naturelle : comme elle l'est ici dans le Grec.

P. 4. l. 17. *L'avenir au contraire vous promet une longue suite de prospérités garanties, par qui ? par vos disgrâces passées.* Les disgrâces passées ne peuvent pas garantir une longue suite de prospérités, ni tirer infailliblement les Athéniens de leur léthargie. Le tour de Démosthène est bien plus fin, & cette figure toute crue, comme elle est dans le françois n'a pas l'agrément, ni le fond de vérité, qu'elle doit avoir.

P. 4. l. 24. *J'en accuserois le destin.*] Le

texte Grec ne parle point du destin. Aussi le destin n'a-t-il que faire ici.

P. 5. l. 26. *Pourquoi, réduit alors, &c.*] C'est une raison différente de la premiere, & il falloit par conséquent la distinguer. Il y a dans le Grec des transitions fort délicates. Le devoir du Traducteur est de les faire sentir à propos.

P. 6. l. 4. *Il n'auroit jamais entrepris de les conquérir* (nos places) *& sa crainte eût mieux pourvu que nous à leur sûreté.*] Est-ce donc là ce qui s'appelle traduire ? Cette page françoise est obscure d'un bout à l'autre, & le Traducteur paroît n'avoir pas compris la raison de Démosthène. On peut la voir dans l'abrégé que j'ai mis à la tête de la Traduction latine.

P. 7. l. 11. *Trève à la prévention qui le déifie, & qui le fixe dans un rang d'où il se joue de nos desseins.*] Il faut relire plus d'une fois cette phrase, pour la bien concevoir. Ce n'est pas là certainement, ni l'esprit de Démosthène, ni son style. Ceux qui l'entendent, peuvent en juger.

P. 8. l. 7. *Si l'on en croit vos mouvements, votre ame s'aguerrit contre l'infamie.*] Cette phrase *s'aguerrit contre l'infamie*, déplairoit fort à Démosthène, s'il pouvoit entendre comment on le fait parler. Outre cela le terme de *mouvements* ne se met ordinairement tout seul, sur-tout au pluriel, qu'en matiere de guerre ; & ainsi la métaphore ne convenoit pas ici.

P. 8. l. 14. *Un homme de Macédoine asservit les Athéniens.*] De fort bons Auteurs ont appellé Philippe *vir Macedo* : mais est-ce bien

traduire que de rendre mot à mot, *un homme de Macédoine ?* n'est-ce pas comme si l'on disoit pour marquer que le Roi dispose du sort de tous les Princes de l'Europe, *un homme de France* fait la loi à toute l'Europe ?

P. 9. l. 2. *Les dissensions d'un interregne tumultueux mettront à votre disposition la couronne de Macédoine, si elles vous retrouvent maîtres des places, &c.*] Assurément ce n'est pas là le sens de cette phrase, & ce ne peut l'être. Je crois l'avoir rendu assez fidélement.

P. 9. l. 7. *La conjoncture vous eût-elle ouvert les portes de la Macédoine.* Il est rare de personnifier ce mot de *conjoncture*. On diroit bien ; la fortune, l'occasion, ou, quelque heureuse conjoncture, &c. ouvre les portes d'une ville ; mais non pas simplement, la conjoncture.

P. 9. l. 11. *Je désavoue ce soupçon à la vue de la noble ardeur qui vous anime.*] Ni ceci, ni le reste de la page n'est traduit sur le Grec : comme il est évident par la comparaison que l'on peut en faire. Démosthène met ici une transition bien marquée, qui fait voir clairement que c'est la seconde partie de son discours. Voyez l'Analyse que j'en ai faite.

P. 10. l. 10. *Que votre contenance lui annonce votre retour à vous-même.* On ne dit pas, ce me semble, *retourner à soi*, pour dire, rentrer en soi-même, prendre des résolutions plus vigoureuses : & quand on le diroit, je trouve que le substantif, *retour à soi*, a quelque chose de dur. Mais enfin *la contenance* peut-elle *annoncer ce retour ?* quelle maniere de parler !

P. 11. l. 9. *Régler le nombre de vos Troupes.*] Le Grec explique ce détail fort au long & avec un air d'autorité, & tout ensemble d'exactitude, qui aide à faciliter le projet que l'Orateur propose, & à engager les Auditeurs à l'exécution. Le traducteur passe légérement sur tout cela, ne prenant du texte que ce qu'il lui plaît, & abandonnant tout le reste. C'est assez son ordinaire.

P. 12. l. 17. *Je mêle le citoyen avec l'étranger sur la foi de nos peres.*] Il ne s'agit point ici de parole & de foi, mais il s'agit d'exemples & d'actions.

P. 13. l. 2. *Leur Chef marche à leur suite, justement dégradé par l'impuissance de payer la solde.* Démosthène est toujours grand, même lorsqu'il s'abaisse au détail & aux plus petites particularités : comme on peut le voir dans cet endroit, qu'il releve par des sentiments & par des figures insérées à propos, mais qui sont omises dans le françois. Qu'est-ce que, *dégradé par l'impuissance de payer la solde?* Démosthène n'est point guindé, ni outré, comme le Traducteur le fait voir souvent.

P. 14. l. 2. *N'auriez-vous point consulté vos sculpteurs. &c.*] Tout cet endroit n'est point assez naturel. Pourquoi consulter ces Seulpteurs? en quoi cette décoration imite-t-elle leurs ouvrages? Que veut dire, *se signaler au milieu des sacrificateurs? s'exposer pour le spectacle?* Je ne sais si ce mêlange & cette transposition de métaphores fait tout l'effet que l'Auteur prétend. Démosthène assurément en est fort innocent : il n'y a rien de plus simple & de plus naïf que les termes dont il se

fert. Pourquoi cette liberté de lui donner plus d'esprit qu'il n'en veut avoir ?

P. 15. l. 19. *J'attends de votre décision d'autres fleches & d'autres dards, que vos lettres & vos décrets.*] N'est-il pas bien plus naturel de dire avec notre Orateur, qu'il faut faire la guerre à Philippe par de véritables effets, & non plus par des arrêts & par des lettres ? On diroit que le Traducteur auroit envie d'être le Mathon de Martial : *Omnia vis bellè, Matho, dicere*, ou le Trissottin de Moliere, *de l'esprit par-tout !*

P. 16. l. 1. *Une place d'armes.*] Elle ne se trouve point dans le Grec. C'est une invention du Traducteur, & un présent qu'il fait à Démosthène, qui s'en passeroit volontiers.

P. 16. l. 4. *Il gourmande les saisons.*] Je ne sais comment appeler cette expression. Rien n'en approche dans l'Original, dont la grandeur & la majesté consiste dans les pensées, & non pas dans les mots.

P. 16. l. 21. *Je le répete.*] Démosthène ne l'a point encore dit. Le Traducteur a cru apparemment que ce tour étoit capable de persuader plus vivement.

P. 17. l. 3. *L'objet importun de vos continuelles, de vos infructueuses délibérations.*] Quel est-il cet *objet?* Il y a dans le Grec, deux ou trois figures fort belles, qui ne paroissent point dans le François. Cependant il faut qu'en traduisant un Auteur, on se serve, dit Cicéron, *sententiis iisdem, & earum formis, tamquam figuris.*

P. 17. l. 18. *Tragiques évènements.*] A force de vouloir être pathétique, on est froid &

languiſſant. Démoſthène n'a rien de ſi tragique, ou plutôt de ſi déréglé, ni de ſi emporté. Toujours ſimple avec énergie.

P. 18. l. 6. *Le contre-temps ſeul équippe & conduit vos armées:*] Voilà un nouveau & méchant conducteur que ce contre-temps. Quel perſonnage ?

P. 18. l. 13. *Cet eſprit d'émulation.*] Il ne s'agit nullement de cela en cet endroit. Démoſthène ne reprend pas le défaut d'émulation dans les Athéniens, mais le manquement d'ordre, de règle, d'exécution.

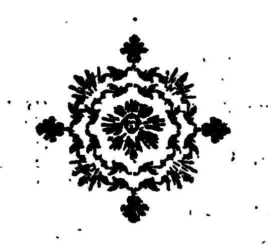
P. 18. l. 15. *Athènes paroît unanîment conjurée contre le ſuccès de ſes armes.*] Cela n'eſt point dans Démoſthène, & n'y doit pas être. Que le Traducteur trouve cela beau, je ne m'y oppoſe pas : mais enfin cela n'eſt point dans le Grec. Et c'eſt ainſi que ſans aucun égard pour ſon texte, il change, ſubſtitue, allonge, retranche.

P. 19. l. 1. *Nous nous réſervons à les relever quelque jour* (ces ſoldats étrangers) *quand il ne reſtera plus que nous pour nous défendre.* Cette penſée eſt belle, & à propos. C'eſt dommage que Démoſthène l'ait oubliée.

P. 10. l. 6. *Quelle ſtupidité de ne pas ſentir, &c.*] Cela eſt doux & engageant. Démoſthène eſt véhément, il n'eſt pas groſſier & brutal.

P. 22. *Tenir contre l'appareil manifeſte de votre ſervitude..... Si un lâche déſeſpoir ne vous enchaîne déjà.... Nouvelliſtes vagabonds, qui pour ſe ſoulager du poids de leur inutilité, répandent dans le public les fruits d'une ſpéculation frivole, ou mal dirigée.*] Toutes ces

expressions, & une infinité d'autres (car je me lasse d'en copier) sont éloignées de la pureté & de la netteté du Grec, qui n'a rien de fanfaron, rien d'affecté, rien de forcé. Il seroit à souhaiter que nos écrivains imitassent tous cette simplicité sublime, & ces beautés naturelles, que le siecle de Démosthène & celui de Cicéron reconnoissoient seules pour de vraies beautés. L'enflure & la tumeur ressemblent à l'embonpoint & à la santé; mais il y a une différence infinie entre l'un & l'autre.





REMARQUES
DE M. L'ABBÉ MASSIEU,
Sur la Traduction de la troisieme Philippique par M. DE TOURREIL.

Page 146. lig. 1. Edition de Paris, 1701. *Tous les Grecs sans exception, à commencer par les Athéniens, ont accordé à Philipe.*] Le Grec ajoute, *un droit qui de tout temps a été la source de toutes nos guerres*, ὅπερ ἦ τὸν ἄλλον ἅπαντα χρόνον ἅπαντες οἱ πόλεμοι γεγόνασιν οἱ ἑλληνικοί. Voici comme M. de T. amplifie & embellit cela : *Un droit que personne jusqu'à ce jour n'avoit usurpé impunément ; un droit dont notre nation avoit toujours paru si jalouse ; un droit enfin qui depuis plus d'un siecle a été l'unique sujet, ou le prétexte de toutes nos guerres.* C'est ainsi que M. de T. trouve moyen de faire trois phrases d'une. Il auroit bien de la peine à montrer les deux premieres dans le texte. Au reste, τὸν ἄλλον ἅπαντα χρόνον, ne veut point dire, *depuis plus d'un siecle*, comme M. de T. le traduit ; mais, *de tout temps*. Ce qui est bien différent.

P. 146. l. 7. *Quel est ce droit si extraordinaire, ce privilege singulier?*] Il n'y a point de grands mots dans le Grec. Il y a seulement : *Quel est ce droit ?* τί ἐστι τοῦτο ; Les grands mots sont peu propres à persuader.

P. 147. l. 21. *Contre les peuples & contre les*

villes de la Grèce.] Le texte dit, *Contre la Grèce*, Ἕλληνας. N'y a-t-il point quelque chose de puérile dans l'amplification françoise? Et ne se moqueroit-on pas d'un homme qui au lieu de dire, *contre la Hollande*, s'aviseroit de dire avec emphase, *contre les peuples & contre les villes de la Hollande?* Si M. de T. s'en tenoit à son texte, il ne tomberoit pas dans ces puérilités.

P. 148. l. 20. *Nous apprenons ces attentats, nous les voyons.*] Le texte n'ajoute que deux mots, καὶ ἀγανακτῦμεν, *sans indignation.* Ce que M. de T. traduit ainsi: *sans que personne se remue. Tous à l'envi nous demeurons tranquilles. Récit, spectacle, rien ne nous frappe.... Le desir naturel de se conserver ne peut obtenir de nous le moindre mouvement.* Pour tout cela il n'y a dans le Grec, que les deux mots que j'ai cités.

P. 150. tout au bas. *Ces insensibles aux injures de la Grèce le sont encore à leurs propres injures.*] Démosthène en demeure là. M. de T. approfondit & creuse cette pensée. *La vengeance*, ajoute-t-il, *ne les remue pas plus que la pitié. Tout leur est étranger jusqu'à eux-mêmes.*

P. 151. l. 21. *A quoi donc imputer.*] Le Grec dit: *ces désordres*, τί ὖν αἴτιόν τυἶωυί; M. de T. dit: *Cet avilissement d'ame & cette bassesse de sentiments*; & il trouve tout cela dans τυτωνί.

P. 153. l. 3. *Vous payez d'ingratitude & de colère la répréhension la plus juste.*] Le Grec ne dit que cela, mais M. de T. ne s'en contente pas, & coud cette longue queue au texte. *Il n'y*

a plus ici de haine que pour les censeurs de la perfidie ; & l'on risque moins à commettre le crime qu'à le condamner. Non, je ne puis m'imaginer que M. de T. lui-même croie traduire, lorsqu'il jette dans la copie de grandes sentences, qu'il sait fort bien en sa conscience n'être en aucune maniere dans l'original.

P. 153. l. 16. *Tant d'avantages ensemble ne forment de la puissance d'Athènes qu'un grand corps sans intelligence, sans mouvement, & sans vie.*] On prie M. de T. de montrer cela dans le Grec, ou du moins quelque chose qui en approche.

P. 155. l. 22. *Parce que vous n'êtes plus les mêmes.*] C'est ce que dit le Grec : ὐ γὰρ ὅλως ἔχεθ' ὑμεῖς. Mais M. de T. ajoute : *Et que la gloire de votre nom ne fait plus qu'éclairer votre honte.* Ce qui n'est ni de près ni de loin dans le Grec. Tout le monde sait que c'est une pensée de Juvénal :

Claramque facem præferre pudendis.

M. de T. l'a trouvée belle, & a cru qu'il en devoit enrichir sa traduction. Mais y eût-il jamais rien de si plaisant, que de mettre Juvénal dans la bouche de Démosthène ?

P. 156. l. 29. *L'or & l'argent se comptoient entre les armes défendues : & on ne les vit jamais acheter le succès, ni de leurs desseins, ni de leurs expéditions. C'étoit le sort des armes, ou la valeur des soldats, & l'habileté des Capitaines, qui en décidoient. La guerre elle-même avoit ses lois de probité & de bienséance, dont ils auroient fait scrupule de se dispenser. Mais depuis que l'on marchande & que l'on vend les prospérités militaires ; aujourd'hui qu'on a trouvé l'invention des traitres, on ne s'amuse plus à don-*

ner ni des combats ni des batailles.] J'ai ouï dire que M. de T. regarde cet endroit comme un des plus beaux de sa traduction. C'est un de ceux où l'on trouve un plus grand nombre d'infidélités. Il n'y a dans le Grec que deux lignes, qui disent à la lettre; *Rien ne s'achetoit alors. La guerre se faisoit de bonne-foi, & à force ouverte. Mais aujourd'hui les traîtres ont tout perdu.* ὥϛε ὐδὲ χρημάτων ὠνεῖσθαι παρ' ὐδενὸς ὐδὲν. ἀλλ' εἶναι νόμιμόν τινα καὶ προφανῆ τὸν πόλεμον. νυνὶ δὲ ὁρᾶτε τὰ πλεῖϛα τὺς προδότας ἀπολωλεκότας. Qu'on se donne la peine d'examiner ce qui est uniquement de M. de T. & l'on verra combien il sort des bornes de la traduction. Mais ne le corrigera-t-on point de la passion qu'il a pour les tours extraordinaires & singuliers? Il se fait bon gré de la découverte qu'il a faite de ces belles phrases: *Compter l'or & l'argent entre les armes défendues..... Depuis qu'on a trouvé l'invention des traîtres.* Cependant si l'on en juge par les regles que les plus excellents Critiques nous ont données, rien n'est moins beau que ce qui paroît si beau à M. de T. Horace nous assure qu'en fait d'ouvrages d'esprit les vraies beautés sont celles qui semblent se présenter d'elles-mêmes, de sorte que le Lecteur s'imagine qu'il lui auroit été facile d'en dire autant: *Ut sibi quivis speret idem.* M. Despréaux, celui peut-être de tous nos Ecrivains qui a le plus approché d'Horace, pense sur cela comme le Poëte Latin: & dit qu'*une belle pensée n'est point une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir: qu'au contraire, c'est une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer.*

Quintilien, Longin, tous nos maîtres parlent le même langage. Le seul M. de T. en juge autrement. Il n'est occupé qu'à chercher des pensées & des expressions qui ne soient jamais venues & qui ne puissent jamais venir à personne. Il peut se vanter qu'il y réussit.

P. 159. l. 5. *Vous goûtez un doux plaisir, vous éclatez de rire autant de fois que leurs sanglantes railleries & leurs calomnies atroces déchirent la réputation la plus entiere, & attaquent la vertu la plus respectable.*] Le Grec dit seulement : *Déchirent-ils la réputation de quelqu'un vous ne faites qu'en rire.* Et il dit cela en trois mots : γελᾶτε ἂν τισι λοιδορηθῶσι. De sorte que selon M. de T. γελᾶτε veut dire, *vous goûtez un doux plaisir, vous éclatez de rire*; ἂν τισι λοιδορηθῶσι, veut dire, *autant de fois qu'ils déchirent par de sanglantes railleries & par des calomnies atroces* : & ce qui est plus surprenant encore, le seul mot, τισι, *quibusdam*, signifie *la réputation la plus entiere, & la vertu la plus respectable.*

P. 160. l. 12. *Il a pris encore la peine de les chasser deux fois de leur pays.*] Le Grec ajoute *& de leur envoyer deux détachements de ses troupes, l'un sous Euryloque, & l'autre sous Parménion.* πέμψας τὰς μετ' Εὐρυλόχου, πάλιν δὲ τὰς μετὰ Παρμενίωνος. On ne devineroit jamais comment M. de T. tourne cela. En vérité il n'y a pas moyen d'y tenir : & se donner de pareilles licences dans le temps qu'on fait profession de traduire, c'est se moquer ouvertement de ses Lecteurs, & perdre tout respect pour le public. Au lieu de dire, *Et de leur envoyer deux détachements de ses troupes,*

M. de T. dit : *Et de leur apprendre par deux détachements de ses troupes, l'un sous Euryloque, & l'autre sous Parménion, qu'on perd plus facilement la liberté qu'on ne la recouvre : & qu'après avoir fait la faute de se fier à son ennemi, il ne suffit pas toujours de s'en repentir pour la réparer.* Que veut dire M. de T. Où prend-il ces deux grandes maximes? Les trouve-t-il renfermées dans le seul mot πέμψας, *& de leur envoyer?* A-t-il donc cru que personne ne liroit sa traduction, ou que personne ne la liroit sur le texte? Certainement il devoit se faire un scrupule de mêler sans cesse son cuivre & son clinquant avec l'or de Démosthène.

P. 167. l. 6. *Mais au cas que chacun de nous pour arriver à ce qu'il desire, demeure toujours les bras croisés, & n'ait autre soin que de voir.*] Le Grec ajoute, *comment il pourra s'exempter d'agir*, ὅπος μηδὲν ποιήσῃ. M. de T. se joue sur les mots, & traduit : *comment il fera pour ne rien faire.* Badinage placé admirablement bien, puisque c'est dans l'endroit de toute la harangue le plus sérieux & le plus grave, je veux dire dans la péroraison, où Démosthène redouble ses efforts, & tonne avec plus de violence.

P. 167. l. 13. *Car s'il y avoit de ces hommes officieux, & tels qu'il vous plaît de les imaginer en faveur de votre paresse, vous les auriez déja bien trouvés depuis le temps que vous vous amusez à les attendre, & que par provision vous vous dispensez d'agir.*] Le Grec dit seulement : *Car s'il y avoit de ces hommes officieux, vous les auriez déja trouvés depuis le temps que vous ne faites rien pour vous-mêmes*, εἰ γὰρ ἦσαν εὑρῆντ'

ἦν πάλαι, ἕνεκα τῦ μηδὲν ὑμᾶς ἀυτὺς ποιεῖν ἐθέλειν. Il ne dit donc point : *& tels qu'il vous plaît de les imaginer en faveur de votre pareſſe* : ni, *depuis le temps que vous vous amuſez à les attendre* : ni, *par proviſion*. Ornements recherchés, & pleins de rafinement & d'affectation. Encore une fois ne pourra-t-on jamais réconcilier M. de T. avec les beautés ſimples & les grâces naïves ? Ne lui mettra-t-on jamais dans l'eſprit qu'il diroit beaucoup mieux, s'il pouvoit ſe réſoudre à dire un peu moins bien ?

Toutes ces Remarques ne tombent que ſur des éditions, qui ont été corrigées depuis ; & on ne les rapporte que pour ſervir de leçon à de jeunes écrivains, qui n'ont pas encore un goût formé. Bien-loin d'attaquer la gloire de M. de Tourreil, elles y ajoutent un nouvel éclat, puiſqu'il eſt *plus eſtimable d'avoir reconnu de bonne-foi ſes fautes, & de les avoir corrigées avec docilité, qu'il ne le ſeroit de ne les avoir pas faites*. C'eſt ainſi qu'en parle ſon propre Cenſeur, M. l'Abbé Maſſieu, dans l'excellente Préface que j'ai citée, pag. 16.

Il eſt certain que l'édition qui n'eſt venue qu'après la mort de M. de Tourreil, eſt incomparablement meilleure que les

précédentes. Avouons cependant, car la vérité ſe doit dire quand elle eſt utile, avouons qu'il y reſte encore je ne ſais quoi de ce ſtyle qui étoit le ſien; où notre langue, ſi j'oſois ainſi parler, n'eſt pas toujours à ſon aiſe. Suppoſé que cela ſoit, nous en avons le contrepoiſon dans cette Préface, à laquelle je reviens ſi volontiers, & qui me paroît écrite avec une naïveté, avec une correction, avec une élégance, avec un air de facilité, dont il eſt triſte que nos contemporains ſe diſpenſent de plus en plus.



TABLE*

GÉOGRAPHIQUE.

Voyez page 34.

* *Revue par* M. D'ANVILLE, *le plus savant Géographe de notre siecle.*

BEOTIE,

BÉOTIE, Pays de Grèce, entre l'Attique & la Phocide, & s'étendant depuis l'Euripe, qui la sépare de l'île d'Eubée, jusqu'au Golfe Corinthiaque.

BYZANCE, Colonie de Mégariens, puis de Lacédémoniens, à l'entrée du Bosphore de Thrace, qui joint la Propontide au Pont-Euxin. On sait que cette ville est devenue la capitale de l'Orient sous le nom de *Constantinople.*

CABILE, Ville de Thrace, vers le Mont-Hœmus, qui borne ce pays au Septentrion.

CARDIE, Ville à l'entrée de la Chersonese de Thrace, sur le Golfe-Mélane.

CHALCIS, Ville principale de l'Eubée, sur l'Euripe, d'où elle a pris son nom moderne d'*Egripo*, corrompu en celui de *Négrepont.*

CHERSONESE, Presqu'île de Thrace, ayant d'un côté la Mer Egée & le Golfe-Mélane, de l'autre l'Hellespont & la Propontide.

CHIO, Ile des plus considérables de la Mer Egée, près de la côte d'Ionie, au midi de Lesbos.

CORONÉE, Ville de Béotie.

CORINTHE, Ville & République des plus puissantes de la Grèce, à l'entrée du Péloponnese dans l'Achaïe.

DELPHES, Ville de la Phocide, célebre par rapport au Temple d'Apollon Pythien, est située au pied du Mont Parnasse.

DORISQUE, Place & pays de plaine dans la Thrace, aux environs de l'Hébre, & vers son embouchure dans la Mer Egée.

DRONGILE, Ville de Thrace, peu connue.

LEUCADE, Ile presque adhérente au continent de l'Acarnanie, dans la Mer Ionienne, & ville de même nom, Colonie de Corinthiens.

MACÉDOINE, Royaume au nord de la Grèce, & limitrophe de la Thessalie.

MAGNESIE, Ville maritime de la Thessalie, avec un district de même nom.

MARATHON, bourg de l'Attique, en tirant vers la Mer qui sépare ce pays de l'Eubée, devenu fameux par la victoire remportée sur les Perses, la troisieme année de l'Olympiade 72.

MASTYRE, Ville de Thrace, peu connue.

MÉGARE, Ville & République, ayant son district séparé de l'Attique, & limitrophe de Corinthe du côté de l'Isthme.

MESSENE, Capitale de la Messénie, contrée du Péloponnese, au couchant de la Laconie.

METHONE, Ville de Macédoine, sur le Golfe Thermaïque au couchant.

MONT-SACRÉ, forteresse sur la Propontide, entre la Chersonese & Périnthe.

NAUPACTE, Ville d'Etolie, sur le Golfe Corinthiaque, appelée vulgairement *Lépante*.

NICÉE, Ville maritime des Locriens, près des Thermopyles.

OLYNTHE, Ville de Macédoine, au fond d'un Golfe nommé Toronaïque, près de Potidée.

ORCHOMENE, Ville de Béotie, célebre par ses richesses, dans les premiers temps de la Grèce.

ORÉE, Ville du nord ds l'Eubée, & maritime.

SPARTE, voyez LACÉDEMONE.

THASE, Ile de la mer Egée, près de la côte de Thrace.

THEBES, capitale de la Béotie, & une des plus considérables Républiques de la Grèce.

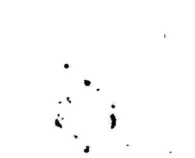
THERMOPYLES, passage resserré entre le Mont-Œta & la mer, & qui du pays des Locriens & de la Phocide donne entrée dans la Thessalie.

THESPIE, Ville de Béotie, vers le Golfe Corinthiaque.

THESSALIE, pays de Grèce, entre les Thermopyles, & le Mont-Olympe, qui en fait la séparation d'avec la Macédoine, & entre la mer & les montagnes du Pinde, qui bornent ce pays du côté de l'Epire.

THRACE, grand pays entre le nord & le levant à l'égard de la Macédoine, s'étendant jusqu'au Pont-Euxin & au Mont-Hœmus, & dans lequel les environs du fleuve Strymon étoient compris avant l'agrandissement de la Macédoine.





CATILINAIRES

DE

CICÉRON.

ARGUMENT
DES
CATILINAIRES.

Je suppose avec raison qu'il n'y a personne d'assez peu versé dans la connoissance de l'histoire Romaine, pour ne pas savoir ce que c'est que la Conjuration de Catilina. Je n'entrerai donc ici dans aucun détail, & il doit me suffire de toucher en peu de mots le sujet des quatre Harangues que Cicéron eut occasion de prononcer.

Il prononça la premiere dans le Sénat. Elle peut se réduire à deux propositions, qu'il n'entreprend pas de prouver séparément l'une après l'autre, mais qu'il ne perd jamais de vue.

I. Que Catilina étant convaincu au point qu'il l'est, d'avoir conspiré contre la République, il doit, & sans délai, s'éloigner de Rome.

II. Que le Consul, quoique bien fondé à décerner peine de mort contre Catilina, fait prudemment de consentir, & même de contribuer à son évasion.

Catilina, le jour même qu'il eut entendu le discours précédent, se déroba sur le soir pour aller joindre les troupes qu'il avoit ramassées dans l'Etrurie : & le lendemain Cicéron, haranguant le Peuple, fit voir,

I. Qu'il étoit avantageux que Catilina fût hors de Rome.

II. Que la République n'avoit point à redouter les forces de Catilina.

III. Que ceux de ses complices, qui étoient restés à Rome, devoient s'attendre, s'ils ne rentroient dans le devoir, aux peines dont ils étoient dignes.

De la seconde à la troisieme Catilinaire, il s'écoula trois semaines, au bout desquelles Cicéron, ayant eu des preuves évidentes de la Conjuration, assembla le Peuple, pour lui apprendre,

I. Quelles étoient ces preuves, & comment il les avoit eues.

II. Quelles mesures le Sénat prenoit contre les Conjurés.

III. Que la découverte de ces preuves se devoit aux Dieux.

La quatrième Harangue fut prononcée deux jours après la troisième. Il s'agissoit

de savoir quelle seroit la peine des Conjurés. Les deux avis qui partageoient le Sénat, alloient, l'un à la mort, l'autre à une prison perpétuelle. Cicéron, avant que de prendre les voix, insinue,

I. Que de ces deux avis, le premier est le plus avantageux.

II. Que l'exécution, quoiqu'elle tire à de fâcheuses conséquences pour lui personnellement, ne l'effraye point.

Pour bien prendre l'esprit & le caractère de ces quatre Harangues, il faut distinguer celles qui s'adressent au Sénat, de celles qui s'adressent au Peuple. Car non-seulement les réflexions, mais les images, les figures qui étoient bonnes pour l'un de ces auditoires, n'auroient eu devant l'autre ni la même force, ni la même grâce.

Au reste, quelque admirable que soit ici l'Orateur, nous devons encore de plus grandes & de plus justes louanges au bon citoyen, & à l'homme d'Etat, ou plutôt si nous parlons le langage de son temps, au pere de la Patrie. *On n'est point véritablement grand par les qualités de l'esprit, sans y joindre celles de l'ame. Personne, peut-être, ne les a si parfaitement réunies les unes & les autres que Cicéron:*

& ce seroit fermer les yeux sur l'essenciel, que de borner notre admiration à l'éloquence incomparable de ce fameux Romain, sans l'étendre jusqu'aux sentiments vertueux, dont il avoit le cœur pénétré.

Avant que d'en venir aux Harangues; il sera bon de connoître Catilina. En voici deux Portraits, dont l'un est fait par Salluste, & l'autre par Cicéron lui-même, long-temps après la mort de son ennemi.



I.

L. Catilina (1) *nobili genere natus, fuit magnâ vi & animi & corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic ab adolescentia bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis, grata fuere: ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens inediæ, algoris, vigiliæ, supra quàm cuiquam credibile est: animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator, ac dissimulator, alieni appetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus: satis* (2) *eloquentiæ, sapientiæ parum: vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat.*

(1) *Sallust. Bell. Catil.* cap. 5.

(2) D'autres lisent, *loquentiæ*, qui ne signifie que *facilité à parler.* Voyez Aulu-Gelle, I, 15.

(3) C'est la traduction du P. Bouhours, dans ses *Pensées ingénieuses*, pag. 18.

II.

Habuit (4) *permulta maximarum non expressa signa, sed adumbrata virtutum. Utebatur hominibus improbis multis: & quidem optimis se viris deditum esse simulabat. Erant apud illum illecebræ libidinum multæ: erant etiam industriæ quidam stimuli, ac laboris. Flagrabant vitia libidinis apud illum: vigebant etiam studia rei militaris. Neque ego umquam fuisse tale monstrum in terris ullum puto, tam ex contrariis, diversisque inter se pugnantibus naturæ studiis,*

(4) Orat. pro Cœlio, 5 & 6.

I.

Il avoit (3) l'ame forte & le corps robuste, mais l'esprit méchant & mal-fait. Tout jeune qu'il étoit, il aimoit les troubles, les séditions & les guerres civiles. Il se plaisoit aux meurtres & au pillage; & ce fut dans ces déréglements qu'il passa les premieres années de sa vie. Il supportoit la faim, le froid, les veilles au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. C'étoit un homme hardi, entreprenant, fourbe, grand imposteur, & capable dans toutes les affaires d'une profonde dissimulation; avide du bien d'autrui, prodigue du sien, violent & emporté dans ses passions, ayant assez d'éloquence, peu de bon sens; n'ayant que de vastes desseins, & ne se portant qu'à des choses extrêmes, presque impossibles, au dessus de l'ambition & de la fortune d'un particulier.

I I.

CATILINA, sans avoir de grandes & d'excellentes qualités, savoit en présenter l'apparence. Malgré ses liaisons avec un grand nombre de scélérats, il se donnoit pour être tout dévoué aux gens de bien. Son penchant le portoit au plaisir, & il n'en étoit pas moins capable d'application & de travail. Il se livroit à tout ce qu'inspire la volupté, & il aimoit en même temps les fatigues de la guerre. Non, je ne crois pas qu'il y ait eu dans le monde entier un pareil monstre, qui réunit en soi des inclinations si contraires, des

cupiditatibusque conflatum. Quis clarioribus viris quodam tempore jucundior? quis turpioribus conjunctior? Quis civis meliorum partium aliquando? quis tetrior hostis huic civitati? Quis in voluptatibus inquinatior? quis in laboribus patientior? Quis in rapacitate avarior? quis in largitione effusior? Illa verò in illo homine mirabilia fuerunt, comprehendere multos amicitiâ, tueri obsequio, cum omnibus communicare quod habebat; servire temporibus suorum omnium pecuniâ, gratiâ, labore corporis, scelere etiam, si opus esset, & audaciâ: versare suam naturam & regere ad tempus, atque huc & illuc torquere, & flectere: cum senibus graviter, cum juventute comiter, cum facinorosis audaciter, cum libidinosis luxuriosè vivere. Hac ille tam variâ, multiplicique naturâ, cùm omnes omnibus ex terris homines improbos, audacesque collegerat; tum etiam multos fortes viros, & bonos specie quadam virtutis assimulatæ tenebat.



passions si peu compatibles. Fut-il jamais homme qui ait été tantôt plus goûté des gens de mérite, tantôt plus uni avec les plus décriés? Quel meilleur citoyen dans un temps, & dans un autre quel ennemi plus furieux? Quelle vie plus déréglée que la sienne, & dans les travaux quelle plus grande patience? Jusqu'où a-t-il poussé l'avarice dans ses rapines, & la prodigalité dans ses largesses? Quelque chose d'étonnant, c'est le talent qu'il avoit pour se faire des amis, & pour les cultiver. Tout ce qui étoit à lui, n'étoit pas moins à eux. En toute rencontre il étoit prêt à les assister de sa bourse, de son crédit, de ses peines, & même de ses crimes, s'il en falloit. Habile à se plier & à se tourner comme il vouloit selon les circonstances, il étoit réservé avec les sérieux, gai avec les enjoués, grave avec les vieillards, complaisant avec la jeunesse, hardi avec les scélérats, débauché avec les libertins. Un caractere si compliqué, & qui se montroit sous des faces si différentes, non seulement attira de toutes parts à lui tout ce qui se trouvoit d'hommes pervers & audacieux, mais encore lui gâgna beaucoup de très-honnêtes gens, éblouis par de faux dehors.

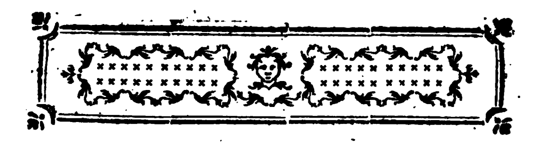


AVERTISSEMENT.

J'AI toujours cru que d'imprimer, comme on fait ordinairement, le Texte à côté de la traduction, c'étoit faire tort à l'Auteur, & au Traducteur. Car, malgré qu'on en ait, les yeux ne font que se promener à droite & à gauche, de maniere qu'on ne lit rien de suite, & que par conséquent on perd les vraies beautés de l'Eloquence, celles qui tiennent à l'ensemble.

Pour donner cependant toute sorte de facilités à ceux qui voudront quelquefois recourir de la Traduction au Texte, non-seulement je le fais mettre au bout du volume; mais il y aura des chiffres à la marge, par lesquels on verra dans l'instant à quelles pages du François se rapportent les pages du Latin.





PREMIERE CATILINAIRE,

Prononcée dans le Sénat, le 8 Novemb. 690.

JUSQUES à quand enfin abuserez-vous, CATILINA, de notre patience? Avons-nous encore long-temps à être le jouet de votre fureur? Quelles seront les bornes de cette audace effrénée? Quoi! de voir que la garde se fait toute la nuit, & sur le mont (1) Palatin, & dans tout Rome; que le Peuple est saisi de crainte; que tous les bons citoyens accourent en foule; que le Sénat s'est assemblé dans un lieu (2) fortifié; que nos seuls

(1) Rome fut d'abord bâtie sur le mont Palatin: & comme non seulement Romulus, mais Auguste & la plupart des Empereurs y ont fait leur séjour, le mot de Palais, *Palatium*, nous est venu de là, pour signifier une maison de Roi, ou de Prince.

(2) Dans le Temple de Jupiter *Stateur.*

regards vous apprennent ce que nous pensons de vous; rien de tout cela ne fait impression sur votre esprit ? Vous ne sentez pas que vos desseins sont découverts ? Vous ne voyez pas que votre Conspiration, dès-là qu'elle est connue du Sénat, est comme enchaînée ? Pensez-vous que personne de nous ignore ce que vous avez fait la nuit derniere; ce que vous fîtes la nuit précédente; où vous vous êtes trouvé; qui vous y avez

Mais que signifie ce titre de *Stateur?* Il y a là-dessus deux opinions : celle de Tite-Live liv. I, chap. 12, & celle de Séneque, *Des bienfaits*, liv. IV, ch. 7. *Sed nunc non erat his locus.* Car de vouloir, comme quelques-uns de nos Traducteurs en ont amené la mode, qu'à tout propos on fasse un étalage d'érudition, c'est se moquer. A moins que des Remarques ne soient nécessaires & courtes, elles ne servent qu'à montrer la vanité du Scoliaste, & qu'à détourner l'attention du Lecteur. Je n'ai pas employé ici la centieme partie de celles que j'ai trouvées toutes faites dans les anciens commentaires : & j'en aurois employé bien moins encore, si je n'avois considéré que ce volume pouroit tomber entre les mains des jeunes gens, qui n'ont pas toujours la patience, ou la facilité de chercher dans les sources connues, un point d'Histoire, de Chronologie, ou de Géographie. Ceci soit dit une fois pour toutes.

appelés ; quelles mesures vous y avez prises ?

O temps ! O mœurs ! Le Sénat est informé de tous ces mouvements, le Consul les voit, & Catilina vit encore ! Il vit, que dis-je ? Il vient au Sénat, il assiste à nos délibérations, il marque de l'œil ceux d'entre nous qu'il destine à la mort. Et nous, gens courageux, pourvu que nous évitions ses coups, nous croyons que notre devoir est rempli !

Il y a long-temps, CATILINA, que le Consul devroit vous avoir fait traîner au supplice. Il y a long-temps que l'orage, dont nous sommes menacés, devroit avoir crevé sur vous. Car enfin, si l'illustre (3) Scipion, étant souverain Pontife, fit périr de son autorité privée l'un (4) des Gracques pour de légeres entreprises

(3) *P. Corn. Scipio Nasica Serapio.* Quoique souverain Pontife, il est appelé ici homme privé, parce que le Sacerdoce n'étoit pas mis au rang des Magistratures.

(4) *Tiberius Gracchus.* J'évite les prénoms autant que je puis, parce qu'ils sont peu agréables en françois, sur-tout dans un discours oratoire. Il faut plus d'exactitude, quand on traduit un Historien.

Touchant la sédition de ce Gracchus, voyez Plutarque, Vie des Gracques ; & Florus liv. III, chap. 14.

contre la République : nous Consuls ; souffrirons-nous Catilina, dont les projets sont de mettre à feu & à sang l'univers ? Je trouverois dans un siecle plus éloigné, l'exemple (5) d'Ahala, qui, parce que Mélius vouloit introduire des nouveautés dans le Gouvernement, le tua de sa propre main. Telle fut, oui, telle fut la fermeté de nos peres, qu'ils faisoient moins de grâce à un mauvais citoyen, qu'à l'ennemi le plus cruel. Un décret du Sénat nous ordonne sévérement de vous poursuivre : ni le Conseil, ni l'autorité de cette auguste Compagnie ne manquent à la République : c'est nous, je le dis ouvertement, c'est nous Consuls qui lui manquons.

Opimius tenant autrefois le rang où je suis, reçut ordre du Sénat de prendre les précautions qu'il jugeroit nécessaires pour mettre la République en sûreté : & le jour même un autre (6) Gracchus, soupçonné de tramer quelque révolte, fut mis à mort, quoique le souvenir de

(5) *Caius Servilius Ahala.* Voyez ce fait dans Tite-Live, Décad. I, Liv. IV, ch. 14.

(6) *Caius Gracchus*, frere de ce Tibérius dont nous venons de parler. Voyez Plutarque, Vie des Gracques : & Florus liv. III, ch. 15.

ſon pere, de ſon aïeul, de ſes ancêtres, parlât en ſa faveur. On fit ſubir le même ſort à (7) Fulvius, qui avoit été Conſul, & à ſes enfants. Un ſemblable décret ayant été fait ſous le Conſulat de Marius, & de Valérius, l'exécution fut-elle retardée ſeulement d'un jour à l'égard du Tribun Saturninus, & du Préteur Servilius ? Mais nous, déja nous ſouffrons depuis (8) vingt jours, que l'autorité du Sénat languiſſe. Il nous a donné des ordres, mais que nous laiſſons inutiles dans nos Regiſtres, comme une épée dans le fourreau. Par ces ordres, CATILINA, vous deviez à l'inſtant perdre la vie. Vous vivez cependant, & vous vivez, non pour vous corriger de votre audace, mais pour la redoubler.

(7) *Fulvius Flaccus.* A la fin de cette premiere Catilinaire, & dans la quatrieme, Cicéron parlant de lui ne l'appelle que *Flaccus:* mais en ces deux endroits, de même qu'ici, je l'appellerai toujours *Fulvius*, afin de n'avoir point à varier. Il fut Conſul en 620.

(8) Il n'y avoit que dix-huit jours, ſuivant la remarque d'Aſconius. Mais ni les Orateurs ni les Poëtes ne ſont obligés de ſupputer avec tant d'exactitude. Ils aiment les comptes ronds. *Rotundare numerum voluit*, dit ici Muret.

Pour moi, PERES (9) CONSCRITS, je me sens porté à la clémence. D'un autre côté aussi, nos périls étant si grands, je ne dois point mollir; & moi-même je me trouve déja coupable de négligence & de lâcheté. Une armée ennemie campe dans les détroits de l'Etrurie; le nombre des rebelles augmente tous les jours; leur Général est dans l'enceinte de nos murs; il vient dans le Sénat même affronter nos regards; à toute heure, & jusques dans notre sein, il forme de nouveaux projets contre nous. Que dans l'instant je vous arrête, CATILINA, que je vous fasse périr: tout ce qu'il y a de bons citoyens me reprocheront, je crois, d'avoir été trop lent; & aucun d'eux, d'être trop févère.

Mais ce qui devoit avoir été fait il y a long-temps, j'ai mes raisons pour le différer encore. J'attends qu'il n'y ait pas d'homme assez méchant, assez corrompu, assez semblable à vous, pour trou-

(9) Plusieurs de nos bons écrivains ont déja employé ce mot, *Peres Conscrits*. J'avoue qu'il ne s'entend pas trop en françois : mais sans nous embarrasser de l'étymologie, qui n'est pas même bien certaine parmi les auteurs latins, il nous suffit ici de savoir que c'est ainsi qu'on appeloit les Sénateurs.

ver que votre mort ne ſoit pas juſte. Tant que vous aurez donc un partiſan, vous vivrez : & vous vivrez, comme vous faites, aſſiégé de fortes & nombreuſes troupes, par qui je préviendrai le moindre de vos attentats : il y aura, comme il y en a eu juſqu'à préſent, des yeux & des oreilles, à qui, ſans que vous puiſſiez vous en douter, rien n'échappera de toutes vos démarches.

Quel eſpoir, CATILINA, vous flatteroit encore, puiſque la nuit même ne peut avec ſes ténèbres nous cacher vos aſſemblées criminelles : puiſque la voix de votre Conjuration a percé les murs, où vous aviez cru la renfermer : puiſque tout ſe découvre, tout éclate ? Renoncez, croyez-moi, à vos deſſeins. Que ces idées de meurtres & d'incendies vous ſortent de l'eſprit. On vous enveloppe de toutes parts : vos projets nous ſont plus clairs que le jour : je vais ici vous en faire le détail.

Vous ſouvenez-vous de m'avoir entendu dire le vingt & un d'Octobre en plein Sénat, que le vingt-ſept préciſément votre ſatellite Mallius, le miniſtre de votre fureur, ſe montreroit les armes à la main? Avois-je de faux avis, non-

ſeulement d'un attentat ſi grand, ſi énorme, ſi incroyable : mais, ce qui eſt bien plus merveilleux, du jour arrêté ? Je dis encore dans le Sénat que les principaux de la République devoient être maſſacrés le vingt-huit du même mois. Ce jour-là en effet, beaucoup de Sénateurs, & des plus illuſtres, ſortirent de Rome, moins pour ſe dérober à vos poignards, que pour déconcerter vos complots. Mais, conſolé de leur retraite, pourvu, diſiez-vous, que moi qui étois reſté je fuſſe égorgé : ne fûtes-vous pas, ce jour-là même, tellement inveſti de troupes, que ma vigilance fit avorter vos deſſeins ? Et quand vous comptiez de ſurprendre Préneſte la nuit du premier de Novembre, ne trouvâtes-vous pas que je vous avois prévenu, & que rien ne manquoit à la ſûreté de cette Colonie ? Tout ce que vous faites, tout ce que vous projetez, tout ce que vous avez dans l'ame, je l'entends, je le vois.

Avouez-nous enfin, où paſſâtes-vous la nuit d'avant-hier ? Vous allez voir que ſi le deſſein de perdre Rome vous ôte le ſommeil, l'envie de la ſauver me permet encore moins de dormir. Je vous dis, & ce n'eſt point vous parler à mots couverts,

couverts, que la nuit d'avant-hier vous fûtes chez (1) Lecca : que là se rendirent plusieurs de vos complices.... Oseriez-vous le nier? Que ne répondez-vous? Je vous en convaincrai, si vous le niez : car je vois dans le Sénat, des gens qui étoient de cette assemblée.

Où sommes-nous, ô Dieux immortels? Quelle ville habitons-nous? Qu'est-ce que notre République? Parmi nous, PERES CONSCRITS, oui dans ce lieu auguste, le plus saint de l'univers, il y a des gens qui ont conspiré votre mort & la mienne, la ruine de Rome, & par conséquent celle du monde entier! Je les vois, moi Consul; je prends leur avis sur les affaires présentes; & au-lieu que je devois répandre leur sang, je ne flétris pas même encore leur nom.

Vous avez donc été cette nuit-là chez Lecca : vous y avez, CATILINA, partagé l'Italie en divers cantons : assigné à

(1) Il y a ici dans le Texte, *inter falcarios*; comme qui diroit, *dans le quartier*, *dans la rue des fourbisseurs.* C'est aujourd'hui une chose peu importante, que de savoir où la maison de Lecca étoit située. Mais il est bon de savoir, Salluste nous l'apprend, que Lecca étoit Sénateur.

chacun des conjurés son poste : choisi ceux qui resteroient ici, & ceux qui vous suivroient : marqué les quartiers de Rome, où l'on mettroit le feu. Vous avez dit que ce qui retardoit votre départ, c'est qu'on ne s'étoit pas défait encore de moi. Et là-dessus il s'est trouvé deux Chevaliers Romains, qui, pour vous tirer de cet embarras, vous ont promis que cette même nuit-là, un peu avant le jour, ils viendroient me poignarder dans mon lit.

A peine étiez-vous séparés, que tout me fut rapporté. Je renforçai la garde de ma maison. Et quand parurent ceux qui venoient de votre part me saluer le matin, je leur fis refuser l'entrée. C'étoient à point nommé ceux qu'on m'avoit dit. J'avois même instruit du coup qu'ils méditoient, plusieurs personnes d'un rang distingué.

Ainsi, CATILINA, suivez votre plan. Partez enfin, les portes de Rome vous sont ouvertes ; partez. Déjà l'armée de Mallius est dans l'impatience de posséder son Général. Faites-vous accompagner de tous vos partisans ; au moins du plus grand nombre ; purgez-en Rome. Je me verrai tranquile, qnand nos murs seront

entre vous & moi. Vous ne sauriez plus être où nous sommes : non, CATILINA, non ; je ne vous y souffrirai point.

On a bien des grâces à rendre aux Dieux immortels, & sur-tout à Jupiter (2) *Stateur*, le très-ancien Protecteur de cette ville, pour l'avoir déja tant de fois dérobée aux fureurs d'un monstre si dangereux : il ne faut pas sans cesse risquer pour un homme seul, le salut public.

Tant que j'ai été simplement Consul désigné, j'ai su, CATILINA, me défendre de vos pieges par moi-même, & sans me faire accompagner de gardes. A la derniere assemblée qui se tint pour l'élection des Consuls, quand vous eûtes la pensée d'assassiner dans le Champ de Mars, & vos compétiteurs & moi ; je n'employai contre vous que le secours de mes amis, j'évitai l'éclat. Toutes les fois, en un mot, que j'ai été personnellement votre objet, je ne vous ai opposé que mes propres forces : me doutant bien pourtant que ma perte seroit fatale à

(2) Touchant ce surnom de *Stateur*, donné à Jupiter, j'ai renvoyé à Tite-Live & à Séneque, ci-dessus pag. 210.

l'Etat. Mais aujourd'hui, c'est l'Etat lui-même que vous attaquez ouvertement : vous en voulez à nos temples, à nos maisons, à nos vies ; & de toute l'Italie, vous ne prétendez en faire qu'une affreuse solitude.

Puis donc que je n'ose encore suivre une maxime, qui fut toujours regardée comme essentielle dans notre Gouvernement, toujours suivie par nos ancêtres : je prendrai un autre parti, moins sévère, mais plus avantageux. Car enfin, si je vous livre au supplice, toute la troupe de vos confédérés nous demeure. Mais si vous partez, comme il y a long-temps que je vous y exhorte, ils vous accompagneront ; & Rome n'en sera plus infectée.

Quoi ! ce que vous aviez résolu de vous-même, CATILINA, balancez-vous à le faire par mes ordres ? Le Consul vous enjoint de sortir de Rome à titre d'ennemi. Vous me demandez, si c'est un exil dans les formes ? Je ne vous (3)

(3) Aussi n'est-il pas permis d'exiler un citoyen. Mais il y avoit d'autres peines imposées par la Loi pour quelque crime que ce fût ; & le coupable étoit maître de préférer l'exil à la peine que la Loi lui imposoit. Voyez Cicéron *pro Cæcina*, ch. XXXIV.

exile point ; mais de vous-même, si vous me voulez croire, exilez-vous.

Quel agrément pouriez-vous, en effet, vous promettre dans une ville, où, à vos complices près, il n'y a personne qui ne vous craigne, personne qui ne vous haïsse ? Par quel endroit ne vous êtes-vous pas deshonoré ? Quelle infâme réputation n'avez-vous pas ? Vos yeux livrés à la volupté ; vos mains au parricide ; toute votre personne à toute sorte de crimes. Où est, de tous les jeunes gens pris dans vos filets à l'amorce du plaisir, où est celui dont les violences, dont les impudicités ne vous aient pas eu pour ministre & pour guide ? Tout récemment encore, devenu veuf, n'avez-vous pas, à un premier crime, ajouté un autre crime (4) qui passe toute croyance, mais que je tais volontiers, & qu'il faudroit ensevelir dans un silence éternel, pour laisser ignorer qu'une action si horrible ait été commise dans Rome, & commise impunément ? Je ne dis rien

(4) *Vel quòd filiam occiderit, ut est apud Sallustium : vel quòd filiam suam, ex adulterio susceptam, in matrimonium duxerit ; quod ei objicit Cicero in Oratione quam habuit in Toga candida.* MURETUS.

de l'état où vos dettes vous ont réduit : les Ides prochaines (5) vous l'apprendront. Je passe tout ce qui n'intéresse que votre honneur, tout ce qui ne regarde que l'ignominie, l'opprobre de vos affaires domestiques ; & je m'attache à ce qui concerne le salut de l'Etat, la vie de tous les Romains.

Pouvez-vous donc souffrir la lumiere, & respirer le même air que nous, n'ignorant pas que de tous les Sénateurs il n'en est point qui ne sache, que le dernier jour de Décembre, sous le Consulat de Lépidus & de Tullus, vous portiez un poignard aux Comices : que là, & les Consuls, & les principaux de la République, devoient être assassinés par vos confédérés : & que leur salut en cette occasion fut l'effet, non point de votre repentir, non point de votre timidité, mais de la fortune qui protege l'Etat ?

(5) Les Ides de Novembre tomboient le treize de ce mois ; & par conséquent, cette oraison ayant été prononcée le huit, Catilina ne se voyoit plus que quatre jours devant lui pour se préparer à compter avec les usuriers, qui lui avoient prêté de l'argent. Voyez les Commentateurs d'Horace, sur ce vers. *Epod.* 11, 69. *Omnem relegit Idibus pecuniam.*

Passons ce fait-là : aussi-bien est-il assez connu ; & il y en a d'autres plus récents. Combien de fois, & depuis que je fus nommé au Consulat, & depuis que je l'exerce, me suis-je vû en butte à vos coups ? Combien de fois, & avec quelles précautions, ai-je évité des pieges si adroitement tendus, qu'ils paroissoient inévitables ? Vous n'entreprenez, vous n'exécutez, vous ne méditez rien, dont je ne sois informé dans le moment : & cependant toujours les mêmes projets, toujours de nouveaux efforts. Votre poignard, combien de fois vous l'a-t-on arraché ? Combien de fois, par je ne sais quel hasard, vous est-il tombé des mains ? Vous ne sauriez cependant vous en dessaisir, & il semble que vous l'ayez voué à je ne sais quelle divinité, qui vous oblige d'en percer le sein d'un Consul.

A ce moment même, quel état que le vôtre ? Je vous en parle, non pas avec l'animosité, qui me conviendroit ; mais avec des sentiments de pitié, que vous ne méritez point. Tout-à-l'heure vous êtes venu au Sénat : dans une assemblée si nombreuse, où vous avez tant d'amis, tant de parents, quelqu'un vous

a-t-il salué? Si c'est-là un affront, qui, avant vous, ne se fit jamais à personne, attendez-vous qu'on s'explique à haute voix? Rien de si fort contre vous, que ce silence qu'on a gardé. Et d'où vient qu'à votre arrivée, pas un Sénateur n'a voulu être assis près de vous? Quand vous avez pris place, vous avez vu s'éloigner tous ces anciens Consuls, dont vous aviez tant de fois conspiré la mort.

Quel effet une aversion si marquée fait-elle donc sur vous? Pour moi, certainement, si je me voyois redouté de mes esclaves au point que vous l'êtes de tous les Romains, je crois que j'abandonnerois ma maison; & vous ne croyez pas, vous, devoir abandonner Rome? Si je me voyois suspect & odieux à tous nos Citoyens, quelque innocent que je fusse au fond, j'aimerois mieux renoncer à les voir, que de soutenir leurs regards pleins de courroux: & vous qui savez avoir depuis long-temps par vos crimes, mérité leur haine, & la haine la plus juste, vous continuez à vouloir encore les aigrir par votre présence? Si votre pere, si votre mere vous haïssoient, vous craignoient, &

qu'il ne vous restât aucun moyen de regagner leur amitié, ne vous éloigneriez-vous pas de leurs yeux? Or la Patrie, qui est notre mere commune, vous hait, vous craint, & depuis long-tems est convaincue que vous méditez sa perte. Vous n'aurez donc, ni respect pour son autorité, ni soumission à ses volontés, ni crainte de ses châtiments?

Ainsi vous parleroit-elle, si elle vous faisoit entendre sa voix.

» Point de crimes depuis tant d'an-
» nées, point de forfaits, dont vous
» n'ayez été, ou l'auteur, ou le com-
» plice. Vous avez vous seul impuné-
» ment & librement assassiné nombre de
» citoyens, pillé & saccagé les alliés.
» Vous n'avez pas seulement enfreint
» les lois, mais vous êtes venu à bout
» d'anéantir les poursuites de la Justice.
» Tous ces désordres que je n'aurois
» point dû souffrir, je les ai pourtant
» soufferts avec le plus d'indulgence qu'il
» m'a été possible. Mais de me voir à
» cause de vous en de continuelles alar-
» mes, de frémir sans cesse au nom de
» Catilina, & de vous trouver à la tête
» de toutes les entreprises qui se font
» contre moi, ma patience est outrée.

» Retirez-vous donc, afin que si mes
» craintes sont bien fondées, votre dé-
» part fasse ma sûreté ; & que si elles
» sont vaines, j'en sois délivré une bonne
» fois.

Ainsi, dis-je, vous parleroit la Patrie : & ne devriez-vous pas vous rendre à ses volontés ; fût-elle hors d'état de vous y contraindre ?

Mais vous-même, pour vous purger de tout soupçon, n'avez-vous pas cherché à vous mettre chez quelque personne, qui pût répondre de vos démarches ? Rebuté par Lépidus, que vous aviez d'abord prié de vous recevoir, vous eûtes le front de venir me demander à moi-même, si je voudrois bien vous garder chez moi ? Je vous répondis que n'étant pas trop en sûreté avec vous dans une même ville, je me garderois bien de vous avoir sous un même toit. Vous eûtes recours au Préteur Métellus, qui vous refusa pareillement. Delà vous allâtes enfin à votre ami Marcellus, ce grand homme (6) de bien : & vous comptiez, sans doute, qu'il ne manqueroit, ni de vigilance pour vous garder,

(6) Quintilien, liv. IX, ch 2, parlant de l'Ironie, rapporte cet exemple.

ni d'adresse pour découvrir vos desseins, ni de courage pour s'y opposer. Hé quoi ! un homme qui sent qu'il a besoin d'être gardé, est-il bien éloigné de mériter la prison & les fers ? Puisque vous ne sauriez plus couler ici vos jours tranquilement, hésitez-vous à vous enfuir dans quelque coin du monde, où la solitude vous dérobe aux supplices, dont vous êtes si justement menacé ?

Prenez, me dites-vous, l'avis du Sénat : & s'il m'exile, j'obéirai.

Non, je n'aimerois point à vous attirer une condamnation expresse ; il y auroit à cela une dureté qui me répugne : mais en prenant un autre biais, je vous ferai concevoir la pensée du Sénat. *Partez*, CATILINA, *mettez fin à nos alarmes : si vous attendez qu'on ait proféré le mot d'exil, on le profere : partez.*

Hé bien, remarquez-vous le silence de tout le Sénat ? Il acquiesce, il se tait. Pourquoi attendre qu'il parle, qu'il commande, puisque son silence en dit assez ? Si j'avois tenu le même discours au jeune & vertueux Sextius, ou à l'illustre (7) Marcellus : j'aurois vu le Sénat, dans ce

(7) On voit assez que ce Marcellus n'est pas celui dont il est parlé dans la page pré-

Temple même, s'élever avec indignation contre moi, tout Consul que je suis; il auroit eu raison. Mais sur votre sujet, CATILINA, le Sénat en se taisant, approuve; en acquiesçant, il commande; en ne disant mot, il prononce hautement votre arrêt.

Tel est donc l'avis, non-seulement de ces Sénateurs, dont vous feignez de révérer l'autorité, prêt à répandre leur sang: mais encore de tous ces illustres Chevaliers Romains, & de tous ces généreux citoyens, qui environnent le Sénat. Vous êtes témoin de leur affluence, & de leur zèle: vous avez entendu, il n'y a qu'un moment, leurs clameurs: j'ai eu peine jusqu'ici à les empêcher d'assouvir sur vous leur colère: & cependant si vous quittez Rome, je me fais fort d'obtenir qu'ils vous accompagnent par honneur jusqu'aux portes.

Je parle en vain. Quelle espérance y a-t-il, que rien vous ébranle? que jamais vous changiez? que vous puissiez vous résoudre à vous enfuir, à vous exiler de vous-même? Veuillent les

dente. C'est ici celui pour qui Cicéron, dix-sept ans après, fit une si belle harangue devant César.

Dieux immortels vous en inſpirer la penſée !

Je vois bien pourtant, que votre exil, ſi on le regarde comme une ſuite du diſcours que je vous tiens, me ſuſcitera tôt ou tard une foule d'ennemis. Peut-être attendront-ils à ſe déclarer, que l'idée de vos crimes ne ſoit plus ſi préſente. Quoi qu'il en ſoit, pourvu que la République ait été miſe en ſûreté, je me conſolerai de toute diſgrâce, qui ne tombera que ſur moi.

Mais non, ne nous flattons point que vos déſordres vous faſſent horreur ; que la rigueur des lois vous intimide ; qu'en faveur des conjonctures où ſe trouve l'Etat, vous cédiez. Jamais l'honneur, jamais la crainte, jamais la raiſon ne put rien ſur vous.

Partez donc, je vous le répete. Car ſi je ſuis votre ennemi, comme vous le publiez, votre exil vous vengera. Quand il ſera connu pour être l'ouvrage du Conſul, j'en deviendrai odieux, & j'aurai peine à ne pas ſuccomber ſous le poids de l'indignation publique. Ou ſi, au contraire, vous aimez mieux travailler à la gloire de mon nom, partez avec tous vos complices ; rendez-vous au

Camp de Mallius; soulevez tout ce qu'il y a de mauvais citoyens; séparez-vous des bons; déclarez la guerre à votre patrie; faites gloire d'un brigandage impie; & qu'il paroisse que vous avez été, non point banni par le Consul, mais appelé par vos partisans.

Qu'est-il besoin de vous y exhorter? puisque déja vous avez fait partir des gens armés, qui vous attendent (8) sur votre route: puisque déja vous avez pris jour avec Mallius: puisque déja vous avez fait partir avant vous cet Aigle (9) d'argent, qui, je l'espere, vous sera fatal, & à vous, & à tous les vôtres. Il avoit, cet Aigle, ses autels sacrileges dans votre maison. Pouriez-vous plus long-temps vous voir éloigné d'une Divinité, à qui, sortant de chez vous pour quelque assassinat, vous aviez cou-

(8) Il y a dans le Latin, *ad forum Aurelium*; mais comment le dire en François, d'une maniere qui ne blesse pas l'oreille? Il est vrai qu'en traduisant un Historien, il faudroit l'exprimer, de quelque maniere que ce fût. Mais en traduisant un Orateur, la satisfaction de l'oreille est préférable à cette exactitude servile, quand il s'agit d'une légere circonstance, dont l'omission ne gâte rien.

(9) Espece d'étendart. Voyez Dion, liv. 40.

terme d'adresser vos hommages ; & dont les autels tant de fois furent encensés de cette main impie, que vous alliez incontinent plonger dans le sang de nos citoyens.

Vous irez donc enfin où d'impétueux & d'aveugles desirs vous entraînoient depuis long-temps. Cette démarche, loin de vous attrister, vous comble de joie. Vous étiez né pour ce dernier crime ; vos anciennes habitudes vous y ont préparé ; la fortune vous en offre l'occasion. Jamais vous n'aimâtes le repos, ni même la guerre, à moins qu'elle ne fût criminelle. Vous avez trouvé à vous faire une troupe de scélérats, qui se voient sans bien, sans ressource. Quel charme pour vous, que leur société ! De quelles délices vous y allez regorger ! Quelle douceur de ne voir, de n'entendre pas un homme de probité, dans une si nombreuse compagnie ! Apparemment ces laborieuses veilles, que vous supportiez, tantôt pour commettre des actions de brigand & d'assassin ; tantôt pour tendre des pièges au sommeil d'un mari ; apparemment, dis-je, des travaux que l'on vante en vous, étoient des préparations au genre de vie que vous em-

brassez. Vous avez où faire preuve de ce grand courage à souffrir la faim, le froid, une extrême disette ; & vous y succomberez dans peu.

Au moins, en vous faisant exclure du Consulat, ai-je gâgné que la République seroit exposée, non pas aux violences d'un Consul, mais aux vains efforts d'un banni : & que dès-lors votre entreprise passeroit, non pour une guerre, mais pour l'attentat d'un brigand.

Pour aller maintenant, PERES CONSCRITS, au-devant des plaintes que la Patrie auroit lieu, ce semble, de former contre moi : je vous prie de redoubler ici votre attention, & de conserver le souvenir de ce que je vais dire. Supposons que la Patrie, qui m'est plus chère mille fois que la vie même ; supposons que toute l'Italie, que la République entiere m'adresse à moi ce discours.

» Que faites-vous, Cicéron ? Un
» homme qui vous est connu pour l'en-
» nemi de l'Etat, qui va se mettre
» contre nous à la tête d'une armée,
» qui déja est attendu dans le camp en-
» nemi, qui est l'auteur & le chef d'une
» conspiration, qui souleve, qui enrôle
» esclaves & citoyens : vous, instruit

de tout cela, vous souffrirez qu'il se « retire tranquilement, & de maniere à « faire dire, non que vous l'avez chassé « de Rome, mais que vous lui avez « donné les moyens de s'y introduire « plus sûrement ? Pourquoi ne pas le « charger de chaînes ? Pourquoi ne pas « le faire traîner au supplice ? Pourquoi « ne pas l'immoler ? Qu'est-ce qui vous « retient ? est-ce la coutume de nos « ancêtres ? Mais parmi eux il s'est vu « souvent de simples particuliers, qui, « de leur autorité privée, ont fait mou- « rir de pernicieux citoyens. Seroient-ce « les lois, qui concernent la punition « des citoyens Romains ? Mais dans « Rome, tout citoyen qui se révolte, « fut toujours censé déchu de ses droits. « Craignez-vous les reproches de la « Postérité ? Mais la crainte d'être blâ- « mé, ou la vue de quelque autre dan- « ger que ce soit, vous fera-t-elle né- « gliger la vie du peuple Romain ? Ah ! « ce seroit bien reconnoître les graces « qu'il vous a faites, en vous élevant « de si bonne heure au pouvoir suprê- « me, après vous avoir fait passer par « tous les degrès d'honneur, vous qui « n'êtes connu que par vous personnel- «

» lement, & qui ne tirez aucun éclat de
» vos ancêtres. D'ailleurs, si les juge-
» ments du Public vous épouvantent,
» croyez-vous qu'à être ferme & severe,
» vous risquiez plus qu'à prévariquer
» par foiblesse & par lâcheté ? Quand
» la guerre désolera l'Italie, quand nos
» villes seront au pillage, quand le feu
» consumera nos maisons, est-ce qu'alors
» vous ne serez pas la victime d'un res-
» sentiment général » ?

A ces plaintes sacrées de la Républi-
que, & à tous ceux qui pensent ainsi,
je réponds en peu de mots. Si j'avois
cru, PERES CONSCRITS, que le meil-
leur parti à prendre dans les conjonctu-
res présentes, ce fût de faire mourir Ca-
tilina, je n'aurois pas laissé une heure
de vie à ce gladiateur. Car enfin, puis-
que de grands hommes & de très-illustres
citoyens n'ont point souillé leur mémoire,
mais l'ont bien plutôt ennoblie, par le
sang qu'ils ont répandu, & de Saturninus,
& des Gracques, & de Fulvius, & de
quantité d'autres plus anciens : je n'avois
pas à craindre, certainement, que la
mort d'un parricide indignât contre moi
la Postérité ; & quand même j'aurois eu
tout sujet de m'y attendre, mon senti-

ment fût toujours que des plaintes uniquement fondées sur ce que nous avons fait notre devoir, ne sont pas des plaintes, mais des éloges.

Une réflexion que j'ai faite, c'est que divers Sénateurs, ou ne voient pas, ou affectent de ne point voir nos dangers; que leurs timides avis ont nourri les espérances de Catilina; que leur incrédulité a fortifié sa conjuration naissante; & que leurs sentiments ont influé, non-seulement sur ceux qui ont de mauvaises intentions, mais encore sur ceux qui savent peu les affaires. Or, si j'en usois ici à la rigueur, ils me traiteroient de cruel & de tyran. Au-lieu que si Catilina, suivant son projet, se rend au Camp de Mallius: alors les moins éclairés seront convaincus qu'il y a une conspiration; & les plus méchants, contraints de l'avouer.

J'ai compris d'ailleurs, que sa mort toute seule n'eût fait que pallier le mal pour un temps, & ne l'eût pas guéri pour toujours. Que s'il quittoit Rome, s'il étoit suivi de ses partisans, & s'il rassembloit de toutes parts au même endroit tous les factieux, non-seulement nous étoufferions cette peste, dont les

progrès sont déja si grands ; mais nous arracherions jusqu'à la racine, jusqu'au germe de tous nos maux. Car, PERES CONSCRITS, il y a long-temps que cette conjuration se trame : mais la fureur, l'audace, toute sorte de crimes sont venus, je ne sais comment, à maturité, sous mon Consulat. En se bornant à faire périr le Chef de ces brigands, peut-être suspendroit-on pour un peu de temps nos peines & nos craintes : tandis que le danger, toujours le même, se renfermeroit dans les veines & dans les entrailles de la République. Comme des malades qui ont une fievre violente, semblent d'abord s'être soulagés en buvant de l'eau froide dans le fort de l'accès, & que par-là ils s'attirent un redoublement plus fâcheux : de même, quand le supplice du Chef nous auroit donné quelque relâche, si le reste des conjurés lui survit, nos maux ne feront que croître.

Que les pervers se retirent donc. Que séparés des bons, ils fassent un corps à part. Qu'ils mettent, comme je l'ai dit souvent, les murs de Rome entre eux & nous. Qu'ils cessent de tendre des pieges au Consul jusque dans sa maison;

d'entourer le tribunal du Préteur ; de venir avec des poignards au Sénat ; de préparer (1) des torches pour nous brûler. Qu'enfin on lise sur le front de tout citoyen, les sentiments qu'il a pour la Patrie.

Je vous annonce, PERES CONSCRITS, & reposez-vous-en sur l'attention des Consuls, sur l'autorité de cet auguste Corps, sur la valeur des Chevaliers Romains, sur le zele unanime de tous les fideles citoyens : je vous annonce qu'au départ de Catilina, tous ses desseins vont être découverts, manifestés, renversés, punis.

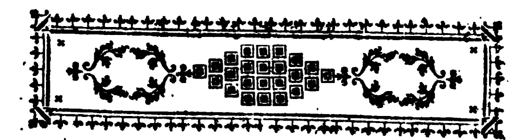
Avec de tels présages, CATILINA, partez, & faites-nous une guerre sacrilege, dont l'issue sera le salut de la République, votre perte assurée, & la ruine entiere de tous ceux que le crime, que le parricide vous associe.

O vous, dont le culte fut établi par Romulus, & sous les mêmes auspices que cet Empire ! vous, à qui le nom de *Stateur* n'est pas donné en vain ! Protégez vos autels, Jupiter ! Protégez

(1) Il y a dans le Texte, *Malleolos & faces*. Ces *malleoli* étoient une sorte de machine dont la description se trouve dans Ammien Marcellin, liv. 23, ch. 10.

les temples des Dieux, les murs de Rome, nos maiſons, nos vies, nos biens: & faites que tous ces brigands, dont le déteſtable complot a pour but d'exterminer les bons citoyens, d'anéantir la Patrie, de ſaccager l'Italie, ſoient livrés avec leur Chef aux plus cruels ſupplices, & pendant leur vie, & après leur mort.





SECONDE CATILINAIRE,

Prononcée devant le Peuple, le 9 Novemb. 690.

VOUS n'avez plus, ROMAINS, au milieu de vous, cet audacieux, ce furieux Catilina, qui ne respiroit que le crime, qui tramoit la ruine de la Patrie, qui menaçoit de mettre tout à feu & à sang. Je lui ai tenu un discours, qu'il a regardé, ou comme un commandement de partir, ou comme une permission de se retirer, ou comme (1) nos derniers

(1) On prétend que c'étoit l'usage d'accompagner jusqu'aux portes de Rome un citoyen qui alloit en exil; & c'est ici ce que la phrase latine paroît signifier. Il y a dans la suivante, quatre mots presque synonymes, *abiit*, *excessit*, *evasit*, *erupit*, dont la version littérale ne pouroit avoir ni la même vivacité, ni le même agrément. Voilà le cas où il faut qu'un Traducteur s'applique cette importante regle d'Horace, *& quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.*

adieux. Il eſt parti enfin, il a pris la fuite. Vous ne renfermez plus dans l'enceinte de vos murs, le monſtre qui travailloit à les abattre. Voilà l'unique Chef de cette guerre inteſtine, vaincu ſans bruit, ſans réſiſtance. On n'aura plus à redouter ce poignard, qui nous pourſuivoit au Champ de Mars, ſur la place, dans le Sénat, dans l'intérieur même de nos maiſons. Hors de Rome, Catilina eſt hors d'état de nuire. Il n'eſt plus qu'un ennemi déclaré, contre qui, ſans que perſonne s'y oppoſe, nous avons droit d'en venir à la voie des armes. Pour le dérouter, pour le dompter pleinement, il n'a fallu que le forcer à lever l'étendart de ſon brigandage.

Quelle penſez-vous qu'ait été ſa douleur, de quitter Rome, ſans l'avoir reduite en cendres; d'y laiſſer encore des citoyens, ſans les avoir paſſés au fil de l'épée; de voir que nous lui avons arraché le fer d'entre les mains, avant qu'il l'ait teint de notre ſang?

Toutes ſes entrepriſes ſont anéanties, toutes ſes eſpérances confondues; & ſans doute que ſes regards ſe tournent ſouvent vers la proie qu'il a manquée, vers Rome qu'il ſe flattoit d'engloutir, mais

que

que je crois bien charmée d'avoir jeté hors de ses entrailles un si dangereux poison.

Que si pourtant il se trouve des citoyens zélés, tels qu'ils auroient dû être tous, qui jugent que j'aye eu tort de ne pas arrêter Catilina, & que mal à propos je triomphe ici de son évasion: sachez, ROMAINS, que ce n'est point ma faute, mais celle des conjonctures où je me voyois. Oui, il faloit depuis long-temps, je l'avoue, lui avoir fait subir les plus rigoureux supplices; & je sais que l'exemple de nos ancêtres, que le devoir de ma charge, que le bien public l'auroit exigé de moi. Mais combien vous figurez-vous qu'il y avoit de gens, qui n'ajoûtoient pas foi à mon rapport? Combien, qui, pour n'être point assez éclairés, n'en sentoient pas les conséquences? Combien, qui cherchoient encore à défendre l'accusé? Combien, qui, scélérats eux-mêmes, tâchoient de le servir? Je lui aurois cependant ôté la vie, & il y a long-temps, au hasard de voir ma conduite blâmée, au hasard même d'y périr, si j'avois cru que sa mort vous eût mis en sûreté. Mais quelque juste qu'elle fût; si je l'avois

ordonnée avant que son crime fût notoire, j'allois par-là soulever contre moi une infinité de personnes qui m'auroient mis hors d'état de poursuivre ses complices. J'ai donc voulu amener les choses au point que Catilina étant reconnu incontestablement pour ennemi, vous pussiez ouvertement le combattre.

Or jugez, ROMAINS, si je le trouve bien à craindre dehors, puisque c'est pour moi une peine qu'il ne soit pas sorti mieux accompagné. Plût aux Dieux qu'il eût emmené avec lui toute sa suite! Car que nous a-t-il emmené? Un Tongillus, à qui dès l'enfance il s'étoit (2) prostitué. Un Publicius, un Munatius, dont les dettes, contractées au cabaret, n'eussent pu causer de mouvement dans l'Etat. Mais quels hommes nous a-t-il laissés? Et qui ne seroit effrayé de leurs dettes, de leur crédit, de leurs allian-

(2) Pour entendre ainsi, *quem amare in prætexta calumnia cœperat*, il faut regarder le mot *calumnia*, comme étant de trop dans cette phrase. C'est en effet l'un des partis que Muret propose; mais en avouant qu'il n'y a rien de certain à dire là-dessus. J'ai rapporté dans le Cicéron de M. le Dauphin, les autres conjectures des Critiques, qui ont cherché à éclaircir ce passage.

ces ? J'ai le dernier mépris pour une armée, où il n'y aura que vieillards réduits au déſeſpoir, que payſans conduits par un eſprit de libertinage, que diſſipateurs, que banqueroutiers, à qui, je ne dis pas ſeulement la lueur de nos armes, mais un ſimple édit du Préteur feroit prendre la fuite. Tiendront-ils, & contre nos légions Gauloiſes, & contre les milices commandées par Métellus, ſoit dans le Picentin, ſoit dans la contrée (3) des Gaulois ; & contre les recrues que nous faiſons tous les jours ? Mais ceux que je crains, ce ſont ces hommes parfumés, & couverts (4) de pourpre, que je vois à toute heure voltiger dans nos Places, aſſiéger l'entrée du Sénat, paroître même dans cette auguſte aſſemblée. Je ſouhaiterois que Catilina les eût dans ſon Camp : & juſqu'à ce qu'ils y ſoient, ce n'eſt pas au-

(3) *Ager Gallicus*, aujourd'hui *la Lombardie*, mot qui m'a paru trop récent pour entrer dans une traduction, où il faut, autant que cela ſe peut, conſerver les noms de l'ancienne Géographie.

(4) Il n'y avoit guère que les Sénateurs & les Chevaliers, à qui la pourpre fût permiſe : mais avec des différences, où il n'eſt pas néceſſaire que j'entre ici.

dehors, songez-y bien, c'est au-dedans qu'il faut chercher l'ennemi.

Je les crois d'autant plus formidables, qu'ils me savent informé de leurs mauvais desseins, & ne s'en alarment pas. Oui, je sais à qui l'on a donné pour son partage l'Apulie; à qui l'Etrurie; à qui le Picentin; à qui la contrée des Gaulois; à qui la commission de brûler Rome, & d'égorger les habitants. Je sais toutes les mesures que les Conjurés prirent dans leur derniere assemblée nocturne. Hier j'en rendis compte au Sénat. Ils ne l'ignorent point. Catilina en fut lui-même si fort effrayé, que d'abord il disparut. Et ceux-ci qu'attendent-ils donc? ils seroient dans une erreur bien grossiere, s'ils comptoient que j'aurai toujours la même indulgence. J'ai réussi à ce que je voulois : à vous convaincre tous qu'il y a une conjuration : si ce n'est qu'on veuille dire que ceux qui marchent sur les traces de Catilina, ne se proposent point le but de Catilina. Il n'est donc plus temps de pencher vers la douceur : il faut un procédé rigoureux. Qu'ils se retirent, je le veux bien, & c'est toute la grâce que je puis encore leur faire. Qu'ils ne laissent point

languir Catilina en leur absence. Je leur dirai quelle route il prend : il va par la voie *Aurelia* : pour peu qu'ils se hâtent, ils le rejoindront sur le soir. Quand cet égoût ne nous infectera plus, heureuse alors, heureuse la République ! Par l'éloignement seul de Catilina, elle me paroît avoir déja repris vigueur.

Peut-on, en effet, imaginer quelque crime, qui ne lui fût point venu dans l'esprit ? Y a-t-il dans toute l'Italie un empoisonneur, un gladiateur, un brigand, un assassin, un parricide, un faussaire, un fourbe, un débauché, un libertin, un adultere, une femme perdue, un corrupteur de jeunes gens, & pour tout dire enfin, un scélérat, de quelque espèce que ce soit, qui ne convienne d'avoir été intimement lié avec lui ? Quel meurtre s'est fait sans lui depuis quelques années ? Quelle prostitution, dont il n'ait pas été le ministre ? Pour séduire de jeunes hommes, quel suborneur eut jamais ses talents ? Plein lui-même d'un amour infâme pour quelques-uns, & servant les autres dans leurs plus honteuses débauches ; promettant à ceux-ci de les rendre lucratives, & faisant naître à ceux-là, non-seulement le

désir, mais les moyens d'abréger les jours de leurs peres. Aussi voit-on que dans un moment il est venu à bout d'atrouper une étonnante quantité de scélérats, tant de la ville que de la campagne. Pas un homme obéré, ni dans Rome, ni dans le moindre coin de l'Italie, qu'il n'ait engagé dans cette incroyable conspiration.

Admirez comment il réunit (5) les goûts qu'on croiroit incompatibles. Parmi les Gladiateurs les plus déterminés, pas un qui ne se dise de ses amis : & parmi les Comédiens les plus libertins, pas un qui ne se vante d'avoir vécu avec lui, comme avec son égal, à-peu-près. Voilà quelles sortes de gens lui ont fait la réputation d'homme endurci à la fatigue ; & cela sur ce que dans le cours de ses voluptés, de ses brigandages, il a eu occasion d'aprendre à braver le froid, la faim, la soif, les veilles : faisant servir à d'infâmes débauches, & à une audace criminelle, les ressources données à l'homme pour se porter au travail & à la vertu.

O! si tous ses partisans le rejoignoient ;

(5) Voyez son Portrait ci-dessus, pag. 205, & 207.

fi cette foule de fcélérats quittoit Rome; quelle félicité pour cette ville ! quelle gloire pour mon Confulat ! ils ne mettent plus de frein à leur licence; ils ne renferment plus leurs attentats dans les bornes de l'humanité; ils n'ont dans l'efprit que meurtres, que rapines, qu'incendies. Ils ont abforbé leur patrimoine; ils n'ont plus ni biens, ni crédit; & cependant, comme s'ils étoient dans leur abondance d'autrefois, ils confervent leurs mêmes paffions. Encore faudroit-il les tolérer, quoiqu'il n'y eût rien de bon à efpérer d'eux, fi nous ne trouvions à redire dans leur conduite, que l'intempérance, le jeu, & les femmes. Mais fouffrira-t-on (6) que des miférables, abrutis par la crapule, dreffent perpétuelle-

(6) *Que des lâches dreffent des embûches à des hommes très-courageux, des infenfés à des hommes très-fages, des ivrognes à des gens fobres, ceux qui dorment à ceux qui veillent?* Voilà le Texte rendu littéralement. Mais des figures trop marquées ne réuffiffent pas toujours en françois. Jamais le Traducteur ne fe trouve dan cet embarras avec Démofthène, à ce qu'il me femble.

Quelque admirable que foit un Auteur, il ne doit être imité qu'avec précaution & fuivant le génie de notre langue.

ment des embûches aux plus gens d'honneur ? Que languiſſamment couchés dans leurs feſtins, tenant des femmes impudiques entre leurs bras, gorgés de vin & de viandes, couronnés de fleurs, tout parfumés, énervés par leur incontinence, ils parlent de brûler Rome, & de maſſacrer tout ce qu'il y a de citoyens, qui ont de la probité ?

Je vois approcher le coup fatal, qui mettra fin à leurs diſſolutions, & à leurs crimes. Ou la peine qu'ils méritent, eſt déja toute prête, ou elle va l'être inceſſamment. Puiſque mon Conſulat ne ſauroit guérir ces membres gangrenés, du moins, en les retranchant, j'aurai par-là prolongé la durée de cet empire, non pas de quelques années, mais de pluſieurs ſiecles. Car nous n'avons point de nation à craindre : point de Roi qui oſe nous attaquer : tout eſt tranquile au dehors, & par mer, & par terre, grâce à la valeur d'un (7) de nos Guerriers : il n'y a plus de péril qu'au dedans : l'ennemi eſt dans l'enceinte de nos murs : l'incontinence, la folie, la ſcélérateſſe, voilà, ROMAINS, contre qui nous avons

(7) Pompée, qui cette même année 690 achevoit de ſoumettre l'Orient aux Romains.

à nous battre. Je ferai votre Général. Je prends fur moi la haine des pervers. Tout ce qui donnera efpérance de guérifon, je le fauverai : mais pour ceux dont la corruption eft fans remede, je ne fouffrirai pas que leur venin fe communique plus avant. Ainfi, ou qu'ils fe retirent, ou qu'ils fe tiennent ici en paix : ou, s'ils ne veulent ni fortir, ni fe corriger, qu'ils s'attendent à être punis, comme ils le méritent.

Mais d'autre côté auffi, quelques-uns publient que j'ai exilé Catilina. Pour bannir un citoyen, s'il ne faloit que lui dire une parole, j'aurois bientôt banni quiconque tient de tels difcours. Oui fans doute ; Catilina eft d'une modeftie, d'une timidité fi grande, qu'il n'a pu foutenir la voix du Conful : dès qu'on lui a parlé d'exil, il y eft allé, il s'eft d'abord foumis.

Hier, ayant manqué d'être affaffiné chez moi, je convoquai le Sénat dans le Temple de Jupiter *Stateur*, & je rapportai tout aux Peres confcrits. Quand Catilina fe préfenta, fut-il regardé, fut-il falué par quelque Sénateur ? On crut voir en lui, ne difons pas fimplement

L v



un mauvais citoyen, mais un ennemi mortel. Il voulut s'asseoir : les principaux de cette auguste compagnie, qui étoient du côté où il alloit se placer, quitterent leurs sieges, & mirent du vide entre eux & lui. Alors, moi, ce violent Consul, dont un mot suffit pour exiler un citoyen, je lui demandai s'il ne s'étoit pas trouvé à l'assemblée, qui s'étoit tenue la nuit chez Lecca ? Tout hardi qu'il est, il n'osa me répondre, convaincu par le témoignage de sa conscience. Je continuai mon rapport. Je racontai ce qu'il avoit fait cette nuit là ; ce que la nuit suivante il vouloit faire ; comment la guerre qu'il nous préparoit étoit toute arrangée dans son idée. Je le vis embarrassé, interdit ; & je lui demandai enfin, qu'est-ce qui arrêtoit un départ si bien médité ? Pourquoi il n'alloit pas où il avoit déja envoyé des armes, des haches, des faisceaux, des trompettes, des étendards, & même son Aigle d'argent, cette Divinité, qui avoit de sacrileges autels dans sa maison ?

Un homme donc, qui partoit actuellement pour nous faire la guerre, on dira que je l'aurai exilé ? Apparemment,

ce n'est point à lui qu'obéissent les troupes campées sous (8) Fésule. Vous verrez qu'elles sont au Centurion Mallius, qui de son chef déclare la guerre au peuple Romain : que Catilina n'y a point de part : qu'il n'est point attendu au Camp : & que bien loin de s'y rendre, ce prétendu exilé va droit à Marseille, comme le bruit en court.

Triste condition, que d'avoir non-seulement à conduire, mais à sauver une République ! Quoi, si la peur venoit à s'emparer de Catilina, maintenant que je l'ai mis en déroute, non sans beaucoup de travaux & de périls ; si changeant tout-à-coup de pensée, il renonçoit à sa détestable faction ; si tout-à-coup se détournant du chemin qui le mene à une guerre criminelle, il prenoit effectivement le parti de s'exiler : dans ce cas-là, on ne diroit pas que je l'ai prévenu, désarmé, effrayé, désespéré ; on diroit que c'est un homme innocent, qui a été banni par les menaces & par la violence du Consul. Au-lieu de le regarder comme un scélérat, on trouveroit

(8) *Fæsulæ*, aujourd'hui *Fiesoli*, ville de Toscane, à laquelle on donne Atlas pour fondateur, selon Politien d'après Bocace.

qu'il mérite d'être plaint ; & moi, au lieu de passer pour un Consul très-zélé, je ne serois qu'un très-cruel tyran.

Je veux bien, ROMAINS, que la haine & l'injustice s'acharnent sur moi, pourvu qu'à ce prix-là j'éloigne de vous le fléau de cette guerre sacrilege. Qu'on m'accuse d'avoir envoyé Catilina en exil, j'y consens, pourvu qu'il y aille. Mais croyez-moi, il n'y songe point. Aux Dieux ne plaise que pour ma justification, je souhaite qu'il soit vu à la tête d'une armée : dans trois jours cependant la nouvelle vous en viendra : & s'il arrive qu'on me juge répréhensible, je crains fort que ce ne soit bien moins pour l'avoir chassé, que pour avoir permis son évasion.

Mais quoique sa fuite ait été volontaire, si pourtant il se trouve des gens qui disent que je l'ai banni : quels discours ces gens-là tiendroient-ils donc, si je lui avois ôté la vie ? Quand ils font courir le bruit qu'il se retire à Marseille, ce n'est pas qu'ils le croient : c'est bien plutôt ce qu'ils craindroient. Aucun de ceux qui paroissent s'attendrir sur son sort, ne l'aimeroit mieux à Marseille qu'au camp de Mallius ; & lui-même,

quand sa démarche actuelle ne seroit pas préméditée, n'aimeroit-il pas mieux chercher la mort en faisant son métier de brigand, que de se tenir paisible dans un lieu d'exil?

Au fond, puisqu'à cela près, qu'en sortant de Rome il nous y a laissés en vie, toutes ses entreprises lui avoient réussi: loin de nous plaindre qu'il aille en exil, c'est ce que nous devons souhaiter.

Mais à quoi bon parler si long-temps d'un ennemi seul; d'un ennemi, qui se donne pour tel; & qui a cessé de nous être formidable, depuis qu'il y a, comme je l'ai toujours désiré, un mur entre nous & lui? Pourquoi ne rien dire de ces ennemis couverts, qui se tiennent dans Rome, qui sont au milieu de nous? Ce que je souhaite, ce n'est assurément pas qu'ils périssent, c'est qu'ils rentrent dans le devoir. Je voudrois, & il n'y aura rien d'impossible, s'ils veulent me croire, je voudrois les réconcilier avec la République. Voyons, en effet, de qui est composée toute cette troupe de factieux: & je leur donnerai ensuite aux uns & aux autres, des conseils proportionnés à leur situation, pour tâcher, autant que je le puis, de les en tirer.

Je place dans le premier rang, ceux qui doivent beaucoup, mais qui ont encore de plus grands biens, & qui les aiment si passionnément, que pour se libérer de leurs dettes, ils ne peuvent se résoudre à rien vendre. Parmi nos mécontents, ce sont-là ceux qui ont le plus l'apparence d'honnêtes-gens; car ils sont riches; mais le motif de leur rebellion est injuste & impudent. Quoi, vous serez riche, & abondamment riche, en terres, en maisons, en esclaves, en argent, en tout, & vous ne voudrez renoncer à rien pour satisfaire vos créanciers ? Qu'attendez-vous ? Un guerre ? Mais la guerre entraînant une désolation générale, vos maisons seront-elles respectées ? Vous promettez-vous de voir (9) annuller vos dettes ? Mais en vain l'attendriez-vous de Catilina. Pour moi je vous obtiendrai cette grâce, mais en faisant que vos biens, jusqu'à la concurrence de vos dettes, soient vendus à

(9) Ils espéroient que, Catilina devenant le maître, tous les actes des Notaires seroient annullés; & que par ce moyen les créanciers n'auroient plus d'action contre les débiteurs. Cette injustice n'étoit pas sans exemple. Rien de plus sage là-dessus que la Morale de Cicéron, *Offic.* II, 22, 23 & 24.

l'enchere. Point d'autre moyen que celui-là, de sauver ces riches obérés. S'ils avoient pu s'y résoudre plutôt, & ne pas compter follement de faire face aux arrérages avec le revenu de leurs fonds, sans toucher aux fonds mêmes, ils seroient aujourd'hui, & meilleurs citoyens, & plus à leur aise. Quoi qu'il en soit, je ne les crois pas bien redoutables; car ils changeront peut-être de sentiment: ou en tout cas, s'ils persistent, je ne les crois pas gens à prendre les armes, & ils exhaleront leur colère en vœux impuissants contre l'Etat.

Il y en a d'autres, qui sont endettés pareillement, & qui, de plus, sont dévorés par leur ambition. Ils voudroient dominer, se voir dans les premieres dignités; & comme ils désesperent d'y parvenir durant le calme, ils souhaiteroient un orage. J'ai à leur dire à eux, ce que je dis en même temps à tous: qu'ils ne verront point leurs désirs accomplis: que ma vigilance, mes soins, & les précautions que je prends, détruiront tous leurs projets: qu'il y a dans Rome une multitude infinie de bons citoyens, unanimement prêts à signaler leur courage & leur fidélité; que nous

avons des troupes innombrables : & qu'enfin les Dieux immortels opposeront leur prompt secours à un si noir attentat, pour sauver ce Peuple invincible, ce florissant Empire, cette Capitale de l'univers. Mais d'ailleurs, quand même ces traîtres auroient prévalu : est-ce que dans le sang des Citoyens, & dans les cendres de la Patrie, ils y trouveroient ce qu'une fureur exécrable leur fait imaginer, à être Consuls, Dictateurs, ou même Rois ? Et ne voient-ils pas que ces dignités seroient alors le partage de quelque esclave, ou de quelque gladiateur ?

Une troisieme classe est composée d'hommes avancés en âge, mais que le travail a endurcis. Tel est ce Mallius, à qui Catilina vient de succéder. Ils sortent des Colonies de Sylla : colonies où je veux croire qu'il n'entra que d'honnêtes-gens, mais qui se voyant tout d'un coup dans l'abondance, & lorsqu'ils s'y attendoient le moins, n'ont pas usé modérément de leurs richesses. Ils ont voulu bâtir comme des Seigneurs, avoir des terres, des (1) équipages, nombre d'es-

(1) Il y a dans Cicéron, *lecticis*, des litières. Voyez Juste-Lipse, *in Electis*, L. 19.

claves, donner dans les festins : & par là ils se sont endettés, mais à un tel point, que pour s'acquitter, ils auroient besoin de retirer Sylla du tombeau. Ils ont engagé aussi dans leur parti quelques misérables paysans, qui ne font avec eux qu'un même corps de brigands & de voleurs. Ils les ont gâgnés en leur faisant espérer qu'on renouvelleroit ces proscriptions, qui les avoient enrichis du temps de Sylla. Mais je les en avertis, c'est un temps qui ne reviendra plus. Ils n'ont plus de Dictateur à espérer. Car (2) les cruautés, qui s'exercerent alors, ont fait à la République une plaie si profonde, que non-seulement des hommes, mais des brutes même, si je l'ose dire, ne souffriroient rien de semblable aujourd'hui.

Pour la quatrieme classe, c'est un mélange confus de toute sorte de gens, soit de la ville, soit de la campagne; que leur paresse, leur mauvaise conduite, leurs dépenses excessives, ont ruinés depuis long-temps; & qui, hors d'état de

Par *beati*, on entend des hommes d'une grande richesse. J'ai donné l'équivalent.

(2) Voyez dans Florus, liv. III, ch. 21, le récit de ces cruautés en abrégé.

ſe relever jamais, las de ſe voir à toute heure cités & condamnés en juſtice, vont ſe jeter, dit-on, dans le Camp de Mallius. Vils banqueroutiers, que je ne compte point pour des ſoldats. Ne peuvent-ils ſe ſoutenir? Hé bien qu'ils tombent: de telle ſorte pourtant, que leur chûte ne ſoit aperçue, ni du Public, ni même de leurs voiſins. Je ne ſais, au reſte, pourquoi ils veulent périr avec infamie, faute de pouvoir vivre dans la ſplendeur; ni comment ils ſe figurent que de périr en compagnie, ce ſoit quelque choſe de plus doux, que de périr tout ſeul.

Je mets au cinquieme rang les parricides, les aſſaſſins, tous les ſcélérats de profeſſion. Pour ceux-là, ne les ſéparons point de Catilina, ils ſont trop bien enſemble. Qu'ils ſoient tous accablés ſous une même ruine, puiſqu'il n'y a point de priſon aſſez ſpacieuſe pour les contenir.

Enfin ceux que je compte pour les derniers de tous, parce qu'auſſi-bien le ſont-ils en mérite, ce ſont ces jeunes-gens, que Catilina s'eſt choiſis de ſa main, & qu'il a toujours à ſes côtés: que vous voyez ſi proprement mis, une

chevelure arrangée, point ou peu de barbe, de longues tuniques (3) à manches, des robes flotantes; qui n'ont d'autre métier, & ne sont capables d'autre travail, que de passer les nuits à table. Auprès d'eux ils attirent tous les joueurs, tous les impudiques, tous les débauchés. Ils savent, ces enfants si jolis, si délicats, encore autre chose qu'aimer, & qu'être aimés; que chanter, & que danser; ils savent manier le couteau & le poison. Tant que cette jeunesse ne sera pas chassée, extirpée, vous aurez dans Rome une pépiniere de Catilinas. Mais les pauvres gens à quoi songent-ils? Est-ce qu'ils prétendent mener leurs maîtresses à l'armée? Pouront-ils néanmoins s'en passer, présentement sur-tout que les nuits sont longues? Et comment s'accommoderont-ils des frimas & des neiges de l'Apennin? Ils se croient peut-être apprivoisés avec le froid, parce qu'ils se sont faits à danser nus dans les festins. O! que je crains une guerre où le Général aura pour cohorte (4) Pré-

(3) Voyez Aulu-Gelle, liv. 7, ch. 12.

(4) On appeloit *Cohorte Prétorienne*, la Cohorte ou compagnie qui gardoit le Général. Elle étoit composée de quatre à cinq cents

torienne, tous ces impudiques autour de lui !

Pour pouvoir donc résister aux excellentes troupes de Catilina, voyons, ROMAINS, ce que nous avons. Opposez d'abord à ce vieux Gladiateur (5) estropié, vos Consuls & vos Généraux. Produisez ensuite la fleur & la force de toute l'Italie, pour faire tête à ces misérables noyés de dettes. Vous avez de votre côté, & colonies, & villes municipales : tandis que l'ennemi, a pour tout retranchement, quelques monticules couverts de brossailles. Tant d'autres avantages qui vous rendent si considérables & si puissans, ne doivent pas se mettre en parallele avec l'indigence de ce voleur. Mais sans compter toutes les ressources que nous avons, & qui lui manquent, le Sénat, les Chevaliers, le Peuple, la ville, le Trésor, les revenus de l'Etat, toute l'Italie, toutes les provinces, les nations étrangeres : sans compter, dis-je, toutes ces ressources, & à n'examiner que les différents motifs

hommes, choisis entre les plus braves. Voyez Festus, liv. 14.

(5) à Mallius. Il ne devoit pas être jeune, puisqu'il avoit servi sous Sylla.

qui nous font prendre les armes, on voit assez où est la supériorité. Ici la pudeur combat, là c'est l'insolence : ici la pudicité, là la débauche : ici la droiture, là la mauvaise foi : ici la piété, là le crime : ici la fermeté, là la fureur : ici l'honneur, là l'infamie : ici le devoir, là la passion. D'une part sont l'équité, la tempérance, la force, la prudence, toutes les vertus armées contre l'iniquité, contre la lubricité, contre la lâcheté, contre la témérité, contre tous les vices. Et pour tout dire enfin, l'abondance est ici en guerre avec la disette, la raison avec l'aveuglement, la sagesse avec la folie, l'espérance la plus juste avec un désespoir total. Quand donc les hommes viendroient à nous manquer, les Dieux immortels ne feront-ils pas que de si grandes vertus écrasent tant de vices si affreux ?

Ainsi, ROMAINS, continuez à bien garder vos maisons. Pour la sûreté de la Ville, j'y ai pourvu, sans que cela vous cause ni trouble, ni embarras. J'ai fait savoir dans nos colonies, & dans nos villes municipales, l'évasion nocturne de Catilina ; elles se garantiront aisément de ses insultes. Quoique les Gladiateurs,

qui eſt le corps ſur lequel il comptoit davantage, ſoient mieux intentionnés que beaucoup de Patriciens, je ne laiſſerai pas d'y avoir l'œuil. Prévoyant ce qui eſt arrivé, j'avois par précaution envoyé Métellus attendre l'ennemi dans le Picentin, & dans la contrée des Gaulois, où, s'il ne le terraſſe pas, du moins il obſervera ſes mouvements, & rendra tous ſes efforts inutiles. A l'égard des autres meſures qu'il nous convient de prendre, je vais en conférer avec le Sénat, dont vous voyez que l'aſſemblée ſe forme.

Mais auparavant revenons à ceux qui par l'ordre de Catilina ſe tiennent dans Rome pour y travailler à notre perte commune. Quoique dès-là ils ſe déclarent nos ennemis, cependant, puiſqu'ils ſont nés citoyens, je veux bien les avertir encore une fois, & leur dire que ma douceur, où l'on a cru voir de l'excès, n'a eu pour but que de faire éclorre leurs complots : qu'au reſte, je ne ſaurois préſentement oublier que c'eſt ici ma Patrie, que j'y ſuis Conſul, & que je dois, ou vivre avec mes compatriotes, ou mourir pour eux. On n'arrête point aux portes, on n'épie point ſur les chemins : ſortira librement qui voudra. Mais

quiconque reſtera dans Rome, s'il y excite le moindre trouble, ſi j'apprends qu'il trame, qu'il conçoive quelque entrepriſe contre la Patrie, il y trouvera, & des Conſuls vigilants, & de vertueux Magiſtrats, & un Sénat vigoureux, & des armes, & une priſon deſtinée par nos pères à la punition de ces crimes, où la notoriété ſe trouve jointe avec l'énormité.

Tout ſe paſſera de telle ſorte, ROMAINS, que les plus grands déſordres ſoient appaiſés ſans bruit; les plus grands périls, repouſſés ſans tumulte; une guèrre inteſtine, la plus dangereuſe & la plus cruelle qui fût jamais, terminée par un (6) Général en robe, par moi ſeul. Je me conduirai de maniere qu'il n'y ait pas même, s'il ſe peut, un des coupables, qui porte dans l'enceinte de cette ville, la peine de ſon crime. Ou, ſi la hardieſſe de quelque attentat, ſi le dan-

(6) Il y a en latin, *me uno togato duce*: & cette circonſtance de n'avoir pas quitté la robe qui ſe portoit en temps de paix, *Toga*, pour prendre l'habit qui ſe portoit à la guerre, *Sagum*, paroît à Cicéron une choſe ſi remarquable, ſi glorieuſe pour lui, qu'il la répete un million de fois. Tout le monde ſait le vers qu'il fit à cette occaſion :

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ.

ger éminent de la Patrie me force à démentir ma douceur; je ferai ce qui passe le vraisemblable au milieu de tant d'embûches secrètes; je ferai qu'il n'en coûte la vie à pas un seul des bons citoyens, & que le châtiment d'un petit nombre de criminels, suffise pour vous sauver tous.

Je m'appuie, en vous promettant de si heureux succès, non sur mes soins particuliers, non sur aucune précaution humaine, mais sur de fréquents & indubitables témoignages des Dieux immortels. C'est eux qui m'ont conduit, & je leur dois la confiance qui m'anime. Ils agissent, non pas au loin, & pour nous secourir dans nos guerres étrangeres, comme autrefois; mais ici même, & pour défendre leurs temples, & nos maisons.

Vous devez, ROMAINS, les prier; leur offrir vos hommages, leur demander qu'après avoir mis cette ville dans un état si florissant, après l'avoir fait triompher de tous ses ennemis sur terre & sur mer, ils la prennent sous leur protection contre ses propres citoyens, coupables du plus horrible attentat.

TROISIÈME



TROISIEME CATILINAIRE,

Prononcée devant le Peuple, le 3. Décemb. 690.

ROMAINS, Vous voilà hors de péril : votre vie, vos biens, vos femmes, vos enfants n'ont pas été la proie de l'ennemi : cette ville fortunée, le siege d'un Empire si florissant, échappe à la fureur qui se promettoit de l'engloutir : & vous devez cet heureux événement à l'amour singulier qu'ont pour vous les Dieux immortels : vous le devez à ma vigilance, aux mesures que j'ai prises, aux dangers que j'ai courus.

S'il est donc vrai que les jours où nous avons été préservés de quelque accident funeste, ne sont pour nous, ni moins précieux, ni moins mémorables, que le jour même de notre naissance : & cela, d'autant plus que nous concevons & sentons vivement le prix de

M

notre conſervation, au-lieu que la naiſ-ſance, avantage incertain en ſoi, n'eſt pas accompagnée de ſentiment : je me flatte que nos peres ayant mis (1) le Fondateur de Rome au rang des Dieux immortels, le Conſervateur de Rome ſera honoré, & de vous, & de votre poſtérité.

J'ai éteint l'incendie prêt à conſumer vos temples, vos autels, vos maiſons ; & j'ai détourné, j'ai repouſſé le glaive, qui alloit vous égorger.

Après en avoir rendu compte au Sénat, il me reſte à ſatisfaire en peu de mots l'impatience que vous avez, ROMAINS, d'apprendre les particularités de cette Conſpiration, pour juger de quelle conſéquence il étoit de la découvrir, avec quelle certitude la voilà dé-

(1) Il y a en Latin : *ad Deos immortales benevolentiâ, famâque ſuſtulimus* : c'eſt-à-dire : *nous l'avons mis au rang des Dieux, & par un effet de la bienveillance que nous avons eue pour lui, & par l'immortalité que nous avons donnée à ſon nom.* Ainſi, en deux mots, Cicéron fait comprendre, & le motif pour lequel on a déifié Romulus, & la maniere dont on l'a déifié. Mais pour dire tout cela en François, il eût fallu allonger exceſſivement cette période, qui n'eſt déja que trop longue.

couverte à présent, & par quels moyens elle l'a été.

Premiérement donc, depuis le peu de jours que Catilina s'est retiré, laissant dans Rome ceux de ses complices, qui étoient à la tête du parti; mon unique soin a été de pourvoir à vous sauver de tant d'embûches, dressées avec tant de secret. Je m'étois figuré qu'en le chassant, je le verrois suivi de tous les autres factieux; ou que, s'il nous en demeuroit quelques-uns, il ne leur resteroit après la perte de leur Chef, ni courage, ni force. Je dis, au reste, que je le chassai : & bien loin d'en convenir avec peine, j'ai bien plutôt à craindre qu'on ne me fasse présentement un crime de ne lui avoir pas ôté la vie. Quoi qu'il en soit, quand j'eus vu que son départ n'avoit pas entraîné les plus furieux, je ne m'occupai jour & nuit qu'à épier leurs démarches, pour avoir de quoi vous convaincre que leur attentat, dont l'énormité vous empêchoit d'ajouter foi à mes paroles, n'étoit que trop certain; & pour vous obliger, par l'évidence du péril, à prendre vos sûretés.

Ayant enfin appris que les Envoyés

des Allobroges avoient été sollicités par Lentulus à soulever les Gaules contre nous ; qu'en y allant ils devoient avoir une conférence avec Catilina, pour qui lettres & instructions leur avoient été données ; & que Vulturcius, qui lui en portoit aussi, étoit nommé pour les accompagner ; je crus avoir trouvé l'occasion, qu'à toute heure je demandois aux Dieux immortels, non-seulement d'approfondir moi-même les mysteres de la Conjuration, mais de pouvoir les dévoiler au Sénat, & au Peuple.

Hier donc, je fis venir chez moi, deux hommes d'un grand courage, d'un zele admirable, les Préteurs (2) Flaccus & Pontinus. Je leur exposai le fait. Je leur donnai mes ordres. Eux, avec une ardeur infinie pour le bien public, ils se chargerent de l'exécution : sur le soir se rendirent secrétement au Pont (3) Mil-

(2) L. Flaccus, pour qui Cicéron, quatre ans après, fit une Oraison que nous avons, & où il parle fort des services que ce Flaccus avoit rendus en cette occasion.

A l'égard de *Pontinus*, que d'autres écrivent *Pontinius*, c'est le même qui dans la suite fut l'un des Lieutenants de Cicéron en Cilicie.

(3) Aujourd'hui *Ponte Molle*, à deux milles de Rome, sur le chemin de Viterbe.

vius : se posterent dans les villages voisins, l'un deçà, l'autre delà le Tibre. Ils avoient mené avec eux, sans que personne pût s'en douter, un bon nombre de braves gens : & j'y fis trouver aussi plusieurs jeunes hommes de Réate, bien choisis, & bien armés, qui sont ceux que tous les jours j'emploie dans les besoins du gouvernement. Vers les trois heures (4) du matin, les Envoyés des Allobroges paroissent sur le pont avec une suite nombreuse. Vulturcius en étoit : à l'instant ils sont attaqués : on tire l'épée de part & d'autre. Les Préteurs avoient le secret eux seuls. Ils se montrent, le choc finit : toutes les lettres, bien cachetées, leur sont remises : les Envoyés avec leur suite, faits prisonniers, & à la pointe du jour, amenés chez moi.

J'ai d'abord envoyé chercher le détestable artisan de toute cette intrigue, Gabinius, avant qu'il pût soupçonner que j'en fusse instruit. Ensuite, j'ai fait venir

(4) Anciennement on divisoit la nuit en quatre parties, deux avant minuit, deux après. Chaque partie de trois heures. Ainsi *tertiâ ferè vigiliâ exactâ*, c'est-à-dire, sur les trois heures après minuit.

Statilius, Céthégus, & Lentulus. Pour celui-ci, il eſt arrivé un peu tard : apparemment, parce qu'il avoit paſſé, contre ſa coutume, une partie de la nuit à écrire des lettres.

Pluſieurs perſonnes, & qui ſont du premier rang, ayant accouru chez moi ſur cette nouvelle dès le matin, me conſeilloient d'ouvrir ces lettres, afin de ne pas m'expoſer à donner l'alarme mal-à-propos, ſi elles ne contenoient rien d'important. Mais je leur ai remontré que le danger étant public, il falloit que le Conſeil public vît le premier de quoi il s'agiſſoit. Les avis que j'avois reçus, ſe fuſſent-ils trouvés faux, on ne pouvoit, dans une affaire de cette nature, me reprocher trop d'attention.

A l'heure même j'ai convoqué le Sénat : il s'eſt aſſemblé, comme vous avez vu, en grand nombre : pendant que, ſur l'avis des Allobroges, j'ai envoyé le Préteur Sulpicius dans la maiſon de Céthégus, enlever tout ce qu'il y trouveroit d'armes ; & il y a trouvé quantité de poignards & d'épées.

J'ai fait entrer au Sénat, Vulturcius, ſans les (5) Gaulois. Je lui ai promis

(6) Les *Allobroges* étoient ce que nous ap-

sûreté par l'ordre du Sénat, & je l'ai exhorté à nous dire sans crainte tout ce qu'il savoit. Revenu à peine de sa frayeur, il nous a dit que par les instructions & par les lettres, dont Lentulus l'avoit chargé, Catilina étoit averti d'armer les esclaves, & d'avancer incessamment avec son armée, afin que le moment étant venu de mettre le feu à tous les quartiers de la ville, selon le plan qu'ils en avoient dressé, & d'égorger tout ce qu'ils pouroient de citoyens, il se trouvât sur le chemin, à portée de saisir ceux qui prendroient la fuite, & de rejoindre ses associés dans Rome.

Après lui sont entrés les Allobroges, qui nous ont appris ces autres circonstances. Que Lentulus, Céthégus & Statilius leur avoient juré une foi inviolable, en leur donnant des lettres pour leur nation. Qu'ils leur avoient fort recommandé, aussi-bien que Cassius, de faire promptement couler de la cavale-

pelons les Dauphinois & les Savoyards, ou du moins la plus grande partie du pays qui fait aujourd'hui ces deux provinces. Et comme il faisoient partie de la Gaule Transalpine, Cicéron les appelle indifféremment, ou Allobroges, ou Gaulois.

rie en Italie, où l'on auroit d'ailleurs des gens de pied suffisamment. Que Lentulus leur avoit assuré qu'il étoit ce troisieme Cornélius, à qui les oracles des Sibylles, & les réponses des Aruspices promettoient la Royauté, dont avant lui on avoit vu Cinna & Sylla en possession. Qu'il leur avoit dit que cette année, la dixieme depuis l'absolution (6) des Vestales, & la vingtieme depuis l'embrasement (7) du Capitole, finiroit la destinée de la République. Qu'à l'égard du jour à choisir pour égorger les citoyens, & pour brûler Rome, il y avoit eu contestation, sur ce que Lentulus & les autres vouloient le fixer aux Saturnales, mais que Céthégus trouvoit que c'étoit trop différer.

Enfin, pour abréger ce détail, j'ai ordonné que les lettres attribuées à chacun d'eux, fussent produites. J'ai d'abord

(6) Une Vestale nommée Fabia, sœur de Térentia, femme de Cicéron, fut accusée de s'être laissé séduire par Catilina, mais elle trouva le secret de se faire absoudre. Plutarque rapporte ce fait, qui, selon la date que nous voyons ici, doit être arrivé en 680.

(7) Arrivé sous le Consulat de Scipion l'Asiatique, & de Norbanus Flaccus, l'an de Rome 670.

montré la sienne à Céthégus : il a reconnu son cachet : j'ai coupé (8) le fil, j'ai lu. Il écrivoit de sa main au Sénat & au Peuple des Allobroges, que comme il feroit exactement ce qu'il avoit promis à leurs Envoyés, il les prioit aussi de faire ce que leurs Envoyés avoient promis. Alors Céthégus, qui un peu auparavant, pour se justifier des poignards & des épées qu'on venoit de trouver chez lui, avoit répondu que toute sa vie il avoit été curieux de bonnes armes : alors, dis-je, abattu, interdit, convaincu par sa propre conscience, il a tout-à-coup perdu la parole.

On a fait entrer Statilius : il a de même reconnu son cachet, son écriture : on a lu sa lettre, qui portoit à-peu-près les mêmes choses : il a tout avoué.

Prenant ensuite la lettre de Lentulus, je lui ai demandé si le cachet lui étoit connu ? Il ne l'a pas nié. Voilà en ef-

(8) Quand la lettre étoit pliée, on passoit de part en part un fil, dont on arrêtoit les deux bouts avec de la cire, sur quoi on imprimoit son cachet. Il n'y a pas soixante ans, que c'étoit encore assez l'usage en France, sur-tout pour les personnes de la Cour.

fet, lui ai-je dit, une Tête bien connue ; c'eſt celle de votre (9) aïeul, homme d'un très-rare mérite, & qui aima paſſionnément ſa patrie : cette image, toute muette qu'elle eſt ; devoit bien vous détourner d'un ſi horrible attentat. On a lu ſur-le-champ ſa lettre, adreſſée de même au Sénat & au Peuple des Allobroges. Je lui ai dit que s'il avoit quelque choſe à dire, il le pouvoit. D'abord il a tout nié. Un moment après, accablé par les preuves qu'on a produites contre lui, il s'eſt levé, & a demandé aux Gaulois, & à Vulturcius, quelle affaire il avoit avec eux, qui les eût obligés à le voir chez lui ? Ils lui ont répondu avec préciſion, & avec fermeté : lui ont dit par qui, & combien de fois lui-même il les avoit fait appeler : lui ont demandé s'il ne leur avoit pas conté la glorieuſe deſtinée que les Sibylles lui promettoient. A ces mots, le trouble de ſon âme a bien montré juſqu'où va la force de la conſcience. Car, quoiqu'il pût nier ce qu'ils avançoient, il nous a fort ſurpris tous en l'avouant. Tel a été ſon embarras, de

(9) L. Corn. Lentulus Lupus, Conſul en l'année de Rome 598.

se voir pris en flagrant délit, que ni son esprit, ni son expérience dans l'art de la parole, ni cette impudence même, qu'il poussoit au souverain degré, ne lui ont été d'aucun secours.

Vulturcius, dans ce moment, nous a requis de lire le billet, dont il disoit que Lentulus l'avoit chargé pour Catilina. Quoique Lentulus en ait paru déconcerté, il n'a pas laissé de reconnoître sa main & son cachet. Ce billet, qu'il n'avoit point signé, & où il n'avoit point mis d'adresse, étoit conçu en ces termes. *La personne que je vous envoie, vous apprendra qui je suis. Montrez de quoi un homme de tête est capable, & songez que dans l'état où sont les choses, il ne vous est plus libre de reculer. Cherchez du secours par-tout, & servez-vous même des plus vils sujets.*

Gabinius, qu'on a fait entrer le dernier, a débuté par nous répondre effrontément; mais à la fin il est convenu de tout ce que les Gaulois avoient dit.

Pour moi, ROMAINS, tout persuadé que j'étois du crime, par les lettres, par les cachets, par l'écriture, par l'aveu même des coupables: j'en ai cru

voir des preuves encore plus certaines de beaucoup, dans leur air, dans leurs yeux, dans leur silence; car ils étoient si consternés, ils avoient tellement les yeux baissés, & de temps en temps ils se regardoient tellement à la dérobée, qu'ils sembloient être là, non point pour être convaincus par d'autres, mais pour se trahir eux-mêmes.

Les preuves ayant donc toutes été ainsi discutées, j'ai pris l'avis du Sénat sur ce qu'il y avoit à faire dans un cas si pressant. Ceux qui étoient à la tête de la compagnie ont parlé avec toute la fermeté possible, & leur avis a été suivi tout d'une voix. Il n'est pas encore rédigé par écrit, mais je l'ai retenu, & le voici.

Premiérement, ROMAINS, on me rend grâces, & dans les termes les plus honorables, d'avoir par mon courage, par mes conseils, par mes soins, délivré la République d'un si grand péril. On donne aussi de très-justes louanges aux Préteurs Flaccus & Pontinus, pour avoir exécuté mes ordres avec vigueur, & avec fidélité. On loue pareillement la fermeté de mon Collegue, d'avoir été inaccessible & impénétrable pour qui-

conque avoit part à cette conjuration.

Il a été résolu ensuite, que Lentulus, après s'être démis de la Préture, seroit gardé à vue; de même que Céthégus, Statilius, & Gabinius, lesquels étoient tous présents. On a décerné la même peine, & contre Cassius, qui avoit brigué la commission de brûler Rome; & contre Céparius, qui s'étoit chargé de soulever les pâtres de l'Apulie; & contre Furius, un de ces soldats que Sylla établit à Fésule; & contre Magius, qui avoit mené, de concert avec ce Furius, la négociation des Allobroges; & contre Umbrénus, affranchi, qui est convaincu de les avoir pour la premiere fois introduits chez Gabinius. Tellement que parmi tant d'ennemis domestiques, le Sénat veut bien ne faire tomber le châtiment que sur ces neuf scélérats, dont il faut espérer que l'exemple tiendra les autres dans le respect.

On a, de plus, ordonné de solennelles actions de grâces aux Dieux immortels en mon nom: honneur, qui depuis que Rome est fondée, ne fut, avant moi, déféré qu'à des Guerriers. On s'explique sur mon sujet en ces termes: *Pour avoir garanti la Ville d'être brûlée;*

ses citoyens, massacrés; l'Italie, désolée par la guerre. Où il est à remarquer que si cet honneur fut accordé à d'autres, c'étoit pour avoir utilement servi la République; & qu'il me l'est à moi pour l'avoir totalement sauvée.

En dernier lieu, il s'est fait une chose qui ne souffroit aucun délai. Car, quoique Lentulus, par les preuves que nous avions de son crime, par son propre aveu, & par le jugement même du Sénat, fût déchu de tous les droits attachés au rang de Préteur, & à la qualité de citoyen; nous lui avons fait cependant abdiquer la Magistrature pour nous délivrer du scrupule qu'on pouroit avoir de punir un Magistrat Romain; scrupule, dont autrefois le célebre Marius ne s'embarrassa point, lorsqu'il mit à mort le Préteur (1) Servilius, qui n'étoit personnellement flétri par aucun décret du Sénat.

Or, tous les chefs de cette dangereuse faction étant arrêtés, & sous bonne garde: concluez-en, ROMAINS, que la Ville est hors de péril, & que toutes les forces, toutes les espérances de Catilina

(1) C. Servilius Glaucia, dont Cicéron parle bien au long dans son Brutus, ch. 62.

ſont évanouies. Je prévoyois bien, en le chaſſant de Rome, que je n'aurois guère à redouter, lui abſent, ni l'aſſoupiſſement d'un Lentulus, ni la peſanteur d'un Caſſius, ni la bouillante étourderie d'un Céthégus. Il n'y avoit à craindre que Catilina, mais ſeulement, tant qu'il ſeroit dans l'enceinte de nos murs. Il étoit inſtruit de tout, il avoit accès partout. Il pouvoit, il oſoit aborder, tenter, ſolliciter qui bon lui ſembloit. Il avoit l'art de diriger un complot, aſſez d'éloquence pour ſéduire, un bras pour exécuter. Il ſavoit, entre ſes confidents, diſtinguer à quoi chacun devoit être employé : mais ne ſe contentant pas d'avoir donné ſes ordres, il vouloit tout voir, mettre la main à tout. Actif, vigilant, infatigable, ne craignant ni froid, ni faim, ni ſoif.

Je l'avoue, ROMAINS, ſi je n'avois pas éloigné un homme ſi remuant, ſi déterminé, ſi audacieux, ſi ruſé, ſi appliqué à concerter ſes projets, ſi attentif à les ſuivre, j'aurois eu peine à diſſiper la tempête qui vous menaçoit. Il n'eût pas, ſans doute, remis aux Saturnales la ruine de la République ; il ne l'eût pas annoncée ſi long-temps aupa-

ravant : il n'eût pas risqué des lettres écrites de sa main, & cachetées de son cachet, témoins irréprochables de son crime. Au-lieu qu'en son absence tout cela s'est fait : mais si bien que jamais vol domestique ne fut plus évidemment, plus incontestablement découvert, que l'a été ce prodigieux attentat. J'avois eu beau me précautionner, comme j'ai fait, contre un tel ennemi : s'il fût demeuré à Rome jusqu'à ce jour, nous aurions été forcés d'en venir aux mains, pour ne rien dire de pis ; & certainement nous n'aurions pu, tandis qu'il auroit été au milieu de nous, pourvoir à notre sûreté avec tant de loisir, de silence, & de repos.

Mais, ROMAINS, ce n'est point à moi, c'est à la puissance & à la sagesse des Dieux immortels, qu'il faut attribuer la conduite que j'ai tenue. On sent bien effectivement, que dans une conjoncture si délicate, la sagesse humaine n'étoit guère capable d'amener de si grands succès : & d'ailleurs les Dieux nous ont assistés d'une maniere si marquée, que nous avons pu en quelque façon les voir de nos yeux. Car, pour ne rien dire ici des feux nocturnes, qui

ont embrasé le Ciel vers l'Occident ; pour ne rien dire des foudres, des tremblements de terre, ni de tant d'autres prodiges arrivés sous mon Consulat, & par où il sembloit que les Dieux nous annonçoient ce que nous éprouvons ; il y a un fait encore plus singulier, & qui ne doit pas être passé sous silence.

Vous n'avez pas oublié, sans doute, que sous le Consulat de Cotta & de Torquatus, les tours du Capitole furent frappées du tonnerre ; les simulacres des Dieux, déplacés ; les statues de nos Anciens, renversées ; l'airain où étoient gravées nos lois, fondu. Et même la foudre n'épargna pas cette statue dorée de Romulus votre fondateur, où vous vous souvenez qu'il étoit dans l'attitude d'un enfant, qui fait effort pour atteindre aux mamelles d'une louve. On appela de toute l'Etrurie des Aruspices, qui dirent que ces présages annonçoient des massacres, des incendies, le renversement de nos lois, une guerre civile & domestique, la chûte prochaine de Rome & de l'Empire : à moins que les Dieux immortels, appaisés par toute sorte de moyens, ne voulussent en quel-

que maniere changer (2) l'ordre du Destin. Sur leurs réponses on célébra durant dix jours des Jeux solennels, & l'on n'oublia rien de tout ce qui parut propre à calmer la colère des Dieux. Ils ajouterent qu'il falloit ériger une plus grande statue à Jupiter, l'exhausser, & au-lieu qu'on avoit mis l'autre du côté de l'Occident, tourner celle-ci vers l'Orient. Que si cette statue, qui est celle que vous voyez, regardoit le soleil levant, la place publique, & le palais, ils espéroient que les desseins formés contre l'Etat, seroient découverts, & viendroient

(2) Presque tous les Anciens regardoient ce qu'ils appeloient le Destin, comme inflexible, & l'effet de ses prétendus arrangements, comme inévitable. Ils lui soumettoient même leurs Dieux. Mais ne croyons pas que Cicéron ait donné dans une opinion, qui détruiroit entiérement la liberté de l'homme, & d'où il s'ensuivroit que l'homme, soit qu'il fit le bien, soit qu'il fit le mal, ne seroit que l'instrument aveugle, dont une Puissance absolue se serviroit, ou plutôt se joueroit à son gré. Il nous est resté de Cicéron une partie de son Ouvrage *de Fato*, par où l'on peut voir qu'il embrassoit le sentiment des Académiciens, ennemis jurés des Stoïciens, qui mettoient cette pernicieuse erreur du *Fatum* à la tête de leurs dogmes favoris.

à la connoiſſance du Sénat, & du peuple Romain.

Dès-lors cet ouvrage fut ordonné par les Conſuls : mais on y a travaillé ſi lentement, & ſous les derniers Conſuls, & de mon temps, que la ſtatue n'eſt poſée que d'aujourd'hui.

Qui ſeroit donc aſſez ennemi de la vérité, aſſez téméraire, aſſez inſenſé, pour dire, que tout ce que nous voyons, mais particuliérement cette Ville, n'eſt pas gouverné par la ſageſſe & par la puiſſance des Dieux ? Car enfin, quand ces Aruſpices nous prédiſoient des maſſacres, des incendies, la ruine de l'Etat cauſée par d'exécrables citoyens, on trouvoit alors le crime trop affreux pour y ajouter foi : & vous le voyez, non-ſeulement médité, mais preſque accompli. Hé comment ne pas reconnoître ici la ſenſible protection de Jupiter, ſi l'on fait réflexion, que ce matin, à l'heure même qu'on poſoit cette ſtatue, les Conjurés, avec leurs dénonciateurs, paſſoient ſur la Place, pour aller par mes ordres au temple de la Concorde ; & que la ſtatue ayant été poſée, & tournée vers le Sénat & de votre côté, à l'inſtant nous avons eu des preuves in-

contestables de tout ce qu'ils tramoient ? Aussi cette circonstance doit-elle rendre plus odieux, & dignes d'un plus grand supplice, des scélérats, qui s'étoient promis de réduire en cendres, & vos maisons, & les temples mêmes, & les autels.

Pourois-je, sans une présomption insupportable, m'attribuer à moi-même la gloire de les en avoir détournés ? C'est Jupiter, c'est lui, n'en doutez pas, qui leur a opposé sa puissance, qui a voulu sauver le Capitole, sauver ces temples, sauver Rome, vous sauver tous. C'est la sagesse des Dieux immortels, qui m'a dirigé, & qui m'a fait tomber entre les mains de quoi convaincre si évidemment les coupables.

Que dire de cette négociation avec les Allobroges ? Jamais Lentulus & ses complices, si les Dieux ne les avoient pas aveuglés, auroient-ils follement confié leurs lettres, & le secret d'une affaire si importante, à des inconnus, à des étrangers ? Mais d'ailleurs, ne regardez-vous pas comme un coup du Ciel, que des Gaulois, que des gens d'une nation peu soumise, & la seule qui ne manque pas de force, ni peut-être de volonté,

pour faire la guerre au peuple Romain, aient préféré votre salut à leurs intérêts propres, & fermé l'oreille aux flatteuses espérances, que leur donnoient des Patriciens ? surtout dans une conjoncture, où ils n'avoient pas besoin de combattre pour nous vaincre; ils n'avoient qu'à se taire.

Ainsi, ROMAINS, puisque l'on a ordonné des actions de grâces dans tous les temples, acquittez-vous de ce pieux devoir avec vos femmes & vos enfants. Les Dieux immortels, qui tant de fois ont reçu des marques de votre reconnoissance, n'en reçurent jamais de mieux méritées. Vous avez été préservés de la mort la plus cruelle & la plus déplorable : mais préservés sans coup férir, sans armée, sans une goutte de sang répandue, sans endosser (3) la cuirasse, & sans avoir d'autre Général que moi, qui n'ai pas quitté ma robe.

Souvenez-vous de vos anciennes guerres civiles, & de celles qui ont été avant vous, & de celles que vous-mêmes vous avez vues. Sylla fit périr Sulpicius; il chassa de cette ville Marius, qui en avoit été le défenseur; & par ses ordres quantité

(3) C'est l'équivalent de *Togati*.

d'hommes vertueux furent, les uns massacrés, les autres bannis. Octavius, les armes à la main, força le Consul (4) son Collegue à sortir de Rome: & alors cette même place où je parle, fut arrosée de son sang, & jonchée de morts. Cinna reprit le dessus avec Marius, & il en coûta la vie à ce que nous avions de plus illustres personnages. Sylla ensuite vengea cette cruauté: mais à quoi bon dire que ce fut par des cruautés encore plus grandes? Lépidus, dans le démêlé qu'il eut avec Catulus, non-seulement se perdit lui-même, mais en perdit bien d'autres, qui étoient plus dignes de regret.

Or ces dissentions alloient toutes, non pas à détruire, mais seulement à changer notre gouvernement. Ceux qui les causoient, ne souhaitoient pas que la République n'existât plus, mais seulement de s'y voir les maîtres. Ils ne vouloient pas brûler Rome, mais y dominer. Et cependant toutes ces guerres, quoique commencées pour des sujets moins considérables que celle-ci, n'ont pu se terminer

(4) Le Collegue de Cn. Octavius étoit L. Cornélius Cinna, en 667. Voyez Appien, *de Bello Civ.* liv. 1.

qu'à la pointe de l'épée. Au-lieu que dans celle-ci la plus cruelle & la plus envenimée qui fût jamais; dans celle-ci, telle que jamais les barbares n'en imaginerent une semblable entre eux; dans celle-ci, où Lentulus, Catilina, Cassius, Céthégus s'étoient fait une loi d'avoir pour ennemi quiconque voudroit se conserver avec la Patrie; dans celle-ci enfin, où l'on aspiroit à ne laisser de tous nos citoyens, que ce qui pouroit se dérober à un massacre général; ni de tout Rome, que ce qui pourroit échapper à un incendie universel; je me suis tellement conduit, ROMAINS, que j'ai entiérement sauvé, & les citoyens, & la ville.

Pour toute récompense, l'unique grâce que je vous demande, c'est que vous conserviez un éternel souvenir de cette journée. Voilà le seul monument que je vous prie d'ériger à ma gloire. Insensible à toutes ces statues muettes, & à toutes ces marques d'honneur, qui peuvent quelquefois n'être pas des marques de mérite, je veux que vos cœurs éternisent mes triomphes, qu'ils en soient les dépositaires. Oui, votre souvenir fera valoir mes actions, vos discours en réhausseront

l'éclat, vos annales les feront passer de siecle en siecle. Une même journée donnera l'immortalité, & à la République, & à mon Consulat. On n'oubliera jamais qu'en même temps ont vécu deux citoyens Romains, dont l'un (5) a porté les confins de votre Empire jusqu'où le soleil borne son cours; & dont l'autre a sauvé la capitale & le siege même de cet Empire.

Mais entre la guerre intestine que je viens de terminer, & les guerres étrangeres dont vos Généraux se chargent, il y a cette différence, que pour eux, après la victoire, ils laissent des ennemis, ou morts, ou hors d'état de les troubler: & que pour moi, j'aurai à passer toute ma vie avec ceux que j'ai vaincus. Ainsi, ROMAINS, faites en sorte que si les bonnes actions des autres leur sont avantageuses, les miennes du moins ne me nuisent pas tôt ou tard. J'ai empêché que des scélérats ne vous fissent éprouver leur fureur: c'est à vous à empêcher qu'ils ne la tournent contre moi.

Par où cependant, pouroient-ils jamais me nuire? Car l'amitié des gens

(5) Pompée. Voyez son éloge dans l'admirable Oraison *pro Lege Manilia.*

de

de bien eſt un aſile inviolable, qui me ſera toujours ouvert. J'aurai toujours un appui ſûr, dans le reſpect que l'on porte à la République. Telle eſt la force de la conſcience, que ceux qui voudront oublier ce qu'ils me doivent, ne le pouront qu'en ſe trahiſſant eux-mêmes. Je me ſens, d'ailleurs, un courage, qui, loin de ſuccomber aux menaces des criminels, ſe réveillera toujours à la vue du crime. Mais enfin, ſi jamais il arrive que les ennemis domeſtiques, dont je vous ai préſervés, réuniſſent leurs efforts contre moi ſeul; ce ſera pour lors à vous, ROMAINS, de montrer à quoi doivent s'attendre ceux que leur zele pour votre ſalut engagera déſormais à s'expoſer comme j'ai fait.

Quant à ce qui me regarde, aujourd'hui qu'il ne m'eſt, ni poſſible d'ajouter à ma gloire, ni permis d'ambitionner (9) de plus grands honneurs, quelle uti-

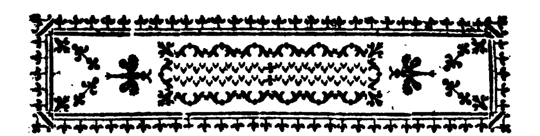
(6) Il n'y avoit que la Dictature au-deſſus du Conſulat: mais n'y ayant de Dictateur que dans un temps de trouble, Cicéron, en bon citoyen, n'aſpire point à cette dignité.

Pour lire avec fruit, il faut toujours, à la fin d'une Harangue, en faire la récapitulation. Cicéron & Démoſthène ſont auſſi méthodiques, mais cachent plus leur art, que

lité me promettrois-je d'une plus longue vie ? Il ne me reste qu'à avoir dans une condition privée, une conduite qui réponde à ce que j'ai fait dans mon Consulat : afin que la haine injuste qui pouroit me persécuter, donne encore du lustre à mes actions, & ne fasse tort qu'à mes ennemis. Je ne me démentirai point, & l'on jugera que la maniere dont je viens de me gouverner, n'a pas été l'ouvrage du hasard.

Allez, car le jour finit, allez, ROMAINS, témoigner votre reconnoissance à Jupiter votre protecteur. Retirez-vous ensuite dans vos maisons ; & quoique le danger soit passé, ayez soin pourtant qu'elles soient gardées, comme la nuit précédente. Je ferai en sorte que vous ne soyez pas dans cet embarras plus longtemps, & que vous puissiez jouïr d'une éternelle paix.

nos Orateurs d'aujourd'hui. Une Division bien marquée, bien suivie, est bonne dans le genre didactique, ou instructif. Hors delà il est rare qu'elle ne rende pas un discours froid, & incapable de produire ces grands mouvements, qui demandent que l'Auditeur ne soit point averti de la route, par où l'on se propose de le mener. Mais ceci soit dit en passant, & pour ceux qui connoissent l'art.



QUATRIÈME CATILINAIRE,

Prononcée devant le Sénat, le 5 Décemb. 690.

JE vois, PERES CONSCRITS, tous vos regards attachés ſur moi. Je vois que non-ſeulement vous êtes occupés du péril qui vous menace, vous & l'Etat : mais que, l'Etat fût-il en ſûreté, vous ſeriez inquiets ſur ce qui me touche perſonnellement.

Au milieu des maux qui m'environnent, il m'eſt bien doux & bien conſolant que vous daigniez y prendre part. Mais, je vous en conjure au nom des Dieux immortels, oubliez mes intérêts propres, & ne ſongez qu'à vous & à vos enfants.

Pour moi, ſi la deſtinée de mon Conſulat eſt telle que j'y doive éprouver toute ſorte d'amertumes & de ſouffran-

ces, non-ſeulement je les ſupporterai avec fermeté, mais encore avec joie, pourvu que la gloire de la République, & le ſalut du peuple Romain ſoient le prix de mes travaux.

Rien ne m'a pu mettre, pour un moment, à l'abri des plus affreux périls : ni le Barreau, quoique le centre de l'équité : ni le champ de Mars, quoique conſacré par les auſpices des Conſuls : ni le Sénat, quoique le refuge de toutes les Nations : ni ma propre maiſon, quoique tout homme regarde ſa maiſon comme un aſile : ni mon lit même, quoiqu'un lit ſoit deſtiné au repos : ni ce ſiege enfin, ce ſiege reſpectable, où j'ai l'honneur d'être aſſis.

J'ai beaucoup diſſimulé, beaucoup toléré, beaucoup (1) cédé ; & le tout

(1) M. le P. Bouhier, dans ſes Remarques ſur le texte latin, explique ceci parfaitement. Sous le Conſulat, dit-il, de Cicéron & d'Antoine, le Sénat leur avoit deſtiné après leur année deux Provinces à gouverner ; la Macédoine, & la Gaule Ciſalpine. Le ſort ayant donné la premiere à Cicéron, Antoine en eut beaucoup de chagrin. Car étant accablé de dettes, il avoit enviſagé cette riche Province, comme une reſſource pour les acquitter. Cicéron, qui comprit combien il étoit

pour apporter du remede à vos maux, ſans prendre garde à ce qu'il m'en coûtoit.

Que les Dieux, ſi la fin (2) de mon Conſulat devoit être marquée par la gloire d'avoir préſervé du feu, de la guerre, de tous les outrages poſſibles, le peuple Romain, vos femmes, vos enfants, les Veſtales, les temples, les autels, notre floriſſante patrie, l'Italie entiere; qu'à ce prix les Dieux ordonnent de moi en particulier ce qu'ils voudront, j'y ſouſcris. Et puiſque (3) Lentulus s'eſt imaginé ſur la foi de quelques devins, que ſon nom, par je ne ſais quelle fatalité, annonçoit votre perte; ne dois-je

important de le détacher de Catilina, avec lequel il avoit des liaiſons étroites, ſacrifiant généreuſement ſes intérêts à ceux de la République, céda la Macédoine à ſon Collegue à condition qu'il abandonneroit Catilina. Mais ce ſacrifice, qui ſauva la République, n'ayant pas laiſſé de faire de la peine à Cicéron, lui donne lieu de dire ici en mots couverts, de peur d'offenſer Antoine, ce qu'il dit clairement dans ſon Oraiſon contre Piſon, ch. 2. *Ego Antonium Collegam, cupidum Provinciæ, multa in Republica molientem, patientiâ, atque obſequio meo mitigavi.*

(2) Elle tomboit au premier de Janvier.

(3) Voyez ci-deſſus, pag. 272.

pas me réjouir qu'un destin contraire m'ait mis en place pour assurer votre salut ?

Pensez donc à vous, & à la Patrie : conservez vos personnes, vos femmes, vos enfants, vos biens : défendez l'honneur, la vie du peuple Romain : & cessez, PERES CONSCRITS, de vous alarmer pour moi. Je dois espérer que les Dieux, qui protégent Rome, voudront bien avoir égard à mes services. Mais si la mort se présente à moi, elle me trouvera disposé à la recevoir. Jamais la mort ne sauroit être, ni honteuse, pour qui a de la fermeté ; ni prématurée, pour qui a été honoré du Consulat ; ni fâcheuse, pour un homme sage.

Je ne pousse pas cependant la dureté jusqu'à n'être pas ému de la douleur, dont est pénétré à mes yeux un frere qui m'est cher, & à qui je le suis. J'ai peine à soutenir les larmes que je vois répandre autour de moi. Je rentre dans le sein de ma famille, où je trouve une femme consternée, une fille saisie de frayeur ; un fils, d'un âge encore si tendre, dans qui Rome croit avoir comme un ôtage (4) de mon Consulat. Je vois

(4) C'est-à-dire, comme un gage de sa

ici mon gendre, qui attend, non sans une mortelle inquiétude, l'issue de cette journée. Tous ces objets, il faut que je l'avoue, font impression sur moi. Mais ce qu'opere ma sensibilité, c'est que j'aime mieux sauver, au prix de mon sang, & la République, & ma famille, que de les voir englouties avec moi l'une & l'autre dans le même précipice.

Ainsi songez, PERES CONSCRITS, aux intérêts de la République, & voyez quelles tempêtes fondront sur elle, si vous ne les détournez. Il s'agit ici de prononcer sur la peine due, non pas à ce Gracchus, qui brigua une seconde fois la charge de Tribun du Peuple; non pas à cet autre Gracchus, qui, au sujet des terres dont il demandoit un nouveau partage, excita une sédition; non pas à ce Saturninus, par l'ordre de qui Memmius (5) fut assassiné; mais à des gens qui se tenoient dans Rome pour y mettre le feu, pour vous y égorger tous, pour y recevoir Catilina. On a leurs let-

fidélité à remplir les devoirs d'un Consul. Alors son fils, dont la naissance est rapportée dans la premiere de ses lettres à Atticus, étoit encore au berceau.

(5) Voyez Appien, *de Bello Civ.* liv. 1.

tres, leurs cachets, leur écriture, leur aveu. Ils soulevent les Allobroges, ils subornent les esclaves, ils appellent Catilina. Ils méditent un tel carnage, qu'il ne puisse rester personne pour déplorer l'extinction du nom Romain, & la chûte d'un si grand Empire.

Voilà ce que les dénonciateurs ont rapporté. Voilà ce que les coupables ont reconnu. Voilà ce que déja vous-mêmes vous avez jugé : soit en me remerciant, & dans les termes les plus honorables, d'avoir par ma vigilance, par l'assiduité de mes soins, manifesté cette affreuse conjuration : soit en donnant ordre à Lentulus d'abdiquer la Préture : soit en l'arrêtant prisonnier, de même que ses complices : soit en faisant rendre grâces pour moi aux Dieux immortels, honneur qui n'avoit été fait avant moi, qu'à des Guerriers : enfin, soit en décernant hier aux Envoyés des Allobroges, & à Vulturcius, de très-grandes récompenses. Par-là, sans doute, vous avez bien fait voir que la condamnation de ceux qui sont arrêtés nommément, étoit déja toute décidée.

Mais je vais, PERES CONSCRITS, vous exposer cette affaire tout de nou-

veau, & reprendre vos avis sur la punition des coupables, après que j'aurai dit là-dessus ce que je dois en qualité de Consul.

Je voyois depuis long-temps, à la vérité, qu'il se préparoit des mouvements parmi nous, & que la fureur s'emparoit de certains esprits : mais je n'avois pu me figurer que des citoyens fussent capables d'aller si loin. Présentement, de quelque côté que vous penchiez, il faut se déterminer avant la nuit. Vous concevez l'énormité du crime : détrompez-vous, si vous y croyez peu de personnes impliquées. On ne s'imagine pas jusqu'où la contagion s'est répandue : elle n'a pas seulement infecté l'Italie, elle a passé les Alpes, & s'est sourdement glissée dans plusieurs de nos provinces. Vous n'en arrêterez pas le cours en différant, en temporisant. Quelque parti que vous preniez, il doit être prompt.

Or les deux opinions, qui jusqu'ici partagent le Sénat, sont celle de Silanus, qui condamne les coupables à perdre la vie; & celle de César, qui, excepté la mort, les condamne à toute autre peine.

Ils ont l'un & l'autre opiné, comme

il convient à des perſonnes de leur rang, & avec toute la ſévérité requiſe en pareil cas.

Pour (6) le premier, lorſqu'il ne juge pas qu'on doive laiſſer un moment de vie à des ſcélérats, qui ont voulu enſevelir le nom Romain, anéantir notre Empire: c'eſt qu'en effet il voit que ſouvent nos peres ont employé ce genre de peine contre de méchants citoyens.

Quand au ſecond, il eſt perſuadé que de ſoi la mort n'eſt point une peine impoſée aux hommes par les Dieux immortels: que c'eſt plutôt ou une indiſpenſable loi de la nature, ou la fin de nos travaux & de nos miſeres: que par cette raiſon elle a toujours été ſoufferte tranquilement par les ſages, ſouvent même avec joie par des âmes courageuſes: mais que certainement une priſon, & une priſon perpétuelle, eſt une peine inventée exprès pour punir les grands crimes. Il faut, conclut de-là Céſar, tenir nos coupables en priſon, & les diſperſer dans les villes municipales.

(6) Silanus avoit opiné le premier, parce qu'il étoit Conſul déſigné. On peut voir Aulu-Gelle, liv. IV, ch. 10, ſur l'ordre qui s'obſervoit dans le Sénat Romain.

Mais de commander que ces villes s'en chargent, il me paroît que cela est dur; & si l'on ne fait que les en prier, elles s'y rendront difficilement. Ordonnez pourtant ce qu'il vous plaira. Je m'y conformerai, & je trouverai, du moins je l'espere, des gens qui tiendront à honneur d'exécuter ce que vous aurez cru nécessaire pour le salut public.

César ajoûte que chaque ville répondra sous de grieves peines, des prisonniers à elle confiés : il les condamne à une captivité horrible : il veut, & c'étoit une précaution à prendre contre de si grands criminels, que jamais on ne puisse demander leur grâce, ni au Sénat ni au Peuple : il leur ravit jusqu'à l'espérance, seule consolation des misérables : il ordonne la confiscation de leurs biens : il ne leur laisse que la vie. Sans doute, de peur qu'en la leur ôtant, ce ne fût mettre fin par un tourment seul, à tous leurs maux, & d'esprit & de corps. Aussi nos Anciens, pour effrayer les méchants, ont-ils enseigné que dans les enfers il se retrouve d'autres tourments : & cela, parce qu'ils comprenoient que pour qui n'auroit pas ces autres supplices à craindre, la mort toute seule ne seroit pas un objet de terreur.

À ne consulter que mon intérêt particulier, je dois souhaiter, PERES CONSCRITS, que vous suiviez l'opinion de César, parce que César étant de ceux que l'on croit portés pour le Peuple, j'aurai peut-être moins de contradictions à craindre, quand je proposerai un avis, dont on saura qu'il est l'auteur. Je ne sais si l'avis contraire ne me jette pas dans de plus grands embarras. Quoi qu'il en soit, le bien public doit l'emporter sur mon intérêt personnel.

Au reste, l'opinion de César est digne certainement d'un citoyen tel que lui, dans qui se réunissent le mérite & la naissance : c'est un gage qu'il donne à la République, de son éternel attachement : par-là nous avons vu quelle différence il y avoit entre un flatteur de la multitude, & un homme vraiment populaire, vraiment ami du bien public.

Mais parmi ceux qui veulent passer pour populaires, je m'apperçois qu'il nous en manque ici un, qui s'est absenté, sans doute, pour ne point se trouver dans l'occasion de condamner des citoyens Romains à la mort. Avant-hier, cependant, son avis fut qu'on devoit les

mettre en prison, & rendre en mon honneur, de solemnelles actions de grâces aux Dieux. Hier encore il demanda que les dénonciateurs fussent magnifiquement récompensés. Or c'est assez faire entendre comment il pense sur ce sujet.

Pour César, il sait très-bien que la loi *Sempronia* est faite en faveur des citoyens Romains ; mais que tout homme qui se déclare contre la Patrie, perd absolument la qualité de citoyen ; & qu'enfin cette loi n'eut pas lieu à l'égard même de son auteur. Il ne croit pas non plus, qu'on puisse, sur des largesses outrées, & sur de folles profusions, regarder Lentulus comme ami du peuple, tandis qu'on lui voit de si horribles desseins contre l'Etat. Ainsi, quoique très-humain, & très-doux, il ne laisse pas de le condamner à finir ses jours dans une obscure prison : il défend que jamais, dans la vue de plaire au peuple, on propose d'adoucir ses peines : & afin que la pauvreté mette le comble à sa misere, il ordonne la confiscation de ses biens.

Que vous embrassiez donc l'opinion de César, je me verrai accompagné d'un homme cher au peuple Romain, & qui

m'en ſera plus volontiers écouter. Que vous ſuiviez, au contraire, le ſentiment de Silanus, il me ſera aiſé de faire voir que c'eſt au fond le parti le plus doux, & qu'en cela ni vous ni moi ne ſommes trop ſéveres.

Mais quel excès de ſévérité à craindre, dans le cas d'un crime ſi énorme ? J'en juge par l'impreſſion qu'il fait ſur moi. Car enfin, ſi je fais ici paroître un peu de chaleur, je proteſte que ce qui m'anime, c'eſt un pur mouvement de pitié. Peut-on être plus porté que je le ſuis, à la douceur ? Mais je me repréſente cette ſuperbe ville, l'ornement de l'univers, & l'appui de toutes les nations, en proie à un ſubit embraſement. Je m'imagine voir dans toutes nos rues, des tas de citoyens maſſacrés, & ſans ſépulture. Je me mets devant les yeux un Céthégus, dont la fureur ſe baigne dans votre ſang. Je me figure Lentulus le ſceptre à la main, ſelon la deſtinée dont il ſe vantoit ; Gabinius honoré de la pourpre ; Catilina entrant dans Rome à la tête d'une armée ; les meres pouſſant des cris lamentables ; les filles, les enfants prenant la fuite ; les Veſtales expoſées à l'inſolence du ſoldat. J'en frémis : & plus ces hor-

teurs doivent exciter notre compaſſion, plus mon zele s'allume contre des ſcélérats, qui ont prétendu nous réduire à de ſi affreuſes extrémités.

Quoi, ſi un eſclave avoit brûlé la maiſon, & poignardé la femme & les enfants de ſon maître : diroit-on de ſon maître, lorſqu'il le punit avec la derniere rigueur, que c'eſt le plus cruel de tous les hommes ; ou que c'eſt un cœur ſenſible & plein de pitié ? Pour moi, je le croirois de bronze, s'il ne cherchoit pas à noyer une partie de ſa douleur dans le ſang de ſon eſclave.

A l'égard donc des ſcélérats, qui ont voulu nous égorger, qui ont voulu maſſacrer nos femmes & nos enfants, mettre le feu à toutes nos maiſons, détruire Rome de fond en comble, livrer cet Empire à des Allobroges, & les établir ſur les ruines, ſur les cendres de cette ville ; la ſévérité fera voir que nous ſommes touchés de compaſſion ; & il paroîtroit, ſi nous étions moins vifs ſur ce point, qu'il y a de la cruauté à être ſi peu ſenſibles aux malheurs extrêmes de la Patrie.

Traiterons-nous de ſanguinaire & d'inhumain, le beau-frere (7) même de Len-

(4) L. Julius Céſar. Il eſt nommé dans mon

tulus, pour lui avoir dit en face avant-hier, qu'il méritoit de perdre la vie; & qu'autrefois, sur de moindres accusations, Fulvius son aïeul, & un des fils de Fulvius encore à la fleur de l'âge, n'avoient pu éviter le dernier supplice? Tout le crime (8) de ce jeune homme étoit d'être venu par l'ordre exprès de son pere, parler au Sénat. Fulvius, de quoi l'accusoit-on? D'avoir voulu, comme Lentulus, sapper les fondements de cet Empire? Il ne s'agissoit que d'une dispute, où l'un des partis vouloit que l'on fît des largesses au Peuple, l'autre s'y opposoit.

Alors l'illustre aïeul de Lentulus, ne pouvant souffrir que la République perdît de ses droits, poursuivit Gracchus les armes à la main, & reçut une dangereuse blessure. Aujourd'hui, pour la détruire cette même République, le petit-fils appelle les Gaulois, excite les

texte. Mais je crains, si je le nommois, qu'un lecteur peu attentif, & qui n'a pas toujours la patience de lire une remarque au bas de la page, ne le confondît avec C. Julius César, dont il est souvent parlé dans le cours de cette harangue.

(8) Voyez Appien, *de Bello Civ.* liv. 1.

esclaves à la révolte, commande à Céthégus d'égorger les Sénateurs, charge Gabinius de faire main-basse sur tous les autres citoyens, ordonne à Cassius de brûler Rome, livre toute l'Italie à la fureur de Catilina. Et vous craindrez, après un attentat si horrible, qu'on ne vous reproche trop de sévérité? Ah! bien plutôt craignez que moins de sévérité envers les coupables ne passe pour une cruauté envers la Patrie.

Mais j'apprends qu'il se répand un bruit, dont je ne saurois me taire. On paroît avoir peur que je ne manque de force & de secours, lorsqu'il faudra exécuter ce que vous aurez conclu. Tout est déja réglé, PERES CONSCRITS, j'ai pourvu à tout: & l'ardeur du peuple Romain à se défendre lui-même, & à sauver l'Empire, passe encore mes soins & ma vigilance. Toutes les conditions, tous les âges se réunissent. On ne voit que citoyens assemblés, & sur la place, & dans les temples qui sont aux environs, & le long de toutes les avenues par où l'on peut aborder où nous sommes. C'est, depuis que Rome est fondée, la seule affaire où l'on ait généralement été d'accord: si vous exceptez ceux que

je regarde, non pas comme citoyens, mais comme ennemis; ces traîtres qui, près de périr, & ne voulant pas périr eux ſeuls, ont cherché à enſevelir leur Patrie avec eux. Pour tous les autres, quelle unanimité, quel courage, quel émulation !

Parlerai-je des Chevaliers Romains? Ils ne vous diſputent pas l'autorité; mais pour le zele, ils ne voudroient pas vous céder. Il ne s'agit plus de leurs anciens démêlés avec le Sénat: une cauſe commune rapproche les deux partis: & ſi cette réunion, qui ſe fait ſous mon Conſulat, eſt conſtante, j'oſe dire que jamais diſſention, jamais guerre ne ſe rallumera entre les différents corps, dont la République eſt compoſée.

Tous les Tribuns du Tréſor nous marquent le même dévouement. Tous les Secrétaires, pour qui c'eſt aujourd'hui par haſard jour d'aſſemblée au Tréſor, ont d'abord (9) accouru où les appeloit le ſalut commun. Tout ce qu'il y a d'habitants nés libres, même ceux de la

(9) Il y a dans le Latin, *ab expectatione ſortis*: Mais cela demanderoit un éclairciſſement peu néceſſaire ici, & pour lequel je renvoie au Cicéron de M. le Dauphin.

la condition la plus basse ont accouru. Hé ! qui n'aimeroit à se maintenir en possession de sa liberté ? Pour qui ces temples, cette ville, ce séjour commun des Romains, ne seroient-ils pas des objets intéressants ? On voit dans les Affranchis, qui ont été assez sages & assez heureux pour obtenir d'avoir part à nos privileges : on leur voit, PERES CONSCRITS, une ardeur merveilleuse à défendre Rome, qu'ils regardent comme leur Patrie véritable ; tandis que des citoyens, & des citoyens d'une haute naissance, la regardent comme une ville ennemie.

Mais à quoi bon parler des personnes, qui ont leur propre liberté à conserver, & dont la fortune tient par tant d'endroits à celle de la République ? On ne voit pas même un esclave, pour peu que sa condition soit tolérable, qui n'ait les rebelles en horreur, qui ne souhaite le salut de Rome, & qui ne se fasse un devoir de concourir à le procurer, autant qu'il l'ose, & qu'il le peut. Ainsi ne vous effrayez point du bruit qui court, que Lentulus a envoyé de boutique en boutique un infâme ministre de ses voluptés, pour tâcher de séduire les artisans pauvres & simples. Il est vrai qu'on leur a offert de

l'argent, mais en vain. Rien n'a pu l'emporter ſur leur devoir, ni ſur l'attachement qu'ils ont à leur commerce ordinaire, à leur petit logement, à leur vie douce & paiſible. Preſque tous, diſons mieux, abſolument tous les ouvriers, tous les marchands aiment la paix : c'eſt de la paix que dépend leur travail, leur gain, la multitude des acheteurs : & ſi, leurs boutiques fermées, ils ne gâgnent rien, que feroit-ce quand le feu y auroit été mis ?

Puis donc que le peuple Romain ne vous manque pas, PERES CONSCRITS, ne donnez pas lieu de croire que vous manquiez au peuple Romain. Vous avez un Conſul, qui a déja vu la mort de près, & qui a évité tant de pieges, tant de périls, moins pour allonger ſes jours, que pour aſſurer les vôtres. Toutes les Compagnies penſent, parlent, agiſſent de même. Votre Patrie, environnée de torches ardentes, en butte à la rage des Conjurés, vous tend les bras, vous recommande inſtamment la vie de ſes citoyens, le feu éternel de Veſta, le Capitole, les Dieux Pénates, ſes temples, ſes murs, ſes maiſons. Au jugement que vous allez rendre, eſt attachée votre vie, la vie de vos fem-

mes & de vos enfants, la fortune entiere des Romains.

Vous avez, ce qui n'eſt pas toujours, un Chef qui penſe à vous, qui s'oublie perſonnellement : & ce qui ne s'eſt jamais vu dans une diſſention publique, toutes les diverſes Compagnies, tout le peuple Romain n'a qu'un même eſprit.

Quels travaux a-t-il fallu pour fonder cet Empire ! Quelle valeur pour l'affermir ! Quelle protection des Dieux pour le porter à ce haut point de puiſſance & de gloire ! Tout a été preſque renverſé dans une nuit. Il faut, par l'arrêt que vous rendrez, faire en ſorte que jamais rien de ſemblable ne ſoit exécuté, ni même imaginé parmi nous.

Au-reſte, ſi je vous parle ainſi, ce n'eſt point en vue d'émouvoir votre zele : il me prévient, & il me ſerviroit à moi-même d'exemple : mais en qualité de Conſul, obligé à porter la parole, je n'ai point voulu manquer à un de mes devoirs.

Avant que de recœuillir les voix, j'ai, PERES CONSCRITS, un mot à dire ſur mon ſujet.

Je comprends que tout ce qu'il y a de Conjurés, & vous ſavez quel prodi-

gieux nombre, c'eſt autant d'ennemis que je me ſuis attirés. Je les crois mépriſables au dernier point; cependant, s'il arrive qu'un jour ils l'emportent ſur votre autorité, & ſur celle de la République, je n'aurai point de regret d'avoir penſé, & agi, comme j'ai fait.

Ils me menacent peut-être de la mort: mais la mort eſt pour tous les hommes; au-lieu que perſonne n'avoit reçu, au même titre que moi, les honneurs dont j'ai été comblé pas vos décrets. Si d'autres en reçurent de ſemblables, c'eſt pour avoir bien ſervi la République: mais moi, c'eſt pour l'avoir ſauvée.

Qu'on (1) célebre Scipion, celui qui

(1) Voilà ce que Cicéron a répété mille fois; & il y a des gens qui voudroient en conclure qu'il étoit bouffi d'orgueil. Apparemment ils ne connoiſſent pas l'Opuſcule de Plutarque, dont Amyot rend ainſi le titre: *Comment on ſe peut louer ſoi-même ſans encourir envie, ni répréhenſion*. Je renvoie à la courte analyſe que Madame Dacier en a faite dans ſes *Cauſes de la Corruption du Goût*. Vous y verrez dans quelles occaſions il eſt permis, ou plûtôt ordonné aux *Hommes d'Etat*, mais ſur-tout dans une République, d'exalter leur ſage conduite & leurs glorieux ſuccès. On y cite l'exemple de Périclès, d'Epaminondas, de Scipion, de Thémiſtocle, de Phocion, &c. Si la théorie

par sa prudence & par sa valeur contraignit Annibal de retourner en Afrique, & d'abandonner l'Italie : qu'on accable de louanges cet autre Scipion, qui a détruit Carthage, & Numance, deux cruelles ennemies de Rome : qu'on exalte la gloire (2) de Paulus, dont Persée, grand

de Plutarque est puisée dans le bon sens, il est clair que Cicéron s'est fréquemment vu dans la nécessité de la réduire en pratique : & puisqu'alors, il n'a rappelé ses louanges, ni hors de propos, ni sans fondement, il est donc inattaquable en qualité d'*Homme d'Etat.*

Mais en qualité d'*Homme de Lettres*, seroit-il tombé dans les pieges de la vanité ? Quand il parle de ses talents, ou de ses écrits, c'est toujours d'un ton sage & modeste. Orateur, Philosophe, Poëte, & Bel-esprit orné de tout ce que les Arts & les Sciences avoient produit jusqu'à son temps, il paroît n'avoir connu aucune de ces misérables petitesses, si familieres à la plupart de ceux qui se croient quelque chose de ce qu'il étoit. Tout respire chez lui cette vérité : Que plus un homme aura de connoissances, moins il sera plein de lui-même, parce que ses yeux intérieurs, en lui faisant voir ce qu'il possede, lui feront voir aussi, & bien mieux encore, ce qui lui manque.

(2) Paul Emile, surnommé *le Macédonique* pour avoir vaincu Persée Roi de Macédoine, & fait de son Royaume une province de l'Empire Romain.

& puissant Roi, honora le triomphe: que jamais ne périsse la mémoire de Marius, qui deux fois délivra Rome de l'invasion des barbares: qu'on leur préfere à tous Pompée, dont les admirables exploits n'ont point d'autres bornes, que les bornes mêmes du soleil: mon nom trouvera place parmi tous ces noms illustres, à moins qu'on ne juge qu'il y a plus de mérite à nous étendre par des conquêtes, qu'à faire que nos Conquérants, à leur retour, puissent retrouver la ville où ils reçoivent le prix de leurs travaux.

Il est vrai que les victoires étrangères ont un avantage sur les victoires domestiques. Car si des étrangers sont une fois subjugés, ils deviennent nos esclaves; ou si on les reçoit dans notre alliance, ils le regardent comme une grâce qu'on veut bien leur faire. Mais des citoyens assez furieux pour se révolter contre leur patrie, si vous empêchez qu'ils ne réussissent dans leur dessein, vous ne pouvez les contenir par la crainte, ni les regâgner par des bienfaits. Ainsi je me vois, pour toute ma vie, d'implacables ennemis; mais dont, après tout, la vengeance n'est à craindre, ni pour moi, ni pour les miens, parce que j'ai un appui sûr dans

dans votre protection, dans les sentiments que les gens de bien auront toujours pour moi, & dans le souvenir qui se conservera des périls que j'ai courus ; périls éternellement mémorables, non-seulement parmi le peuple que j'ai sauvé, mais parmi toutes les nations du monde. Oui je l'espere, mes ennemis ne formeront jamais une puissance capable de résister au Sénat ; uni avec les Chevaliers Romains, & soutenu de tout ce qu'il y a de citoyens, qui ont de bonnes intentions.

Pour avoir donc (3) volontairement cédé ma province ; pour avoir renoncé à la gloire de commander une de vos armées, & à l'espérance de mériter les honneurs du triomphe ; pour avoir, en un mot, sacrifié tous (4) mes intérêts aux vôtres ; le seul dédommagement que

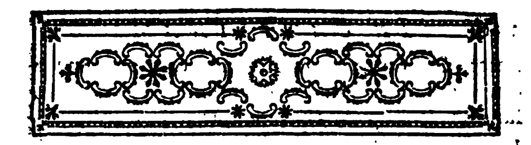
(3) Voyez page 292, Remarque 1.

(4) Puisqu'on ne parle que pour être entendu ; c'est inutilement que je chercherois à rendre, *pro clientelis, hospitiisque provincialibus.* Il s'agit des droits attribués à un Proconsul, tant sur ses *Clients*, que sur ses *Hôtes*, dans la province qu'il gouverne. Or nous n'avons ni dans notre langue, ni dans nos coutumes, rien d'équivalent. Toute obscurité est insupportable dans quelque ouvrage que ce puisse être ; mais sur-tout dans un Orateur.

je vous demande, c'est que vous conserviez la mémoire de mon Consulat, & de mes services. Tant qu'elle subsistera dans vos cœurs, elle me tiendra lieu d'un bouclier impénétrable.

Que si l'iniquité prévaut, & que mes espérances soient trompées; je vous recommande mon fils, ce jeune enfant. Je croirai, non-seulement sa vie, mais sa fortune en sûreté, tant que vous n'oublierez point que son pere a sauvé la Patrie lui seul, & s'est lui seul exposé à toute sorte de risques pour la sauver.

Opinez donc, PERES CONSCRITS, comme vous avez déja commencé, avec zele, avec fermeté, dans une conjoncture d'où dépend la conservation de vos personnes, celle du peuple Romain, de vos enfants, de vos temples, de vos autels, de votre Empire, de votre liberté, de l'Italie entiere, de toute la République. Vous avez un Consul, qui jusqu'à la mort ne manquera, ni de courage pour se charger de vos ordres, ni de force pour les faire exécuter.



M. TULLII CICERONIS

IN

L. CATILINAM.

ORATIO I.

Quousque tandem abutêre, Catilina, patientiâ nôstrâ, quamdiu etiam furor iste tuus nos eludet? quem ad finem sese effrenata jactabit audacia? Nihilne te nocturnum præsidium Palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil concursus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatûs locus, ni- 210
hil horum ora vultusque moverunt? Patere tua consilia non sentis? constrictam jam omnium horum conscientiâ teneri conjurationem tuam non vides? Quid proximâ, quid superiore nocte egeris, ubi fueris, quos convocaveris, quid consilii ceperis, quem nos- 211
trûm ignorare arbitraris? O tempora, ô mores! Senatus hæc intelligit, consul videt: hic tamen vivit. Vivit? Immo verò etiam in senatum venit; fit publici consilii particeps;

notat & deſignat oculis ad cædem unumquemque noſtrûm. Nos autem, viri fortes, ſatisfacere reipublicæ videmur, ſi iſtius furorem ac tela vitemus. Ad mortem te, Catilina, duci, juſſu conſulis, jam pridem oportebat: in te conferri peſtem iſtam, quam tu in nos omnes jamdiu machinaris. An verò vir ampliſſimus, P. Scipio, pontifex maximus, Tib. Gracchum, mediocriter labefactantem ſtatum reipublicæ, privatus interfecit: Catilinam verò, orbem terræ cæde atque incendiis vaſtare cupientem, nos conſules perferemus? Nam illa nimis antiqua prætereo, quòd Q. Servilius Ahala Sp. Melium, novis rebus ſtudentem, manu ſuâ occîdit. Fuit, fuit iſta quondam in hac republica virtus, ut viri fortes acrioribus ſuppliciis civem pernicioſum, quàm acerbiſſimum hoſtem coërcerent. Habemus enim ſenatuſconſultum in te, Catilina, vehemens & grave: non deeſt reipublicæ conſilium, neque auctoritas hujus ordinis; nos, nos, dico apertè, conſules deſumus.

12

II. Decrevit quondam ſenatus, ut L. Opimius conſul videret, ne quid reſpublica detrimenti caperet. Nox nulla interceſſit; interfectus eſt propter quaſdam ſeditionum ſuſpiciones C. Gracchus, clariſſimo patre, avo, majoribus: occiſus eſt cum liberis M. Fulvius, conſularis. Simili ſenatuſconſulto, C. Mario, & L. Valerio conſulibus permiſſa eſt reſpublica: num unum diem poſtea L. Saturninum, tribunum plebis, & C. Servilium prætorem, mors ac reipublicæ pœna remorata eſt? At nos viceſimum jam diem patimur hebeſcere aciem horum auctoritatis. Habemus

01

213

enim hujusmodi senatusconsultum, verumtamen inclusum in tabulis, tamquam in vagina reconditum: quo ex senatusconsulto confestim interfectum te esse, Catilina, convenit. Vivis: & vivis non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam. Cupio, Patres conscripti, me esse clementem: cupio in tantis reipublicæ periculis non dissolutum videri: sed jam me ipsum inertiæ, nequitiæque condemno. Castra sunt in Italia contra rempublicam, in Etruriæ faucibus collocata: crescit in dies singulos hostium numerus: eorum autem imperatorem castrorum, ducemque hostium, intra mœnia, atque adeò in senatu videmus, intestinam aliquam quotidie perniciem reipublicæ molientem. Si te jam, Catilina, comprehendi, si interfici jussero, credo, erit verendum mihi, ne non hoc potiùs omnes boni seriùs a me, quàm quisquam crudeliùs factum esse dicat. Verùm ego hoc, quòd jampridem factum esse oportuit, certa de causa nondum adducor ut faciam. Tum denique interficiam te, cùm jam nemo tam improbus, tam perditus, tam tui similis inveniri poterit, qui id non jure factum esse fateatur. Quamdiu quisquam erit, qui te defendere audeat, vives: & vives ita, ut nunc vivis; multis meis, & firmis præsidiis obsessus, ne commovere te contra rempublicam possis. Multorum te etiam oculi & aures non sentientem, sicut adhuc fecerunt, speculabuntur, atque custodient.

214

III. Etenim quid est, Catilina, quod jam amplius exspectes, si neque nox tenebris obscurare cœtus nefarios, nec privata domus pa-

215

rietibus continere vocem conjurationis tuæ potest; si illustrantur, si erumpunt omnia? Muta jam istam mentem: mihi crede: obliviscere cædis, atque incendiorum. Teneris undique: luce sunt clariora nobis tua consilia omnia: quæ etiam mecum licet recognoscas. Meministine, me ante diem XII Kalendas Novembris dicere in senatu, fore in armis certo die, qui dies futurus esset ante diem VI Kalendas Novembris, C. Mallium, audaciæ satellitem atque administrum tuæ? Num me fefellit, 216 Catilina, non modò res tanta, tam atrox, tam incredibilis, verùm, id quód multò magis est admirandum, dies? Dixi ego idem in senatu, cædem te optimatum contulisse in ante diem V Kalendas Novembris, tum cùm multi principes civitatis Româ non tam sui conservandi, quàm tuorum consiliorum reprimendorum causâ profugerunt. Num infitiari potes, te illo ipso die meis præsidiis, meâ diligentiâ circumclusum, commovere te contrà rempublicam non potuisse, cùm tu discessu cæterorum, nostrâ tamen, qui remansissemus, cæde contentum te esse dicebas? Quid? cùm te Præneste Kalendis ipsis Novembris occupaturum nocturno impetu esse confideres: sensistine; illam coloniam meo jussu, meis præsidiis, custodiis, vigiliisque esse munitam? Nihil agis, nihil moliris, nihil cogitas, quod ego non modò non audiam, sed etiam non videam; planèque sentiam.

IV. Recognosce tandem mecum illam superiorem noctem. Jam intelliges multò me vigilare acriùs ad salutem, quàm te ad perniciem reipublicæ. Dico te priori nocte venisse

inter falcarios (non agam obscurè) in M. Leccæ domum: convenisse eodem complures 217 ejusdem amentiæ, scelerisque socios. Num negare audes? quid taces? convincam, si negas. Video enim esse hîc in senatu quosdam, qui tecum unà fuêre. O dii immortales! ubinam gentium sumus? in qua urbe vivimus? quam rempublicam habemus? Hîc, hîc sunt, in nostro numero, P. C. in hoc orbis terræ sanctissimo gravissimoque consilio, qui de meo, nostrûmque omnium interitu, qui de hujus urbis, atque adeo orbis terrarum exitio cogitent. Hosce ego video consul, & de republica sententiam rogo: &, quos ferro trucidari oportebat, eos nondum voce vulnero. Fuisti igitur apud Leccam illâ nocte, Catilina: distribuisti partes Italiæ: statuisti 218 quò quemque proficisci placeret: delegisti quos Romæ relinqueres, quos tecum educeres: descripsisti urbis partes ad incendia: confirmasti, te ipsum jam esse exiturum: dixisti paululum tibi esse etiam tum moræ, quòd ego viverem. Reperti sunt duo equites Romani, qui te istâ curâ liberarent, & sese illa ipsa nocte paulo ante lucem me in meo lectulo interfecturos pollicerentur. Hæc ego omnia, vix dum etiam cœtu vestro dimisso, comperi: domum meam majoribus præsidiis munivi, atque firmavi: exclusi eos, quos tu manè ad me salutatum miseras, cùm illi ipsi venissent; quos ego jam multis ac summis viris ad me id temporis venturos esse prædixeram.

V. Quæ cùm ita sint, Catilina, perge quò cœpisti; egredere aliquando ex urbe; patent portæ: proficiscere. Nimiùm diù te imo-

stetisse in comitio cum telo? manum, consulum, & principum civitatis interficiendorum causâ paravisse? sceleri ac furori tuo non mentem aliquam, aut timorem tuum, sed fortunam populi Romani obstitisse? Ac jam illa omitto; neque enim sunt aut obscura, aut non multa posteà commissa. Quoties tu me designatum, quoties me consulem interficere conatus es? Quot ego tuas petitiones ita conjectas, ut vitari posse non viderentur, parvâ quâdam declinatione, &, ut aiunt, corpore effugi? Nihil agis, nihil assequeris, nihil moliris, quod mihi latere valeat in tempore: neque tamen conari, ac velle desistis. Quoties jam tibi extorta est sica ista de manibus? quoties verò excidit casu aliquo, & elapsa est? Tamen eâ carere diutiùs non potes: quæ quîdem quibus abs te initiata sacris, ac devota sit, nescio, quòd eam necesse putas consulis in corpore defigere.

223

VII. Nunc verò, quæ tua est ista vita? Sic enim jam tecum loquar, non ut odio permotus esse videar, quo debeo, sed ut misericordiâ, quæ tibi nulla debetur. Venisti paulo antè in senatum. Quis te ex hac tanta frequentia, ex tot tuis amicis ac necessariis salutavit? Si hoc post hominum memoriam contigit nemini, vocis exspectas contumeliam, cùm sis gravissimo judicio taciturnitatis oppressus? Quid, quòd adventu tuo ista subsellia, vacua facta sunt? quòd omnes consulares, qui tibi persæpe ad cædem constituti fuerunt, simul atque assedisti, partem istam subselliorum nudam atque inanem reliquerunt? Quo tandem animo hoc tibi ferendum putas? Servi

224

mehercle mei si me isto pacto metuerent, ut te metuunt omnes cives tui, domum meam relinquendam putarem: tu tibi urbem non arbitraris? &, si me meis civibus injuriâ suspectum tam graviter, atque offensum viderem: carere me aspectu civium, quàm infestis oculis omnium conspici mallem. Tu cùm conscientiâ scelerum tuorum agnoscas odium omnium justum, & jam tibi diù debitum, dubitas, quorum mentes sensusque vulneras, eorum aspectum præsentiamque vitare? Si te parentes timerent, atque odissent tui, neque eos ulla ratione placare posses: ut, opinor, ab eorum oculis aliquò concederes. Nunc te patria, quæ communis est omnium nostrûm parens, odit ac metuit: & jamdiu de te nihil judicat, nisi de parricidio suo cogitare. Hujus tu neque auctoritatem verebere, neque judicium sequêre, neque vim pertimesces? Quæ tecum, Catilina, sic agit, & quodammodo tacita loquitur: Nullum jam tot annos facinus exstitit, nisi per te: nullum flagitium sine te: tibi uni multorum civium neces, tibi vexatio direptioque sociorum, impunita fuit ac libera: tu non solùm ad negligendas leges, ac quæstiones, verùm etiam ad evertendas perfringendasque valuisti. Superiora illa, quanquam ferenda non fuerunt, tamen, ut potui, tuli. Nunc verò me totam esse in metu propter te unum; quidquid increpuerit, Catilinam timeri; nullum videri contra me consilium iniri posse, quod a tuo scelere abhorreat; non est ferendum. Quamobrem discede, atque hunc mihi timorem eripe: si verus, ne opprimar; sin falsus, ut tandem aliquando timere desinam.

VIII. Hæc si tecum, ut dixi, patria loquatur, nonne impetrare debeat, etiam si vim adhibere non possit? Quid? quòd tu te ipse in custodiam dedisti? Quid? quòd, vitandæ suspicionis causâ, apud M. Lepidum te habitare velle dixisti? a quo non receptus, etiam ad me venire ausus es: atque, ut domi meæ te asservarem, rogasti. Cùm a me quoque id responsum tulisses, me nullo modo posse iisdem parietibus tutò esse tecum, qui magno in periculo essem, quòd iisdem mœnibus contineremur, ad Q. Metellum prætorem venisti. A quo repudiatus, ad sodalem tuum, virum optimum, M. Marcellum demigrasti: quem
227 tu videlicet & ad custodiendum te, diligentissimum, & ad suspicandum, sagacissimum, & ad vindicandum, fortissimum fore putasti. Sed quàm longè videtur a carcere atque a vinculis abesse debere, qui se ipsum jam dignum custodiâ judicaverit? Quæ cùm ita sint, Catilina, dubitas, si hîc morari æquo animo non potes, abire in aliquas terras, & vitam istam multis suppliciis justis debitisque ereptam, fugæ solitudinique mandare? Refer, inquis, ad senatum (id enim postulas): &, si hic ordo placere sibi decreverit, te ire in exsilium, obtemperaturum te esse dicis. Non referam id, quod abhorret a meis moribus: & tamen faciam, ut intelligas, quid hi de te sentiant. Egredere ex urbe, Catilina: libera rempublicam metu: in exsilium, si hanc vocem exspectas, proficiscere. Quid est, Catilina? ecquid attendis, ecquid animadvertis horum silentium? Patiuntur, tacent. Quid exspectas auctoritatem loquentium, quorum vo-

luntatem tacitorum perspicis? At si hoc idem huic adolescenti optimo, P. Sextio, si fortissimo viro, M. Marcello dixissem: jam mihi consuli hoc ipso in templo, jure optimo senatus vim & manus intulisset. De te autem, Catilina, cùm quiescunt, probant: cùm patiuntur, decernunt: cùm tacent, clamant. Neque hi solùm, quorum tibi auctoritas est videlicet cara, vita vilissima: sed etiam illi equites Romani, honestissimi atque optimi viri, cæterique fortissimi cives, qui circumstant senatum; quorum tu & frequentiam videre, & studia perspicere, & voces paulò antè exaudire potuisti: quorum ego vix abs te jamdiu manus, ac tela contineo: eosdem facilè adducam, ut te hæc, quæ jampridem vastare studes, relinquentem, usque ad portas prosequantur. 228

IX. Quanquam quid loquor? te ut ulla res frangat? tu ut unquam te corrigas? tu ut ullam fugam meditere? ut ullum tu exsilium cogites? Utinam tibi istam mentem dii immortales donarent! Tametsi video, si meâ voce perterritus ire in exsilium animum induxeris, quanta tempestas invidiæ nobis; si minùs in præsens tempus, recenti memoriâ scelerum tuorum; at in posteritatem impendeat. Sed est mihi tanti, dummodò ista privata sit calamitas, & a reipublicæ periculis sejungatur. Sed tu ut vitiis tuis commoveare, ut legum pœnas pertimescas, ut temporibus reipublicæ concedas, non est postulandum. Neque enim is es, Catilina, ut te aut pudor a turpitudine, aut metus a periculo, aut ratio a furore revocarit. Quamobrem, ut sæpe jam dixi, proficis- 229

cere : ac, si mihi inimico, ut prædicas, tuo conflare vis invidiam; rectà perge in exsilium: vix feram sermones hominum, si id feceris: vix molem istius invidiæ, si in exsilium ieris jussu consulis, sustinebo. Sin autem servire meæ laudi & gloriæ mavis: egredere cum impor-
230 tuna sceleratorum manu: confer te ad Mallium: concita perditos cives: secerne te a bonis: infer patriæ bellum; exulta impio latrocinio, ut a me non ejectus, ad alienos; sed invitatus, ad tuos isse videaris. Quanquam quid ego te invitem, a quo jam sciam esse præmissos, qui tibi ad forum Aurelium præstolarentur armati? sciam pactam & constitutam esse cum Mallio diem? a quo etiam aquilam illam argenteam, quam tibi, ac tuis omnibus perniciosam esse confido & funestam futuram, cui domi tuæ sacrarium scelerum tuorum constitutum fuit, sciam esse præmis-
231 sam? Tu ut illâ diutiùs carere possis, quam venerari, ad cædem proficiscens, solebas? a cujus altaribus sæpe istam dexteram impiam ad necem civium transtulisti?

X. Ibis tandem aliquando, quò te jampridem tua ista cupiditas effrènata ac furiosa rapiebat. Neque enim tibi hæc res affert dolorem, sed quamdam incredibilem voluptatem. Ad hanc te amentiam natura peperit, voluntas exercuit, fortuna servavit. Numquam tu; non modò otium, sed ne bellum quidem nisi nefarium, concupisti. Nactus es ex perditis, atque ab omni non modò fortuna; verùm etiam spe derelictis, conflatam improborum manum. Hîc tu quâ lætitiâ sperfruêre? quibus gaudiis exultabis? quanta in voluptate

bacchabere, cùm in tanto numero tuorum neque audies virum bonum quemquam, neque videbis? Ad hujus vitæ ſtudium meditati illi ſunt, qui feruntur, labores tui: jacêre humi, non modò ad obſidendum ſtuprum, verùm etiam ad facinus obeundum: vigilare, non solùm inſidiantem ſomno maritorum, verùm etiam bonis occiſorum. Habes ubi oſtentes illam præclaram tuam patientiam famis, frigoris, inopiæ rerum omnium: quibus te brevi tempore confectum eſſe ſenties. Tantum profeci tum, cùm te a conſulatu repuli, ut exſul potiùs tentare, quàm conſul vexare rempublicam poſſes: atque ut id, quod eſſet a te ſceleratè ſuſceptum, latrocinium potiùs, quàm bellum nominaretur. 232

XI. Nunc, ut a me, P. C. quamdam propè juſtam patriæ querimoniam deteſter ac deprecer: percipite, quæſo, diligenter, quæ dicam, & ea penitus animis veſtris mentibuſque mandate. Etenim, ſi mecum patria, quæ mihi vitâ meâ multò eſt carior, ſi cuncta Italia, ſi omnis reſpublica loquatur: M. Tulli, quid agis? tunc eum, quem eſſe hoſtem comperiſti: quem ducem belli futurum vides: quem exſpectari imperatorem in caſtris hoſtium ſentis, auctorem ſceleris, principem conjurationis, evocatorem ſervorum, & civium perditorum, exire patieris, ut abs te non emiſſus ex urbe, ſed immiſſus in urbem eſſe videatur? Nonne hunc in vincula duci, non ad mortem rapi, non ſummo ſupplicio mactari imperabis? Quid tandem impedit te? moſne majorum? at perſæpe etiam privati in hac republica pernicioſos cives morte multarunt. An 233

leges, quæ de civium Romanorum supplicio rogatæ sunt? at numquam in hàc urbe ii, qui a republica defecerunt, civium jura tenuerunt. An invidiam posteritatis times? præclaram verò populo Romano refers gratiam, qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione majorum, tam maturè ad summum imperium per omnes honorum gradus extulit, si propter invidiam, aut alicujus periculi metum, salutem civium tuorum negli-
234 gis. Sed, si quis est invidiæ metus, num est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia, quàm inertiæ ac nequitiæ pertimescenda? An, cùm bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt: tum te non existimas invidiæ incendio conflagraturum?

XII. His ego sanctissimis reipublicæ vocibus, & eorum hominum, qui idem sentiunt, mentibus, pauca respondebo. Ego, si hoc optimum factu judicarem, P. C. Catilinam morte multari: unius usuram horæ gladiatori isti ad vivendum non dedissem. Etenim, si summi viri, & clarissimi cives, Saturnini, & Gracchorum, & Flacci, & superiorum complurium sanguine non modò se non contaminarunt, sed etiam honestarunt: certè verendum mihi non erat, ne quid, hoc parricida civium interfecto, invidiæ mihi in posterita-
235 tem redundaret. Quòd si ea mihi maximè impendêret; tamen hoc animo semper fui, ut invidiam virtute partam, gloriam, non invidiam putarem. Quanquam nonnulli sunt in hoc ordine, qui aut ea, quæ imminent, non videant; aut ea, quæ vident, dissimulent: qui spem Catilinæ mollibus sententiis aluerunt, con-

jurationemque nascentem non credendo corroboraverunt. Quorum auctoritatem secuti multi, non solùm improbi, verùm etiam imperiti, si in hunc animadvertissem, crudeliter, & regiè factum esse dicerent. Nunc intelligo, si iste, quò intendit, in Malliana castra pervenerit, neminem tam stultum fore, qui non videat conjurationem esse factam: neminem tam improbum, qui non fateatur. Hoc autem uno interfecto, intelligo, hanc reipublicæ pestem paulisper reprimi, non in perpetuum comprimi posse. Quòd si se ejecerit, secumque suos eduxerit, & eodem cæteros undique collectos naufragos aggregaverit; extinguetur, atque delebitur non modò hæc tam adulta reipublicæ pestis, verùm etiam 236 stirps ac semen malorùm omnium.

XIII. Etenim jamdiu, P. C. in his periculis conjurationis, insidiisque versamur: sed nescio quo pacto omnium scelerum, ac veteris furoris & audaciæ maturitas in nostri consulatûs tempus erupit. Quòd si ex tanto latrocinio iste unus tolletur; videbimur fortasse ad breve quoddam tempus curâ & metu esse relevati: periculum autem residebit, & erit inclusùm penitus in venis atque in visceribus reipublicæ. Ut sæpe homines ægri morbo gravi, cùm æstu febrique jactantur, si aquam gelidam biberint, primò relevari videntur; deinde multò graviùs vehementiùsque afflictantur; sic hic morbus, qui est in republica, relevatus istius pœnâ, vehementiùs vivis reliquis ingravescet. Quare, P. C. secedant improbi, secernant se a bonis, unum in locum congregentur: muro denique, id quod sæpe jam dixi, secernantur a nobis:

237 desinant insidiari domi suæ consuli, circumstare tribunal prætoris urbani, obsidere cum gladiis curiam, malleolos & faces ad inflammandam urbem comparare. Sit denique inscriptum in fronte uniuscujusque civis, quid de republica sentiat. Polliceor hoc vobis, P. C. tantam in nobis consulibus fore diligentiam, tantam in vobis auctoritatem, tantam in equitibus Romanis virtutem, tantam in omnibus bonis consensionem, ut Catilinæ profectione omnia patefacta, illustrata, oppressa, vindicata esse videatis. Hisce ominibus, Catilina, cum summa reipublicæ salute, & cum tua peste ac pernicie, cumque eorum exitio, qui se tecum omni scelere parricidioque junxerunt, proficiscere ad impium bellum, ac nefarium. Tum tu, Jupiter, qui iisdem, quibus hæc urbs, auspiciis a Romulo es constitutus; quem Statorem hujus urbis atque 238 imperii verè nominamus: hunc, & hujus socios a tuis aris cæterisque templis, a tectis urbis, ac mœnibus, a vita, fortunisque civium omnium arcebis: & omnes inimicos bonorum, hostes patriæ, latrones Italiæ, scelerum fœdere inter se, ac nefariâ societate conjunctos, æternis suppliciis vivos mortuosque mactabis.





IN
L. CATILINAM
ORATIO II.

TANDEM aliquando, Quirites, L. Catilinam, furentem audaciâ, scelus anhelantem, pestem patriæ nefariè molientem, vobis atque huic urbi ferrum flammamque minitantem, ex urbe, vel ejecimus, vel emisimus, vel ipsum egredientem verbis prosecuti sumus. Abiit, excessit, evasit, erupit. Nulla jam pernicies a monstro illo atque prodigio mœnibus ipsis intra mœnia comparabitur. Atque hunc quidem unum hujus belli domestici ducem sine controversia vicimus. Non enim jam inter latera nostra sica illa versabitur: non in campo, non in foro, non in curia, non denique intra domesticos parietes pertimescemus. Loco ille motus est, cùm est ex urbe depulsus. Palàm jam cum hoste, nullo impediente, bellum justum geremus. Sine dubio perdidimus hominem, magnificéque vicimus, cùm illum ex occultis insidiis in apertum latrocinium conjecimus. Quòd verò non cruentum mucronem, ut voluit, extulit, quòd vivis nobis egressus est, quòd ei ferrum de manibus extorsimus, quòd incolumes cives, quòd stantem urbem reliquit: quanto tandem illum mœrore afflictum esse & profligatum putatis? Jacet ille nunc prostratus, Quirites, & se perculsum atque abjectum esse sentit, & re- 240

torquet oculos profectò sæpe ad hanc urbem; quam ex suis faucibus ereptam esse luget. 241 Quæ quidem lætari mihi videtur, quòd tantam pestem evomuerit, forasque projecerit.

II. At si quis est talis, quales esse omnes oportebat, qui in hoc ipso, in quo exultat & triumphat oratio mea, me vehementer accuset, quòd tam capitalem hostem non comprehenderim potiùs, quàm emiserim: non est ista mea culpa, Quirites, sed temporum. Interemptum esse L. Catilinam, & gravissimo supplicio affectum, jampridem oportebat: idque a me & mos majorum, & hujus imperii severitas, & respublica postulabat. Sed quàm multos fuisse putatis, qui, quæ ego deferrem, non crederent? quàm multos, qui propter stultitiam non putarent? quàm multos, qui etiam defenderent? quàm multos, qui propter improbitatem faverent? Ac si, sublato illo, depelli a vobis omne periculum judicarem: jam pridem ego L. Catilinam non modò invidiæ meæ, verùm etiam vitæ periculo sustulissem. Sed cùm viderem, 242 ne vobis quidem omnibus re etiam tum probatâ, si illum, ut erat meritus, morte multassem, fore, ut ejus socios invidiâ oppressus persequi non possem: rem huc deduxi, ut tum palàm pugnare possetis, cùm hostem apertè videretis. Quem quidem ego hostem, Quirites, quàm vehementer foris esse timendum putem, licet hinc intelligatis, quòd illud etiam molestè fero, quòd ex urbe parum comitatus exierit. Utinam ille omnes secum suas copias eduxisset! Tongillum mihi eduxit, quem amare in prætexta *calumnia*

cœperat : Publicium & Munatium, quorum æs alienum contractum in popina nullum reipublicæ motum afferre poterat ; reliquit quos viros ? quanto alieno ære, quàm valentes, quàm nobiles ?

III. Itaque ego illum exercitum, præ Gallicanis legionibus, & hoc delectu, quem in agro Piceno, & Gallico Q. Metellus habuit, & his copiis, quæ a nobis quotidie comparantur, magnopere contemno ; collectum ex senibus desperatis, ex agresti luxuria, ex rusticis decoctoribus ; ex iis, qui vadimonia deserere, quàm illum exercitum, maluerunt : quibus ego non modò si aciem exercitûs nostri, verùm etiam si edictum prætoris ostendero, concident. Hos, quos video volitare in foro, quos stare ad curiam, quos etiam in senatum venire, qui nitent unguentis, qui fulgent purpurâ, mallem secum suos milites eduxisset : qui si hîc permanent, mementote non tam exercitum illum esse nobis, quàm hos, qui exercitum deseruerunt, pertimescendos. Atque hoc etiam sunt timendi magis, quòd, quid cogitent, me scire sentiunt : neque tamen permoventur. Video, cui Apulia sit attributa, qui habeat Etruriam, qui agrum Picenum, qui Gallicum, qui sibi has urbanas insidias cædis atque incendiorum depoposcerit. Omnia superioris noctis consilia ad me perlata esse sentiunt : patefeci in senatu hesterno die : Catilina ipse pertimuit, profugit : hi quid expectant ? Næ illi vehementer errant, si illam meam pristinam lenitatem perpetuam sperant futuram.

IV. Quod exspectavi, jam sum assecutus ;

ut vos omnes factam esse apertè conjurationem contra rempublicam videretis. Nisi verò si quis est, qui Catilinæ similes cum Catilina sentire non putet. Non est jam lenitati locus: severitatem res ipsa flagitat. Unum etiam nunc
245 concedam: exeant, proficiscantur, ne patiantur desiderio sui Catilinam miserum tabescere. Demonstrabo iter: Aureliâ viâ profectus est. Si accelerare volent, ad vesperam consequentur. O fortunatam rempublicam, si quidem hanc sentinam hujus urbis ejecerit! Uno mehercule Catilina exhausto, relevata mihi & recreata respublica videtur. Quid enim mali, aut sceleris fingi, aut excogitari potest, quòd non ille conceperit? Quis totâ Italiâ veneficus, quis gladiator, quis latro, quis sicarius, quis parricida, quis testamentorum subjector? quis circumscriptor, quis ganeo, quis nepos, quis adulter, quæ mulier infamis, quis corruptor juventutis, quis corruptus, quis perditus inveniri potest, qui se cum Catilina non familiarissimè vixisse fateatur? Quæ cædes per hosce annos sine illo facta est? quod nefarium stuprum non per illum? Jam verò quæ tanta in ullo umquam homine juventutis illecebra fuit, quanta in illo? qui alios ipse amabat turpissimè, aliorum amori flagitiosissimè ser-
246 viebat: aliis fructum libidinum, aliis mortem parentum, non modò impellendo, verùm etiam adjuvando, pollicebatur. Nunc verò quàm subitò non solùm ex urbe, verùm etiam ex agris ingentem numerum perditorum hominum collegerat? Nemo, non modò Romæ, sed nec ullo in angulo totius Italiæ oppressus ære alieno fuit, quem non ad hoc incredibile sceleris fœdus asciverit.

V. Atque, ut ejus diversa studia in dissimili ratione perspicere possitis, nemo est in ludo gladiatorio paulò ad facinus audacior, qui se non intimum Catilinæ esse fateatur: nemo in scena levior, & nequior, qui se non ejusdem propè sodalem fuisse commemoret. Atque idem tamen, stuprorum, & scelerum exercitatione assuefactus, frigore, & fame, & siti, ac vigiliis perferendis, fortis ab istis prædicabatur, cùm industriæ subsidia, atque instrumenta virtutis, in libidine, audaciaque consumeret. Hunc verò si sui fuerint comites secuti: si ex urbe exierint desperatorum hominum flagitiosi greges: ô nos beatos! ô rempublicam fortunatam! ô præclaram laudem consulatûs mei! Non enim jam sunt mediocres hominum libidines, non humanæ audaciæ, ac tolerandæ: nihil cogitant, nisi cædes, nisi incendia, nisi rapinas: patrimonia sua profuderunt: fortunas suas obligurierunt: res eos jampridem, fides deficere nuper cœpit: eadem tamen illa, quæ erat in abundantia, libido permanet. Quòd si in vino & aleâ comessationes solùm, & scorta quærerent, essent illi quidem desperandi, sed tamen essent ferendi. Hoc verò quis ferre possit, inertes homines fortissimis viris insidiari, stultissimos prudentissimis, ebriosos sobriis, dormientes vigilantibus? qui mihi accubantes in conviviis, complexi mulieres impudicas, vino languidi, conferti cibo, sertis redimiti, unguentis obliti, debilitati stupris, eructant sermonibus suis cædem bonorum, atque urbis incendia. Quibus ego confido impendêre fatum aliquod: & pœnas jamdiu im-

247

248

probitati, nequitiæ, ſceleri, libidini debitas; aut inſtare jam planè, aut certè jam appropinquare. Quos ſi meus conſulatus, quoniam ſanare non poteſt, ſuſtulerit: non breve neſcio quod tempus, ſed multa ſecula propagarit reipublicæ. Nulla eſt enim natio, quam pertimeſcamus: nullus rex, qui bellum populo Romano facere poſſit. Omnia ſunt externa, unius virtute, terrâ, marique pacata. Domeſticum bellum manet: intus inſidiæ ſunt: intus incluſum periculum eſt: intus eſt hoſtis. Cum luxuria nobis, cum amentia, cum ſcelere certandum eſt. Huic ego me bello ducem profiteor, Quirites: ſuſcipio inimicitias hominum perditorum. Quæ ſanari poterunt, quacumque ratione ſanabo. Quæ reſecanda erunt, non patiar ad perniciem civitatis manare. Proinde aut exeant, aut quieſcant: aut, ſi & in urbe, & in eadem mente permanent; ea, quæ merentur, exſpectent.

249

VI. At etiam ſunt, Quirites, qui dicant, a me in exsilium ejectum eſſe Catilinam. Quod ego ſi verbo aſſequi poſſem, iſtos ipſos ejicerem, qui hæc loquuntur. Homo enim videlicet timidus, & permodeſtus vocem conſulis ferre non potuit: ſimul atque ire in exsilium juſſus eſt, paruit, quievit. Heſterno die, cùm domi meæ penè interfectus eſſem, ſenatum in ædem Jovis Statoris convocavi: rem omnem ad patres conſcriptos detuli. Quò cùm Catilina veniſſet; quis eum ſenator appellavit? quis ſalutavit? quis denique ita aſpexit, ut perditum civem, ac non potiùs ut importuniſſimum hoſtem? Quin etiam principes ejus ordinis partem illam ſubſelliorum,

250

rum, ad quem ille accesserat, nudam atque inanem reliquerunt. Hìc ego vehemens ille consul, qui verbo cives in exilium ejicio, quæsivi à Catilina, an nocturno conventu apud M. Leccam fuisset, necne. Cùm ille homo audacissimus, conscientiâ convictus, primò reticuisset: patefeci cætera. Quid ea nocte egisset, ubi fuisset, quid in proximam constituisset, quemadmodum esset ei ratio totius belli descripta, edocui. Cùm hæsitaret, cùm teneretur; quæsivi, quid dubitaret eò proficisci, quò jampridem pararat: cùm arma, cùm secures, cùm fasces, cùm tubas, cùm signa militaria, cùm Aquilam illam argenteam, cui ille etiam sacrarium scelerum domi suæ fecerat, scirem esse præmissam. In exilium ejiciebam, quem jam ingressum esse in bellum videbam? Etenim, credo, Mallius ille centurio, qui in agro Fesulano castra posuit, bellum populo Romano suo nomine indixit: & illa castra nunc non Catilinam ducem exspectant: & ille ejectus in exilium, se Massiliam, ut aiunt, non in hæc castra conferet.

VII. O conditionem miseram, non modò administrandæ, verùm etiam conservandæ reipublicæ! Nunc, si L. Catilina, consiliis, laboribus, periculis meis circumclusus ac debilitatus, subitò pertimuerit, sententiam mutaverit, deseruerit suos, consilium belli faciendi abjecerit, ex hoc cursu sceleris, & belli, iter ad fugam, atque in exilium converterit: non ille à me spoliatus armis audaciæ, non obstupefactus ac perterritus meâ diligentiâ, non de spe conatúque depulsus, sed in-

P

demnatus, innocens, in exilium ejectus à consule, vi & minis esse dicetur: & erunt, qui illum, si hoc fecerit, non improbum, 252 sed miserum: me non diligentissimum consulem, sed crudelissimum tyrannum existimari velint. Est mihi tanti, Quirites, hujus invidiæ falsæ atque iniquæ tempestatem subire, dummodò à vobis hujus horribilis belli ac nefarii periculum depellatur. Dicatur sanè ejectus esse à me, dummodò eat in exilium. Sed mihi credite, non est iturus. Numquam ego à diis immortalibus optabo, Quirites, invidiæ meæ levandæ causâ, ut L. Catilinam ducere exercitum hostium, atque in armis volitare audiatis; sed triduo tamen audietis: multóque magis illud timeo, ne mihi sit invidiosum aliquando, quòd illum emiserim potiùs, quàm quòd ejecerim. Sed cùm sint homines, qui illum, cùm profectus sit, ejectum esse dicant, iidem, si interfectus esset, quid dicerent? Quanquam isti, qui Catilinam Massiliam ire dictitant, non tam hoc queruntur, quàm verentur. Nemo est istorum tam misericors, qui illum non ad Mallium, quàm ad Massilienses ire malit. Ille autem, si me- 253 hercule hoc quod agit, numquam ante cogitasset, tamen latrocinantem se interfici mallet, quâm exulem vivere. Nunc verò, cùm ei nihil adhuc præter ipsius voluntatem cogitationemque acciderit, nisi quòd vivis nobis Româ profectus est: optemus potiùs, ut eat in exilium, quàm queramur.

VIII. Sed cur tamdiu de uno hoste loquimur: & de eo hoste, qui jam fatetur se esse hostem: & quem, quia, quod semper vo-

lui, murus interest, non timeo: de his, qui dissimulant, qui Romæ remanent, qui nobiscum sunt, nihil dicimus? Quos quidem ego, si ullo modo fieri posset, non tam ulcisci studeo, quàm sanare, & ipsos placare reipublicæ. Neque, id quare fieri non possit, si me audire volent, intelligo. Exponam enim vobis, Quirites, ex quibus generibus hominum istæ copiæ comparentur: deinde singulis medicinam consilii atque orationis meæ, si quàm potero, afferam. Unum est eorum, qui magno in ære alieno, majores etiam possessiones habent: quarum amore adducti, dissolvi nullo modo possunt. Horum hominum species est honestissima: sunt enim locupletes: voluntas verò, & causa impudentissima. Tu agris, tu ædificiis, tu argento, tu familiâ, tu rebus omnibus ornatus & copiosus sis: & dubites de possessione detrahere, acquirere ad fidem? Quid enim exspectas? Bellum? quid? ergo in vastatione omnium, tuas possessiones sacrosanctas futuras putas? An tabulas novas? errant, qui istas à Catilina exspectant. Meo beneficio tabulæ novæ proferentur, verùm auctionariæ. Neque enim isti, qui possessiones habent, alia ratione ulla salvi esse possunt. Quod si maturiùs facere voluissent, neque (id quod stultissimum est) certare cum usuris fructibus prædiorum; & locupletioribus his, & melioribus civibus uteremur. Sed hosce homines minimè puto pertimescendos, quòd aut deduci de sententia possunt; aut, si permanebunt, magis mihi videntur vota facturi contra rempublicam, quàm arma laturi.

254

255

IX. Alterum genus est eorum, qui quamquam premuntur ære alieno, dominationem tamen exspectant: rerum potiri volunt: honores, quos quietâ republicâ desperant, perturbatâ consequi se posse arbitrantur. Quibus hoc præcipiendum videtur, unum scilicet & idem, quod cæteris omnibus, ut desperent, se id, quod conantur, consequi posse. Primùm omnium me ipsum vigilare, adesse, providere reipublicæ: deinde magnos animos esse in bonis viris, magnam concordiam, maximam multitudinem, magnas præterea militum copias: deos denique immortales huic invicto populo, clarissimo imperio, pulcherrimæ urbi, contra tantam vim sceleris, præsentes auxilium esse laturos. Quòd si jam sint id, quod cum summo furore cupiunt, adepti; num illi in cinere urbis, & sanguine civium, quæ mente conscelerata ac nefaria concupierunt, se consules, ac dictatores, aut etiam reges sperant futuros? Non vident id se cupere, quod si adepti fuerint, fugitivo alicui, aut gladiatori concedi sit necesse? Tertium genus est ætate jam affectum, sed tamen exercitatione robustum; quo ex genere est ipse Mallius, cui nunc Catilina succedit. Hi sunt homines ex iis coloniis, quas Fesulis Sylla constituit: quas ego universas, civium esse optimorum, & fortissimorum virorum sentio: sed tamen hi sunt coloni, qui se insperatis repentinisque pecuniis sumptuosiùs insolentiúsque jactarunt. Hi dum ædificant, tanquam beati: dum prædiis, lecticis, familiis magnis, conviviis, apparatis delectantur, in tantum æs alienum inciderunt, ut, si salvi

esse velint, Sylla sit iis ab inferis excitandus. Qui etiam nonnullos agrestes, homines tenues atque egentes, in eamdem illam spem rapinarum veterum impulerunt. Quos ego utrosque, Quirites, in eodem genere prædatorum, direptorumque pono. Sed eos hoc moneo, desinant furere, ac proscriptiones & dictaturas cogitare. Tantus enim illorum temporum dolor inustus est civitati, ut jam ista non modò homines, sed ne pecudes quidem mihi passuræ esse videantur.

X. Quartum genus est sanè varium, & mistum, & turbulentum: qui jampridem premuntur; qui numquam emergent: qui partim inertiâ, partim malè gerendo negotio, partim etiam sumptibus, in vetere ære alieno vacillant: qui vadimoniis, judiciis, proscriptionibus bonorum defatigati, permulti & ex urbe, & ex agris se in illa castra conferre dicuntur. Hosce ego non tam milites acres, quàm infitiatores lentos esse arbitror. Qui homines primùm si stare non possunt, corruant: sed ita, ut non modò civitas, sed ne vicini quidem proximi sentiant. Nam illud non intelligo, quamobrem, si vivere honestè non possunt, perire turpiter velint: aut cur minore dolore perituros se cum multis, quàm si soli pereant, arbitrentur. Quintum genus est parricidarum, sicariorum, denique omnium facinorosorum: quos ego à Catilina non revoco. Nam neque divelli ab eo possunt: & pereant sanè in latrocinio, quoniam sunt ita multi, ut eos capere carcer non possit. Postremum autem genus est, non solùm numero, verùm etiam genere ipso, atque vitâ: quod proprium est

Catilinæ, de ejus delectu, immo verò de complexu ejus, ac sinu: quos pexo capillo,
259 nitidos, aut imberbes, aut bene barbatos videtis: manicatis, & talaribus tunicis; velis amictos, non togis: quorum omnis industria vitæ, & vigilandi labor in antelucanis cœnis expromitur. In his gregibus omnes aleatores, omnes adulteri, omnes impuri, impudicique versantur. Hi pueri tam lepidi ac delicati, non solùm amare, & amari, neque cantare, saltare, sed etiam sicas vibrare, & spargere venena didicerunt: qui nisi exeunt, nisi pereunt, etiamsi Catilina perierit, scitote hoc in republica seminarium Catilinarium futurum. Verumtamen quid sibi isti miseri volunt? num suas secum mulierculas sunt in castra ducturi? quemadmodum autem illis carere poterunt, his præsertim jam noctibus? quo autem pacto illi Apenninum, atque illas pruinas ac nives perferent? nisi idcirco se faciliùs hiemem toleraturos putant, quòd nudi in conviviis saltare didicerunt. O bellum magnoperè pertimescendum, cùm hanc sit habiturus Catilina
260 scortorum cohortem prætoriam!

XI. Instruite nunc, Quirites, contra has tam præclaras Catilinæ copias vestra præsidia, vestrosque exercitus: & primùm gladiatori illi confecto & saucio, consules, imperatoresque vestros opponite: deinde contra illam naufragorum ejectam ac debilitatam manum, florem totius Italiæ ac robur educite. Jam verò urbes coloniarum ac municipiorum respondebunt Catilinæ tumulis silvestribus. Neque verò cæteras copias, ornamenta, præsidia vestra, cum illius latronis inopia atque

egestate conferre debeo. Sed, si, omissis his rebus omnibus, quibus nos suppeditamus, eget ille, senatu, equitibus Romanis, populo, urbe, ærario, vectigalibus, cunctâ Italiâ, provinciis omnibus, exteris nationibus: si inquam, his rebus omissis, ipsas causas, quæ inter se confligunt, contendere velimus; ex eo 261 ipso quàm valdè illi jaceant, intelligere possumus. Ex hac enim parte pudor pugnat, illinc petulantia: hinc pudicitia, illinc stuprum: hinc fides, illinc fraudatio: hinc pietas, illinc scelus: hinc constantia, illinc furor: hinc honestas, illinc turpitudo: hinc continentia, illinc libido: denique æquitas, temperantia, fortitudo, prudentia, virtutes omnes, certant cum iniquitate, cum luxuria, cum ignavia, cum temeritate, cum vitiis omnibus: postremò copiæ cum egestate, bona ratio cum perdita, mens sana cum amentia, bona denique spes cum omnium rerum desperatione confligit. In hujusmodi certamine ac prælio, nonne, etiam si hominum studia deficiant, dii ipsi immortales cogent ab his præclarissimis virtutibus, tot & tanta vitia superari?

XII. Quæ cùm ita sint, Quirites, vos, quemadmodum jam anteà dixi, vestra tecta custodiis vigiliisque defendite: mihi, ut urbi sine vestro motu, ac sine ullo tumultu, satis esset præsidii, consultum ac provisum est. Coloni omnes municipesque vestri, certiores à me facti de hac nocturna excursione Catilinæ, facilè urbes suas, finesque defendent: gladiatores, quam sibi ille maximam manum, & certissimam fore putavit, quanquam meliore 262

animo ſunt, quàm pars patriciorum, poteſtate tamen noſtra continebuntur. Q. Metellus, quem ego proſpiciens hoc, in agrum Gallicanum Picenumque præmisi, aut opprimet hominem, aut omnes ejus motus conatuſque prohibebit. Reliquis autem de rebus conſtituendis, maturandis, agendis, jam ad ſenatum referemus, quem vocari videtis. Nunc illos, qui in urbe remanſerunt, atque adeò qui contra urbis ſalutem, omniumque veſtrûm, in urbe à Catilina relicti ſunt, quamquam ſunt hoſtes, tamen quia nati ſunt cives, monitos etiam atque etiam volo. Mea lenitas adhuc si cui ſolutior viſa eſt, hoc exſpectavit, ut id, quod latebat, erumperet. Quod reliquum eſt, jam non poſſum oblivifci, meam hanc eſſe patriam, me horum eſſe conſulem: mihi aut cum his vivendum, aut pro his eſſe moriendum. Nullus eſt portæ cuſtos: nullus inſidiator viæ: si qui exire volunt, conſulere sibi 263 poſſunt. Qui verò in urbe ſe commoverit, cujus ego non modò factum, ſed inceptum ullum conatumve contra patriam deprehendero: ſentiet in hac urbe eſſe conſules vigilantes, eſſe egregios magiſtratus, eſſe fortem ſenatum, eſſe arma, eſſe carcerem, quem vindicem nefariorum ac manifeſtorum ſcelerum majores noſtri eſſe voluerunt.

XIII. Atque hæc omnia sic agentur, Quirites, ut res maximæ minimo motu, pericula ſumma nullo tumultu, bellum inteſtinum ac domeſticum, poſt hominum memoriam crudeliſſimum ac maximum, me uno togato duce & imperatore, ſedetur. Quod ego sic ad-

ministrabo, Quirites, ut si ullo modo fieri poterit, ne improbus quidem quisquam in hac urbe pœnam sui sceleris sufferat. Sed si vis manifestæ audaciæ, si impendens patriæ periculum me necessariò de hac animi lenitate deduxerint; illud profectò perficiam, quod in tanto, & tam insidioso bello vix optandum videtur, ut ne quis bonus intereat, paucorúmque pœnâ vos jam omnes salvi esse possitis. Quæ quidem ego neque meâ prudentiâ, neque humanis consiliis fretus polliceor vobis, Quirites: sed multis, & non dubiis deorum immortalium significationibus: quibus ego ducibus in hanc spem sententiamque sum ingressus: qui jam non procul, ut quondam solebant, ab extero hoste, atque longinquo, sed hîc præsentes suo numine atque auxilio sua templa, atque urbis tecta defendunt: quos vos, Quirites, precari, venerari, atque implorare debetis, ut quam urbem pulcherrimam florentissimamque esse voluerunt, hanc omnibus hostium copiis, terrâ marique superatis, à perditissimorum civium nefario scelere defendant.

264

Pag. 332. ligne 35. *Quem amare in prætexta calumnia cœperat*] Dubium non est, quin ea vox aut omninò redundet, aut aliquo modo corrupta sit. MURETUS. Quidam emendarunt: *Quem amare prætextatum in Gallia cœperat.* URSINUS. Credam à Cicerone scriptum, *infamare.* BUHERIUS. Opinatus sum

aliquando Ciceronem scripsisse : *Quem ARMARE, in prætexta, calumniâ cœperat.* Hoc sensu : Quem jam à tenera ætate, & adhuc adolescentulum Catilina ad omnem calumniandi artem formare cœperat : quique adeò vexandis per falsas criminationes innocentibus viris assuefactus, timeri fortasse possit in foro ; in pugna & acie non possit. ODINUS.





IN
L. CATILINAM
ORATIO III.

REMPUBLICAM, Quirites, vitámque omnium vestrûm, bona, fortunas, conjuges, liberosque vestros, atque hoc domicilium clarissimi imperii, fortunatissimam pulcherrimamque urbem, hodierno die, deorum immortalium summo erga vos amore, laboribus, consiliis, periculísque meis, ex flamma atque ferro, ac penè ex faucibus fati ereptam, & vobis conservatam ac restitutam videtis. Et, si non minùs nobis jucundi atque illustres sunt ii dies, quibus conservamur, quàm illi, quibus nascimur: [266] quòd salutis certa lætitia est, nascendi incerta conditio: & quòd sine sensu nascimur; cum voluptate conservamur: profectò, quoniam illum, qui hanc urbem condidit, Romulum, ad deos immortales benevolentiâ, famâque sustulimus: esse apud vos posterósque vestros in honore debebit is, qui eamdem hanc urbem conditam amplificatamque servavit. Nam totius urbis templis, delubris, tectis, ac mœnibus subjectos propè jam ignes, circumdatosque restinximus: iidemque gladios in rempublicam destrictos retudimus, mucronesque eorum à jugulis vestris rejecimus. Quæ quoniam in senatu illustrata, patefacta, compertaque sunt per me, vobis jam exponam breviter, Quirites: ut & quanta; & [267]

quàm manifesta, & quâ ratione investigata, & comprehensa sint, vos, qui & ignoratis, & exspectatis, scire possitis. Principio, ut Catilina paucis antè diebus erupit ex urbe, cùm sceleris sui socios, hujusce nefarii belli acerrimos duces, Romæ reliquisset: semper vigilavi, & providi, Quirites, quemadmodum in tantis, & tam absconditis insidiis salvi esse possemus.

II. Nam tum, cùm ex urbe Catilinam ejiciebam (non enim jam vereor hujus verbi invidiam, cùm illa magis sit timenda, quòd vivus exierit) sed tum, cùm illum exterminari volebam; aut reliquam conjuratorum manum simul exituram, aut eos, qui restitissent, infirmos sine illo ac debiles fore putabam. Atque ego, ut vidi, quos maximo furore & scelere esse inflammatos sciebam, eos nobiscum esse, & Romæ remansisse: in eo omnes dies noctesque consumpsi, ut, quid agerent, quid molirentur, sentirem ac viderem: ut, quoniam auribus vestris, propter incredibilem magnitudinem sceleris, minorem fidem faceret oratio mea, rem ita comprehenderem, ut tum demum animis saluti vestræ provideretis, cùm oculis maleficium ipsum videretis. Itaque ut comperi, legatos 268 Allobrogum, belli Transalpini, & tumultûs Gallici incitandi causâ, à P. Lentulo esse sollicitatos, eosque in Galliam ad suos cives, eodem itinere, cum literis mandatisque, ad Catilinam esse missos, comitemque iis adjunctum Vulturcium, atque huic datas esse ad Catilinam literas: facultatem mihi oblatam putavi, ut, quod erat difficillimum, quodque

ego semper optabam à diis immortalibus, tota res non solùm à me, sed etiam à senatu, & à vobis manifestò deprehenderetur. Itaque hesterno die L. Flaccum, & C. Pontinum prætores fortissimos, atque amantissimos reipublicæ viros, ad me vocavi; rem omnem exposui; quid fieri placeret, ostendi. Illi autem, qui omnia de republica præclara atque egregia sentirent, sine recusatione, ac sine ulla mora negotium susceperunt, &, cùm advesperasceret, occultè ad pontem Milvium pervenerunt: atque ibi in proximis villis ita bipartiti fuerunt, ut Tiberis inter eos & pons interesset. Eodem autem & ipsi sinè cujusquam suspicione, multos fortes viros eduxerunt, & ego ex præfectura Reatina complures delectos adolescentes, quorum operâ utor assiduè in reipublicæ præsidio, cum gladiis miseram. Interim tertiâ ferè vigiliâ exactâ, cùm jam pontem Milvium magno comitatu legati Allobrogum ingredi inciperent, unáque Vulturcius, fit in eos impetus: educuntur & ab illis gladii, & à nostris. Res erat prætoribus nota solis: ignorabatur à cæteris. 269

III. Tum interventu Pontini atque Flacci, pugna, quæ erat commissa, sedatur. Literæ, quæcumque erant in eo comitatu, integris signis, prætoribus traduntur: ipsi comprehensi, ad me, cùm jam dilucesceret, deducuntur. Atque horum omnium scelerum improbissimum machinatorem Cimbrum Gabinium, statim ad me, nihildum suspicantem, vocavi. Deinde item arcessitur L. Statilius, & post eum Cethegus. Tardissimè autem Lentulus 270

venit, credo quòd literis dandis, præter consuetudinem, proximâ nocte vigilarat. Cùm verò summis ac clarissimis hujus civitatis viris, qui, auditâ re, frequentes ad me manè convenerant, litteras à me priùs aperiri, quàm ad senatum referrem, placeret; ne, si nihil esset inventum, temerè à me tantus tumultus injectus civitati videretur; negavi me esse facturum, ut de periculo publico, non ad consilium publicum rem integram deferrem. Etenim, Quirites, si ea, quæ erant ad me delata, reperta non essent: tamen ego non arbitrabar in tantis reipublicæ periculis mihi esse nimiam diligentiam pertimescendam. Senatum frequentem celeriter, ut vidistis, coëgi. Atque interea statim, admonitu Allobrogum, C. Sulpicium prætorem, fortem virum, misi, qui ex ædibus Cethegi, si quid telorum esset, efferret. Ex quibus ille maximum sicarum numerum, & gladiorum extulit.

IV. Introduxi Vulturcium sine Gallis: fi-
271 dem ei publicam, jussu senatûs, dedi: hortatus sum, ut ea, quæ sciret, sine timore indicaret. Tum ille, cùm vix se ex magno timore recepisset, dixit: à P. Lentulo se habere ad Catilinam mandata & literas, ut servorum præsidio uteretur, & ad urbem quàm primùm cum exercitu accederet: id autem eo consilio, ut, cùm urbem omnibus ex partibus, quemadmodum descriptum distributumque erat, incendissent, cædemque infinitam civium fecissent, præstò esset ille, qui & fugientes exciperet, & se cum urbanis ducibus conjungeret. Introducti autem Galli, jusjurandum sibi, & literas à P. Lentulo, Cethego, Statilio ad

suam gentem datas esse dixerunt: atque ita sibi ab his, & à L. Cassio esse præscriptum, ut equitatum in Italiam quàm primùm mitterent: pedestres sibi copias non defuturas: 272 Lentulum autem sibi confirmasse, ex fatis Sibyllinis aruspicumque responsis, se esse tertium illum Cornelium, ad quem regnum hujus urbis, atque imperium pervenire esset necesse: Cinnam ante se, & Syllam fuisse: eumdemque dixisse, fatalem hunc esse annum ad interitum hujus urbis atque imperii, qui esset decimus annus post virginum absolutionem, post Capitolii autem incensionem, vicesimus. Hanc autem Cethego cum cæteris controversiam fuisse dixerunt, quòd Lentulo & aliis, Saturnalibus cædem fieri, atque urbem incendi placeret; Cethego nimiùm id longum videri.

V. Ac, ne longum sit, Quirites, tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur datæ. Primùm ostendimus Cethego signum: cognovit. Nos linum incidimus: le- 273 gimus. Erat scriptum ipsius manu; Allobrogum senatui, & populo, sese, quæ eorum legatis confirmasset, esse facturum: orare ut item illi facerent quæ sibi legati eorum recepissent. Tum Cethegus, qui paulò antè aliquid de gladiis, ac sicis, quæ apud ipsum erant deprehensæ, respondisset, dixissetque, se semper bonorum ferramentorum studiosum fuisse: recitatis literis debilitatus atque abjectus, conscientiâ convictus, repentè conticuit. Introductus Statilius, cognovit manum, & signum suum. Recitatæ sunt tabellæ in eamdem ferè sententiam; confessus est. Tum ostendi tabellas

Lentulo : & quæsivi : cognoſceretne signum.
274 Annuit. Eſt verò, inquam, signum quidem notum, imago avi tui, clarissimi viri, qui amavit unicè patriam, & cives ſuos : quæ quidem te à tanto ſcelere etiam muta revocare debuit. Leguntur eâdem ratione ad ſenatum Allobrogum populumque literæ. Si quid de his rebus dicere vellet, feci poteſtatem. Atque ille primò quidem negavit : poſt autem aliquanto, toto jam indicio expoſito atque edito, ſurrexit : quæsivit à Gallis, quid sibi eſſet cum iis : quamobrem domum ſuam veniſſent ; itemque à Vulturcio. Qui cùm illi breviter, conſtanterque reſpondiſſent, per quem ad eum, quotieſque veniſſent : quæsiſſentque ab eo, nihilne ſecum eſſet de fatis Sibyllinis locutus : tum ille ſubitò, ſcelere demens, quanta conſcientiæ vis eſſet, oſtendit. Nam, cùm id poſſet infitiari, repentè præter opinionem omnium confeſſus eſt. Ita eum non modò ingenium illud, & dicendi exercitatio, quâ ſemper valuit, ſed
275 etiam propter vim ſceleris manifeſti atque deprehensi, impudentia, quâ ſuperabat omnes, improbitaſque defecit. Vulturcius verò ſubitò proferri literas, atque aperiri jussit, quas sibi à Lentulo ad Catilinam datas eſſe dicebat. Atque ibi vehementissimè perturbatus Lentulus, tamen & signum ſuum, & manum cognovit. Erant autem ſcriptæ sine nomine, ſed ita : *Qui ſim, ex eo, quem ad te miſi, cognoſces. Cura, ut vir ſis, & cogita, quem in locum ſis progreſſus : & vide, quid jam tibi ſit neceſſe. Cura, ut omnium tibi auxilia adjungas, etiam infimorum.* Gabinius deinde introductus,

cùm primò impudenter respondere cœpisset, ad extremum nihil ex iis quæ Galli insimulabant, negavit. Ac mihi quidem, Quirites, cùm illa certissima sunt visa argumenta atque indicia sceleris, tabellæ, signa, manus, denique uniuscusque confessio: tum multò illa 276 certiora, color, òculi, vultus, taciturnitas. Sic enim obstupuerant, sic terram intuebantur, sic furtim nonnumquam inter se aspiciebant, ut non jam ab aliis indicari, sed indicare se ipsi viderentur.

VI. Indiciis expositis, atque editis, Quirites, senatum consului, de summa reipublicæ quid fieri placeret. Dictæ sunt à principibus acerrimæ ac fortissimæ sententiæ, quas senatus sine ulla varietate est consecutus. Et quoniam nondum est perscriptum senatûs-consultum, ex memoria vobis, Quirites, quid senatus censuerit, exponam. Primùm mihi gratiæ verbis amplissimis aguntur, quòd virtute, consilio, providentiâ meâ, respublica periculis sit maximis liberata: deinde L. Flaccus, & C. Pontinus prætores, quòd eorum operâ forti fidelique usus essem, merito ac jure laudantur: atque etiam viro forti, collegæ meo, laus impertitur, quòd eos, qui hujus conjurationis participes fuissent, à suis & reipublicæ consiliis removisset. Atque ita censuerunt, ut 277 P. Lentulus, cùm se præturâ abdicasset, tum in custodiam traderetur: itémque uti C. Cethegus, L. Statilius, P. Gabinius, qui omnes præsentes erant, in custodiam traderentur: atque idem hoc decretum est in L. Cassium, qui sibi procurationem incendendæ urbis depoposcerat: in M. Cæparium, cui, ad solli-

citandos pastores, Apuliam esse attributam erat indicatum: in P. Furium, qui ex his coloniis, quas Fesulas L. Sylla deduxit: in Q. Magium Chilonem, qui unà cum hoc Furio semper erat in hac Allobrogum sollicitatione versatus: in P. Umbrenum, libertinum hominem, à quo primùm Gallios ad Gabinium perductos esse constabat. Atque eâ lenitate senatus est usus, Quirites, ut ex tanta conjuratione tantaque vi ac multitudine domesticorum hostium, novem hominum perditissimorum pœnâ, republicâ conservatâ, reliquorum mentes sanari posse arbitraretur. Atque etiam supplicatio diis immortalibus, pro singulari eorum merito, meo nomine decreta est, Quirites: quod mihi primùm post hanc urbem conditam togato contigit: & his decreta verbis est, *Quòd urbem incendiis, cæde cives, Italiam bello*
278 *liberassem*. Quæ supplicatio si cum cæteris conferatur, Quirites, hoc intersit; quòd cæteræ bene gestâ, hæc una, conservatâ republicâ, constituta est. Atque illud, quod faciendum primùm fuit, factum atque transactum est. Nam P. Lentulus, quanquam patefactus indiciis & confessionibus suis, judicio senatûs non modò prætoris jus, verùm etiam civis amiserat; tamen magistratu se abdicavit: ut, quæ religio C. Mario, clarissimo viro, non fuerat, quo minùs C. Glauciam, de quo nihil nominatim erat decretum, prætorem occideret, eâ nos religione privato P. Lentulo puniendo liberaremur.

VII. Nunc, quoniam, Quirites, sceleratissimi periculosissimique belli nefarios duces captos jam & comprehensos tenetis, existi-

mare debetis, omnes Catilinæ copias, omnes ſpes, atque opes, his depulsis urbis periculis, concidiſſe. Quem quidem ego cùm 279 ex urbe pellebam, hoc providebam animo, Quirites, remoto Catilina, nec mihi eſſe P. Lentuli ſomnum, nec L. Cassii adipem, nec Cethegi furioſam temeritatem pertimeſcendam. Ille erat unus timendus ex his omnibus, ſed tamdiu, dum mœnibus urbis continebatur. Omnia nôrat, omnium aditus tenebat: appellare, tentare, ſollicitare poterat, audebat: erat ei consilium ad facinus aptum: consilio autem neque lingua, neque manus deerat. Jam ad certas res conficiendas certos homines delectos ac deſcriptos habebat. Neque verò cùm aliquid mandaverat, confectum putabat. Nihil erat, quod non ipſe obiret, occurreret, vigilaret, laboraret: frigus, sitim, famem ferre poterat. Hunc ego hominem tam acrem, tam paratum, tam audacem, tam callidum, tam in ſcelere vigilantem, tam in perditis rebus diligentem, nisi ex domeſticis insidiis in caſtrenſe latrocinium compuliſſem, (dicam id, quod ſentio, Quirites) non facilè hanc tantam molem mali à cervicibus veſtris depuliſſem. Non ille vobis Saturnalia conſtituiſſet, neque tanto antè exitium ac fati diem reipublicæ denuntiaſſet, neque commisiſſet, ut signum, ut literæ ſuæ teſtes denique manifeſti ſceleris deprehenderentur. Quæ 280 nunc, illo abſente, sic geſta ſunt, ut nullum in privata domo furtum umquam sit tam palàm inventum, quàm hæc tanta in rempublicam conjuratio manifeſtò inventa atque

deprehensa est. Quòd si Catilina in urbe ad hanc diem remansisset : quanquam, quoad fuit, omnibus ejus consiliis occurri, atque obstiti, tamen, ut levissimè dicam, dimicandum nobis cum illo fuisset; neque nos unquam, dum ille in urbe hostis fuisset, tantis periculis rempublicam, tantâ pace, tanto otio, tanto silentio, liberassemus.

VIII. Quanquam hæc omnia, Quirites, ita sunt à me administrata, ut deorum immortalium nutu atque consilio & gesta, & provisa esse videantur. Idque cùm conjecturâ consequi possumus, quòd vix videtur humani consilii tantarum rerum gubernatio esse potuisse : tum verò ita præsentes his temporibus opem & auxilium nobis tulerunt, ut eos penè oculis videre possemus. Nam, ut illa omit- 381 tam, visas nocturno tempore ab occidente faces, ardoremque cœli; ut fulminum jactus, ut terræ motus relinquam; ut omittam cætera, hæc, quæ nunc fiunt, canere dii immortales viderentur : hoc certè, Quirites, quod sum dicturus, neque prætermittendum, neque relinquendum est. Nam profectò memoriâ tenetis, Cottâ, & Torquato consulibus, complures in Capitolio turres de cœlo esse percussas, cùm & simulacra deorum immortalium depulsa fana, & statuæ veterum hominum dejectæ, & legum æra liquefacta. Tactus est etiam ille, qui hanc urbem condidit, Romulus : quem inauratum in Capitolio parvum atque lactentem, uberibus lupinis inhiantem, fuisse meministis. Quo quidem tempore cùm aruspices

ex tota Etruria convenissent, cædes, atque incendia, & legum interitum, & bellum civile, ac domesticum & totius urbis atque imperii occasum appropinquare dixerunt, nisi dii immortales omni ratione placati, suo numine propè fata ipsa flexissent. Itaque illorum responsis tunc & ludi decem per dies facti sunt, neque res ulla, quæ ad placandum deos pertineret, prætermissa est: iidemque jusserunt, simulacrum Jovis facere majus, & in excelso collocare, & contrà atque antè fuerat, ad orientem convertere: ac se sperare dixerunt, si illud signum, quod videtis, solis ortum, & forum curiamque conspiceret, fore, ut ea consilia, quæ clàm essent inita contra salutem urbis atque imperii, illustrarentur, ut à senatu populoque Romano perspici possent. Atque illud ita collocandum consules illi statuerunt: sed tanta fuit operis tarditas, ut neque à superioribus consulibus, neque à nobis antè hodiernum diem collocaretur.

IX. Hìc quis potest esse, Quirites, tam aversus à vero, tam præceps, tam mente captus, qui neget, hæc omnia, quæ videmus, præcipuéque hanc urbem, deorum immortalium nutu atque potestate administrari? Etenim cùm esset ita responsum, cædes, incendia, interitumque reipublicæ comparari, & ea per cives, quæ tum propter magnitudinem scelerum nonnullis incredibilia videbantur: ea non modò cogitata à nefariis civibus, verùm etiam suscepta esse sensistis. Illud verò nonne ita præsens est, ut nutu Jovis Optimi Maximi factum esse videatur, ut, cùm ho-

diemo die manè per forum meo jussu & conjurati, & eorum indices in ædem Concordiæ ducerentur, eo ipso tempore signum statueretur? quo collocato, atque ad vos, senatumque converso, omnia & senatus, & vos, quæ erant contra salutem omnium cogitata,
284 illustrata, & patefacta vidistis. Quo etiam majore sunt isti odio, suppliciоque digni, qui non solùm vestris domiciliis atque tectis, sed etiam deorum templis atque delubris sunt funestos ac nefarios ignes inferre conati. Quibus ego si me restitisse dicam, nimiùm mihi sumam, & non sim ferendus. Ille, ille Jupiter restitit: ille Capitolium, ille hæc templa, ille hanc urbem, ille vos omnes salvos esse voluit. Diis ego immortalibus ducibus hanc mentem, Quirites, voluntatemque suscepi, atque ad hæc tanta indicia perveni. Jam verò illa Allobrogum sollicitatio, sic à Lentulo cæterisque domesticis hostibus, tanta res, tam dementer credita & ignotis, & barbaris, commissæque literæ numquam essent profectò, nisi à diis immortalibus huic tantæ audaciæ consilium esset ereptum. Quid verò? ut homines Galli ex civitate malè pacatâ, quæ gens
285 una restat quæ populo Romano bellum facere & posse, & non nolle videatur, spem imperii & rerum amplissimarum ultrò sibi à patriciis hominibus oblatam negligerent, vestramque salutem suis opibus anteponerent: id nonne divinitus factum esse putatis? præsertim qui nos non pugnando, sed tacendo superare potuerunt?

X. Quamobrem, Quirites; quoniam ad omnia pulvinaria supplicatio decreta est, ce-

lebratote illos dies cum conjugibus ac liberis vestris. Nam multi sæpe honores diis immortalibus justi habiti sunt, ac debiti, sed profectò justiores numquam. Erepti enim estis ex crudelissimo ac miserrimo interitu, & erepti sine cæde, sine sanguine, sine exercitu, sine dimicatione. Togati, me uno togato duce, & imperatore, vicistis. Etenim recordamini, Quirites, omnes civiles dissensiones, neque solùm eas, quas audistis, sed & has, quas vosmetipsi meministis, & vidistis. L. Sylla P. Sulpicium oppressit: ex urbe ejecit C. Marium, custodem hujus urbis: multosque fortes 286 viros partim ejecit ex civitate, partim interemit. Cn. Octavius, consul, armis ex urbe collegam suum expulit: omnis hic locus, acervis corporum, & civium sanguine redundavit. Superavit postea Cinna cum Mario: tum verò, clarissimis viris interfectis, lumina civitatis extincta sunt. Ultus est hujus victoriæ crudelitatem postea Sylla: ne dici quidem opus est, quantâ diminutione civium, & quantâ calamitate reipublicæ. Dissensit M. Lepidus à clarissimo & fortissimo viro Q. Catulo: attulit non tam ipsius interitus reipublicæ luctum, quàm cæterorum. Atque illæ dissensiones erant hujusmodi, Quirites, quæ non ad delendam, sed ad commutandam rempublicam pertinerent. Non illi nullam esse rempublicam, sed in ea, quæ esset, se esse principes: neque hanc urbem conflagrare, sed se in hac urbe florere voluerunt. Atque illæ tamen omnes dissensiones, quarum nulla exitium reipublicæ quæsivit, ejusmodi fuerunt, ut non reconciliatione concordiæ, sed internecione 287

civium dijudicatæ ſint. In hoc autem uno poſt hominum memoriam maximo, crudelissimoque bello, quale bellum nulla umquam barbaria cum ſua gente gessit, quo in bello lex hæc fuit à Lentulo, Catilina, Cassio, Cethego conſtituta, ut omnes, qui ſalvâ urbe ſalvi eſſe poſſent, in hoſtium numero ducerentur, ita me gessi, Quirites, ut omnes ſalvi conſervaremini: &, cùm hoſtes veſtri tantum civium ſuperfuturum putaſſent, quantum infinitæ cædi reſtitiſſet; tantum autem urbis, quantum flamma obire non potuiſſet: & urbem, & cives integros incolumeſque ſervavi.

XI. Quibus pro tantis rebus, Quirites, nullum ego à vobis præmium virtutis, nullum inſigne honoris, nullum monumentum laudis poſtulo, præterquam hujus diei memoriam ſempiternam. In animis ego veſtris omnes triumphos meos, omnia ornamenta honoris, monumenta gloriæ, laudis inſignia, condi & collocari volo. Nihil me mutum poteſt delectare, nihil tacitum, nihil denique hujuſmodi, quod etiam minùs digni aſſequi possint. Memoriâ veſtrâ, Quirites, noſtræ res alentur, 288 ſermonibus creſcent, literarum monumentis inveteraſcent, & corroborabuntur: eamdemque diem intelligo, quam ſpero æternam fore, & ad ſalutem urbis, & ad memoriam conſulatûs mei, propagatam: unoque tempore in hac republica duos cives exſtitiſſe, quorum alter fines veſtri imperii, non terræ, ſed cœli regionibus terminaret; alter ejuſdem imperii domicilium, ſedemque ſervaret.

XII. Sed, quoniam earum rerum, quas ego gessi, non eſt eadem fortuna atque conditio,

dictio, quæ illorum, qui externa bella gesserunt: quòd mihi vivendum sit cùm illis, quos vici ac subegi; isti hostes aut interfectos, aut oppressos reliquerunt: vestrum est, Quirites, si cæteris recta sua facta prosunt, mihi mea ne quando obsint, providere. Mentes enim hominum audacissimorum sceleratæ ac nefariæ ne vobis nocere possent, ego providi: ne mihi noceant, vestrum est providere. Quamquam, Quirites, mihi quidem ipsi nihil jam ab istis noceri potest. Magnum enim est in bonis præsidium, quod mihi in perpetuum 289 comparatum est: magna in republica dignitas, quæ me semper tacita defendet: magna vis est conscientiæ, quam qui negligent, cùm me violare volent, se ipsi indicabunt. Est etiam in nobis is animus, Quirites, ut non modò nullius audaciæ cedamus, sed etiam omnes improbos ultro semper lacessamus. Quòd si omnes impetus domesticorum hostium depulsi à vobis, se in me unum converterint: vobis erit providendum, Quirites, quâ conditione posthac eos esse velitis, qui se pro salute vestra obtulerint invidiæ, periculisque omnibus. Mihi quidem ipsi quid est, quod jam ad vitæ fructum possit acquiri, præsertim cùm neque in 290 honore vestro, neque in gloria virtutis, quidquam videam altius, quò quidem mihi libeat ascendere? Illud perficiam profectò, Quirites, ut ea, quæ gessi in consulatu, privatus tuear, atque ornem: ut, si qua est invidia in conservanda republica suscepta, lædat invidos, mihi valeat ad gloriam. Denique ita me in republica tractabo, ut meminerim semper quæ

gesserim, curemque, ut ea virtute, non casu, gesta esse videantur. Vos, Quirites, quoniam jam nox est, veneramini illum Jovem, custodem hujus urbis, ac vestrum, atque in vestra tecta discedite: & ea, quamquam jam periculum est depulsum, tamen æquè ac priori nocte, custodiis, vigiliisque defendite. Id ne vobis diutiùs faciendum sit, atque ut in perpetua pace esse possitis, providebo.





IN
L. CATILINAM.
ORATIO IV.

VIDEO, Patres conſcripti, in me omnium vestrûm ora atque oculos eſſe converſos. Video vos non ſolùm de veſtro, ac reipublicæ, verùm etiam, si id depulſum sit, de meo periculo eſſe ſollicitos. Eſt mihi jucunda in malis, & grata in dolore, veſtra erga me voluntas: ſed eam, per deos immortales! quæſo, deponite, atque obliti ſalutis meæ, de vobis, ac de liberis veſtris cogitate. Mihi quidem si hæc conditio conſulatûs data eſt, ut omnes acerbitates, omnes dolores, cruciatuſque perferrem: feram non ſolùm fortiter, ſed etiam libenter, dummodo meis laboribus, vobis populoque Romano dignitas, ſaluſque pariatur. Ego ſum ille conſul, P. C. cui non forum, in quo omnis æquitas continetur; non campus, conſularibus auſpiciis conſecratus; non curia, ſummum auxilium omnium gentium: non domus, commune perfugium: non lectus, ad quietem datus: non denique hæc ſedes honoris, ſella curulis, umquam vacua mortis periculo, atque insidiis fuit. Ego multa tacui, multa pertuli, multa conceſſi, multa meo quodam dolore, in veſtro timore, ſanavi. Nunc, si hunc exitum conſulatûs mei dii immortales eſſe voluerunt, ut vos, P. C. populumque Romanum ex cæde

291 292 293

misera; conjuges, liberosque vestros, virginesque Vestales, ex acerbissima vexatione; templa atque delubra, hanc pulcherrimam patriam omnium nostrûm ex fœdissima flamma; totam Italiam ex bello & vastitate eriperem: quæcumque mihi uni proponetur fortuna, subeatur. Etenim, si P. Lentulus suum nomen, inductus à vatibus, fatale ad perniciem reipublicæ fore putavit: cur ego non læter meum consulatum ad salutem reipublicæ propè fatalem extitisse?

294 II. Quare, P. C. consulite vobis, prospicite patriæ, conservate vos, conjuges, liberos, fortunasque vestras, populi Romani nomen, salutemque defendite: mihi parcere, ac de me cogitare desinite. Nam primùm debeo sperare, omnes deos, qui huic urbi præsident, pro eo mihi, ac mereor, relaturos gratiam esse. Deinde, si quid obtigerit, æquo animo, paratoque moriar. Neque enim turpis mors forti viro potest accidere, neque immatura consulari, nec misera sapienti. Nec tamen ego sum ille ferreus, qui fratris carissimi, atque amantissimi præsentis mœrore non movear, horumque omnium lacrymis, à quibus me circumsessum videtis. Neque meam mentem non domum sæpe revocat exanimata uxor, abjecta metu filia, & parvulus filius, quem mihi videtur amplecti respublica tamquam obsidem consulatûs mei: neque ille, qui expectans hujus exitum diei, adstat in conspectu meo gener.

295 Moveor his rebus omnibus, sed in eam partem, ut salvi sint vobiscum omnes, etiam si vis aliqua me oppresserit, potiùs, quàm & illi, & nos unà cum republica pereamus. Quare,

P. C. incumbite ad reipublicæ salutem : circumspicite omnes procellas, quæ impendent, nisi providetis. Non Tib. Gracchus, qui iterum tribunus plebis fieri voluit : non C. Gracchus, qui agrarios concitare conatus est : non L. Saturninus, qui C. Memmium occîdit, in discrimen aliquod, atque in vestræ severitatis judicium adducitur. Tenentur ii, qui ad urbis incendium, ad vestram omnium cædem, ad Catilinam accipiendum, Romæ restiterunt. Tenentur literæ, signa, manus, denique uniuscujusque confessio. Sollicitantur Allobroges : servitia excitantur : Catilina arcessitur : id est initum consilium, ut, interfectis omnibus, nemo ad deplorandum quidem reipublicæ nomen, atque ad lamentandam tanti imperii calamitatem relinquatur. 296

III. Hæc omnia indices detulerunt, rei confessi sunt, vos multis jam judiciis judicastis. Primùm, quòd mihi gratias egistis singularibus verbis : & mea virtute atque diligentia, perditorum hominum patefactam esse conjurationem decrevistis. Deinde quòd P. Lentulum, ut se abdicaret præturâ, coëgistis : tum quòd eum, & cæteros, de quibus judicastis, in custodiam dandos censuistis : maximéque quòd meo nomine supplicationem decrevistis, qui honos togato habitus ante me est nemini. Postremò, hesterno die præmia legatis Allobrogum, Titoque Vulturcio dedistis amplissima. Quæ sunt omnia ejusmodi, ut ii, qui in custodiam nominatim dati sunt, sine ulla dubitatione à vobis damnati esse videantur. Sed ego institui referre ad vos, P. C. tamquam integrum, & de facto, quid judicetis ; & de 297

pœna, quid censeatis. Illa prædicam, quæ sunt consulis. Ego magnum in republica versari furorem, & nova quædam misceri, & concitari mala jampridem videbam : sed hanc tantam, tam exitiosam haberi conjurationem à civibus, numquam putavi. Nunc, quidquid est, quocumque vestræ se mentes inclinant, atque sententiæ, statuendum vobis ante noctem est. Quantum facinus ad vos delatum sit, videtis. Huic si paucos putatis affines esse, vehementer erratis. Latiùs opinione disseminatum est hoc malum : manavit non solùm per Italiam, verùm etiam transcendit Alpes, & obscurè serpens, multas jam provincias occupavit. Id opprimi sustentando, ac prolatando, nullo pacto potest. Quacumque ratione placet, celeriter vobis vindicandum est.

IV. Video duas adhuc esse sententias : unám D. Silani, qui censet, eos, qui hæc delere conati sunt, morte esse multandos : alteram C. Cæsaris, qui mortis pœnam removet, cæterorum suppliciorum omnes acerbitates amplectitur. Uterque & pro sua dignitate, & pro rerum 298 magnitudine in summa severitate versatur. Alter eos, qui nos omnes, qui populum Romanum vitâ privare conati sunt, qui delere imperium, qui populi Romani nomen extinguere, punctum temporis frui vitâ, & hoc communi spiritu, non putat oportere : atque hoc genus pœnæ sæpe in improbos cives in hac republica esse usurpatum recordatur. Alter intelligit, mortem à diis immortalibus non esse supplicii causâ constitutam : sed aut necessitatem naturæ, aut laborum ac miseriarum quietem esse. Itaque eam sapientes numquam inviti,

fortes etiam sæpe libenter oppetiverunt. Vincula verò, & ea sempiterna, certè ad singularem pœnam nefarii sceleris inventa sunt: itaque municipiis dispertiri jubet. Habere videtur ista res iniquitatem, si imperare velis: 299 difficultatem, si rogare. Decernatur tamen, si placet. Ego enim suscipiam, &, ut spero, reperiam, qui id, quod salutis omnium causâ statueritis, non putet esse suæ dignitatis recusare. Adjungit gravem pœnam municipibus, si quis eorum vincula ruperit: horribiles custodias circumdat, &, digna scelere hominum perditorum sancit, ne quis eorum pœnam, quos condemnat, aut per senatum, aut per populum levare possit. Eripit etiam spem, quæ sola hominem in miseriis consolari solet. Bona præterea publicari jubet: vitam solam relinquit nefariis hominibus: quam si eripuisset, multas uno dolore animi atque corporis, & omnes scelerum pœnas ademisset. Itaque ut aliqua in vita formido improbis esset posita, apud inferos ejusmodi quædam illi antiqui supplicia impiis constituta esse voluerunt: quòd videlicet intelligebant, his remo- 300 tis, non esse mortem ipsam pertimescendam.

V. Nunc, P. C. ego mea video quid intersit. Si eritis secuti sententiam C. Cæsaris: quòniam hanc is in republica viam, quæ popularis habetur, secutus est, fortasse minùs erunt, hoc auctore & cognitore hujusce sententiæ, mihi populares impetus pertimescendi. Sin illam alteram: nescio, an amplius mihi negotii contrahatur. Sed tamen meorum periculorum rationes utilitas reipublicæ vincat. Habemus enim à C. Cæsare, sicut ipsius dignitas, & majo-

rum ejus amplitudo postulabat, sententiam; tamquam obsidem perpetuæ in rempublicam voluntatis. Intellectum est, quid intersit inter lenitatem concionatorum, & animum verè popularem, saluti populi consulentem. Video de istis, qui populares haberi volunt, abesse non neminem, ne de capite videlicet civium Romanorum sententiam ferat. Is & nudiustertius in custodiam cives Romanos dedit, & supplicationem mihi decrevit; & indices hesterno die maximis præmiis affecit. Jam hoc nemini dubium est, qui reo custodiam, quæsitori gratulationem, indici præmium decrevit, quid de tota re & causa judicarit. At verò C. Cæsar intelligit, legem Semproniam esse de civibus Romanis constitutam: qui autem reipublicæ sit hostis, eum civem esse nullo modo posse: denique ipsum latorem legis Semproniæ, jussu populi pœnas reipublicæ dependisse. Idem etiam ipsum *Lentulum* largitorem, & prodigum, non putat, cùm de pernicie populi Romani, exitio hujus urbis, tam acerbè, tamque crudeliter cogitarit, appellari posse popularem. Itaque homo mitissimus, atque lenissimus non dubitat, P. Lentulum æternis tenebris vinculisque mandare; & sancit in posterum, ne quis hujus supplicio levando se jactare, & in pernicie populi Romani posthac popularis esse possit. Adjungit etiam publicationem bonorum, ut omnes animi cruciatus, & corporis, etiam egestas ac mendicitas consequatur.

VI. Quamobrem sive hoc statueritis: dederitis mihi comitem ad concionem, populo Romano carum atque jucundum. Sive Silani

sententiam sequi malueritis: facilè me, atque vos à crudelitatis vituperatione defendetis; atque obtinebo, eam multò leviorem fuisse. Quànquam, P. C. quæ potest esse in tanti sceleris immanitate puniendâ crudelitas? Ego enim de meo sensu judico. Nam ita mihi salvâ republicâ vobiscum perfrui liceat, ut ego, quòd in hac causa vehementior sum, non atrocitate animi moveor, (quis enim est me mitior?) sed singulari quadam humanitate, & misericordiâ. Videor enim hanc mihi urbem videre, lucem orbis terrarum, atque arcem omnium gentium, subitò uno incendio concidentem: cerno animo sepulta in patria miseros atque insepultos acervos civium: versatur mihi ante oculos aspectus Cethegi, & furor, in vestra cæde bacchantis. Cùm verò mihi proposui regnantem Lentulum, sicut ipse se ex fatis sperasse confessus est; purpuratum esse hunc Gabinium; cum exercitu venisse Catilinam; tum lamentationem matrumfamiliâs, tum fugam virginum atque puerorum, ac vexationem virginum Vestalium, perhorresco: &, 303 quia mihi vehementer hæc videntur misera atque miseranda, idcirco in eos, qui ea perficere voluerunt me severum vehementemque præbeo. Etenim quæro, si quis paterfamiliâs, liberis suis à servo interfectis, uxore occisa, incensa domo, supplicium de servo non quàm acerbissimum sumpserit; utrùm is clemens, ac misericors, an inhumanissimus & crudelissimus esse videatur? Mihi verò importunus ac ferreus, qui non dolore ac cruciatu nocentis, suum dolorem cruciatumque lenierit. Sic nos in his hominibus, qui nos, qui conjuges, qui

liberos nostros trucidare voluerunt : qui singulas uniuscujusque nostrûm domos, & hoc universum reipublicæ domicilium delere conati sunt : qui id egerunt, ut gentem Allobrogum in vestigiis hujus urbis, atque in cinere deflagrati imperii collocarent : si vehementissimi fuerimus, misericordes habebimur : sin remissiores esse voluerimus, summæ nobis crudelitatis in patriæ, civiumque pernicie fama subeunda est. Nisi verò cuipiam L. Cæsar, vir fortissimus, & amantissimus reipublicæ, crudelior nudiustertius visus est, cùm sororis suæ, fœminæ electissimæ, virum præsentem, & au-
304 dientem, vitâ privandum esse dixit : cùm avum jussu consulis interfectum, filiumque ejus impuberem, legatum à patre missum, in carcere necatum esse dixit. Quorum, quod simile factum? quod initum delendæ reipublicæ consilium? Largitionis voluntas tum in republica versata est, & partium quædam contentio. Atque illo tempore hujus avus Lentuli, clarissimus vir, armatus Gracchum est persecutus : ille etiam grave tum vulnus accepit, ne quid de summa dignitate reipublicæ minueretur. Hic ad evertenda fundamenta reipublicæ Gallos
305 accersivit, servitia concitavit, Catilinam evocavit, attribuit nos trucidandos Cethego, cæteros cives interficiendos Gabinio, urbem inflammandam Cassio, totam Italiam vastandam diripiendamque Catilinæ. Vereamini, censeo, ne in hoc scelere tam immani ac nefando nimis aliquid severè statuisse videamini; cùm multò magis sit verendum, ne remissione pœnæ crudeles in patriam, quàm ne severitate animadversionis nimis vehementes in acerbissimos hostes fuisse videamur.

VII. Sed ea quæ exaudio, P. C. dissimulare non possum. Jactantur enim voces, quæ perveniunt ad aures meas, eorum, qui vereri videntur, ut habeam satis præsidii ad ea, quæ vos statueritis hodierno die, transigenda. Omnia & provisa, & parata, & constituta sunt, P. C. cùm meâ summâ curâ atque diligentiâ; tum multo etiam majore populi Romani ad summum imperium retinendum, & ad communes fortunas conservandas voluntate. Omnes adsunt omnium ordinum homines, omnium denique ætatum; plenum est forum, plena templa circa forum, pleni omnes aditus hujus loci ac templi. Causa enim est post urbem conditam hæc inventa sola, in qua omnes sentirent unum atque idem, præter eos, qui cùm sibi viderent esse pereundum, cum omnibus potiùs, quàm soli, perire voluerunt. Hosce ego homines excipio, & secerno libenter: neque enim in improborum civium, sed in acerbissimorum hostium numero habendos puto. Cæteri verò, dii immortales! quâ frequentiâ, quo studio, quâ virtute ad communem dignitatem salutemque consentiunt? Quid ego hîc equites Romanos commemorem? qui vobis ita summam ordinis consiliique concedunt, ut vobiscum de amore reipublicæ certent: quos ex multorum annorum dissensione ad hujus ordinis societatem concordiamque revocatos, hodiernus dies, vobiscum, atque hæc causa conjungit: quam conjunctionem si in consulatu confirmatam meo, perpetuam in republica tenuerimus; confirmo vobis, nullum posthac malum civile ac domesticum ad ullam reipublicæ partem esse venturum. Pari studio defen-

306

dendæ reipublicæ convenisse video tribunos ærarios, fortissimos viros: scribas item universos: quos cùm casu hic dies ad ærarium frequentasset, video ab expectatione sortis ad communem salutem esse conversos. Omnis ingenuorum adest multitudo, etiam tenuissimo-
307 rum. Quis est enim, cui non hæc templa, aspectus urbis, possessio libertatis, lux denique hæc ipsa, & hoc commune patriæ solum, cùm sit carum, tum verò dulce atque jucundum?

VIII. Operæ pretium est, P. C. libertinorum hominum studia cognoscere; qui fortunâ suâ civitatis jus consecuti, hanc verè suam patriam esse judicant: quam quidam hinc nati, & summo nati loco, non patriam suam, sed urbem hostium esse judicaverunt. Sed quid ego hujusce ordinis homines commemorem, quos privatæ fortunæ, quos communis respublica, quos denique libertas ea, quæ dulcissima est, ad salutem patriæ defendendam excitavit? servus est nemo, qui modò tolerabili conditione sit servitutis, qui non audaciam civium perhorrescat: qui non hæc stare cupiat: qui non tantum, quantum audet & quantum potest, conferat ad communem salutem voluntatis. Quare si quem vestrûm fortè commovet hoc, quod auditum est, lenonem quemdam Lentuli concursare circum tabernas, pretio sperantem sollicitari posse animos egentium atque impe-
308 ritorum: est id quidem cœptum atque tentatum, sed nulli sunt inventi tam aut fortunâ miseri, aut voluntate perditi, qui non ipsum illum sellæ, atque operis, & quæstûs quotidiani locum; qui non cubile, ac lectulum suum;

qui denique non cursum hunc otiosum vitæ suæ, salvum esse velint. Multò verò maxima pars eorum, qui in tabernis sunt: immò verò (id enim potiùs est dicendum) genus hoc universum amantissimum est otii: etenim omne eorum instrumentum, omnis opera ac quæstus, frequentiâ civium sustinetur, alitur otio: quorum si quæstus, occlusis tabernis, minui solet, quid tandem incensis futurum est? Quæ cùm ita sint, P. C. vobis populi Romani præsidia non desunt: vos ne populo Romano deesse videamini, providete.

IX. Habetis consulem ex plurimis periculis, & insidiis, atque ex mediâ morte non ad vitam suam, sed ad salutem vestram reservatum: omnes ordines ad conservandam rempublicam mente, voluntate, studio, virtute, voce, consentiunt: obsessa facibus & telis impiæ conjurationis, vobis supplex manus tendit patria communis: vobis se, vobis vitam omnium civium, vobis arcem, & Capitolium, vobis aras Penatium, vobis illum ignem Vestæ perpetuum ac sempiternum, vobis omnia templa deorum, atque delubra, vobis muros, atque urbis tecta commendat. Præterea de vestra vita, de conjugum vestrarum, ac liberorum anima, de fortunis omnium, de sedibus, de focis vestris, hodierno die vobis judicandum est. Habetis ducem, memorem vestri, oblitum sui; quæ non semper facultas datur: habetis omnes ordines, omnes homines, universum populum Romanum, id quod in civili causa hodierno die primùm videmus, unum atque idem sentientem. Cogitate, quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute sta-

309

bilitam libertatem, quantâ deorum benignitate auctas exaggeratasque fortunas una nox penè delêrit. Id ne umquam posthac non modò confici, sed ne cogitari quidem possit à civibus, hodierno die providendum est. Atque hæc non ut vos, qui mihi studio penè præcurritis, excitarem, locutus sum, sed ut mea vox, quæ debet esse in republica princeps, officio functa consulari videretur.

X. Nunc ante quàm ad sententiam redeo, 310 de me pauca dicam. Ego, quanta manus est conjuratorum, quam videtis esse permagnam, tantam me inimicorum multitudinem suscepisse video: sed eam esse judico turpem, & infirmam, & contemptam, & abjectam. Quòd si aliquando alicujus furore & scelere concitata manus ista plus valuerit, quàm vestra, ac reipublicæ dignitas; me tamen meorum factorum atque consiliorum numquam, P. C. pœnitebit. Etenim mors, quam illi mihi fortasse minitantur, omnibus est parata: vitæ tantam laudem, quantâ vos me vestris decretis honestastis, nemo est assecutus. Cæteris enim semper bene gestæ, mihi uni conservatæ reipublicæ gratulationem decrevistis. Sit Scipio clarus, ille, 311 cujus consilio atque virtute Annibal in Africam redire, atque ex Italia decedere coactus est: ornetur alter eximia laude Africanus, qui duas urbes huic imperio infestissimas, Carthaginem Numantiamque delevit: habeatur vir egregius, L. Paulus, ille, cujus currum rex potentissimus 312 quondam & nobilissimus, Perses honestavit: sit in æterna gloria Marius, qui bis Italiam obsidione & metu servitutis liberavit: anteponatur omnibus Pompeius, cujus res gestæ,

atque virtutes, iisdem, quibus solis cursus, regionibus ac terminis continentur. Erit profectò inter horum laudes aliquid loci nostræ gloriæ: nisi fortè majus est patefacere nobis provincias, quò exire possimus, quàm curare, ut etiam illi, qui absunt, habeant, quò victores revertantur. Quamquam est uno loco conditio melior externæ victoriæ, quàm domesticæ: quòd hostes alienigenæ aut oppressi, serviunt, aut recepti, beneficio se obligatos putant: qui autem ex numero civium dementiâ aliquâ depravati hostes patriæ semel esse cœperunt, eos, cùm à pernicie reipublicæ repuleris, nec vi coërcere, nec beneficio placare possis. Quare mihi cum perditis civibus æternum bellum susceptum esse video: quod ego 313 vestro, bonorumque omnium auxilio, memoriaque tantorum periculorum, quæ non modò in hoc populo, qui servatus est, sed etiam in omnium gentium sermonibus ac mentibus semper hærebit, à me, atque meis facilè propulsari posse confido. Neque ulla profectò tanta vis reperietur, quæ conjunctionem vestram, equitumque Romanorum, & tantam conspirationem bonorum omnium perfringere & labefactare possit.

XI. Quæ cùm ita sint, P. C. pro imperio, pro exercitu, pro provincia, quam neglexi, pro triumpho, cæterisque laudis insignibus, quæ sunt à me propter urbis vestræque salutis custodiam, repudiata, pro clientelis, hospitiisque provincialibus, quæ tamen urbanis opibus non minore labore tueor, quàm comparo: pro his igitur omnibus rebus, & pro meis in vos singularibus studiis, proque hac, quam con-

ſpicitis, ad conſervandam rempublicam diligentiâ, nihil aliud à vobis, nisi hujus temporis, totiuſque mei conſulatûs memoriam poſtulo: quæ dum erit veſtris mentibus infixa, firmissimo me muro ſeptum eſſe arbitrabor. Quòd si meam ſpem vis improborum fefellerit, atque ſuperaverit; commendo vobis parvum meum filium: cui profectò ſatis erit præsidii, non ſolùm ad ſalutem, verùm etiam ad dignitatem, si ejus, qui hæc omnia ſuo ſolus periculo conſervaverit, illum eſſe filium memineritis. Quapropter de ſumma ſalute veſtra, populique Romani, P. C. de veſtris conjugibus ac liberis, de aris ac focis, de fanis ac templis, de totius urbis tectis ac ſedibus, de imperio, de libertate, de ſalute Italiæ, deque univerſa republica decernite diligenter, ut inſtituiſtis, ac fortiter. Habetis enim conſulem, qui & parêre veſtris decretis non dubitet, & ea, quæ ſtatueritis, quoad vivet, defendere, & per ſe ipſum præſtare possit.



APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *les Philippiques de Démosthene & les Catilinaires de Cicéron*, traduites par M. l'Abbé D'OLIVET, de l'Académie Françoise, & j'ai cru qu'une si parfaite copie de ces deux grands modeles ne pouvoit qu'être agréable & utile à ceux qui cherchent les véritables beautés de l'éloquence. A Paris, ce 25 Avril 1744.

SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre très-cher & bien-amé le Sieur Abbé d'OLIVET, l'un des quarante de notre Académie Françoise, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public des livres qui ont pour titres, *Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux*, *Philippiques de Démosthene*, *& Catilinaires de Cicéron*, *Tusculanes*, *& Pensées choisies de Cicéron*, *Traités*,

& Remarques sur la Langue Françoise, *Opuscules sur divers sujets*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer lesdits livres autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer, ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits livres, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de *lui*, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages, & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout

aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit sieur de LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MEAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes. DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission ; & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le quatorziéme jour du mois de Mars, l'an de grâce mil sept cent soixante-quatre, & de notre regne le quarante-neuviéme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL,

Signé, LE BEGUE.

Régistré sur le Régistre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 167, fol. 90. conformément au Réglement de 1723.

A Paris, ce 24 Juillet 1764.

LE BRETON, Syndic.

Le susdit Privilege a été cédé par M. l'Abbé D'OLIVET, au Sieur BARBOU, Imprimeur-Libraire, suivant les conventions faites entre eux, le 30 Mai 1764.

Traductions de M. l'Abbé D'OLIVET.

ENTRETIENS de Cicéron sur la nature des Dieux; 1775. 2 *vol.*

Philippiques de Démosthène, & Catilinaires de Cicéron, 1777. 1 *vol.*

Tusculanes de Cicéron, 1776. 2 *vol.*

Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la Jeunesse, 1777. 1 *vol.*

Remarques sur Cicéron. 1 *vol.*

Remarques sur la Langue Françoise. 1 *vol.*

CATALOGUE.

Ciceronis Opera, recensuit D. Lallemand, 14 vol. *in*-12. 1768.

Orationes omnes, 3 vol. *in*-24.

Orationes quæ in Universitate Parisiensi vulgò explicantur cum notis selectis, juxta accuratissimam Lallemand editionem, 3 vol. *in*-12. 1768.

Opera Philosophica, cum notis, *in*-12.

Præcepta Rhetorices collecta ex libris de Oratore Ciceronis, in-12. 1766.

Eclogæ, quas in usum puerorum selegit, & Gallicas ex Latinis fecit Jos. Olivetus, in-12.

Oraisons choisies de Cicéron, traduction revue par M. de Wailly, avec le Latin à côté, sur l'édition de M. l'Abbé Lallemand, & avec des Notes, 3 vol. *in*-12.

Les Livres de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, le Songe de Scipion, lat. & franç. par M. de Barrett, *in*-12.

Les Offices, par le même, *in*-12.

Cæsaris Commentarii, in-18.

Les mêmes, Latin & Franç. retouchés par M. de Wailly, 2 vol. *in*-12.

Cornélius Népos, traduction nouvelle, avec des Notes géogr. & hist. lat. & franç. *in*-12.

Cornelius Tacitus, juxta accuratissimam D. Lallemand editionem, in-12. 1769.

Danetii Dictionarium. lat. gall. in-4.

Dictionarium lat. gall. Duci Burgundiæ dicatum, in-4°.

Dictionnaire Universel du P. le Brun, franç. & lat. *in*-4. troisieme édit.

Le même en abrégé, franç. & latin, dédié à Monseigneur le Dauphin, ouvrage composé sur le modele du Boudot, *in*-8.

Du P. Gaudin, franç. & lat. *in*-4.
Du P. Pomey, franç. & lat. *in*-4.
Le Petit Apparat Royal, nouvelle édition, corrigée & considérablement augmentée, d'après les Dictionnaires du P. Joubert & du P. le Brun, *in*-8. 1777.
Universale, seu Boudot, in-8. 1778.
Novitius, 2 vol. in-4.
Gradus ad Parnassum, in-8. 1775.
Schrevelii Lexicon, græco-latinum, novissime editio, in-8°.
Eutropius, cum notis gallicis, in-24.
Erasmi, Petrarchi & Corderii Selecta colloquia, cum notis gallicis, in-18.
Grammaire Franç. par M. de Wailly, huitieme édition, augmentée de la Prosodie & dédiée à l'Université de Paris, *in*-12. 1777.
Abrégé de la même, huitieme édition, augmentée, *in*-12, 1777.
Horatius, cum interpretatione & notis Juvencii, 2 vol. in-12.
Idem, cum notis, in-12. 1774.
Le même, traduit par le P. Sanadon, 3 *v. in*-12.
Juvenalis cum interpretatione ac notis Juvencii, in-12, *nova editio*, 1771.
Le même, trad. par Tarteron, *in*-12.
Novum Testamentum, in-24, 1770.
Le même, trad. par M. Valart, *in*-24.
Faciles aditus ad Linguam latinam, seu Excerpta quædam ex colloquiis Matth. Corderii, & Apophtegmatibus Erasmi. Accesserunt amœnæ Fabulæ, in-12. 1767.
Pensées de Sénéque, trad. en franç. pour servir à l'Education de la Jeunesse, par M. de la Beaumelle, nouvelle édition, *in*-12. 1768.
Coutumes & Cérémonies observées chez les Romains, pour faciliter l'intelligence des ar-

ciens Auteurs, trad. par Desfontaine, *in*-12.
Selecta e Cicerone præcepta moribus informandis idonea, ad usum Scholarum, in-18. *nova editio*, 1772.
Ovidii Metamorphoses, cum notis gallicis & Appendice gallico de Diis & Heroibus Poeticis, ad usum scholarum, in-12. 1771.
Les mêmes, traduct. nouv. 2 *vol. in*-12. 1777.
Phædri Fabulæ, P. Syri Sententiæ, Faerni Fabularum Libri quinque, cum notis gall. 1771.
Les mêmes, en latin & françois, *in*-12.
Plinii Epistolæ & Paneg. in-12. 1769.
Ejusdem Panegyricus, in-24.
Lettres de Pline, trad. par M. de Saci, 2 *v. in*-12.
Par le même, Panégyrique de Trajan, *in*-12.
Q. Curtius, cum notis, in-24.
Le même, trad. par Vaugelas 2 *vol. in*-12. 1772.
Sallustius, cum notis, in-24. 1766.
Le même, traduit par M. Beauzée, *in*-12. 1775.
Selectæ e novo Testamento historiæ ex Erasmi paraphrasibus desumptæ, in gratiam tyronum, in-12. 1774, *quarta editio.*
Le même, latin & françois, *in*-12, par M. de Wailly, 1775.
Titus Livius, cum notis Crevier, 6 v, in-12. 1768.
Le même, trad. par Guérin, 10 *vol. in*-12.
Terentius, cum notis Juvencii, in-12.
Le même, trad. par Dacier, 3 *vol. in*-12. 1768.
Virgilius, cum interpretatione & notis Ruæi, 3 vol. in-12. 1775.
Idem, cum notis, in-12. 1778.
Idem, sine notis, in-12 & in-24.
Le même, latin & françois, traduit par Catrou, 4 *vol. in*-12. *avec figures.*
Velleius Paterculus, in-12 & in-24.
Le même, latin & françois, *in*-12.

Principes de la Langue Latine, dixieme édition revue par M. de Wailly, *in*-12. 1777.
Orationes ex Sallustio, Livio, Tacito, &c. in-12.
Le même, lat. & franç. 2 *vol. in*-12. 1778.

Poetæ & Oratores Latini recentiores.

Santolii Hymni sacri & novi, in-12.
Les Hymnes de Santeuil, traduites en vers françois, par M. l'Abbé Poupin, *in*-12. 1760.
Ruris deliciæ, ou Amusemens de la Campagne, en vers latins & françois, *in*-12.
Porée Tragœdiæ, in-12. 1761.
Anti-Lucretius, sive de Deo & natura lib. novem, Carm. Card. de Polignac, in-12.
Le même, traduit en françois, par M. de Bougainville, 2 *vol. in*-12.
Œuvres diverses du P. Baudory, nouvelle édition, augmentée d'un Plaidoyer, *in*-12. 1762.
Sarbievii (Casimiri) Carmina, in-12. 1759.
Fabretti Carmina Lyrica, in-8.
Du Cerceau Carmina, in-12.
Commirii Carmina, 2 vol. in-12.
Ruæi Carmina, in-12. *cum figuris*.
Sanadonis Carmina, in-12.
Rapini Carmina, 3 vol. in-12.
Sautel Lusus Allegorici, in-12.
Varia e variis Poetis, Carmina & Orat. in-12.
Desbillons Fabulæ Æsopiæ, curis posterioribus; omnes ferè emendatæ. Accesserunt plusquam CLXX *novæ, quinta editio*, in-12. 1769.
Vanierii Prædium rusticum, in-12.
Sarcotis Carmen, in-12. *nova editio*. 1771.
Fables de la Fontaine, trad. en latin par le P. Giraud, 2 *vol. in*-12. 1775.
Joannis Oweni Epigrammata, in-8.



